LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 139 ★ Nuageux. Max.: 24. Samedi: averses. **Détail page 19.** Montréal, vendredi 16 juin 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

L'ÉTÉ À VOS PIEDS...
Naturellement en Birkenstock®
Modèles de sandales pour hommes et femmes.
3525, chemin Queen Mary
Tél.: 739-4451 / 2141
Blacks CAMPING INTERNATIONAL

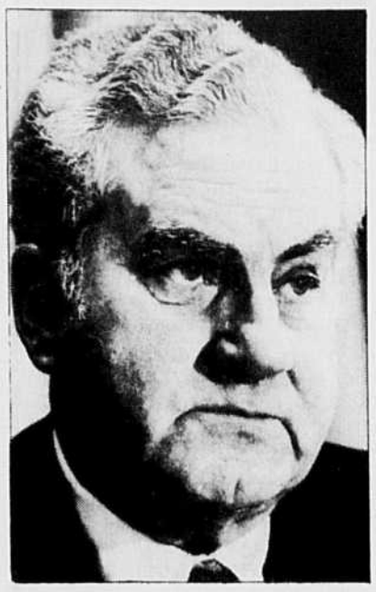

Premier surplus en 30 ans aux Postes

Andre n'écarte pas l'idée de privatiser la société

OTTAWA (PC) — La Société canadienne des postes a enregistré un profit de $ 96 millions en 1988-89.

La société entend profiter de ce premier surplus en plus de 30 ans pour investir $ 2.5 milliards dans de nouveaux équipements au cours des cinq prochaines années.

Elle continuera cependant à installer des superboîtes postales dans les nouveaux quartiers.

La Société canadienne des postes a rendu publics ces chiffres hier dans son rapport annuel 1988-89 et son plan quinquennal 1989-1994.

Le profit enregistré par la société au cours de l'année financière 1988-89 représente un revirement complet de la situation. En 1981-82, par exemple, l'exercice financier de la société s'était soldé par un déficit de $ 608 millions. L'année dernière, son déficit s'était monté à $ 38 millions.

La société a attribué sa performance à une hausse du volume du courrier traité, une plus grande efficacité et à des hausses tarifaires.

Elle prévoit enregistrer des profits de plus en plus importants au cours des prochaines années, pour atteindre $ 278 millions en 1994-95. Au cours de cette période, la société entend verser environ $300 millions à son unique actionnaire, le gouvernement fédéral, en guise de « retour sur ses investissements ».

Le ministre responsable de Postes Canada, M. Harvie Andre, s'est montré extrêmement fier de la performance de la société de la Couronne, et n'a pas écarté l'idée de profiter de l'occasion pour voir à sa privatisation.

« Nous considérons toutes les options, a-t-il déclaré. Mais il reste encore des choses à faire pour améliorer le service, améliorer l'efficacté et faire face à la concurrence. »

La Société canadienne des postes

Voir page 10 : Postes

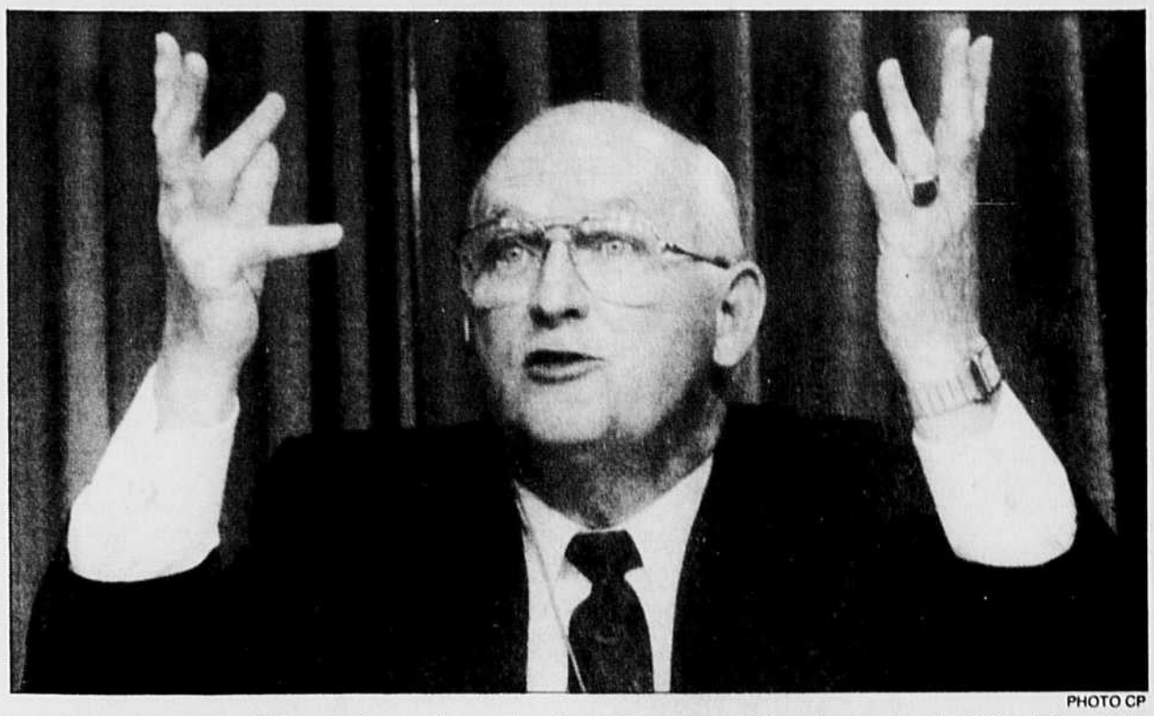

PHOTO CP

Le président de la Société canadienne des postes, Donald Lander, attribue le surplus de $ 96 millions à la hausse des tarifs et à une plus grande productivité.

Maurice Bellemarre n'est plus

GRAND-MERE (PC) — Celui que l'on surnommait le Vieux Lion, Maurice Bellemare, ancien ministre de l'Union nationale, s'est éteint à 8h05 hier matin au Centre hospitalier Laflèche de Grand-Mère.

Député sous le régime Duplessis et ministre dans le gouvernement Johnson, M. Bellemare, qui était âgé de 77 ans, souffrait de diabète et était affecté depuis deux jours d'une infection pulmonaire. Il avait été hospitalisé le 12 mai dernier.

Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, lui a rendu hommage hier, déclarant que M. Bellemare avait été l'un des parlementaires les plus prestigieux du Québec contemporain et le dévouement qu'il avait manifesté à ses concitoyens est exemplaire.

« Il avait un style vigoureux, dynamique. Il était universellement aimé de ceux qui le connaissaient », a dit le premier ministre Bourassa, soulignant par ailleurs que M. Bellemare est sorti de sa retraite politique en 1985 pour l'appuyer lors de sa campagne électorale.

Le gouvernement québécois était en pourparlers hier en vue d'une participation de l'Assemblée nationale

Voir page 10 : Bellemarre

Libéraux du Québec et de l'Ontario s'affrontent sur la date du congrès

Michel Vastel
de notre bureau d'Ottawa

LES LIBÉRAUX semblent être maintenant d'accord pour organiser comme prévu un congrès politique à Calgary du 20 au 22 octobre. Mais les dirigeants du Québec et de l'Ontario s'affrontent sur la date du congrès au leadership qui doit suivre en 1990.

Une cinquantaine des 61 membres de l'éxécutif du parti se réunissent ce soir et demain à Ottawa. Ils ont le pouvoir d'annuler le congrès de Calgary, de modifier son ordre du jour, et même de fixer une date pour le congrès au leadership, comme John Turner le leur a offert. Le chef démissionnera, «après que la date aura été fixée».

Le comité de direction des libéraux du Québec s'est réuni mercredi soir sous la présidence de Francis Fox et il favorise la convocation du congrès de leadership au printemps, «une majorité préférant tôt au printemps« a prévisé le président des libéraux du Québec au DEVOIR. Le comité de direction contredit ainsi le caucus des douze députés québecois qui préférait l'annulation du congrès de Calgary en raison des coûts imposés aux associations de comté, ou son déménagement à Ottawa.

Les libéraux de l'Ontario veulent par contre que ce soit le nouvel exécutif élu à Calgary (le président Michel Robert ne se représente pas), qui choisisse la date du congrès au leadership. Si la direction du parti ontarien réussit à faire passer une résolution en ce sens, le congrès n'aura pas lieu avant le début de l'été ou l'automne de 1990.

Derrière ces jeux de coulisse, se cachent des préoccupations différentes:

- le clan de Jean Chrétien, qui domime nettement dans les sondages, s'est résigné à attendre « au début du printemps », mais l'ancien député de Saint-Maurice annonce un discours important pour lundi à Trois-Rivières;
- le clan de Paul Martin, dont la cote de popularité monte lentement, de même qu'une pléiade de candidats dits « régionaux » comme Lloyd Axworthy (Ouest), Sheila Copps (sud de l'Ontario), Dennis Mills (Toronto), Jean Lapierre (Québec), Douglas Young (Maritimes), souhaitent retarder le plus longtemps possible la campagne au leadership pour se faire connaître (à la faveur de la télévision des débats aux Communes), et réunir des fonds;
- la direction de l'Ontario, de même que l'establishment du parti (les membres ex-officio, anciens députés et ministres), qui regroupe les anciens proches de Pierre Trudeau, exercent des pressions discrètes sur

Voir page 10 : Libéraux

Un ultime sprint de négociations avec les infirmières

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LES NEGOCIATIONS entre les infirmières et le gouvernement québécois sont entrées dans une « phase cruciale » susceptible de conduire à un règlement du conflit au cours des prochaines heures.

C'est ce qu'a indiqué hier la ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, qui a précisé que les questions salariales constituaient l'enjeu de la discussion.

Selon les indications données par la ministre, les parties syndicale et patronale se sont engagées dans un sprint final pour tenter d'en venir à une entente permettant la fin des moyens de pressions dans les hôpitaux.

Commencé hier matin, ce sprint devait durer 24 heures pendant lesquelles les deux parties vont s'abstenir de tout commentaire. La ministre s'est contentée de dire que le but était « de trouver un règlement final au cours des prochaines heures ».

La ministre a convenu à nouveau hier que la poursuite des moyens de pression durant la période d'été rendrait la situation difficile dans les hôpitaux. Si un règlement du conflit n'est pas trouvé, elle risque en fait d'être intenable.

Cette semaine, il y avait 1,356 lits qui étaient « fermés » à travers les hôpitaux du Québec. Ce nombre devrait passer à plus de 2,000 lorsque en fin de semaine les infirmières augmenteront leur pression. Le nombre d'hôpitaux touché par le refus de disponbilité des infirmières passera alors de 25 à 52.

Voir page 10 : Infirmières

PHOTO AP

La télévision chinoise a diffusé ces images du procès d'un des trois jeunes condamnés à mort à Shangai.

Un verdict de mort s'abat sur trois jeunes Chinois contestataires

PÉKIN (AFP) — Les premières condamnations à mort contre des manifestants anti-gouvernementaux chinois sont tombées hier à ShanghaWi, prouvant ainsi la détermination du pouvoir à recourir aux solutions extrêmes pour écraser toute contestation.

Trois jeunes Chinois, MM. Xu Guoming, Xie Hanwu et Yan Xuerong, accusés d'avoir incendié un train avec d'autres manifestants, d'avoir empêché l'accès des pompiers et entravé la circulation, ont été montrés à la télévision chinoise, écoutant le verdict de mort de la cour de justice populaire intermédiaire de Shanghai qui a qualifié leur crime « d'extrêmement grave ».

L'usage en Chine veut que les condamnés à mort soient immédiatement exécutés d'une balle dans la nuque — facturée à la famille — après l'annonce du verdict. Toutefois, ils peuvent encore faire appel, bien que la tradition pénale en Chine communiste exclue de façon quasi-systématique.

L'annonce à une heure de grande écoute de ces premières peines de mort est destinée à effrayer la population, alors qu'il a déjà été procédé à plus d'un millier d'arrestations de « contre-révolutionnaires » dans le pays.

De plus, beaucoup des personnes arrêtées sont d'ores et déjà accusées de crimes nettement plus graves que ceux reprochés aux trois jeunes gens, qui semblent âgés de 25 à 30 ans, et dont la télévision n'a pas précisé la profession.

À Shanghaï, 166 personnes ont été arrêtées en l'espace d'une semaine, pour avoir incendié un train, mis à sac les locaux du parti et de la municipalité, battu des policiers, ou pour incitation à la révolte, selon le journal local Wen Hui Bao.

Voir page 10 : Chinois

La liste des départs s'allonge au caucus du PLQ

Fortier, French et Marx se joignent à Lincoln, Gratton et probablement plusieurs autres ministres et députés

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LA LISTE des députés et ministres libéraux qui ont décidé de quitter la vie politique à la veille des élections s'allonge, le ministre Pierre Fortier et les anciens ministres Richard French et Herbert Marx venant de décider d'y inscrire leurs noms.

Ministre délégué à la Privatisation et aux Finances, M. Fortier annoncera au début de la semaine, a appris LE DEVOIR, son retour au secteur privé. MM. French et Marx se préparent à faire de même voulant se donner le temps de compléter les démarches nécessaires à leur retour à la vie privée.

Le départ de M. Fortier était prévisible. Depuis quelques semaines déjà, il avait averti le premier Bourassa qu'il étudiait des offres d'entreprises du secteur des finances et il a finalement décidé d'aller de ce côté.

Très satisfait de la performance de M. Fortier au poste de ministre délégué à la Privatisation et aux Finances, le premier ministre lui avait offert un poste de ministre sénior dans son prochain gouvernement. Ce fut en vain, M. Fortier estimant qu'à 56 ans il ne pouvait rater sa chance de retourner au secteur privé.

Richard French et Herbert Marx en sont venus à une conclusion similaire mais pour des raisons différentes. Après avoir démissionné du cabinet avec Clifford Lincoln dans le cadre du débat sur la loi 178, ils ont convenu qu'il leur était impossible de continuer à représenter la communauté anglophone à l'Assemblée libérale à titre de ddputé libéral.

Député de Westmount depuis 1981, M. French qui a été ministre des Communications négocie activement un emploi dans le secteur privé. Il étudie actuellement une offre qui l'amènerait à s'exiler à Paris, un peu comme l'a fait avant lui Robert Bourassa. M. French n'est âgé

Voir page 10 : Départs

AUJOURD'HUI

Les Sud-Africains se souviennent
Des milliers de Sud-Africains commémorent les sanglantes émeutes de Soweto. **Page 5**

Branle-bas à Hong-Kong
Les consulats étrangers de Hong-Kong sont débordés de demandes d'émigration suite à la répression en Chine. **Page 5**

Triple égalité
Trois golfeurs sont au premier rang après 18 trous de l'omnium des États-Unis. **Page 20**

VENEZ RENCONTRER
Pierre Bourgault
AUTEUR DE
Moi, je m'en souviens
le vendredi 16 juin de 12h00 à 13h30
La librairie Flammarion
PLACE MONTRÉAL TRUST
1500 McGill College 499-9675

FRANCO-ALBERTAINS

La position du Québec réjouit les requérants

Jean-Pierre Proulx

M. JEAN-CLAUDE MAHÉ, qui réclame pour les Franco-Albertains le droit à la gestion de leurs écoles, a quitté mercredi la Cour suprême « plein d'espoir », heureux que le Procureur général du Québec ait davantage appuyé sa cause qu'il ne l'avait fait dans son mémoire écrit.

M. Mahé, qui a lancé cette cause en 1983 avec Mme Angéline Martel et Paul Dubé, soutient que l'article 23 de la Charte canadienne des droits confère à la minorité franco-abertaine, non seulement le droit de gérer et de contrôler ses écoles mais que cela passe par la création de leurs propres commissions scolaires.

De son côté, le président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Guy Matte, a dit sa surprise de voir les avocats du Québec prendre place, mercredi, aux côtés des avocats de M. Mahé. Car contrairement à M. Mahé, il n'a vu aucun progrès dans les propos du Québec sur le coeur du litige: le droit qu'ont ou n'ont pas les minorités à gérer et contrôler eux-mêmes leurs écoles.

Pour sa part, la Commission nationale des parents francophones, un organisme qui regroupe les comités d'écoles françaises de toutes les provinces s'est dit hier « scandalisé » de la position du Québec qu'elle a qualifiée d'« inacceptable, voire malhonnête ».

« La position du Québec, a déclaré son président, M. Raymond Poirier de Saint-Boniface, confirme que le Québec ne se soucie guère de nos préoccupations et qu'en aucun cas il peut se prétendre le défenseur du fait français au Canada ».

Le Procureur du Québec, M. Jean-Yves Bernard, a reconnu mercredi, devant la Cour suprême, que la Charte confère aux minorités « le droit à une participation efficace à la gestion de leurs écoles ». Les provinces, a-t-il dit, ont une obligation de résultat à cet égard. Dans son mémoire écrit, qui a soulevé l'ire des minorités, le Québec ne leur reconnaissait qu'un « droit de regard » sur leurs écoles.

Me Bernard a plaidé toutefois, comme toutes les provinces d'ailleurs, que celles-ci devaient garder le plein contrôle sur les moyens d'aménager cette « participation efficace ».

Pour le président de la FFHQ, M. Matte, le droit à une « participation efficace », c'est précisément ce que les minorités ont toujours connu dans leurs comités consultatifs. Le Québec n'a donc, à ses yeux, « rien changé » dans sa position.

MM. Mahé et Matte ont toutefois constaté avec plaisir que le Québec a indiqué qu'ici, le nombre suffisant d'enfants pour justifier l'enseignement en anglais était « un seul ».

La Cour suprême doit, dans l'affaire en litige, interpréter la clause du nombre suffisant. Si la Cour d'appel d'Alberta a reconnu que les francophones ont le droit de gérer leurs écoles, ils ne sont pas assez nombreux, a-t-elle précisé, pour l'exercer.

MM. Mahé et Matte se sont réjouis aussi de ce que le Québec reconnaisse que les minorités ont droit à des établissements homogènes et que les écoles d'immersion ne répondent pas à ce critère.

Ils sont contents de même que Québec ait reconnu que la Charte canadienne donne aux minorités « le droit à des services comparables à ceux dont bénéficie la majorité ». Les deux observent que Québec est allé plus loin que dans son mémoire écrit qui reconnaissait aux minorités « un traitement juste et équitable par rapport à celui de la minorité ».

De son côté, le ministre de la Justice du Québec, M. Gil Rémillard a invoqué le *sub judice* pour refuser de commenter la position du Québec.

ZONAGE AGRICOLE

Québec ne modifiera pas la loi

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE GOUVERNEMENT Bourassa ne modifiera pas en catastrophe la Loi sur la protection du territoire agricole pour tenter de se tirer du mauvais pas de la spéculation foncière à Laval. Il se contentera pour l'instant de s'assurer de la transparence du processus de révision des zones agricoles.

C'est ce qu'ont indiqué hier le premier ministre Robert Bourassa et son ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, qui écartent désormais l'hypothèse avancée plus tôt cette semaine de dégager le Conseil des ministres de toute responsabilité dans la révision de ces zones.

Les intentions du gouvernement seront précisées dès ce matin. Il est vraisemblable que le gouvernement fera part de son intention de suspendre pour quelques mois le processus de révision et de ratification des décrets.

La possibilité de modifier la Loi sur la protection agricole dès cette semaine avait été annoncée lundi par le ministre Pagé. Il avait alors évoqué la nécessité de dépolitiser le processus de révision des zones agricoles qu'il voulait confier à un organisme totalement inddpendant doté d'un pouvoir décisionnel.

Eclaboussé par le débat sur l'adoption de la nouvelle zone agricole de Ville de Laval, le gouvernement cherchait des moyens de faire en sorte que personne ne puisse établir d'association partisane entre le gouvernement et l'adoption d'un décret de révision. Comme le débat sur Laval le démontre, la révision de la zone agricole se fait à la baisse, créant un vaste mouvement de spéculation.

L'hypothèse avancée par le ministre Pagé au début de la semaine n'a toutefois pas été retenue par le Conseil des ministres. Mercredi, celui-ci a convenu qu'il ne fallait surtout pas céder à la panique et se donner le temps de réfléchir aux modifications qu'il fallait faire.

Les ministres ont également convenu que l'idée de dégager le gouvernement de sa responsabilité n'était pas la bonne. Le gouvernement québécois doit conserver le dernier mot dans la ratification des décrets. Il s'agira plutôt de se doter des instruments nécessaires pour ratifier en toute connaissance de cause les décrets, a laissé entendre hier le premier ministre.

La révision des zones agricoles se fait en vertu d'un processus mis au point en 1985 et qui confie à la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) la responsabilité de revoir les zones agricoles telles qu'établies en 1979 après l'adoption de la Loi sur la protection du territoire agricole.

La révision se fait à la demande de la municipalité régionale de comté qui fait une proposition à la CPTA afin d'ajuster le périmètre des zones vertes et blanches afin de dégager l'espace nécessaire au développement urbain. S'engage alors une négociation qui met aussi en présence l'Union des producteurs agricoles.

L'entente négociée est soumise alors au Conseil des ministres qui l'approuve sans modification s'il y a consensus entre l'UPA et la MRC concernée.

Le problème qui se pose au gouvernement, c'est que les terres dézonées appartiennent à des individus qui peuvent les avoir achetées à des fins de spéculation. Dans l'état actuel des choses, personne n'a d'instrument pour contrôler ce phénomène qui comme à Laval peut être de grande ampleur.

Dans une rencontre avec les journalistes, M. Bourassa devait par ailleurs défendre à nouveau la conduite de M. Tommy D'Errico qui a été associé au débat sur la spéculation à Laval à son double titre de président de la Commission des finances du Parti libéral et de propriétaire de divers intérêts fonciers par le biais de compagnies dont Beaver Asphalt.

Cette compagnie a acheté des terrains en 1987 non pour des fins de spéculation mais pour des fins légitimes de commerce, a-t-il répété. Il s'agissait de faire des carrières pour la compagnie Beaver Asphlat. Que M. D'Errico ait rencontré le président de la CPTA en 1987 pour discuter du « dézonage » de ces terrains est normal, a dit M. Bourassa. M. D'Errico a fait lui-même cette démarche et n'a pas tenté de se servir de ses relations politiques, a-t-il dit, ajoutant que la rencontre n'avait pas eu lieu en cachette mais en public, dans un restaurant d'un club de golf.

Dans ce dossier de Laval, le premier ministre n'entend pas demeurer sur la défensive. Mercredi, il s'était livré à une virulente attaque contre l'opposition péquiste.

« Attendez ! L'expérience nous apprend que ce genre de saloperie peut réussir une fois mais pas deux », avait-il alors lancé à l'opposition péquiste en référence à l'expérience de son premier mandat. Cela dit il se lançait dans une contre-attaque, mettant en cause Claude Blanchet, le mari la péquiste Pauline Marois. C'est peut-être du côté de l'Ile Bizard où M. Blanchet a acheté en association des terrains en 1986, que se trouve la « passe du siècle » a dit M. Bourassa.

Au moins deux employés de l'ambassade chinoise à Ottawa auraient fait défection

OTTAWA (PC) — Deux employés de l'ambassade chinoise à Ottawa ont fait défection, a annoncé hier le réseau radiophonique NTR, affilié à la Presse Canadienne.

NTR, citant des sources anonymes, indique qu'un des deux employés est l'attaché commercial de l'ambassade. On ne connaissait pas encore le poste occupé par le deuxième employé, une femme.

Ni le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark, ni des porte-parole du ministère n'ont voulu confirmer ou infirmer la nouvelle. À l'ambassade chinoise, un attaché de presse a répondu qu'il ne savait rien de toute cette histoire.

Kenneth Chung, président de l'Association des gens d'affaires chinois à Montréal, a de son côté indiqué qu'il avait lui aussi eu vent de rumeurs de défections, tout comme certains membres du Conseil national des Chinois canadiens.

Par ailleurs, M. Clark a annoncé, jeudi, que le gouvernement prendrait « toutes les mesures pratiques » pour s'assurer que les demandes de statut de réfugié présentées par les Chinois séjournant au Canada seraient étudiées avec célérité et sympathie.

Le ministre Clark a fait cette promesse aux Communes, hier, en réponse aux questions du député néo-démocrate Dan Heap, qui voulait que les demandes des Chinois ne soient pas mélangées à celles des centaines d'autres revendicateurs de statut de réfugié.

PHOTO PC

Entouré de nombreux agents de sécurité, l'ambassadeur de la Chine au Canada, Zhang Wenpu, a rendu visite à Joe Clark.

Le ministre a indiqué que ses fonctionnaires rencontreraient aujourd'hui des représentants des provinces et d'organismes non-gouvernementaux pour discuter du problème des étudiants chinois au Canada. Cette rencontre devrait donner naissance à deux groupes, a précisé M. Clark. L'un d'eux s'occuperait de l'aide financière à accorder aux Chinois, tandis que l'autre fournirait l'information aux étudiants qui ne voudraient pas retourner dans leur pays tourmenté.

M. Clark a d'autre part réaffirmé que le Canada n'a aucunement l'intention de renvoyer qui que ce soit en Chine, si sa vie est en danger. Les autorités chinoises ont déjà arrêté des centaines de citoyens, accusés, selon elles, d'avoir participé au mouvement pro-démocratique, démantelé de façon brutale, il y a deux semaines, par l'armée.

M. Clark a aussi convoqué pour la deuxième fois, jeudi, l'ambassadeur chinois à Ottawa, pour lui transmettre les protestations du gouvernement canadien contre ces mesures sévères. « Je veux m'assurer que tout notre poids sera appliqué pour décourager les autorités chinoises à adopter des mesures de répression contre les étudiants ou les autres dissidents en Chine », a expliqué M. Clark avant de rencontrer l'ambassadeur Zhang Wenpu.

LOI 144

Bourbeau renonce

QUÉBEC (PC) — Le ministre André Bourbeau a fait son deuil du projet de loi 144 sur l'aide sociale, dont il avoue qu'il était une « erreur ».

Le ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu a annoncé hier que, compte tenu de l'opposition du Parti québécois à ce projet de loi, il l'abondonnerait au lieu d'en forcer l'adoption d'ici la fin de la session.

Lorsqu'un projet de loi est déposé après la mi-mai, le gouvernement a besoin du consentement de l'Opposition pour permettre au projet de loi de passer rapidement à travers toutes les étapes parlementaires.

Si le gouvernement n'a pas cette approbation, il peut forcer l'adoption du projet de loi, notamment en imposant un baillon aux débats.

M. Bourbeau a signalé hier que son gouvernement ne mettrait pas de baillon et avait plutôt opté pour l'abandon du projet de loi.

Le projet de loi 144 contenait des dispositions qui faisaient en sorte que le ministère responsable de l'aide sociale puisse récupérer les sommes d'argent qu'il estimait avoir versé en trop à un bénéficiaire, même si ce bénéficiaire portait sa cause en appel.

L'Opposition refusait catégoriquement cette disposition qu'elle trouvait contraire aux droits fondamentaux.

Le ministre Bourbeau avait annoncé en début de semaine qu'il proposerait des amendements pour satisfaire l'Opposition. Mais rien n'y a fait et les péquistes ont maintenu leur désaccord.

C'est donc dire que la loi 37 prévaudra. Cette loi, qui doit entrer en vigueur en août prochain, empêche le ministre de récupérer les sommes d'argent avant que l'appel devant la Commission des affaires sociales ne soit terminé.

BANQUE DU CANADA · BANK OF CANADA

1 1

FEUILLES DE QUARANTE
BILLETS EN VENTE
JUSQU'AU 30 JUIN SEULEMENT

1 1

La Banque du Canada vend des feuilles non coupées de quarante billets d'un dollar flambant neufs. Ces pièces spéciales, offertes en deux formats de quatre billets sur dix et de cinq billets sur huit, peuvent être soit commandées par la poste auprès de l'Agent Banque du Canada, 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario), K1A 0G9, soit achetées en personne à l'agence de la Banque du Canada indiquée ci-dessous. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une offre unique, qui ne sera pas répétée pour le billet d'un dollar. Chaque feuille coûte cinquante dollars, montant auquel il faut ajouter la taxe de vente provinciale applicable. Il faut prévoir cinq dollars de frais de port pour les commandes postales et indiquer le format désiré. La date limite de réception des commandes est le 30 juin 1989 à la fermeture des guichets. Il n'y aura pas d'exception. *La Banque du Canada ne garantit pas que toutes les commandes seront remplies étant donné que les quantités sont limitées.*

Commandez maintenant pour éviter toute déception.

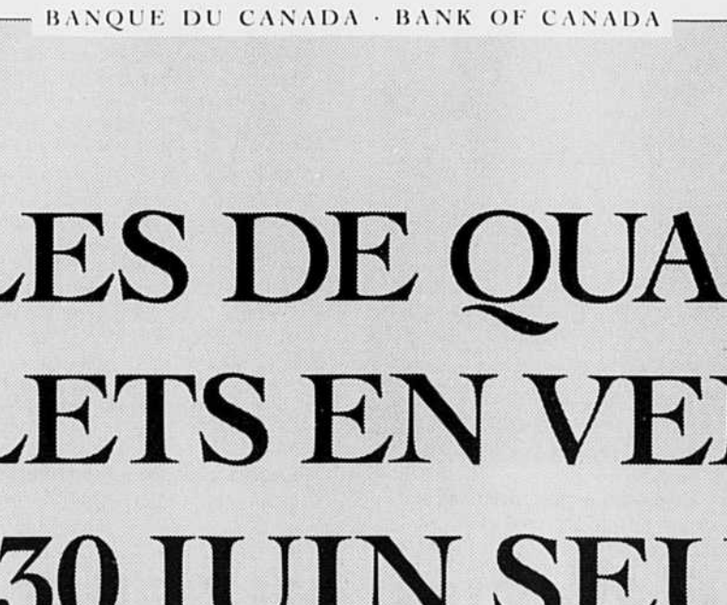

L'AGENCE DE LA BANQUE DU CANADA
901, CARRÉ VICTORIA, MONTRÉAL (QUÉBEC)
(514) 866-4561

EN BREF...

Grève du zèle des policiers de Laval

AFIN DE hâter le règlement de leur convention collective, les policiers de Laval n'émettent plus de contraventions . . . « à moins que la vie de quelqu'un soit mise en danger », de dire Michel Prévost, de la Fraternité des policiers. Les 400 agents de cette municipalité sont toujours à la recherche d'une entente sur les clauses normatives de la convention, la présente étant échue depuis décembre 1987. Un accord valant jusqu'à décembre prochain est cependant intervenu il y a quelques mois sur les questions salariales, qui permet aux policiers de Laval de gagner un salaire plus élevé de 1 % que celui de leurs confrères de la CUM. À moins d'un développement dans les négociations, les moyens de pression mis en oeuvre cette semaine se poursuivront jusqu'au 28 juin, date à laquelle les policiers discuteront en assemblée. Les négociations achoppent sur les questions du régime de retraite et de description de tâches.

Le présumé incendiaire du Midway est connu

DEUX MANDATS d'arrêt, l'un pour meurtre et l'autre pour incendie criminel, ont été émis hier par la police de la CUM contre un individu de 26 ans, Jacques Picard, soupçonné d'avoir causé samedi soir dernier l'incendie du bar Midway, boulevard Saint-Laurent, qui a fait quatre morts. Selon la police, le suspect, qui est considéré comme dangereux étant donné son casier judiciaire chargé, était en route vers Québec, sa région natale. Il arbore une quinzaine de tatouages, dont un représentant une toile d'araignée, sur son avant-bras, qui a permis aux policiers de l'identifier. La dernière fois qu'il a été vu, Picard portait des jeans bleus et des bottes de travail. L'homme aux cheveux bruns fournis mesure 1m75 et pèse 58 kilos.

Le PQ veut un médiateur à la STRSM

L'OPPOSITION péquiste presse le gouvernement de ramener les deux parties à la table des négociations en nommant un médiateur dans le conflit à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal. Les employés d'entretien de la STRSM sont en grève depuis le 28 avril, et la députée de Marie-Victorin, Cécile Vermette, espérait hier une action du ministre du Travail, Yves Séguin, maintenant, dit-elle, que la médiation du bureau du premier ministre a échoué. Le ministre s'est pour sa part dit préoccupé de l'allure de ce conflit, qui semble vouloir durer jusqu'à l'automne.

Nouveau témoignage troublant à la Commission Dubin

TORONTO — Rob Gray, un ancien lanceur de disque canadien, médaillé de bronze aux Jeux du Commonwealth, a affirmé devant la Commission d'enquête fédérale sur le dopage dans le sport amateur que « les drogues faisaient partie de la vie d'un lanceur ». Gray, qui a été testé positif en 1986, a avoué qu'il utilisait des stéroïdes anabolisants depuis 1980, quand il était encore étudiant dans une université du Texas. Selon lui, en matière de dopage, les lanceurs sont les « cyclistes de l'athlétisme ». « C'était chose courante, a-t-il déclaré. La plupart de mes coéquipiers, comme les membres des autres formations universitaires, en faisaient usage. On en parlait d'ailleurs ouvertement.

Un seul conducteur guidera le métro

LA LIGNE 2 du métro ne sera conduite que par un agent à compter de lundi. Cette mesure permettra à la Société de transport de la CUM d'économiser $ 2 millions annuellement, tout en relocalisant les effectifs rendus disponibles. Il y a quelques semaines, la Fraternité des chauffeurs avait fait part de ses réserves quant à ce projet. La ligne 5, qui est opérée depuis juin 1986 par un seul agent, ne compte que trois voitures, notent-ils. La 2 en compte neuf. La STCUM réplique que l'avancement technologique des dernières années permet d'instaurer cette mesure en toute sécurité. Les voitures de la ligne 2 sont notamment dotées d'un système de frein d'urgence qui permet l'arrêt du train à la station suivante plutôt qu'en interstation. Cela facilite l'évacuation, qui se fait à quai. Des flèches indiquant la direction des stations en amont et en aval ont aussi été installées dans les tunnels.

Senneterre recevrait d'autres BPC

QUÉBEC (PC) La ministre de l'Environnement Lise Bacon n'écarte pas la possibilité que l'entrepôt de Senneterre accueille d'autres BPC que ceux provenant de la région. La ministre a déclaré hier en Chambre que l'entrepôt de Senneterre accueillerait en priorité des BPC provenant de la région mais que s'il restait de la place pour « quelques cas exceptionnels », il faudra les regarder et en discuter avec les gens de la région.

VILLE MERCIER

La nappe contaminée dépassera Sainte-Martine

Une étude gouvernementale contredit les affirmations du ministre Gaston Blackburn

Louis-Gilles Francoeur

UNE RÉCENTE étude gouvernementale contredit les affirmations faites mercredi par le ministre délégué à l'Environnement, M. Gaston Blackburn, qui a soutenu que la nappe d'eau contaminée de Ville Mercier ne peut pas traverser les rivières Aux Esturgeons et Chateauguay et atteindre ultimement les puits des 80 familles, privées d'eau depuis un an, qui vivent au sud de Sainte-Martine, dans Saint-Paul-de-Chateauguay.

Cette étude obtenue par LE DEVOIR affirme en effet qu'« à plus ou moins long terme, les contaminants (de la lagune de Mercier) atteindront les régions non desservies par le réseau de distribution en eau potable, telles que Saint-Paul-de-Chateauguay et peut-être même une partie de Saint-Urbain-de-Chateauguay et le rang Touchette, de l'autre côté de la rivière Chateauguay ».

Cette étude est signée par l'ingénieur Richard Martel, de la direction générale du milieu hydrique du ministère de l'Environnement. Elle ne porte pas de date mais son contenu indique visiblement une origine récente.

L'ingénieur Martel accompagnait mercredi le ministre Blackburn lors de sa conférence de presse à Mercier à titre d'expert. Il a affirmé en conférence de presse que les eaux souterraines contaminées suivaient, certes, la pente du terrain jusqu'à la rivière Aux Esturgeons, qui passe dans le village de Sainte-Martine. Mais, a-t-il ajouté, la nappe contaminée ne peut poursuivre son chemin de l'autre côté de la rivière à moins de « remonter le courant » qui coule en sens inverse.

Son « Document d'évaluation et d'analyse de la problématique de l'usine de ville Mercier » juge pourtant la chose possible au point de prédire que les eaux contaminées vont non seulement traverser la petite rivière aux Esturgeons mais peut-être aussi la Chateauguay, qui a plus de 200 pieds de largeur.

En réalité, a expliqué un autre spécialiste du ministère, « le comportement des eaux de surface est souvent différents de ce qui se passe en dessous. Ce n'est pas parce que l'eau, sur le toit de votre maison file vers le nord en raison de sa pente qu'elle coulera dans le même sens dans votre sous-sol. Celui-ci peut être penché de l'autre côté... »

L'ingénieur Martel donne d'ailleurs un indice en ce sens dans son étude. Il a noté que les polluants les plus « lourds » ont tendance à descendre plus profondément dans le sol lorsqu'ils s'éloignent de la lagune de Mercier, ce qui les soumet à des jeux hydraulique possiblement différents.

L'impossibilité pour le front de contamination en provenance de Mercier de traverser la rivière Aux Esturgeons a servi jusqu'ici d'argument au ministère de l'Environnement pour éviter d'installer à ses frais un aqueduc sécuritaire pour les 80 familles installées au sud de Sainte-Martine, privées d'eau depuis un an en raison de la présence de phénols, de baryum et autres produits dans leurs puits d'alimentation. Le gouvernement provincial a payé pour l'installation d'un aqueduc à Mercier et Sainte-Martine lorsque les contaminants, dont il avait autorisé le déversement dans la lagune en 1968, ont atteint ces deux villes. Québec attend de connaître les études en cours d'Environnement Canada dans cette région avant de se commettre.

Des tests récents effectués par la ville de Sainte-Martine, dont LE DEVOIR a aussi obtenu copie, établissent la présence de faibles quantités de phénols dans les puits au sud de cette municipallité. Plus solubles que les autres toxiques, les phénols sont considérés généralement comme les précurseurs du front de contamination. Le ministère de l'Environnement a toujours soutenu officiellement que ces phénols pouvaient provenir d'une autre source, inconnue, de pollution.

Ce rapport inédit précise aussi que les puits de la compagnie Géant Vert, installée à Sainte-Martine, ont pompé à l'été 1987 pas moins de 900 mètres d'eau par jour. Cette eau contaminée a servi à refroidir les conserves, écrit M. Martel. Ce pompage, que le ministère de l'Environnement a autorisé pendant quatre ans et qu'il aurait interdit l'an dernier, équivaut à 37 tonnes à l'heure. En comparaison, le ministère a interdit à la municipalité de Saint-Isidore de pomper dans la nappe souterraine pour ne pas l'étendre par un appel d'eau qui était évalué à l'époque à 7 mètres cubes à l'heure, soit cinq fois moins. Saint-Isidore est toutefois situé beaucoup plus près de la lagune de Mercier.

L'analyse de M. Martel révèle aussi que « la nature peut parfois jouer contre » le ministère de l'Environnement : en effet, dit-il, les bactéries ont commencé à bio-dégrader certains toxiques dans la nappe souterraine, ce qui y engendre la formation du chlorure de vinyle « plus toxique que la plupart des hydro-carbures halogénés originaux ».

Le front de la contamination, indique aussi M. Martel, est plus pollué que l'eau qui le suit. Cette deuxième « vague » souterraine contient par contre des produits toxiques plus difficiles déplacer et qui, de ce fait, sont moins présents dans le front de contamination.

M. Martel a enfin noté la présence de plusieurs contaminants extrêmement toxiques dans des puits installés à 4.8 voire 5 km de la lagune de Mercier, soit aux portes du village de Sainte-Martine. Il précise que le pompage des eaux contaminées aux abords de la lagune est incapable d'arrêter la progression du front de contamination qui progresse dans les fissures du roc à raison d'un demi kilomètre par an.

LES PNEUS DE SAINT-AMABLE

Québec intentera des poursuites

Louis-Gilles Francoeur

Le ministère québécois de l'Environnement a quelque peu modifié hier sa « stratégie » d'intervention en vue de stopper les opérations d'un deuxième dépotoir de carcasses de pneus en voie de se constituer illégalement à côté de la « montagne » appartenant à M. Jean-Paul Mireault, qui en abrite plus de 3 millions depuis des années.

Ce nouveau dépotoir aurait été ouvert par M. Mireault lui-même sur un terrain loué à un voisin.

Selon Mme Marie-Josée Nadeau, la directrice de cabinet de la ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon, « le contentieux du ministère étudie intensivement ce dossier et s'apprête toujours à poser des gestes au cours des prochaines heures ».

Mais il se pourrait, a ajouté Mme Nadeau, que le recours à l'injonction, évoqué la veille par un porte-parole du ministère, ne soit pas le premier obus tiré en direction du nouveau dépotoir. Les avocats du ministère ont décidé, en effet, d'intenter d'abord des poursuite pénales contre les responsables du site qualifié « d'illégal », quitte à poursuivre « en parallèle » la préparation d'une injonction.

Le dossier a aussi été référé aux services d'enquête spéciaux du ministère pour clairifier certains éléments et étoffer davantage la preuve éventuellement déposée à la cour, a poursuivi Mme Nadeau.

Selon les études effectuées par l'Environnement, un incendie dans une montagne de pneus comme celle de Saint-Amable ou le dépotoir de Franklin, près de Valleyfied, pourrait durer des mois et libérér de façon continue des hydro-carbures aromatiques polycycliques (HAP). Les HAP sont des molécules aussi toxiques que les dioxines et, contrairement à ces dernières, le caractère cancérigène est démontré depuis longtemps. Le panache de fumée qui pourrait provenir de ces deux montagnes de pneus pourrait non seulement toucher la métropole mais contaminer des centaines, voire des milliers de kilomètres carrés de surfaces actuellement utilisées pour l'agriculture.

SPORT ET DOPAGE

Julie Rocheleau conteste sa suspension

TORONTO (PC) — La spécialiste des haies, Julie Rocheleau-Baumann, a déclaré, hier, qu'elle contestera la suspension que vient de lui imposer l'Association canadienne d'athlétisme.

L'Association a suspendu l'athlète après qu'on eut retrouvé du stanozolol dans son urine lors d'un test réalisé en mai dernier à Berne, en Suisse.

Le stanozolol est la même substance qui a coûté la médaille d'or à Ben Johnson en septembre dernier lors des Jeux de Séoul.

L'annonce du test positif de Rocheleau-Baumann est venue quelques heures après que la Fédération d'haltérophilie du Canada ait fait savoir que l'Albertain Bill Karch avait échoué un test anti-dopage, en raison toujours du stanozolol.

Karch, un haltérophile âgé de 29 ans, n'a jamais représenté le Canada au niveau international. Il est un des 30 haltérophiles à avoir subi des tests lors des Championnats canadiens tenus à Sarnia, en Ontario, en mai dernier. Il a terminé au deuxième rang dans la catégorie des 90 kilos.

Conformément à la politique de Sport Canada, Karch a été immédiatement suspendu de toute admissibilité à l'aide financière fédérale, avec possibilité d'appel.

Le ministre d'Etat à la Condition physique et au Sport amateur Jean Charest voyait des bons côtés hier au fait que Rocheleau se soit fait prendre pour usage de drogue.

« Ça démontre que le problème est important et ça justifie davantage encore notre décision de créer la commission Dubin », a affirmé le ministre à l'extérieur des Communes.

Qui plus est, M. Charest juge que le cas Rocheleau met en évidence l'efficacité des tests de dépistage faits au hasard par l'Association canadienne d'athlétisme.

Un double contrôle anti-dopage a révélé des traces de Stanozolol dans l'urine de l'athlète de 25 ans à la suite d'un prélévement effectué le 2 mai dernier à Berne, en Suisse.

Lors de la conférence de presse tenue, hier, à Berne, où Rocheleau-Baumann demeure depuis son mariage, elle a déclaré être victime des procédures de dépistage. Elle conteste le fait que son nom ait été inscrit sur les bouteilles contenant l'urine, au lieu d'un numéro qui aurait assuré l'anonymat.

« Je suis certaine que mes tests sont négatifs », a assuré l'athlète native de Saint-Jérôme.

« La manière dont les tests sont faits au Canada est ridicule », a-t-elle indiqué.

Rocheleau-Baumann a terminé sixième au 100 mètres-haies à Séoul.

Rocheleau-Baumann, qui a établi sept records canadiens en 1988, détient toujours la marque nationale au 100 mètres-haies en 12.99 secondes. Elle est détentrice d'une carte A (parmi les huit meilleures au monde) et reçoit la somme de $ 650 par mois de Sport Canada.

Le test anti-drogue a été fait au hasard, hors des programmes de compétition, comme le permet les nouvelles règles de l'Association canadienne.

VIA RAIL

Les services ne seront pas diminués

OTTAWA (PC) — Il n'y aura pas de diminution importante des services à la clientèle de Via Rail, cette année, promet le président du conseil, M. Ron Lawless. Celui-ci juge par ailleurs prématuré de parler des changements qui guettent le transporteur ferroviaire dans un futur pas très lointain.

« Il n'y aura pas de coupure majeure cette année parce que les ajustements rendus nécessaires par un budget réduit étaient déjà en marche », a déclaré M. Lawless hier, en interview.

Ce n'est que plus tard cet été qu'on saura ce que l'avenir réserve à Via Rail. M. Lawless espère être en mesure de présenter au gouvernement fédéral, d'ici la mi-juillet, les mesures que prendra la Société d'Etat pour s'ajuster aux coupures annoncées par Ottawa.

« Nous étudions toutes les options possibles, et nous ferons des recommandations sur les solutions que nous privilégions. Mais le gouvernement devra faire face à des choix politiques ardus », a-t-il commenté.

Mais un porte-parole du ministre des Transports Benoît Bouchard a fait savoir que le gouvernement voudra d'abord étudier ce rapport, ce qui reportera vraisemblablement sa publication au mois d'août.

Le gouvernement réduit de $100 millions ses subventions à Via Rail pour cette année, ramenant sa contribution totale à $541 millions. En 1993, Ottawa ne versera plus que $250 millions au transporteur.

Laval aux prises avec un égout à ciel ouvert

Louis-Gilles Francoeur

LAVAL REJETTE ses trop-plein d'égout, causés par des pluies trop abondantes, directement dans les fossés et les ruisseaux de cette ville, sans souci pour la sécurité des enfants et des propriétaires qui voient soudainement arriver ces effluents non traités sous leur nez, a accusé hier le nouveau parti d'opposition lavallois, le Renouveau de Laval.

Le candidat de ce parti, l'ex-député libéral Jean-Paul Théoret, avait convoqué citoyens et journalistes aux abords d'un de ces points de déversement près des rues Elm et Alfred pour s'indigner vertement de la situation.

Les représentants de l'administration Vaillancourt n'ont évidemment pas voulu laisser leur nouvel adversaire monopoliser ainsi un thème environnemental à leurs dépens. Informé de cette conférence de presse sur le terrain, ils y avaient dépêché des représentants de la ville pour assurer citoyens et journalistes de l'imminence de correctifs dans ce dossier.

Selon les représentants du Renouveau de Laval, il existerait cinq stations de pompage du genre dans cette ville qui ne traite toujours pas ses eaux usées aux dépens de la rivière Des Prairies.

M. Théoret a insisté sur les conséquences de cette situation en période de crues, affirmant que des « torrents » d'eaux usées se retrouvaient ainsi à proximité des habitations au détriment de la plus élémentaire sécurité et... au plus grand plaisir de la vermine.

PHOTO PC

Le chef du Parti pour le Renouveau de Laval, M. Jean-Paul Théorêt, montre le fossé rempli d'eaux usées.

Un pont cyclable reliera Montréal à la Rive-Sud

Isabelle Paré

LA VILLE de Montréal amorcera dès l'automne la construction d'un « pont cyclable », qui coûtera $ 500,000, reliant l'île Notre-Dame à la Voie maritime du Saint-Laurent.

Le conseil municipal doit voter la semaine prochaine des crédits de $ 50,000 prévus pour la réalisation d'une étude de structures de ce pont par une firme d'ingénieurs.

Le « chaînon manquant », nommé ainsi par les cyclistes frustrés de ne pas avoir d'accès « cyclable » à la Rive-Sud, serait complété pour le printemps 1990, selon l'échéancier fixé par le Module des Loisirs et du Développement communautaire.

Une entente a été conclue avec le Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, qui défraiera la moitié des $ 500,000 prévus pour réaliser le tronçon. Un droit de passage a également été négocié avec la Voie Maritime du Saint-Laurent, propriétaire des terrains que surplombera la passerelle cyclable.

Le projet consiste en gros à ériger une passerelle d'environ 125 pieds, qui longerait le côté nord de la bretelle d'accès du Pont Victoria et relierait les écluses de Saint-Lambert, a expliqué M. Gilles Desroches, agent technique au comité des pistes cyclables de la Ville de Montréal.

Ce lien cyclable est vu comme un élément essentiel du réseau de pistes à Montréal. Non seulement par les « militants » cyclistes, mais aussi par l'administration municipale qui juge cet accès prioritaire étant donné l'ouverture prochaine de son fameux parc-plage à l'île Saint-Hélène.

Par le biais de la piste du Pont de la Concorde reliant les îles à Montréal, les cyclistes montréalais pourront dorénavant rejoindre la Rive-Sud par cette passerelle sans avoir à effectuer la périlleuse traversée du Pont Jacques-Cartier. Ils auront ainsi accès au réseau de pistes cyclables existant à Longueuil et à Saint-Lambert, après avoir emprunté le Pont des Écluses qui surplombe la voie maritime.

D'ici l'été 1990, le « chaînon manquant » sera chose du passé, a assuré M. Desroches, qui précise cependant que les travaux pourraient ne débuter qu'au printemps si l'étude de faisabilité est retardée.

Au début du mois, le Monde à Bicyclette critiquait la lenteur de l'administration Doré et réclamait la réalisation de 30 km de pistes d'ici un an. La Ville a de son côté prévu l'aménagement de 140 km en dix ans et la réalisation de deux tronçons en 1990.

Selon M. Desroches, des travaux sont en cours pour créer un accès cyclable au Pont-Viau dans le but de connecter le nord de l'île au réseau cyclable de Laval. On doit débuter dans quelques jours un tronçon reliant la station de métro St-Henri, la station Lionel-Groulx et le Planétarium Dow. Finalement, l'axe Rachel, reliant le Mont-Royal au viaduc Rachel, doit être amorcé à l'automne pour accueillir ses premiers cyclistes au printemps prochain.

Propos authentiques d'un client

«Je suis certain de passer un bon été avec les grillades, les saucisses et les brochettes d'Anjou Québec».

chez

Anjou QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier

1025, rue Laurier ouest

272-4065 272-4086

Le souvenir de Félix imprégnera la Fête nationale

Clément Trudel

CE N'EST plus une fête, c'est une neuvaine ! La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal détaillait hier les étapes de la Fête nationale du Québec, édition 1989, pour la région métropolitaine. Ça commence ce soir par un banquet au salon Windsor, dans l'ancien hôtel du même nom; Andréanne Lafond y reçoit le prix Olivar-Asselin, Jeannette et Guy Boulizon, le prix Chomedey-de-Maisonneuve, et le poète Alphonse Piché, le prix Duvernay. Sept autres prix iront à des Québécois qui ont fait leur marque dans le sport, la musique. Au Français Pierre-Louis Mallen — qui dirigea le premier bureau de l'ORTF à Montréal — ira la médaille d'argent *Bene merenti de patria*.

La présente mouture des fêtes puise à une « véritable résurgence du sentiment national québécois », selon le président de la SSJB-M, Jean Dorion. Ce dernier a déploré, toutefois, que les très nombreuses fêtes de quartier (on en recense au moins 65, les 23 et 24 juin) et les « événements majeurs », dont le spectacle de clôture depuis le complexe Desjardins (« Bonne fête, Québec ») diffusé au réseau télévision de Radio-Canada le soir du 24 juin, se réalisent avec moins d'argent en provenance de l'État. La nouvelle répartition décidée par le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche ampute $ 75,000 aux subsides attendus dans la région montréalaise. Des sources privées viennent colmater les trous au budget, et l'enthousiasme de nombreux bénévoles fera des miracles, prédit-on.

Il faut se rappeler, cependant, que, sur l'ensemble du territoire québécois, le même ministère a chargé le Mouvement national des Québécois (MNQ) de coordonner la Saint-Jean dans quelque 800 lieux de fête — environ $ 1.6 million ira à ces fêtes, qui rendent hommage cette année à Félix Leclerc, l'homme, l'écrivain et l'artiste, dont une statue sera dévoilée le jeudi 22 à midi, au complexe Desjardins. Télé-Métropole diffusera (le soir du 22), en collaboration avec le MNQ, l'Union des artistes et l'Union des écrivains, l'événement-thème : « Un visage, une parole » Les deux télévisions se doublent en quelque sorte et offrent, chacune à leur manière, leur contribution pour mettre en vedette la chanson francophone du Québec et d'ailleurs.

Comme visibilité, donc, la Saint-Jean 1989 ne manque pas d'atouts. La population s'est réapproprié le goût de la fête, pense Jean Dorion, qui signale de multiples initiatives dues à des jeunes, à des groupes reliés aux communautés culturelles ou à des ensembles traditionnels. Turluttes et gigues ne manqueront pas mais il faut garder à l'esprit que, çà et là au Québec, des « tablées » sont organisées, selon les spécialités régionales — ces repas spéciaux se déroulent à « guichet fermé », comme on dit dans le monde du spectacle, confie le président du MNQ, Rolland Chaussé.

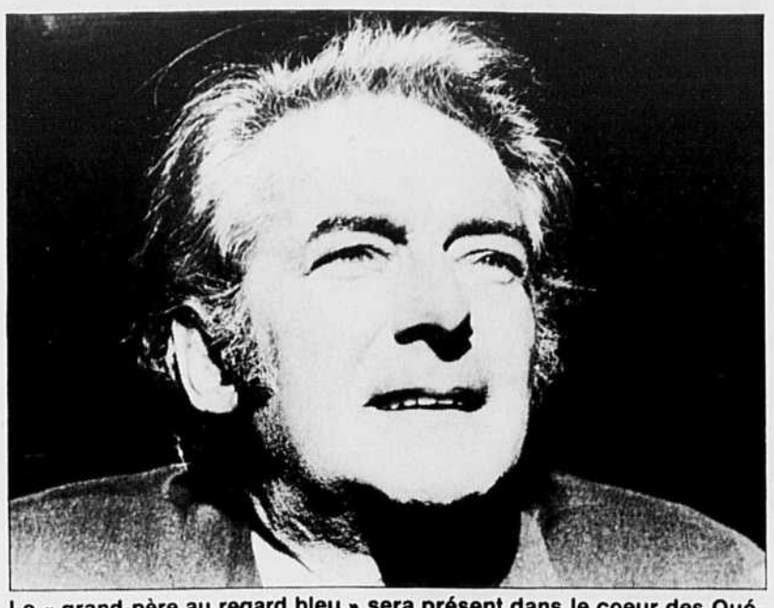

Le « grand-père au regard bleu » sera présent dans le coeur des Québécois le 24 juin prochain.

Voici les 12 événements majeurs de la Saint-Jean auxquels les organisateurs montréalais convient la population : le banquet au Windsor, ce soir; le spectacle « Le sage et le cerf-volant », dimanche matin (18) au complexe Desjardins; « 101 visages, une parole » (théâtre), sur la grande scène du même complexe, le lundi 19, en soirée. On connaît déjà la cérémonie prévue du dévoilement d'une sculpture que Roger Langevin a faite de Félix Leclerc ainsi que le spectacle du 22 à Télé-Métropole. Toujours le jeudi 22, à 21 h, à l'angle de Saint-Denis et Ontario se produisent les groupes Bündock et Soldat Louis. Paul Piché chante le 23 (19 h 30) à Lachine, au parc Saint-Louis. Robert Charlebois et Marie-Denise Pelletier donnent un spectacle au stade municipal de La Salle (23 juin, 20 h). Martine Saint-Clair sera, le même soir, sur la scène extérieure, angle Saint-Denis et Ontario.

Le jour même de la Saint-Jean (samedi), Céline Dion se produit sur une scène à l'angle des boulevards Pierrefonds et Saint-Jean (20 h); Robert Charlebois est en vedette à 21 h (angle Saint-Denis et Ontario) et, en guise de cérémonie de clôture : « Bonne fête, Québec ». Il s'agit, en fait, d'un spectacle où Yves Duteil (qui avait dédié sa chanson *La langue de chez nous* à Félix Leclerc), le groupe montagnais Kashtin, Gabrielle Bujold (francophone d'Alberta) et de nombreux autres, dont Louise Portal, seront de la fête à compter de 21 h 20 à Radio-Canada. Le public pourra assister à « Bonne fête, Québec » s'il se rend une heure d'avance au complexe Desjardins. Pour le trop-plein de la foule, il y aura un écran géant, rue Sainte-Catherine. Les Québécois qui en ont encore le goût pourront se joindre aux danses traditionnelles et populaires, dans la rue, jusque tard dans la nuit.

Le menu des fêtes étant varié et abondant, on a intérêt à se procurer le dépliant que diffuse la SSJB-M sur les fêtes de quartier à Montréal et à Laval (tél : 843-8851); ou encore le programme du MNQ qui fait le survol des endroits, au Québec, où sera soulignée de façon plus marquée la Fête nationale du Québec.

Montréal risque-t-il, en 1990, de se retrouver avec un grand « défilé » de la Saint-Jean ? Le président Jean Dorion se dit personnellement opposé à renouer avec les « parades » d'antan; rien n'est cependant joué et, dès 8 h le mardi 27, l'entourage du président est convié à discuter des traits spécifiques que revêtira la Saint-Jean 90.

Le nombre de familles pauvres augmente plus vite au Québec qu'ailleurs au Canada

Pierre April
de la Presse canadienne

OTTAWA — Le nombre de familles et d'individus vivant sous le seuil de pauvreté augmente plus rapidement au Québec que partout ailleurs au Canada.

C'est là l'une des conclusions de l'étude publiée, hier, par le Conseil canadien de développement social.

Les couches sociales les plus touchées sont les femmes seules, les jeunes seuls qui se retrouvent sur le marché du travail sans avoir complété leurs études secondaires, les enfants et les ménages dont le chef est âgé entre 25 et 34 ans, estiment les auteurs de l'étude, M. Davis P. Ross et Rhichard Shillington.

En 1989, estime-t-on, le seuil de pauvreté s'établit pour une famille de quatre personnes, selon les projections présentées à partir des statistiques fédérales de 1986 et des recherches plus récentes, entre $ 24,515 et $ 27,597 par an.

Le nombre total des ménages pauvres, comprenant les familles et les personnes seules, est de 2,03 millions au Canada, une augmentation de 570,000 depuis 1973.

Une famille canadienne a, de façon générale, 13 chances sur 100 d'être pauvre alors qu'au Québec, un ménage a 16 chances sur 100 de vivre cette situation. Les personnes seules en ont 44 sur 100.

Le Québec comporte 33 % des 895,000 familles canadiennes vivant sous le seuil de la pauvreté et 30 % des 1,137 million de personnes seules dans la même situation.

Le portrait plus précis des Québécois les plus démunis vivant sous le seuil de la pauvreté vient démontrer que dans 14 % des 615,000 ménages touchés, le chef est âgé de moins de 25 ans et que dans 23 pour cent des cas, il est âgé de 25 à 34 ans.

Dans les communautés québécoises de plus de 100,000 habitants, on retrouve 429,000 ménages vivant sous le seuil de la pauvreté. Dans les régions rurales 60,000 ménages vivent sous ce seuil critique.

Entre 1973 et 1986, le pourcentage des femmes seules vivant sous le seuil de la pauvreté est passé au Canada de 19 % à 28 %. La pauvreté s'est concentrée de façon croissante chez les familles monoparentales dont le chef est une femme.

Le document souligne que la pauvreté parmi les mères seules n'est pas l'effet du hasard. « Les mères seules ayant un faible revenu, soulignent les auteurs de l'étude, ont un degré d'instruction sensiblement inférieur à celui des bien nantis. La probabilité qu'elles aient un emploi est considérablement plus faible et elles ont un plus grand nombre d'enfants. »

En 1986, 61 % des mères seules bien nanties et 58 % des mères seules pauvres vivaient dans les villes de plus de 100,000 habitants.

Les jeunes couples avec enfants constituent aussi un autre segment croissant de la population pauvre. Le taux de pauvreté des familles biparentales dont le chef est une personne de moins de 25 ans, est passé de 16 % en 1976 à 30 % en 1986.

Pour les personnes seules, le changement le plus évident entre 1973 et 1986 concerne le phénomène de la pauvreté en fonction de l'âge. En 1973, 45 % des personnes seules et pauvres étaient âgées de 65 ans ou plus et seulement 30 % d'entre elles avaient moins de 35 ans.

En 1986, dernière année où des statistiques complètes sont disponibles, seulement 34 % des personnes seules et pauvres étaient âgées de plus de 65 ans.

« Pour les personnes âgées, a indiqué le co-auteur David Ross, le taux de pauvreté est tombé de 62 à 43 % aujourd'hui, alors que pour le groupe de moins de 35 ans, il a grimpé de 30 à 32 %. »

Toujours en 1986, les familles canadiennes tiraient presque 80 % de leur revenu d'un ou plusieurs salaires, tandis que 10 % du revenu restant provenait de paiements de transferts des gouvernements, six pour cent de placements et trois pour cent d'autres sources.

« En regard de l'âge, ont précisé les auteurs de l'étude, on observe le taux d'incidence le plus élevé parmi les familles en difficulté dans le groupe de personnes âgées de 24 ans et moins. Par contre, le taux de pauvreté parmi les familles âgées en 1986 était inférieur au tiers de ce qu'il était en 1973. Pendant toute la période analysée (1973-1989), le taux de pauvreté des familles dont le chef est une femme a été quatre fois supérieur au taux des familles ayant un homme à leur tête. »

Ceci veut dire qu'au Québec, 5,000 familles ayant à leur tête un père sont en difficulté contre 66,000 dont la responsabilité appartient à une mère seule.

Plus de 260,000 des 615,000 Québécois vivant sous le seuil de la pauvreté n'ont pas complété leurs études secondaires et 234,000 leur huitième année de scolarité.

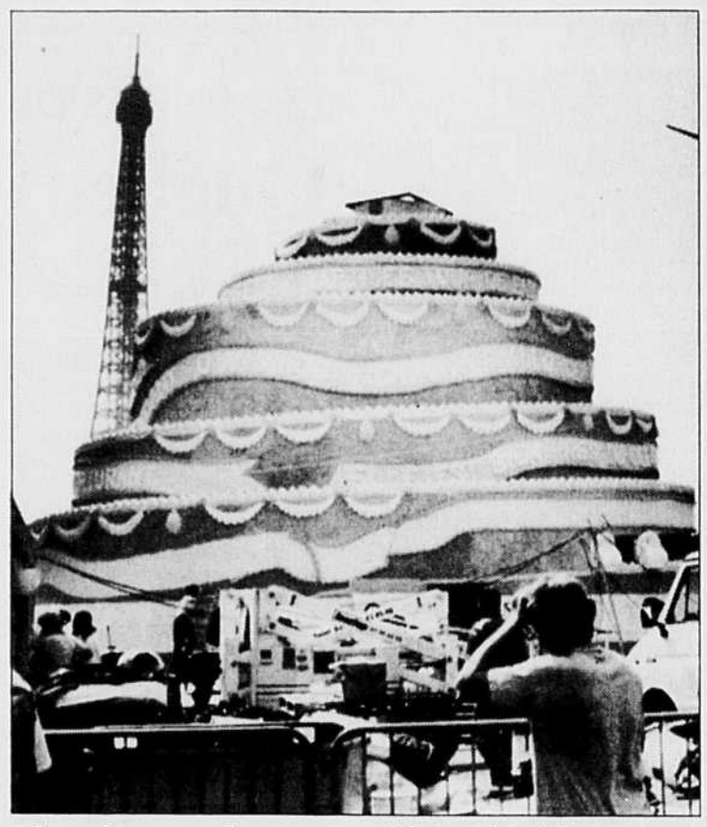

Un gâteau géant pour les 100 ans de la tour Eiffel
PHOTO PC

Des touristes intéressés surveillent des techniciens qui s'affairent à installer un immense gâteau (25 mètres x 20 mètres) au pied de la célèbre tour Eiffel. Demain, on célébrera les 100 ans de ce monument qui surplombe Paris. L'ancien président des États-Unis, Ronald Reagan, et son épouse Nancy participeront aux festivités.

Les optométristes s'en prennent à la publicité frauduleuse

(PC) — Lunettes à deux paires pour le prix d'une. Et même trois pour le prix de deux. Coupon-rabais de $ 30 sur votre monture. Et même une promotion qui prévoit qu'on soustrait votre âge du prix des lunettes.

L'imagination déborde en matière de lunettes depuis un an et demi. C'est entre autres pour dénoncer ce « dévergondage publicitaire » que l'Association des optométristes avait convoqué la presse, hier matin.

Le directeur général de l'association, François Charbonneau, et le président Claude Neilson ont explicité leur position en matière de publicité professionnelle. Ils ont aussi exposé le mémoire qu'ils entendent présenter à l'Office des professions pour qu'il statue sur le sujet.

L'Association est d'accord avec une certaine forme de publicité, informative ou professionnelle. L'opticien, l'optométriste ou l'ophtalmologiste pourrait annoncer les services qu'ils dispensent, par exemple. Les laboratoires peuvent annoncer leurs verres teintés, anti-reflets, puisqu'il s'agit d'information sur des produits nouveaux.

Mais là où l'association ne marche plus, c'est lorsqu'une vingtaine des 475 opticiens et même quelques-uns des 975 optométristes du Québec annoncent des promotions, des rabais sur les montures, parfois même sur les verres et lentilles.

Les optométristes tiennent à leur image de professionnels de la santé et refusent d'être associés à de simples vendeurs de produits de masse. Cela brime « la relation de confiance qui s'établit entre le professionnel et son client », proteste le directeur général Charbonneau.

Deuxième volet de sa campagne d'information, l'Association des optométristes tient à mettre en garde les consommateurs coureurs d'aubaines contre ces promotions de deux paires de lunettes pour le prix d'une. Selon M. Neilson, « ces deux pour un ne sont pas de vrais deux pour un ».

L'association a même porté plainte à Consommation et Corporations Canada, qui enquête présentement sur la question.

Certains opticiens glonfleraient artificiellement le prix de ces lunettes pour les offrir ensuite à deux pour un. D'autres vous vendront pour $ 300 deux paires de lunettes, alors que chez un autre opticien où il n'y a pas cette promotion, vous auriez payé de toute façon $ 150 pour une paire. Où est le rabais ?

La campagne de pub des Cours Mont-Royal est jugée la plus sexiste

(PC) — Le Conseil du statut de la femme a décerné hier son prix Déméritas, attribué à un message publicitaire jugé sexiste, à la campagne de promotion du centre commercial « Les Cours Mont-Royal », à Montréal.

Cette série d'annonces paraissant dans les journaux a été conçue par l'agence de publicité BOS et s'intitule « Venez y perdre la tête ».

Le jury estime que ces messages véhiculent plusieurs stéréotypes sexistes, en présentant les femmes comme des personnes irresponsables et irréfléchies en matière de consommation.

Dans l'une de ces annonces, on présente une femme étendue dans un fauteuil qui dit à une amie au téléphone: « Dis-moi Catherine, combien d'heures de shopping aux Cours t'as mis dans ton C.V. » Selon le Conseil, cette réflexion porte à croire que les heures passées à flâner dans le centre commercial peuvent s'inscrire dans un curriculum vitae et aider les femmes à trouver un emploi.

Un autre message montre une femme qui essaie de belles robes devant un miroir et qui dit à la vendeuse de la boutique: « Quand j'ai appris que les affaires allaient mal, ça m'a tout énervée ... Alors me voici. » Le Conseil voit là une allusion au fait que pour oublier leurs problèmes, les femmes vont se soulager en dépensant dans les magasins.

Quant au prix Eméritas, remis à la publicité qui brise le mieux les stéréotypes sexistes, il a été décerné au « spot » télévisé sur le savon « Sunlight », conçu par l'agence MacLaren-Lintas. Ce message nous présente une mère incitant son garçon à laver lui-même sa chemise.

Le jury considère que ce message brise les stéréotypes sexistes parce qu'il ne laisse pas toutes les tâches ménagères à la mère et « démontre aussi l'importance d'un réel partage des tâches entre hommes et femmes au sein de la famille. »

Deux mentions Déméritas ont également été remises. Une première a été offerte à la publicité télévisée des pneus T-A Goodrich intitulée « Quel beau look », où l'on associe le « look » de la femme à celui du pneu. Une seconde mention va à un feuillet publicitaire des Carrosseries Laflèche (un commerçant de la Rive-Sud de Montréal), distribué dans les foyers du secteur. On y présente le corps d'une femme en bikini avec la phrase: « Parce qu'en carrosserie, vous méritez ce qu'il y a de mieux ».

Une mention Eméritas a aussi été décernée à la campagne des magasins « Au Coton », intitulée « Pas la peine de souffrir pour être belle », publiée dans les journaux. Selon le conseil, ces messages vont au-delà des « habituelles images de mode, caractérisées par des vêtements plus ou moins adaptés aux réalités contemporaines. »

Deux autres mentions Eméritas sont allées à une publicité écrite de la firme d'ingénierie SNC, qui présente une femme dans le métier d'ingénieur, et à la publicité télévisée du shampoing « Pret », que des jeunes filles utilisent après un match de baseball, car il est efficace et « sans cérémonie ».

Le jury qui décerne ces prix est composé de deux membres du Conseil du statut de la femme, de sa présidente Mme Marie Lavigne, de représentants de la Commission des droits de la personne, du milieu publicitaire et de groupes de femmes, ainsi que de deux employés du Conseil.

Les gens ont saisi le conseil de 107 messages publicitaires au cours de l'année, pouvant mériter aussi bien des prix ou des mentions Eméritas ou Déméritas. Outre la remise annuelle de ces récompenses, le Conseil avise par écrit les entreprises de publicité, les agences et les diffuseurs des plaintes du public.

Trois caps du fjord du Saguenay rappelleront la devise de la France

QUÉBEC (PC) — Trois caps jusqu'ici innommés du fjord du Saguenay seront désormais connus sous les noms de Cap Liberté, Cap Egalité et Cap Fraternité, les trois noms qui forment la devise de la France.

« Nous souhaitons que ces nouveaux noms de lieux rappellent aux générations futures notre fidélité aux principes universels qu'ils évoquent », a déclaré hier le premier ministre Robert Bourassa, en déposant à l'Assemblée nationale la motion proposant cette mesure.

M. Bourassa a expliqué qu'il convenait de souligner le 200ème anniversaire de la Révolution française, « non seulement en raison de son indéniable caractère historique, mais également en raison des liens étroits qui unissent le peuple français et celui du Québec ».

Le premier ministre, qui aime bien souligner qu'il est né le jour de la fête nationale de France, a noté qu'il fallait souligner l'événement avant que la session prenne fin, même s'il aurait été approprié de rappeler cet anniversaire le 14 juillet, « qui est un jour historique à plusieurs égards ».

Il a dit que « depuis plus de 30 ans, tous les gouvernements québécois ont tour à tour réaffirmé leur volonté de poursuivre, de voir, d'étendre la coopération franco-québécoise et ce, tant au niveau bilatéral qu'au sein de diverses instances de la francophonie ».

M. Bourassa a salué la présence dans les tribunes réservées au public de Mme Michelle André, secrétaire d'État de France chargée du droit des femmes, et de M. Daniel Jouanneau, consul général de France à Québec.

Au moment où M. Jouanneau quitte son poste pour continuer sa carrière au Quai d'Orsay, a déclaré le premier ministre, il convient aussi de le remercier « de sa généreuse contribution à la consolidation des relations franco-québécoises ».

Le chef de l'Opposition Guy Chevrette a déclaré de son côté qu'il était heureux qu'on ait choisi des caps du fjord du Saguenay pour rappeler la devise de la France.

« Je suis convaincu que, s'il y a au Québec un endroit où la francophonie rayonnera pendant des années, c'est bien la région du Saguenay ».

FUSION NUCLÉAIRE À FROID

Difficile de répéter l'exploit

LONDRES (AFP) — Les scientifiques de la Commission britannique de l'énergie atomique ont décrit hier la fusion nucléaire à froid comme « l'idée folle d'un homme brillant », après trois mois passés à essayer de reproduire sans succès l'expérience des professeurs Martin Fleischmann et Stanley Pons.

Le Britannique Fleischmann et son collègue américain Pons avaient annoncé au début de l'année qu'ils avaient réussi à produire un phénomène de fusion nucléaire dans une éprouvette à température ambiante. Leur découverte, aussitôt contestée, avait donné un moment l'espoir de développer une source d'énergie inépuisable et gratuite.

Les chercheurs du centre d'Harwell, près d'Oxford, ont annoncé qu'en raison de « résultats décevants » les recherches sur la fusion à froid avaient été interrompues.

Aucun dégagement de chaleur n'a été constaté lors des expériences qui ont coûté 320,000 livres ($ 480,000) et occupé le laboratoire pendant les week-ends et les jours fériés, a indiqué le responsable des recherches, le professeur David Williams. « Il nous faut reconnaître que parfois les gens brillants ont des idées folles », a-t-il déclaré.

loto-québec Résultats

Tirage du 89-06-14

Lotto 6/49

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

6 13 24 30 32 33

No complémentaire: 35

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 848 617,00 $
5/6 +	3	232 788,80 $
5/6	208	2 567,50 $
4/6	14 385	71,50 $
3/6	278 640	10,00 $

VENTES TOTALES: 15 320 973,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 200 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 89-06-14

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les Sud-Africains commémorent les émeutes de Soweto en refusant de travailler

JOHANNESBURG (AFP) — Plusieurs centaines de milliers de Noirs s'apprêtent à commémorer aujourd'hui l'anniversaire du déclenchement des émeutes sanglantes de 1976 à Soweto en ne se rendant pas à leur travail, faisant de ce 16 juin un officieux jour chômé.

Baptisé par les mouvements anti-apartheid « Jour de la Jeunesse », le 16 juin est la date la plus chargée d'émotion du calendrier politique noir. Ce jour-là, il y a 13 ans, la police ouvrait le feu à Soweto, l'immense ghetto proche de Johannesburg, sur une manifestation de milliers de lycéens noirs qui protestaient contre le fait que l'enseignement leur était dispensé en Afrikaans, la langue des Afrikaners, la petite communauté blanche qui gouverne le pays depuis 1948.

Les incidents avaient ensuite gagné les autres ghettos, se poursuivant pendant 15 mois. Selon une commission d'enquête officielle, le bilan avait été de 575 morts. D'autres sources estiment toutefois ce chiffre inférieur à la réalité. À l'exception de deux Blancs, toutes les victimes avaient été des Noirs, pour la plupart des adolescents.

La proclamation du 16 juin comme jour férié est l'une des exigences de l'opposition extra-parlementaire. C'est aussi l'une des revendications principales des syndicats noirs.

Certaines compagnies ont accepté de leur donner congé ce jour. L'Institut des relations industrielles en a recensé 161. C'est notamment le cas de Shell depuis 1986, a précisé un porte-parole de cette multinationale. D'autres entreprises permettent à leur personnel de prendre un jour de congé.

Dans certaines secteurs, comme la métallurgie, le patronat a donné aux salariés la possibilité de « troquer » un jour férié, par exemple le 6 avril (jour commémorant l'arrivé en 1652 des premiers colons hollandais dans la région du Cap), contre le 16 juin.

Mais la plupart des entreprises appliquent le principe : « pas de travail, pas de salaire ».

« C'est un jour de travail normal », a indiqué le porte-parole de la Chambre des mines (association patronale regroupant les six plus grandes sociétés minières), Peter Bunkell. Chaque année, l'instauration du 16 juin comme jour férié figure en bonne place sur la liste des revendications du Syndicat national des mineurs (NUM). Mais la réponse des patrons est toujours la même : « C'est une exigence politique », explique M. Bunkell. Et d'ajouter : « Ce n'est pas nous qui décidons des jours fériés ».

Comme chaque année depuis 1986, ce 16 juin se déroulera avec en toile de fond l'état d'urgence, qui a été reconduit la semaine dernière pour une quatrième année consécutive par le président Pieter Botha.

Tout rassemblement public en plein air étant interdit dans le cadre de cet état d'exception, les mouvements anti-apartheid devront se contenter de quelques réunions symboliques dans des églises, sous la surveillance de forces de sécurité.

Auparavant, dès l'aube, quelques militants seront allés au cimetière de Soweto se recueillir sur la tombe de Zolile Hector Pieterson, la toute première victime des incidents de 1976. Il avait 12 ans.

Ces émeutes ont marqué pour la vie et radicalisé toute une génération de jeunes Noirs, poussant des centaines d'entre eux à fuir leur pays pour rejoindre les rangs du Congrès national africain (ANC, interdit), principal mouvement de guérilla noir, ce qui avait donné un nouvel essor à cette organisation.

Cette année encore, les manifestations ont lieu dans une atmosphère très chargée, les liens entre la minorité blanche et la majorité noire n'ayant pas traversé de pont majeur au cours de la dernière année.

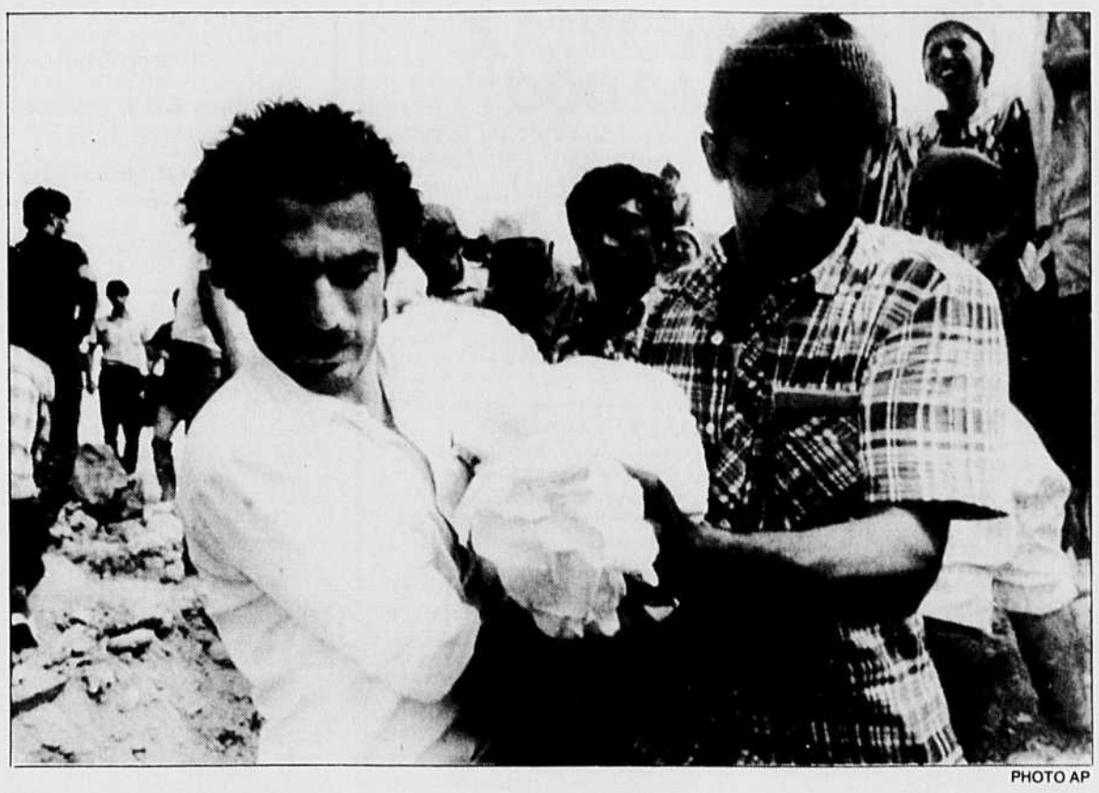

PHOTO AP

Les Turcs meskhets enterrent leurs morts

Pendant que le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, dénonce la corruption dans laquelle baignent, selon lui, les émeutes contre la minorité turque meskhet d'Ouzbékistan, les citoyens ont des préoccupations plus urgentes. Hier ils ont enterré leurs frères qui ont payé le fort prix de cette haine raciale.

Les Chinois de Hong-Kong font la file devant les consulats étrangers

HONG KONG (AFP) — Les consulats étrangers de Hong-Kong sont débordés par les demandes des Chinois candidats à l'émigration à la suite des événements sanglants de Pékin, a-t-on appris hier auprès des services intéressés.

« Sans aucun doute, il y a une augmentation substancielle des demandes », a indiqué John Berry, le responsable du service d'immigration du consulat d'Australie. Plus de 1,700 « demandes sérieuses » ont été dénombrées en une seule journée cette semaine, contre une moyenne de 120 en temps normal, a-t-il indiqué. « Nous sommes surpris par l'ampleur du phénomène », a-t-il ajouté.

L'Australie, ainsi que les États-Unis et le Canada, sont traditionnellement les destinations les plus prisées par les habitants de Hong-Kong désirant émigrer avant le retour de la colonie britanique dans le giron chinois en 1997.

Cependant, chaque candidat doit pouvoir disposer de $650,000 australiens ($480,000 US) pour accéder au programme australien d'immigration réservés aux seuls hommes d'affaires. Et le premier ministre australien, M. Bob Hawke, a déclaré hieri à Canberra qu'il n'entendait pas augmenter les quotas d'immigration pour les Chinois en provenance de Hong-Kong.

« Ce qui s'est passé à Pékin peut se produire ici après 1997. Pour protéger ma vie et celle de mes enfants, j'ai décidé de partir avant », a indiqué un candidat qui s'apprête à investir au Canada $150,000 pour obtenir un passeport de ce pays.

Environ 45,000 personnes ont quitté Hong-Kong en 1988, deux fois plus qu'en 1987 et quatre fois plus qu'en 1986.

Les évenements sanglants de Pékin ont même poussé certains à approcher les consulats de pays habituellement peu courus.

« Nous traitons dix fois plus de demandes qu'habituellement », a indiqué Nick Bridge, responsable du service d'immigration du consulat de la Nouvelle Zélande.

Même le consulat jamaïcain est débordé. « Je n'avais jamais vu cela auparavant. Ces gens sont désespérés et veulent à tout prix quitter Hong-Kong », a indiqué une responsable du consulat jamaïcain estimant à 50% le pourcentage supplémentaire de demandes. L'investissement initial est de $100,000 pour devenir un résident permanent en Jamaïque, a-t-elle ajouté.

« Je soupçonne les gens de vouloir un passeport à tout prix et de se satisfaire du nôtre parce qu'il est moins cher. Tout le monde ne peut pas s'offrir un passeport canadien ou australien », a souligné la responsable.

Les pays excluant toute immigration sur leur sol ne sont pas davantage épargnés. Une employée du consulat malaisien a confié recevoir plus de trente demandes par jour alors qu'aucune de lui été adressée auparavant.

Les gens sont déçus lorsqu'ils apprennent que la Malaisie n'accueillent pas d'immigrés, a-t-elle ajouté.

Les candidatures à l'octroi d'un passeport britannique ont également augmenté de 40 % bien que sa propriété ne donne pas automatiquement le droit à l'entrée et à la résidence au sein du Royaume Uni selon les lois d'immigration britannique.

Européennes : les électeurs sont restés tièdes

LONDRES (Reuter) — Les citoyens des cinq pays de la CEE où les élections européennes se tenaient hier ne se sont pas vraiment bousculés aux bureaux de vote, après des campagnes souvent dominées par des questions de politique intérieure.

Les résultats officiels des élections en Irlande, en Grande-Bretagne, en Espagne, au Danemark et aux Pays-Bas ne seront connus que lorsque les sept autres membres de la communauté — l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie, la Belgique, la Grèce, le Portugal et le Luxembourg — auront voté, dimanche.

Mais si l'on en croit des projections officieuses diffusées par la radio apres la clôture du scrutin en Espagne, la liste socialiste du président du gouvernement Felipe Gonzalez et le principal parti de centre-droit CDS (Centre démocratique et social) auraient perdu du terrain au profit de la gauche unie, coalition dirigée par les communistes.

Aux Pays-bas, un sondage effectué pour l'agence de presse ANP prédisait une poussée de la liste du Parti chrétien-démocrate, conduite par le premier ministre Ruud Lubbers, et un recul du Parti libéral, son partenaire de gouvernement. Les travaillistes seraient eux aussi en recul.

La participation a été estimée autour de 50 % dans les deux pays. Elle était la même lors des européennes de 1984 aux Pays-Bas, mais 69 %d'Espagnols s'étaient rendus aux urnes il y a deux ans, pour leur premier scrutin européen.

Si l'on en croit les autorités britanniques, la plus faible participation de la communauté sera une nouvelle fois enregistrée chez elles, malgré les appels lancés par tous les partis politiques. En 1984, 32 % d'électeurs seulement avaient fait le déplacement.

Au Danemark, la participation matinale était supérieure à ce qu'elle était en 1984, ou 52 % d'électeurs s'étaient exprimés au total.

Seule l'Irlande semblait contredire cette tendance, certaines projections prédisant une participation totale de 75 %, contre 50 % il y a cinq ans.

Mais le scrutin européen s'y doublait d'élections générales anticipées convoquées par le premier ministre Charles Haughey. Celles-ci ont largement éclipsé les aspects communautaires de la campagne.

Les questions nationales ont d'ailleurs dominé la campagne dans les cinq pays qui votaient hier.

En Espagne et aux Pays-Bas, le scrutin était largement considéré comme un test de popularité à l'approche des élections générales.

Les electeurs espagnols ont snobé la classe politique traditionnelle et élu un ancien patron poursuivi pour fraude fiscale. Selon des projections par ordinateur, Jose Maria Ruiz-Mateos, ancien patron du consortium industriel Rumasa nationalise par les socialistes, devrait obtenir quatre pour cent des voix et deux à trois sièges. Outre l'inculpation de fraude, M. Ruiz-Mateos est recherché par la police pour avoir giflé un ancien ministre.

En Grande-Bretagne, le Parti travailliste a exhorté les électeurs à profiter des élections pour désavouer le premier ministre Margaret Thatcher, qui vient de fêter ses dix ans au pouvoir.

Ceci pourrait permettre aux travaillistes de remporter suffisamment de sièges pour devenir le premier groupe britannique du Parlement de Strasbourg, à la place des conservateurs.

Même au Danemark, où le projet de suppression des barrières douanières en 1993 a été accueilli avec enthousiasme, le vote était largement considéré comme un test du projet de réforme fiscale du premier ministre Poul Schlueter.

L'environnement a été l'un des seuls débats supra-nationaux à prendre l'avantage sur les questions politiciennes.

Les Verts du Parti de l'arc-en-ciel devraient conserver leurs deux sièges, si l'on en croit des projections officieuses au Pays-Bas.

Belgrade interdit les centrales nucléaires

BELGRADE (AFP) — Le parlement yougoslave a adopté hier une loi interdisant d'ici à l'an 2,000 la construction de centrales nucléaires dans le pays, a annoncé l'agence Tanjug.

Cette loi met fin à plusieurs années de vives discussions entre adeptes et adversaires du nucléaire en Yougoslavie.

Le mérite en revient entièrement, estime le quotidien *Borba* à paraître aujourd'hui, à l'organisation de la jeunesse yougoslave qui fait pression depuis trois ans sur les autorités pour leur faire accepter un moratoire nucléaire.

Le parlement avait fini par céder, en décembre dernier, après d'âpres débats, en présentant un projet de loi sur un moratoire interdisant la construction de nouvelles centrales nucléaires avant l'an 2,000. La Yougoslavie ne possède qu'une centrale nucléaire, celle de Krsko en Slovénie (nord-ouest) d'une puissance de 664 mw.

La nouvelle loi comprend également l'interdiction de construire des installations pour la production de combustible nucléaire.

OASIS SANTÉ

Centre de jeûne
Val Santé
Jeûner pour se reposer, perdre du poids, cesser de fumer, améliorer sa santé, décompresser vite, etc.
Suivi constant par: Martial Melançon & Madeleine Morin
hygiénistes
2033, chemin de la Gare, C.P. 547, Val Morin (Québec), J0T 2R0
1-819-322-5635

CLUB PASSEPORT SANTE (Permis du Québec)
La 1ère Agence de Voyages spécialisée dans le Tourisme de Santé vous offre partout dans le Monde:
• SPAS • CENTRE DE SANTÉ
• THALASSOTHERAPIE • REMISE EN FORME
• THERMALISME • BALNEOTHERAPIE
INFORMATION: 3617 St-Denis Mtl/Tél.: **845-9162**

AUBERGE Les Quatre-Temps LAC-BEAUPORT
OÙ IL FAIT BON PRENDRE LE TEMPS...
• Bain et soins aux algues • Bain de boue de tourbe (soins anti-rhumatismaux) • Massothérapie • Sauna • Piscine intérieure • Soins spécifiques du visage et du corps (Algologie) • Menus diététiques
(à partir de 107$ par jour, occupation double)
161 Chemin Tour du Lac, Lac Beauport, C.P. 1160 (Québec) G0A 2C0
INFORMATION: **(418) 849-4486** (nous acceptons les frais d'appel)

J'AIME LE spa ...c'est physique!
Soins corporels et esthétiques
Perte de poids
Remise en forme
Programme anti-stress
«Sachez prendre votre corps à coeur»
Centre Paulette Hirlart
Chemin McCullough, Sutton, Tél.: (514) 538-2903

CENTRE-SANTÉ d'Eastman
LA SAINTE PAIX!
Vous connaissez? ■ Magnifique domaine, face au Mont Orford (350 acres) ■ Chambre spacieuse ■ Savoureuse cuisine-santé végétarienne ■ Sauna/Tourbillon — Marche anti-stress. **Forfait à partir de $75 p.jr./p. pers. occ.double.** * *Aussi disponible: Forfaits incluant massage — gymnastique douce et ateliers anti-stress.*
POUR INFORMATION: (514) 297-3009

Auberge du Parc Inn
Thalassothérapie cure marine - yoga
Ouvert toute l'année
Informations et brochures
1-800-463-0890
Connaissez-vous le meilleur remède pour calmer le stress et soigner vos fatigues.
LA THALASSOTHÉRAPIE à PASPEBIAC
C'est la relaxation en profondeur et la récupération d'énergie, dont vous avez besoin... dans un somptueux manoir 19è siècle sur 15 âcres de terrain aménagé au bord de la mer... où vous vous laisserez vivre... **PLUS que des vacances là où la qualité et l'ambiance font la différence...**

À L'AFFICHE, LES BALLETS
KIROV
DE LENINGRAD, U.R.S.S.

DÈS MARDI PROCHAIN: LA BELLE AU BOIS DORMANT
PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE
LES 20 - 21 - 22 - 23 - 24 JUIN, 1989
CINQ REPRÉSENTATIONS EXCLUSIVES DE LA TROUPE DE RENOMMÉE MONDIAL, URSS.
PREMIERE NORD-AMÉRICAINE.
20-23-24 JUIN: LA BELLE AU BOIS DORMANT
21-22 JUIN: LES CHEFS D'OEUVRES DE KIROV. SOIRÉE BALANCHINE
"Les Ballets Kirov un monument de la danse!" Linde Howe-Beck, *The Gazette, juin 1989*
Les Ballets Kirov: L'élégance, la mesure, la pureté, la dignité de l'expression" Max Wyman, *The Province Vancouver, juin 1989*
REPRÉSENTATIONS AVEC ORCHESTRE PLUS DE 80 DANSEURS ET 60 MUSICIENS
ADMISSION: 70$ - 62$ - 56$ - 35$
PRIX SPÉCIAL AUX ÉTUDIANTS SUR PRÉSENTATION D'UNE PIECE D'IDENTITÉ.
LE DEVOIR
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Réservations téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1 $ sur tout billet de plus de 7 $.
Une présentation de American Express Canada Inc. en collaboration avec John Crichton et Mario Labbé

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

99 Visite Libre

BROSSARD - FUTURISTE 85: Split cottage avec piscine. Condition A A A. Prestigieux secteur, 1160 Croissant Savard. 17-18 juin, de 14h00 à 17h00. Privé. **466-5263** UNE BONNE AFFAIRE POUR VENTE RAPIDE. URGENT.

101 Propriétés à vendre

★★ DORVAL SUD ★★
1 bungalow, 1 cottage, aubaine, 631-9913, 636-6130 vente privée.

AHUNTSIC 257 Gouin Ouest. 7½, rénové, cuisine mélamine. Nombreux extra. 332-6990.

ANJOU: 7445, Ave. Lévesque. Cott. semi-dét.77. 6 pces + garage, chauf. élec. Plusieurs extras. Parc, métro, écoles. Taxes $1,254. $132,000. 10% 1 an.381-8553 Imm. Excelsior Crtr.

AU BORD DU FLEUVE
Lanoraie. Site enchanteur. Maison.
Info: 1-836-1251.

BERTHIER Grande maison résidentielle & local commercial 1,200 p.c. à louer ou vendre. $80,000. ferme. 1-836-6794.

BOIS-FRANCS: Maison rurale avec atelier-garage, sur 20 acres, $50,000. Très beau panorama. 819-382-2616.

CENTRE-SUD très beaux 4½ rénovés, rue de Bordeaux, $495., sans services, libres immédiat. 9h. à 17h. 522-2107.

CHAMBLY Bungalow rénové, 4 chambres, plancher chêne, grand garage. Un bijou! $89,000. négociable. 447-0195, après 18h.

DE NORMANVILLE: 6956-58; duplex 2 X 4½, rénové, $135,000.
327-4171.

EXTÉRIEUR MONTRÉAL
SAINT-LUC
À VENDRE PAR PROPRITAIRE
CAUSE DÉCÈS Terrain de 330 pi. en bordure du Richelieu. Bungalow en pierres des champs, piscine creusée. Site excellent pour amateur de navigation. 1-348-3343, sur rendez-vous.

HUDSON
Maison canadienne, vue sur le lac, 4 chambres, 2 s/bains, $365,000.
458-2772.

ILE BIZARD: Cottage 3 chambres, s/sol fini, balayeuse centrale, terrain 6,500 pi.ca. Aubaine. **620-1305 soir et fin de sem. 270-1672 jour.**

LAVAL-DES-RAPIDES Triplex, possibilité quadruplex. Luxueux, spacieux, impeccable. 669-6372.

PIERREFONDS, 2 + 1 c.c., 1½ s/bains, foyer, sous-sol fini, garage. Pour vente rapide. 626-2926.

RAWDON Neuf, gros cottage avec garage, grand terrain. S.V.P. pas d'agent.
1-834-5757.

SENNEVILLE: $375,000. Ancienne charmante maison, secteur résidentiel, terrain double, 5 c.c., 2 foyers, planchers bois franc, près école et transports. Pas d'agent, 457-9617.

ST-MICHEL Duplex, bas libre, à vendre ou louer par proprio. Prix exceptionnel. **Bur: 254-6068 ou 593-1121.**

STOP!
Doit vendre! R.D.P. quadruplex, construction 88, prix coûtant ou moins, doir vendre!! Appelez Frank. Jour: 324-0002 ou soir 629-7730.

WEEDON, propriété genre mini-ranch, bien située près de la rivière St-François, après 16h30.
1-819-877-2349

105 Propriétés à louer

GASPÉSIE, maison meublée, Anse-À-Beaux-Fils, 4 milles de Percé, 2 chambres, loge 6 pers. Libre 23/06/89 au 23/09/89, semaine ou mois, 1-418-782-2382.

105 Propriétés à louer

1778 PARKDALE, Verdun, à louer pour 10 mois à compter du 1er sept. Meublée, $900/m. Rendez-vous 483-4270, soir

BOUCHERVILLE: Maison luxueuse, $1,300./mois, libre, 655-4002, 641-2237.

HUDSON, maison 4 chambres, 2½ s/bains, centre du village, près écoles, court ou long terme, libre imm. $1,200. 458-2772.

LUXUEUX TOWNHOUSE avec terrasse et balcon. Ile Des Soeurs, 1,600 pi.ca., 2 chambres, 3 s/bains, foyer, garage, tennis & piscine, air climatisé. Tout inclus, $1,500./mois. Occ. août. Après 18h. 767-2294, fin de sem.: 819-842-4389.

MTL-OUEST cottage séparé, 4 et plus c.c., 2 s/bains, semi-meublé ou non. $1,400./mois. Références. **488-8130.**

113 Propriétés à revenus à vendre

A AHUNTSIC Cinqplex (5 X 4½), tout rénové. Prix: $239,000. Les Imm. Unis crtr, P. Radino: 663-3289, 381-9268.

ROSEMONT Près Lacordaire. Magnifique et luxueux triplex détaché.
253-0438.

121 Condos à louer

A ROSEMONT, sous-location, 4½ neuf, lave-vaisselle, libre, $625. Serge, 327-5417 ou 527-9782 (après 4h30).

BORD DE L'EAU, Mtl-Nord, luxueux 4½, 2 ch. c., b. tourbilloon, sauna, piscine, garage int. $750. 681-4480, 325-3525.

BOUL GOUIN près de Langelier, superbe et luxueux 4½ avec vue sur l'eau, 2 s/bains avec planchers céramique, grande terrasse, piscine intérieure, air climatisé. Carlo: 327-2485, Milva: 725-9603.

CONDO À VERDUN
3½, foyer, tapis, stationnement. Près métro. Rens: 493-3367 (soir).

GOUIN 6900 E 5½ de luxe, vue sur rivière, piscine, tennis, garage. $925. 15e étage + 2 stat. ou $825. 6e étage + stat. 272-4948, 322-2759.

OUTREMONT — 1275 VAN HORNE
CONDOS NEUFS
2 c.c., 2 s./b., équipés, garage.
735-5802, 286-2524

PIERREFONDS 4½ à $450. avec foyer: $550. occupation juin-juillet.
628-9510, 626-9124.

REPENTIGNY
4½, ultra moderne. Foyer, lave-vaisselle. 654-6852.

122 Condos à vendre

★★ AHUNTSIC ★★
Grand 3½, 5 appareils électroménagers, garage int., discutons au 337-3993.

A STE-ADÈLE
Condo townhouse, piscine, tennis, foyer, meublé. **620-4236**

PLATEAU Condo neuf, aire ouverte, 2 c.c., foyer, bain tourbillon, tapis, garage. **270-2523, 1-224-4361.**

CONDOS à vendre ou à louer. 1,100 p.c., à Ste-Rose. Face autoroute des Laurentides. Jour: 622-8595, soir: 629-1307.

MONTRÉAL-NORD, 6900 Gouin Est, 4½ spacieux, édifice en béton, $125,000. Taux: 10½%. Possibilité location: $625. par mois avec garage intérieur. 744-3300.

STE-ADÈLE 1600 Bourg du Lac, à vendre ou à louer. Condo de luxe, 3 c.c., 2 s./b., foyer, verrière, piscine ext., meublé, saison/année. Versant sud Chanteclerc, Accès au lac: 466-3324 soir.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Veste courte. — Religion des musulmans.
2—Espèce de vautour. — Elle conduit des ânes.
3—Manque de savoir. — Aluminium.
4—Transpireras. — Équivalente.
5—Sélénium. — Déraper.
6—Anneau de fer.
7—Mariage. — Cheval.
8—Faire du tort. — Année. — Surface d'un plancher.
9—Saison. — Tumeur bénigne cutanée.
10—Reine de Castille et de Leon (1109-1126). — Agent de Louis XV.
11—Fente qui se forme au sabot du cheval. — Faire usage.
12—Époque. — Potage. — Pronom.

Verticalement

1—Couverte d'arbrisseaux.
2—Instrument de musique. — Provoquer l'indignation.
3—Satellite naturel d'une planète. — On y fabrique l'acier.
4—Rendre borgne. — Américium.
5—Champêtre. — Abus.
6—Abri. — Fleuve de France.
7—Douze mois. — Écorce de chêne. — Parcouru des yeux.
8—Interrompue.
9—Banc. — Pioche de fer.
10—Laize. — Irriguons.
11—Grand lac salé de l'U.R.S.S. — Substantif. — Éminence.
12—Arbre croissant dans les montagnes. — Maladie infectieuse contagieuse (bacille de Hansen).

Solution d'hier

1 MISSEL GLEBE
2 EMOULUS ITON
3 SBIRE URGENT
4 QUEMANDEUR R
5 U ETE GENIE
6 ITINERAIRE T
7 NEVE VIE LEE
8 E ORLON ALUN
9 MAI OS DIESE
10 ERRATIQUE SU
11 NIER TUEUSES
12 TA ABEILLE E

122 Condos à vendre

OUTREMONT
PRIX RÉDUIT
1275 Van Horne, condo neuf, 2 chambres, 2 s/bains, près métro, $172,000. 331-7203, 682-4261.

CENTRE-VILLE, 3½, tout neuf, spacieux, luxueux, tout équipé, avec garage, piscine, tennis, etc. A voir! $160,000. 682-3538, 669-9472.

URGENT TRANSFERT. Condo luxueux à **OTTAWA** 5 min, du Parlement, 1,428 pi.ca., 2 c.c., 2 s/bains, terrasse, $165,000. Prix discutable. 872-3275, 526-1436.

125 Chalets à louer

A VAL DAVID, chalets 2, 3, 4 c.c., piscine, tennis, saison/mois/sem. 967-0470, 834-6363, 819-322-3582, 819-322-7260.

LAC À LA TRUITE: À 10 min. Magog. Petit lac privé, bord de l'eau, très paisible. Libre du 5 au 25 août. $1,500. Après 18h. **819-847-0564**

PIEDMONT, chalet suisse neuf, 4½, près golf et lac l'Achigan, saison été, 365-2926, 1-227-4587.

PRÈS RAWDON Spacieux, meublé. Grand terrain. Juillet & août.
1-882-1857 semaine après 18h.

SPÉCIAL ESTIVAL À SUTTON
Juin à Octobre
Maison-appartements meublés, offrant vue panoramique, piscine, foyer de pierres. Pour 3 à 8 personnes.
Réservations:
676-4362 (jour), 1-538-2357.

VAL MORIN Chalet avec foyer, lave-vais., lav./séch.. Sem./mois/saison. 643-4250, (819)322-3434.

129 Chalets à vendre

A VAL DAVID Maison mobile à vendre ou à louer, bien située, très propre, meublée, foyer, chauf. élect., près pentes, $25,000. 1(819)322-5262.

AU LAC NOMININGUE: Domaine 44 acres, avec 9 chalets meublés, bord de lac, plage. Prix: $210,000. Diane Pilon, **1(819) 275-3649** Imm. H. Connelly Crtr.

CANTON DE MAGOG
Bord de l'eau, hiver-été, meublé, équipé, 75 X 200, 468-1855, soir.

CHALET EN BOIS ROND
À vendre. 3 chambres, foyer, tranquille. **À Eastman. (514)297-2438.**

CHALET LAC LABELLE
BORD DE L'EAU
Sur terrain de plus de 30,000 pi.ca. avec terrasse et nombreuses commodités. Foyer, fenestration neuve.
Edith Roy: 649-0552.

137 Maisons de campagne à louer

RAWDON/CHERTSEY: Jolie, 3 c.c., 2 pas lac, sentier dans bois. Juin. Option d'achat. **727-7362, soir.**

141 Maisons de campagne à vendre

FRONTIÈRE USA - ST-MALO Rénovée, vue superbe, vastes pièces, hangar, jardin, solarium. $65,000. **(819)658-2163**

RAWDON Maison hiver/été meublée, terrain 16,000 pieds carrés. Plage à 300 pieds. $44,700. 656-3449.

149 Terrains à vendre

INVESTISSEZ
COTEAU DU LAC, 45 min. centre-ville de Mtl par Aut. 20. Terrains résidentiels, prêts à construire. Services égouts et aqueduc. Taxes basses.
ST-ZOTIQUE. Bordure terrain de golf, proche lac St-François. Sites exceptionnels.
Jour: 514-373-1414
Soir: 514-429-7606

16-06-89

149 Terrains à vendre

A LAVAL
Terrains, bungalow & duplex.
Avec services. 669-3841

AHUNTSIC Rue Péloquin, entre boul. Gouin et parc Stanley. Terrain 50 X 100. Après 18h.: 324-6949.

BORD DE LAC
Lac l'Orignal, plage sablonneuse, terrains 43,000 pi.ca. minimum, $0.45 à $1.50 pi.ca. 1(819) 326-3240.

CANTONS DE L'EST, Lac Memphrémagog, lots boisés exclusifs de 2 à 3 acres, 400 à 700 pi. sur lac, entre Magog et Georgeville. Acheteurs sérieux. 819-843-5965, 819-843-0522.

DOMAINE LAC GRILLI
Terrains 165 X 300, entre Lachute et Morin Heights. Groupe Immobilier GRILLI. **620-0972, 1-533-6383.**

LOT VACANT coin 4ième Rue et 6ième Rue à Bromont, « Le développement 4 Saisons », 100 X 150 pi.ca., site idéal pour bâtir un chalet ayant la tranquillité, 2ième rangée du lac. À 15 km du Mont Orford, $5,500.: 325-5116.

STE-JULIE. D.H-B: Un des derniers terrains boisé de 7,693 pi.ca. situé dans nouveau secteur, près école. Édith Roy, **649-0552** Transaction Imm. Royal Inc. Crtr.

SUR LE BORD DU LAC ST-JOSEPH. Très joli terrain boisé, fond de sable et fosse septique. (514)431-7678.

VILLE ST-HUBERT
Terrains résidentiels et commerciaux, en face Agence Spacial. 386-5904.

160 App. et log. à louer

★★ luxueux ★★
ST-LÉONARD: 5½ et salle de séjour, foyer, garage, cour privée, etc. $850. 322-1802, 270-6727.

À ST-HUBERT: Rocheleau. Grands 5½, 4½. Libres juillet. Élect. locataires, stat. **671-9628, de 9h. à 20h.**

A 10 min. CENTRE-VILLE: Coquet 7½, haut duplex, entièrement restauré, entr. lav/séch./lav-vaiss. À VOIR. $625. 1er. juill. **524-1947**

A C.D.N.: Près U.de M. 5½, r-d-c triplex. Personnes paisibles + références. Poss. offre d'achat. $550./mois. **737-9053 — 1-586-1552 — 1-586-3007**

AHUNTSIC, 3½, haut triplex, électrique, ensoleillé, propre, trnquille, locker, balcons, 389-2210.

ANJOU
Beau 5½. Haut duplex.
Jour: 665-1960. Soir: 351-9096

160 App. et log. à louer

MÉTRO PRÉFONTAINE
2620, 2630 St-Germain. Logements chauffés, remis à neuf. **1 1/2: $290. 2 1/2: $330.** Également 4 1/2: $474. Poêle, réfrigérateur fournis.
Jour: 271-1399
ou 523-2131

04-07-89

160 App. et log. à louer

ROSEMONT:
43e ET ST-ZOTIQUE
Haut de duplex, face à un parc. 3 c.c., 2 toilettes, 1 complète, cour arrière sécuritaire. Non-chauffé, $450/mois. Disp. 1er juil.
722-3710
(soir de préférence)

160 App. et log. à louer

AU MOIS
Métro Sauvé. 1½, 2½, meublés, redécorés, tout compris. 387-1629.

AVE. MORGAN: Paisible, 7½, rénové, parterre, jardin, garage. $800. Libre 1er août, possibilité juillet **Jr: 848-9770. Sr. fin de sem. 598-7225**

BON PROPRIÉTAIRE CHERCHE: Bons locataires. 4½, entrée privée. Juill. août. **522-9427 — 484-4044**

BORDEAUX: Bois de Boulogne. Haut 5½, 2 c.c., cuisinière/frigo, véranda grillagée, non-chauffé. $550./mois. Après 18h30. **337-4093**

BOUL ST-JOSEPH EST
Grand 8½, 4 chambres fermées, luxueux, chauffé, libre, métro, $1,225-./mois. 522-8497.

C.D.N. Haut duplex, 6 pces, élect., entrée lav./séch., tranquille. 1 rue du métro. Libre 1er juil. 737-8861 après 18h.

C.D.N. Très grands 3½, personne tranquilles, étudiants ou professionnels préférés. Près U.de M. et hôp. Un rénové, un neuf. Poêle/frigo, asc., libre imm. poss. rabais. 739-9850. Bur: 9h30 à 17h. 748-9955.

CENTRE-EST - MTL: Beau 5½ fermé, rénové, ensoleillé. À 10 minutes du centre-ville. $550./mois.
524-0624 — 522-3553

CHAMPLAIN, près Radio-Canada, très beaux 3½, 4½ et 6½, rénovés, $425. à $850. Poêle/frigo, lav./séc. Site très agréable. Jour: 271-1399, soir: 663-8854.

CHOMEDEY-OUEST: Haut duplex, 5½, chauffé, tout près de tous services. $550./mois. **331-6755 — 687-7642**

CÔTE-DES-NEIGES, U de M, 4½, clair, rénové, chauffé, 488-2229,
739-4535.

ENTRE GUY ET ATWATER, rue Tupper, grand 3½, foyer, balcon, $650.
933-3701.

EXCLUSIF Adj. Westmount. Bas duplex, 2 cc., 1½ s/b., boiseries, planchers chêne, foyer. S/sol s-fini. $900. chauf. **748-6658, après 18h.**

LOFT, De Bullion, près Sherbrooke, 1,600 pi.ca. $1,050.
982-9095 jour, 844-5294.

MÉTRO BEAUBIEN, 6285 et 95 Boyer, 2½, 3½, 4½, libres, chauffés. 273-0453 ou 273-5403.

MÉTRO FRONTENAC - 2354: Entre Hochelaga et Rouen. Grand 3½ moderne, balcons avant-arrière. $355. (1 mais gratuit). **351-7759**

MÉTRO GUY
2045 BISHOP, entre Maisonneuve/Sherbrooke. 3½, $495. à $535. 4½ $620. à $645. chauf., poêle, frigo inclus, s/lavage, bâtisse de style, 3 étages, plafond haut, tranquillité, propreté, sécurité. Lun.-Vend. 849-4853.

MÉTRO VILLA MARIA 4 c.c. Haut ensoleillé, nouv. décoré, boiseries, foyer, rue tranquille, cour arrière. Chauffé. 483-6871.

MARQUETTE 8215, entre Jarry et Crémazie, 3½ disp. $295. et +/mois. Info #4 ou 669-7379 ou 592-7296.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

MONTRÉAL-NORD: Jean-Meunier/H-Bourassa. 4½ chauffé. Gens sérieux avec références. **321-6543**

MONTRÉAL-NORD, 11470 Pelletier, 2½, 3½, 4½, chauffage élect. locataire. 322-7492, 629-7622.

N.D.G. BELGRAVE, bas duplex, grand 5½, s/sol fini, sauna, 2 s/bains, cour avant-arrière, Alex: 488-5999.

N.D.G., bas duplex, 4377 Beaconsfield (Terrebonne-Monkland), 5½, chauffé, garage, stat., poêle/frigo, boiseries, 1er juillet $783. 842-8051, 484-7186.

N.D.G., rue Draper & Royale, frais rénové. Duplex chauffé, 5½ $775., 6½ $750., 7½ $800. Appeler au 487-5041 ou 495-8383.

N.D.G.: R-d-c., 2 c.c., cuisinière/frigo inclus, entrée lav./séch., petite terrasse arrière. $870./mois chauffé.
488-3160 — 288-6475

N.D.G.: Spacieux 1,2 c.c., équipés, chauf., près serv. Rendez-vous, Mme. Sims, 481-2831, 10h.-17h. lun-ven.

N.D.G.: Très gr. bas duplex, 3 c.c., salon s/m. sépar. cuisine, dînette sépar. solarium, n/chauf. $800. 484-9027 sr.

NDG, duplex, haut, 7½, chauffé. Boiseries, foyer, entièrement rénové, électroménages (6), $1,080. Juillet. Denis Rodrigue: 395-7235, 483-5749.

NOUVEAU-BORDEAUX 3½, chauffage électrique. **PRÈS MÉTRO JARRY** 1½, avec chauffage électrique. Pour personnes sérieuses. 276-4763.

OUTREMONT - 4½: chauffés, cuisinière/frigo, $475. et $540.
1257, Bernard-Ouest.

OUTREMONT - RUE STUART: Haut de duplex. À compter du 1er octobre; 8½ pièces, balcon, boiseries; chauffage et garage compris; $1,100. par mois; Téléphonez au: 277-4687, après 18h00.

OUTREMONT Grand 6 pces, chauffé, cuisine + s./b. ent. rénovées. Van Horne & Rockland. Rens.: 271-4640.

OUTREMONT: R-d-c. triplex, 8½, 2,400 p.c., 3 cc. 2 s/b., salon avec foyer, garage. $1,150., non-chauffé. **270-5369**

168 A vendre hors frontières

168 A vendre hors frontières

PIERRE & VACANCES

VOTRE APPARTEMENT DANS LES MEILLEURES STATIONS FRANÇAISES

CANNES 96 400 $*

Dans la plus célèbre station de la Côte d'Azur, la résidence est située dans un parc splendide dominant la mer. Piscine, bar, tennis.

AVORIAZ 62 000 $*

Dans les Alpes, à une heure de Genève, une station sans voitures dans l'un des plus beaux domaines skiables français.

Gestion assurée par Pierre et Vacances pendant 11 ans ; investissement réduit de 30 % ; bourse d'échanges entre 43 stations (mer, montagne et Paris).

* *Appartement 4/5 personnes en Nouvelle Propriété. Prix n'incluant pas l'acquisition du mobilier. Dans la limite des stocks disponibles. Cours du 16/5/89. Frais bancaires non inclus.*

PIERRE ET VACANCES
est à Montréal du 13 au 28 juin 1989
à l'hôtel MERIDIEN • Tél. 285.14.50
Demander Gérard Le Feur ou Jean Michel BERRIAT

Pierre et Vacances Internationale
54 avenue Marceau, 75379 Paris Cedex 08. France
Tél. (1) 47.20.70.87. Fax (1) 40.70.08.78. Télex 613.778F

20-06-89

160 App. et log. à louer

P.A.T., 1 mois gratuit, triplex, grand 6½ insonorisé, foyer (près des services). 67, 52ième Avenue: 642-0011.

PENTHOUSE AU CENTRE-VILLE à sous-louer pour 1 an, meublé, lav-./séc., lave-vaiss. Foyer, terrasse privée, garage int. inclus. $2,000./mois. 284-9404.

PLATEAU Magnifique 9½ éclairé. 4621 Christophe-Colomb, près Mt-Royal. Stat. $975. non-chauffé. 526-3824

PLATEAU: Chabot/Gilford. 4½ rénové, entrées lav./séch. **$480./mois**, non-chauffé, élec. locat. **277-7359**

PLATEAU: De Bullion/Rachel. 3½ rénové, r-d-c., magnifique jardin. $435. /mois. **849-4203**

PRÈS MÉTRO RADISSON, haut duplex, grand 5½, chauffage élect., bien éclairé, $450. 259-9729.

PRÈS PARC LAFONTAINE rue Rachel. 1,300 pi.ca. semi-rénovés. Très clair, tranquille. 2 c.c. $685. — 3 c.c. $700.
Après 18h. 598-7492.

PRÈS PARC LAURIER, Christophe Colomb (St-Joseph), bas, 8½, 3 chambres, chauffage élect., $750. non-chauffé. Idéal pour professionnel. Sur rendez-vous 336-3693 soir.

PRÈS RADIO-CANADA
6½ rénové, appareils ménagers, $775./mois. 1er juillet. 766-1155.

RDP, grand 4½, chauff. électrique, déjà libre pour juillet, 254-4672, 257-7586.

ROSEMONT - 3½: Haut triplex. Libre 1er juillet. Idéal pour personne seule. $300./mois. **524-5618**

ROSEMONT, 10ième Ave entre Bélanger/St-Zotique, demi s/sol, très bien chauffé, 4½, $415. 721-4884.

RUE NICOLET: Bas, 6 pièces, sous-sol fini, garage, $500./mois.
672-7945

RUE TUPPER, très calme, magnifique 6½, très belle rénovation. $1,200.
933-3701.

SHERBROOKE-EST: Près du métro. Grand 3½, élect., entrées. $355.
729-5924

SHERBROOKE EST, 2194, coin Parthenais, 1½, 2½ meublés, chauffés, disp. imm. $290. et +/mois. 524-2641 ou 592-7296.

SNOWDON Isabella/Clanranald. 5½, bas duplex, chauffé, électroménagers. Libre 1er juil. **$740.** Lun.-vend.: 276-0162.

SNOWDON, près métro, grand 6½, avec s/sol fini + garage, entrée lav-./séc., $830. 937-8992.

ST-JÉRÔME, construction neuve, grand 4½, insonorisé, armoires en chêne, rangement intérieur, chauffage élect., stationnement double déneigé, près toutes commodités, à 2 min. de l'autoroute 15, occupation juill. 89. Informez-vous sur la promotion spéciale, 435-6646, 1-438-2416.

ST-LAMBERT, rue St-Georges, près du golf, 3½, 4½, 5½, prix raisonnable. Béton, insonorisé, ascenseur, climatisé, chauffé, éclairé, poêle/frigo, lav.-vaisselle, tapis, pisc. et stat. ext., syst. antivol relié service de conciergerie. Possibilité de gar. et app. avec foyer, 10 min. centre-ville de Mtl. Faut voir!
672-1267.

ST-MARC, triplex, 6½ rénové, élect., lave-vaisselle, poêle/frigo. Juin gratuit, $950. 769-3632.

ST-MICHEL: Bas duplex, 5½, cour,garage, $575./mois. Références demandées. **325-0417**

V. ST-LAURENT: Grands 1½ à 4½, rénovés, beaux tapis ou planchers vernis, teinte pastel, tranquille, garderie, tout inclus, près métro-bus-train. Gaby, 845-5438.

V.M.R. BAS DUPLEX, grand 7½, près Centre Rockland, s/sol fini, 1½ s./bains, garage, $1,100./mois, non-chauffé. 1er juillet, 733-7212.

VIEUX-MTL: Loft, 1,500 p.c. entièr. rénov. ch. fermée, foyer, terrasse. $800 non-chauf. Lun. au ven. **274-5099**

VILLE ÉMARD, 4½ rénové, propre, s/sol, poêle, frigo, laveuse-sécheuse, juill. Bur: 767-6313, mais.: 676-5761.

VILLE ST-LAURENT Triplex, 4½ et 7½, balcons, près services, terrasse, stat., foyer, ent. lav./séch. 336-1701.

VILLE ST-LAURENT: Haut duplex. Grand 5½, $550. non-chauffé. 1er. août. **334-7552**

— PARC LAFONTAINE —
Rachel/Bordeaux. 1,400 pi.ca., tranquille, ensoleillé, semi-rénové, 2e. 2 c.c., $685. 3e, 3 c.c., $705.
521-0181, 598-7492, après 18h.

164 App. et log. à partager

POUR ÉTUDIANT(E) UdeM. Linton et Hudson, à partager beau 4½ chauffé, grande chambre $300., petite avec balcon $250. **273-2599.**

167 À louer hors frontières

FLORIDE, VENTE RAPIDE
Fort Lauderdale, 3½ tout meublé, $35,000. US. Imm. Guida, 527-8373.

NICE/CÔTE D'AZUR Centre-ville, à 4 min. Promenades des Anglais et Hôtel Méridien. Grand app., 150 m.c., dans imm. neuf. Libre juil. et 2e quinzaine d'août. $1,100./quinzaine. 845-5307.

NORTH MIAMI BEACH
Maison à louer, tout inclus, propre, confortable, $200. US/sem. 482-5834.

PARIS 25 min. quart. Latin, sept.89/90, 4 pces, moderne, 6000F. M. Mongin.
Belgique: 011-32-2-649-8230.

POMPANO BEACH, condo à louer, donnant sur Canal, 7 pces, accès pisc. et tennis, 10 min. mer en auto. Mois d'été, 514-771-4444.

168 A vendre hors frontières

NICE - FRANCE: Condo, temps partagé à vendre. 1er au 15 janvier, $2,600. 1er au 15 mars, $3,600. 16 au 31 mars, $3,600. **254-6783 — 498-3824**

171 Hôtel à louer

WEST-ISLAND
Condo 4½, tout fourni, disponible,. Style hôtel. 3 mois et plus.
636-9960, 325-3067.

251 Bureaux à louer

$6.00 LE PIED CARRÉ
Bureaux impeccables ou commerce. St-Zotique, 1,750 pi.ca. 727-9114.

$9.00/pi.ca. 100 à 3,000 pi.ca., chauffé, climatisé, stat. inclus, concierge, Mtl-Nord, près centre d'achats Forest, **331-7739, 331-5291.**

BOUL. ST-JOSEPH EST
Rez-de-chaussée, professionnel, 2,100 pi.ca. 287-7167.

BOULEVARD ST-JOSEPH
ADJ. RUE LAURIER ET PRÈS DE ST-LAURENT, BUREAU IDÉAL POUR PROFESSIONNEL, APPROX. 1,100 P.C., $950. NET NET, PRÈS DE TOUS SERVICES, NON CHAUFFÉ, RÉNOVÉ, TRÈS PROPRE 376-6845, 733-1569.

BUREAU, Boul St-Joseph Est, 200 à 1,200 pi.ca., luxueux, métro, chauffé, libre, $1,225./mois. 522-8497.

BUREAUX pour professionnels, chauffé, éclairé, entretien, salle d'accueil, etc... Sur Papineau près Boul. St-Joseph. Demandez Mme Fleurette Bouchard: 521-0770.

CENTRE-VILLE, Square Phillips
Pas de bail requis, de $175. à $550. par mois, 878-1931.

CHOMEDEY - 1,800 pi.ca.: Tapis mur-/mur, stat. Idéal, clinique, comptable, etc... **681-3533 — 747-4954**

CLINIQUE MÉDICALE ou dentaire, près du Forum, tout subdivisé, à louer ou à vendre, jusqu'à 5 médecins. D.C.R. Courtier, 481-5874.

IMMEUBLE DE PRESTIGE
600 pi.ca.
Près Hôpital St-Luc, 849-0616.

LACHINE, local à bureau de 5 pièces, salle d'attente, idéal pour professionnel, libre immédiatement, $475. Heures de bureau: 637-4431.

LUXUEUX BUREAU à sous-louer, dans édifice de prestige. Environ 1,300 pi.ca., Centre-ville. 844-1450.

MÉTRO BEAUBIEN
Idéal professionnel
250 à 4,000 pi.ca.
270-6141

OUTREMONT
1275, VAN-HORNE
Nouveau projet, face métro. Clé en main, 3,000 à 4,000 pi.ca. Avons déjà: CLSC. Dentiste. Psychologue. Serv. financiers. **281-1820 — 277-6706**

PLACE COMMERCIALE, chauffé et éclairé, Jean-Talon/1ère Ave. Pour profess. ou homme d'aff., 387-8123.

PLACE MONTRÉAL-OUEST
2000 pi.ca., 4 bureaux. Pour renseignements: Appelez Joe: 341-0016.

PRÈS MÉTRO LAURIER: entièrement rénové, climat. 2 esp. stat./int. compris. $8./pi.ca. Net Net/mois. Lun. au ven. **274-5099**

ROSEMONT
13e Ave./Masson. 2,000 pi.ca., climatisé. **729-3237**

ST-DENIS / SHERBROOKE: Bureaux professionnels. Professionnel ou médecin avec salle d'attente commune, entièrement rénové, climat., 300, 400, 500 pi.ca. lun. au ven. **274-5099**

ST-DENIS / JARRY
Idéal pour professionnel. Superficie selon besoins. **382-9788 — 495-8900**

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique, a.c., clé en main, près stat. métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. **845-1435.**

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL
LE DEVOIR
RECHERCHE

camelots

secteurs	contacts
Châteauguay	**Daniel Gauthier: 273-0750**
Ile-Des-Soeurs	**Robert Clément: 498-1424**
Outremont	**Claude Gilbert: 629-9017**

camelots motorisés

secteurs	contacts
Ville St-Laurent, Bordeaux	**Claude Gilbert: 629-9017**

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur	**332-3890**
Extérieur: région 514	**1-800-361-6059**
région 418-819	**1-800-361-5699**

J.N.O

259 Espaces commerciaux à louer

BUREAU À LOUER Secteur Chomedey. Jusqu'à 800 pi.ca., peut-être subdivisé, air climatisé, chauffé.
Inf.: 668-8570.

ESPACE COMMERCIAL À LOUER
(4274 Papineau, suite 200). Bien situé. 4,252 pi.ca. Pour de plus d'informations, Claude Benoit: 527-4171.

ST-BRUNO, 7 locaux commerciaux, indust. à louer ou à vendre 1,890 pi.ca. 592-3335, 448-0524.

ST-LÉONARD: Coin Langelier/Robert
1,000 à 3,200 pi.ca. Libres.
322-5286 — 322-5185

268 Espaces industriels à louer

A MONTRÉAL: Du propriétaire. 1-9ième et Métropolitain 2,000 à 8,000 pi.ca. 2- Parthenais et Rouen 5,000 à 35,000 pi.ca. 3- Papineau et Sherbrooke 5,000 à 35,000 pi.ca., stationnement. 4- De Lorimier et Larivière, 20,000 pi.ca., stationnement camion, plafond 14 pi.
M. Gauthier: 287-7474.

MASSON: Local vitré, moderne. Bas prix! 2,000 pieds carrés ou moins. Idéal pour P.M.E., créateur ou concepteur. 525-2275.

R.D.P. Près d'autoroute 40, 3,500 à 10,500 pi.ca. Libre $3.99/ pi.ca. net, net. 323-4781, après 4h30.

REPENTIGNY: Charlemagne. Bâtisse 2,500 à 6,000 pi.ca., 2 portes 14 X 14, hauteur 18 pi. **488-5530**

269 Propriétés commerciales

ÉDIFICE À BUREAUX
Rénové. 781 William, coin Duke.
À louer ou à vendre. 276-8579.

270 Terrains commerciaux

TERRAIN À LOUER
Rosemont, 13e Ave./Masson. 6,000 pi.ca., clôturé. **729-3237**

275 Locaux à louer

207 BERNARD, adjacent Outremont, pour location boutique ou bureau, libre imm., $700. 271-3773.

2IÈME ÉTAGE Tout rénové. Rue Laurier, Outremont. 1,100 pieds carrés. Disp. imm. **274-0289.**

3811 STE-CATHERINE EST
libre, $425.
878-3767, 484-2304

HOCHELAGA 8865 Magasin à louer. Très bien situé. Prix compétitif. Libre immédiatement. 351-5666.

IDÉAL: Propres et serv. (ass. élect.), adj. bur. ing. conseil, 675 pi.ca. $475. 1574, Sauvé (Papineau). **255-8395**

283 Commerces à vendre

ÉPICERIE: Licenciée. Fugèreville, tout équip. aussi magasin matériaux const. (compl), 3 camions, chariot élévateur, 5 entrepôts. Bien situé, unique sur 6 paroisses. Chiffre d'aff. 88, $900,000. (819)748-4101, (819)748-2421

ESTRIE Station service, près d'un gros développement. Plusieurs possibilités.
(514)297-2659.

FOND DE COMMERCE, bar laitier sur Grande Côte à Boisbriand. $77,900. 435-8236.

MAGASIN D'ÉLECTRICITÉ au détail à vendre. Situé à Cartierville. Inf: M. Michel Desrochers, 514-332-4880.

MAGASIN DE MEUBLES: Moyen et haut de gamme. Lanaudière. Opportunité d'affaire. **435-6789, M. Denis.**

OPPORTUNITÉ
COMMERCE SAISONNIER
Banlieue Nord de Mtl, bâtisse et fond de commerce, équipements complets, $365,000. Prix justifié, excellente rentabilité, 433-3335.

VITRERIE À VENDRE
de 8h à 16h:
284-2939

351 Ameublements

AVIS
AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

GRANDE ÉTAGÈRE à pain en chêne et vitrée de bonne qualité:
684-6922, 325-3866.

LITS SUPERPOSÉS avec pupitre intégré, en pin blonc, peu d'usure, 272-5959.

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT:
Mobilier salon, chambre à coucher, armoire en chêne Hendredon, etc. Appelez 733-9317.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

DÉCORER DANS LA JOIE, plantes vertes perm., fleurs, très belle apparence naturelle, prix inté Inst. comp.
SPÉCIAL BUREAU, 744-3600.

365 Équip. de commerce

★ CAISSES ENREGISTREUSES ★
Aussi balances neuves ou usagées Omega Ltée: 739-3306.

367 Photos, cinés et accessoires

ACHETONS Tout équipement photographique. Aussi échange et réparation. N.D.G. Photo, 1108 de Maisonneuve ouest. **844-1766.**

VIDÉO STÉRÉO, 4 têtes, presque neuf, 1 an d'usage, payé $650., offre raisonnable acceptée. 487-7254.

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 17h
ou de 17h à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

371 Ordinateurs

A VENDRE, McIntosh, 512 K, avec disque ext. 400 K et imprimante Image-Writer en parfait état de mrche, $850. 481-3302.

ORDINATEUR PC-AT: Comp. 10 MH2. 2 MB mémoire, carte IBM EGA, écran couleur, disque 44 MB, Floppy 1.2 MB, imprimante Star SG-10. logiciel. $2,750. Luc, **382-4439**

375 Instruments de musique

3 JOURS SEULEMENT, INCROYABLE! 10% jusqu'à 35% d'escompte. Piano Heintzman. AMANTY MUSIC, 311 Beaubien Est, 274-5413.

A PARTIR DE $1,300. Du petit piano droit au piano de concert.
STOCKLI MUSIQUE: 523-2856.

PIANO DROIT J.B. Shaw. Cordes et chevilles neuves. $2,000. 485-1130, 597-5784.

PIANO STEINWAY 7': New York 80. Banc de concert, usage privé. Entretien A-1. $27,000. **1(819) 233-2585**

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES & VICTORIENNES Gravures L. Icart & peintures de qualité. 453-6301, 483-3282.

BIBLIOTHÈQUE 4 portes entièrement vitrées, 105 po. X 70 po., vernis pâle. Mise à neuf. $1,790. 593-1250.

HORLOGE GRAND PÈRE en acajou
excellent état, $4,500.
430-1295

MOBILIER DE SALON (4 mcx): Style Victorien. Prix à discuter.
878-2801

395 Oeuvres d'art

MIRO Suite des 13 lithographies tirées sur Japon nacré, de la mélodie acide. Tirage de 20 dans le monde. **$40,000.** (418)654-2819.

DÉCÈS

BARRETTE JEAN, HONORABLE
Au Centre Hospitalier Thoracique de Montréal, le 8 juin dernier est décédé l'Honorable Jean Barrette, à l'âge de 84 ans. Ancien conseiller législatif. Il laisse dans le deuil son épouse Cécile Guindon, ses enfants, le Juge Claire Barrette-Joncas (le Juge Claude Joncas), Jacques (Nicole Gouin) et Lise (Médard Saucier); ses petits-enfants, Louis Joncas, Lucie Joncas (Sylvain Brunette), Suzanne Barrette (Paul Lacroix), Josée Barrette, Jean Barrette, Isabelle Barrette (Pierre Lévesque), Jacques Barrette et Annie Barrette, Marie-Violaine, Élisabeth et Catherine Saucier; sa soeur Suzanne (Jean-Paul Dépelteau); ses frères Pierre, Georges (Aline Latour) et Henri (Madeleine Rouleau); sa belle-soeur Lucienne Barrette (veuve de Paul) et ses arrières petites-filles Karine et Sophie Lacroix. Une messe commémorative sera célébrée Samedi le 17 juin prochain à 11h00 en l'Église St-Viateur d'Outremont, rue Laurier, angle Bloomfield, où la famille recevra à compter de 10h30 ceux qui voudraient y assister. Les personnes désireuses de faire un don, voudront bien l'adresser à La Fondation Royale Edwards, 3650, rue St-Urbain, Montréal, H2X 2P4 où à une oeuvre de leur choix. Direction Urgel Bourgie Ltée.

LEFERRIÈRE-CARRIER (ANNE-MARIE)
À Montréal, le 13 juin 1989 à l'âge de 89 ans, est décédée, Mme Anne-Marie Buteau, épouse en 1ère noces de feu Léonce Carrier et en 2ème noces de feu Victor Laferrière. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Soeur Madeleine n.d.p.s. de St-Damien, Lucile (Lucien Mainville), Jeanne-d'Arc (Louis Racine), Gemma (Placide Lamarche), Jean-Guy (Yolande Laporte), Gilles (Gisèle Levasseur) et Denise (Gabriel Sénécal), 26 petits-enfants, 13 arrières petits-enfants, sa soeur Mme Amérélyse Giguère, son frère Josaphat Buteau, ainsi que les enfants de la famille Laferrière et ses amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 juin à 14 hres en l'église St-Antonin (5391 Ave Snowdon) et de là au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. La famille remercie sincèrement le personnel du 4 ouest du Centre Hôspitalier Côte-Des-Neiges ainsi que le personnel du Centre de Jour du Centre Alfred Desrochers. Heures des visites; jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

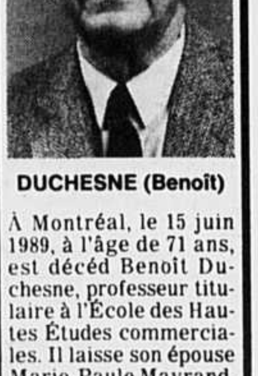

DUCHESNE (Benoît)
À Montréal, le 15 juin 1989, à l'âge de 71 ans, est décéd Benoît Duchesne, professeur titulaire à l'École des Hautes Études commerciales. Il laisse son épouse Marie-Paule Mayrand, ses enfants Bertrand, Christiane (Éric Daudelin) et Lucie (Michel C. Auger), ses petits-fils Raphaël et Christophe Daudelin et Benoît et Damien Auger ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux parents et amis.
Une messe commémorative sera célébrée le samedi 17 juin à 14 heures à la Communauté chrétienne Saint-Albert-le-Grand (2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine). La famille recevra les parents et amis à l'église à compter de 13 heures.
En lieu et place de lfeurs, des dons à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc (3750, rue Saint-Urbain, Montréal) seraient appréciés.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Pinochet annonce un plébiscite

SANTIAGO (AFP) — Le président chilien Augusto Pinochet a annoncé hier l'organisation le 30 juillet prochain d'un plébiscite au cours duquel les Chiliens se prononceront sur les réformes de la Constitution élaborées par le gouvernement militaire et l'opposition.

Le chef de l'État chilien a annoncé la date de la consultation au palais de La Moneda, à Santiago, lors d'une cérémonie au cours de laquelle il a signé le projet de réforme de la Constitution, en présence des principales personnalités du régime et d'hommes politiques chiliens.

Le leader de l'opposition Patricio Aylwin et le dirigeant du Parti de la Rénovation nationale Sergio Onofre Jarpa, ex-ministre de l'Intérieur du général Pinochet, qui ont participé à l'élaboration des réformes, n'étaient pas présents.

Ce plébiscite sera le second au Chili en moins de dix mois. Le 5 octobre dernier, la majorité des électeurs avaient rejeté le maintien au pouvoir du général Pinochet jusqu'en 1997.

Il précédera l'élection présidentielle du 14 décembre prochain, à laquelle le général Pinochet envisage de se présenter, « si le peuple le demande ».

Un accord sur les modifications de la constitution était intervenu il y a deux semaines entre le ministre de l'intérieur et le dirigeant démocrate-chrétien.

Raul Castro fait état d'un profond malaise

LA HAVANE (AFP) — Raul Castro, numéro deux du régime cubain, a mis en évidence, mercredi soir dans un discours télévisé en direct, le malaise régnant à Cuba après l'arrestation pour « corruption » du général Arnoldo Ochoa, ex-commandant du contingent militaire cubain en Angola, et la destitution, il y a deux jours, du vice-premier ministre et ministre des Transports, M. Diocles Torralba, pour « mauvaise conduite ».

Dans ce discours surprenant, tant par la forme heurtée, voire parfois incohérente, que par le fond particulièrement orthodoxe, Raul Castro s'est attaché à défendre, comme rarement en public au cours des trente dernières années, l'image de son frère Fidel Castro. Le numéro deux du régime a pris à partie les « pauvres d'esprits » qui critiquent la situation interne à Cuba. « Plus que jamais, ils s'en prennent à la personne de Fidel Castro : notre symbole vivant ».

L'hommage au président cubain était accompagné, d'une part d'une défense tous azimuts du socialisme cubain et d'autre part d'une mise en garde ferme adressée aussi bien aux cadres dirigeants cubains qu'aux États-Unis. Raul Castro a accusé ces derniers de faire monter volontairement la tension dans les relations entre les deux pays.

Son intervention improvisée de près de deux heures et demie, devait initialement être prononcée à huis clos à l'occasion du 28e anniversaire de la création de l'« armée occidentale » de Cuba. Mais « l'actualité m'a imposé de parler en public », a expliqué Raoul Castro, qui a employé le terme de « traumatisme » a propos du cas Ochoa.

Le général de brigade Ochoa, également vice-ministre des Forces Armées, avait été envoyé en novembre 1987 à la tête des troupes cubaines en Angola et devait être nommé à mercredi commandant de l'« Armée Occidentale » qui assure notamment la défense de La Havane.

« Personne dans ce pays n'est intouchable, quel que soit le nombre d'étoiles sur l'épaule et le titre honorifique de Héros de la République sur la poitrine », a affirmé Raoul Castro.

À Luanda, le généra Ochoa « s'occupait d'autre chose que de la guerre », a poursuivi le dirigeant cubain, laissant entendre qu'il s'occupait de commerce, avant de lancer un avertissement à ceux que touche « la fièvre de l'or » avec le développement du tourisme à Cuba. « Le laisser-aller doit finir dans ce pays », a lancé Raoul Castro en revenant aussi sur le cas de ministre des Transports, M. Diocles Torralba, qui aimait un peu trop la belle vie.

« On doit dire la vérité », a dit Raoul Castro, mais n'en déplaise aux partisans de la Glasnost, « on ne peut pas dire toute la vérité ». La critique est libre mais doit se faire dans le lieu et au moment opportun, a répété à plusieurs reprises le numéro deux du régime.

« Nous devons faire notre socialisme », a poursuivi Raoul Castro estimant préférable que « l'île s'enfonce au milieu de l'Atlantique plutôt que d'y voir revenir le capitalisme ». « Ceux qui ne veulent pas de notre socialisme peuvent demander à s'en aller », aux États-Unis, si les Américains leur donnent un visa, où s'ils le préfèrent peut-être, en Hongrie, en Pologne, en Chine,.... en Arménie ».

« Je suis pro-soviétique », a affirmé Raoul Castro, n'hésitant par à citer le premier toast de Staline après la victoire des alliés en 1945 : « vive le frère aîné, vive le peuple russe ».

Quant aux États-Unis, Raul Castro a avoué que les espoirs de détente dans les relations américano-cubaines mis à La Havane dans la nouvelle administration américaine de George Bush avaient été déçus. Au contraire, l'hostilité des États-Unis à l'égard de Cuba n'a fait que crotre, a affirmé le dirigeant cubain, citant comme dernier exemple en date, la présence il y a quatre jours d'un sous-marin américain à 20 km des côtes cubaines. Pour tout message, le ministre cubain des Forces Armées a souligné que Cuba continuerait de renforcer ses capacités défensives.

Ouzbékistan: Sakharov blâme Moscou

AMSTERDAM (AFP) — Andreï Sakharov a dénoncé hier soir en termes sévères l'attitude du pouvoir soviétique face aux troubles ethniques en Ouzbékistan, au cours d'une conférence de presse donnée après son arrivée aux Pays-Bas.

« Selon certains, les autorités ont laissé faire ou même stimulé le pogrom », a déclaré l'académicien et prix Nobel de la paix par le truchement d'un interprète néerlandais. L'Ouzbékistan « a été le théâtre de la terreur la plus horrible et de crimes que rien ne peut justifier », a-t-il ajouté.

M. Sakharov et son épouse Elena Bonner ont qualifié de « déplorable » la situation économique et sanitaire de l'Ouzbékistan qui fournit les germes, selon eux, du fanatisme politique et religieux. Le chômage touche « plus d'un million de jeunes » ■de coton, a observé Mme Bonner. Les enfants « souffrent après six mois de travail aux champs d'intoxications dues aux herbicides », a ajouté M. Sakharov.

Le prix Nobel de la paix a réservé aux Pays-Bas sa troisième visite à l'étranger après les États-Unis et l'Italie. Il est venu pour recevoir aujourd'hui un doctorat honoris causa de l'Université de Groningue (extrême nord des Pays-Bas).

Interrogé sur la première réunion du Congrès des députés soviétique, M. Sakharov a démenti avoir « jamais dit qu'elle avait été un échec ». « J'ai seulement observé, a-t-il poursuivi, que la session n'avait pas atteint son objectif, c'est--dire changer les structures du pouvoir ».

À propos de l'incident qui l'avait opposé le 2 juin dernier au Congrès à un ancien officier soviétique ayant servi en Afghanistan, Andreï Sakharov a dit « avoir eu le pressentiment que l'on chercherait à le compromettre et s'être douté de la manière dont on s'y prendrait pour le faire ».

Cet incident, a-t-il ajouté, « reflète la lutte idéologique profonde (entre réformateurs et conservateurs) qui s'est manifestée lors de la session ».

La Chine préoccupe Gorbatchev

BONN (d'après Reuter) — Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev se dit préoccupé par la situation chinoise et craint que l'échec des réformes dans ce pays ne compromette les efforts de réduction des tensions internationales.

C'était la première prise de position de M. Gorbatchev sur ce sujet depuis que le Parlement soviétique a condamné toute intervention étrangère dans l'écrasement des manifestations à Pékin.

Tout en espérant que les réformes chinoises réussisssent, M. Gorbatchev a affirmé en conférence de presse que, si tel était le cas, « cela pourrait affecter sérieusement le processus de normalisation des relations internationales ».

« Nous regrettons certains aspects de ce qui s'est produit » (en Chine), a affirmé le leader soviétique, à la fin de son séjour de quatre jour en Allemagne fédérale. « Nous espérons que la Chine — son peuple et son gouvernement — trouvera le moyen d'être à la hauteur des intérêts du peuple chinois et de nos attentes ».

Le président soviétique, dont la récente visite à Pékin a coincidé avec les manifestations en faveur de la démocratie avant l'intervention militaire, n'a pas répondu directement à une question sur la nature « contre-révolutionnaire » des manifestants. Il a simplement révélé avoir reçu des lettres d'étudiants chinois favorables aux réformes.

« Dans ces lettres, a-t-il dit, les étudiants appuient les mêmes objectifs que le Parti communiste chinois. Je ne puis imaginer que leurs intentions aient été mauvaises. »

M. Gorbatchev a ajouté que les étrangers devaient être très prudents dans leurs propos sur les événements récents en Chine. « J'ai l'impression que nous ne possédons pas toute l'information ».

Des militaires israéliens condamnés pour avoir maltraité un Palestinien

JÉRUSALEM (AFP) — Quatre militaires israéliens reconnus coupables d'avoir « maltraité » un Palestinien du camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza occupée), décédé à la suite de plusieurs passages tabac, ont été condamnés hier à des peines de six à neuf mois de prison ferme, a-t-on appris de source militaire.

Trois des quatre militaires, ont été condamnés par le tribunal de la région sud d'Israël neuf mois de prison ferme et neuf mois avec sursis, alors que le quatrième a été condamné à six mois de prison ferme et six mois avec sursis.

Le 25 mai dernier, le tribunal avait annoncé qu'il ne retenait pas le chef d'inculpation d'homicide volontaire contre les quatre militaires, appartenant au régiment d'infanterie d'élite « Guivati », l'accusation n'ayant pas réussi à prouver que les coups infligés avaient provoqué le décès.

Par ailleurs, des tribunaux civils israéliens ont ordonné hier la libération des deux derniers colons israéliens arrêtés à la suite d'une opération punitive le 29 mai contre le village de Kifl Harith, près de Naplouse (Cisjordanie occupée), au cours de laquelle une jeune palestinienne avait été tuée par balles, a-t-on appris.

À Washington par ailleurs, des délégations d'experts américains et soviétiques ont entamé hier deux jours de discussions sur le Proche-Orient, a annoncé le département d'État.

La délégation soviétique est dirigée par le directeur des affaires du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Vladimir Polyakov.

Le chef de la planification politique au département d'État, M. Dennis Ross, et le nouveau secrétaire d'État adjoint pour le Proche-Orient et l'Asie du Sud, M. John Kelly, sont à la tête de la délégation américaine.

La nomination de M. Kelly a été confirmée mercredi par le Sénat.

Traditionnellement, le département d'État ne commente pas la teneur de ces réunions. Mais ces discussions porteront inévitablement sur le processus de paix au Proche-Orient et la situation en Iran après la mort de l'ayatollah Ruhollah Khomeiny.

Compromis entre l'OLP et l'UNESCO

PARIS (AFP) — Un compromis sur la demande d'admission « de la Palestine » à l'UNESCO a été trouvé au Conseil exécutif de l'Organisation, prévoyant que cette demande sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine conférence générale, assortie de propositions qui pourraient éviter à cette instance suprême de se prononcer par un vote formel.

Ces propositions, a-t-on appris hier à Paris au siège de l'organisation, viseraient notamment à « faire participer le plus étroitement possible la Palestine à l'action de l'UNESCO ».

À la suite de ce compromis, obtenu après trois semaines de tractations, les sept pays qui avaient sollicité l'inscription à l'ordre du jour du Conseil de la « demande d'admission de l'État de Palestine à l'UNESCO en qualité d'État membre » — formule inacceptable pour les Occidentaux qui n'ont pas reconnu cet État — ont retiré cette demande au profit de celle résultant de cet accord et d'où les mots d'» État » et « État membre » ont disparu.

Ces sept pays étaient l'Algérie, l'Égypte, l'Indonésie, la Mauritanie, le Nigéria, le Sénégal et le Nord-Yémen. Le chef de l'OLP Yassser Arafat avait fait remettre le 9 mai une demande formelle d'admission de l'État de Palestine.

Une semblable demande de l'OLP à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait été rejetée le 12 mai, l'examen de la question étant repoussé à l'an prochain. L'OLP avait alors été « lâchée » par la moitié de ses alliés, dont l'URSS.

Le nouveau texte élaboré, qui devrait être adopté par consensus le 19 juin, indique que le Conseil décide d'inscrire à l'ordre du jour de la Conférence générale — convoquée pour octobre-novembre à Paris — « la demande d'admission de la Palestine à l'UNESCO ».

Il souligne « la nécessité d'associer plus étroitement le peuple palestinien aux activités relevant de la compétence de l'UNESCO », et décide de « proposer à la Conférence générale de faire participer le plus étroitement possible la Palestine à l'action de l'UNESCO ».

Le conseil doit de nouveau examiner la question en septembre, « en vue de formuler, dans un esprit de consensus et en prenant en considération l'intérêt supérieur de l'Organisation, la recommandation qu'il transmettra à la conférence générale ».

Le représentant permanent de l'OLP à l'UNESCO, M. Omar Massalha, s'est félicité, dans une déclaration à l'AFP à la suite de cet accord, que le Conseil ait « admis le principe du droit de l'État de Palestine à présenter sa candidature », tout en reconnaissant que des problèmes d'« opportunité » pouvaient se poser.« Nous sommes des gens responsables, et c'est l'intérêt de l'Organisation qui conduira notre démarche, a-t-il dit ».

LES ANNONCES CLASSÉES
286-1200

398 Ventes de garage

A BAS PRIX - SPÉCIAL DU MOIS Haies de cèdre, (plans 2 à 3 pi. $0.99 Inf:591-3086

399 Divers

A bas prix (HAIES DE CÈDRE, PLANS) Pour mieux vous servir (avec leurs spéciaux) les Cèdres Blancs sont déménagés. Informations: 591-3086.

SYSTÈME D'ALARME, pour auto ou bicyclette, neuf, Paging Alarm System, 487-7254.

TRACTEUR BOMBARDIER MPV-20, 450 heures, pépine, tondeuse 55'', rotoculteur 48'', souffleuse 51'', chargeur avant, $17,000. 1-548-2204.

407 Offres d'emploi

SECRÉTAIRE DE NOTAIRE
Petite étude. Quartier Snowdon. Bilingue, excellente connaissance du français, 2 ans d'expérience, traitement de texte Olivetti.
Adresser C.V. à:
"Notaire"
C.P. 130, Outremont
H2V 4M8

14-07-89

407 Offres d'emploi

ÉDUCATRICE(TEUR): Avec diplôme en technique de garde ou B.A. en éducation, pour travailler dans une garderie. 761-1479

NOTAIRE Secrétaire bilingue, expérience requise, fax et traitement de textes. Bon salaire. 273-7506, 273-5257.

467 Hospitalier, santé, médical

MÉDICAL
Technicien(ne) Rayon-X. Polyvalente, clinique privée. Mme Parent: 725-9580.

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS
Ancien prof. Berlitz. Immersion. $25./1½h. 481-9474

COURS RÉCUPÉRATION: Math. Français. Anglais. Niv: élément. Sec. I,II,III. À domicile. 468-6460 — 670-0229

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

ABBA DÉMÉNAGEURS - BAS PRIX Aussi bureaux, assurance. Comparez et épargnez. 466-1377 — 672-3037

CAMION FERMÉ avec chauffeur. $25./heure. André: 526-3326.

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

A TRÈS BON PRIX
aemoires de cuisine faites sur mesure, rénovation de salle de bains, installation tuiles-céramique-marbre-marqueterie. Estimation gratuire. M. Carlos, 281-2008 de 8h à 22h.

C.D.L. RÉNOVATION
JOINTS, PLATRE
329-5329, 523-6357

CONSTRUCTION Rénovation, décoration, entretien général, peinture, sous-sol. 355-1914.

ETUDIANT... avec expérience, ferait travaux de peinture. Estimation gratuite. 279-2439.

JOINTS DE: Brique - Ciment - Stucco. Etc... Estimation gratuite. 523-0476. Entreprise Sylvain Lapointe Enr.

MÉNAGE, PEINTURE, LAVAGE INTÉRIEUR et EXTÉRIEUR. Denis 328-8902.

RÉNOVATIONS & RÉPARATIONS Générales, travail sérieux. Entreprises Francesca Enr. 662-0890

RÉNOVATION GÉNÉRALE Spécialité brique, joint brique 322-9877

RÉNOVATIONS cuisine, s/bains, s/sol etc. 521-3026, Denis

567 Lavage, nettoyage

LAVAGE DE VITRES: Murs, plafonds. Gazon, menus travaux. Estimation gratuite. G.T. Net Enr. 522-9705

578 Santé

DÉTENTE PRÉVENTION — MASSAGE
Louise, 933-7535

583 Terrassement, paysagiste

PAYSAGISTE ouvrage de tous genres, entretien de pelouse, engrais, taille, etc. 272-4678, 277-6451.

SPÉCIAL
Haies, cèdres (plans), $0.49, $0.99
477-0037

588 Tenue de livre déclaration d'impot

TENUE DE LIVRES: Pour petites entreprises, comptabilité de gestion jusqu'à état financier. Daniel Normandin, 376-0524 — 849-7336

589 Traitement de texte

TRAITEMENT DE TEXTES
C.V., traduction, rapports, etc., travail professionnel, 253-0984.

591 Occasions d'affaires

Services financiers
PRIVEX INC.
FRANCHISES DISPONIBLES
Nous sommes une compagnie en pleine expansion établie depuis 1988.
Présentement nous comptons des succursales dans les régions de Montréal, Trois-Rivières et des Laurentides.
Nous sommes courtiers en financement d'entreprises. Nos services consistent principalement à la recherche de financement pour notre clientèle. Nos franchises sont disponibles partout au Québec.
Idéal pour personne ambitieuse désirant travaille à son compte.
Investissement requis: $15000 incluant entrainement.
(514) 257-7648
demandez Chantal

16-06-89

591 Occasions d'affaires

EXCELLENTE: Opportunité d'affaire. Commerce (très bien établi) d'achat et vente de machinerie (neuve et usagée), pour ferblanterie et toiture, permis de commerçant automobile. Avec ou sans emplacement. Outil-Bec. (514) 649-1837

FRANCHISE DE SERVICES spécialisés. Réseau unique en son genre. Quelques centaines de clients commerciaux établis. Investissement $16,000. Très bon revenu. 963-0758.

LES AFFAIRES VOUS INTÉRESSENT
, nous sommes no1 au monde dans la conception de cartes panoramiques.

LE GROUPE MAP-TEX INT
recherche personne sérieuse et ambitieuse pour nouveaux développements canadiens et étrangers. Investissement de base pour personnes acceptées. Heures d'affaires de 9h à 20h. Sur rendez-vous 525-6808, Claude Bonsaint.

596 Argent à prêter

ARGENT
En 1ère ou 2e hypothèque
Particulier. 468-6319

667 Motocyclettes

AERO 80 c.c., 1985, 1,000km, $850. 522-2107 598-9929.

NINJA 600 '88, 1,400 km, utilisée seulement 2 mois, parfaite cond., doit vendre, quitte le pays. 487-7254.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

CRUISER, 21 pi., Beach Cumbers, avec remorque 4 roues, 230 c.v., moteur Trim, om.c., H.P.H., profondomètre, 678-5855.

THUNDERCRAFT 24 pi.: Moteur 260 cv., 500 heures, tout équipé, très propre, $21,000. Jour: 696-2792. Soir: 1-267-3839

683 Planches à voile

PLANCHES À VOILE: Neuves et usagées. Réparation, club-école.
Boutique Sherks: 663-5543

691 Camions à vendre

À VENDRE: 2 autobus Prévost Mirage, 80' et 82'. Intérieur superbe et bien entretenu. (709) 722-2608 ou (709) 229-7600.

695 Automobiles à vendre

B M W 735 I, 1986: Automatique, 110,000km. très bonne condition. Jour: 328-2121 . Soir: 625-4427

BMW 733, 1983, 100,000 km. tout équipée. Condition A1. $14,900. Doit vendre. 332-3555, 683-9361.

CADILLAC FLEETWOOD: D'Élégance 87. Bleue. Vente privée. 27,000km. Impeccable. Pneus Michelin. 627-0604

CHRYSLER NEWYORKER 87: Tout équipée, air climatisé, très propre, ordinateur, 56,000km. $11,800. Après 19h. Roger, 435-4960

CORVETTE 1987: Convertible, manuelle, tout équipée, 18,000km. $38,900. négociable. (819) 377-3403

CORVETTE 84: Toit teinté, tout équipée avec jupe, 50,000km., en excellente condition. Appelez Roger: 1-826-0202 — 1-826-0241

CORVETTE 85, blanche, toute équipée, aut., 75,000 km, $24,000. 722-2049

CORVETTE STINGRAY 1974: Tout équipée, intérieur noir, extérieur rouge, $8,500. discutable. Jour: 649-1257.Soir: 649-9671

CRX SI 88: 21,000km., 2.0 l. Toit ouvrant électrique. $12,000. 643-0401

ENCAN PUBLIQUE
Voitures anciennes de collection et d'intérêt spécial. **Dimanche 18 juin à midi,** à l'aréna du CEGEP St-Laurent. Consignations acceptées.
Inf.: Rock Fournier: 666-1251.
Fournier Encanteur.

HONDA ACCORD EXI 88: 30,000km., 5 vit., tout équipée, condition A-1. Garantie 5 ans km illimité. $16,900. 326-3191 — 443-4444

HONDA Accord LX, 1987, 65,000 km., automatique. Très bonne condition. $11,000. 491-0964.

HONDA CRX 1985: 52,000km., 4 mags plus pneus d'hiver, propre, toit, brassière. $7,000. 646-5432

HONDA PRÉLUDE SI 87, noire, tout équipé sauf air, $15,150. discutable, 355-1467 ou 464-3260.

INNOCENTI, seul distributeur pièces et service.
Listo Auto, 725-9341

MAZDA RX 7, 87: Turbo, très propre, 38,000km., blanche, air climat., $21,000. 449-1259

MAZDA RX-7 GSL SE '85, Édition Spéciale, moteur 13B à injection, 59,000 km, jamais utilisée l'hiver, 4 pneus Pirelli P-600 neufs, $12,500. Pierre ou Line au 1-224-7293 ou 1-227-6469.

MAZDA RX7 TURBO 1987
$20,000. négociable.
984-7249.

MERCEDES 380 SEC 83, parfaite condition, 844-3283 (message)
★★★★★★★★★★★★★★★

MERCEDES S-L S60 1988: 12,000km. vert foncé, intérieur beige. 842-5580, privée.

MUSTANG 80, très propre, monté sport. 251-8173.

NISSAN PULSAR NX 1986
$7,500. négociable.
984-7249.

PORSCHE 911 CARRERA
1987, particulier, achetée 1988, jamais sortie à la pluie, impeccable. 70,000 km, $68,000. ferme, aceheteur sérieux seulement. Soir: 418-687-0672 ou 418-692-1430.

PORSCHE 911 Cariera 1987, 24,000 km, $58,000. 1-514-246-2952.

PORSCHE 911 CARRERA: Bonne condition. $16,000. discutable.
1-438-0117

PORSCHE 911 SC, 1980, rouge intérieur noir. Équipement complet, moteur 3 litres. $30,000. nég. Jour: Marc, 744-3411, soir: Roland, 626-8871.

PORSCHE 928, 1980: Comme neuve, noire sur cuir noir, 5 vitesses, $28,000. 89,000km. Jour: 1-743-9706. Soir: 1-742-8482

VOLVO: GARAGE AUTO-MAG
VENTE - RÉPARATION
1616, Crémazie. 376-9110

AUTOMNE 1989

les cahiers spéciaux du Devoir

ÉDUCATION
parution: 18 août
tombée: 4 août

TENDANCES MODE
parution: 9 septembre
tombée: 17 août

PROFESSIONS
parution: 15 septembre
tombée: 31 août

INFORMATIQUE
parution: 6 octobre
tombée: 22 septembre

RÉGION DE SHERBROOKE
parution: 21 octobre
tombée: 5 octobre

VACANCES D'HIVER
parution: 28 octobre
tombée: 13 octobre

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
(Plaisirs des Livres)
parution: 11 novembre
tombée: 3 novembre

CADEAUX
parution: 2 décembre
tombée: 17 novembre

SERVICE DE PUBLICITÉ
téléphone: (514) 842•9645 sans frais: 1-800-363•0305 télécopieur: (514) 844•6175

Fumer, c'est gaspiller
Argent et santé

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeur adjoint: Guy Deshaies

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

Chef d'État demandé

Si l'on veut éviter le patrimoine familial imposé

LES ARGUMENTS pour justifier une révision en profondeur, sinon le report du projet de loi sur le patrimoine familial ne manquent pas. Mais l'électoralisme à courte vue, de chaque côté de l'Assemblée nationale, le silence obligé des mâles élus et le zèle ardent des féministes passéistes aidant, le risque est grand que l'État s'occupe encore un peu plus de notre bonheur, c'est-à-dire devienne davantage le gardien de nos prisons.

Cela a été dit et répété : le seul (ou presque) intérêt de ce projet de loi réside dans son intention de solutionner le problème bien réel des victimes du divorce des conjoints mariés, avant 1970, sous le régime de la séparation de biens. Mais l'intention louable de venir en aide à une minorité de démunies (et il faut s'en occuper précisément parce qu'il s'agit d'une minorité), ne justifie pas de se tromper de décennie et encore moins de régler sur le dos des couples mariés à venir le problème des couples divorcés du passé.

En passant, il faut relever et rejeter cet argument de bottine au nom duquel le raisonnement des opposants à ce projet serait entaché d'invalidité puisque soutenu surtout par des intervenants masculins. Une fois parti, il faudrait peut-être supprimer l'Opposition à l'Assemblée nationale puisque, n'exerçant pas le pouvoir, ses critiques ne sauraient avoir de valeur. Comme s'il fallait être ou homme ou femme pour juger à sa valeur propre la qualité d'une législation.

Que des juristes ne voient aucun problème à la rétroactivité de cette loi, cela laisse un drôle de goût. Comme quoi l'idéologie pointue consume toutes choses. Alors, diront certains, amendons le projet de loi pour en extirper cette odieuse rétroactivité. Ce ne serait malheureusement qu'une consolation qui risquerait de faire oublier l'autre défaut aussi majeur de ce projet de loi : sa visée d'un modèle unique, d'un carcan définitif imposé à tous les nouveaux couples mariés, besoin pas besoin, consentement ou pas.

Seules des raisons d'une rare gravité pouvaient justifier ce nouvel empiètement dans l'organisation de la vie privée d'adultes consentants. Pour tout motif, nous avons droit à une définition simpliste et étriquée du mariage, promulguée par la ministre de la Condition féminine. Les citoyens n'ont plus qu'à endosser cet unique prêt-à-porter dessiné par Madame Gagnon-Tremblay et n'ont pas à se mêler de ce qui ne les regarde plus, leurs affaires de couples mariés. Ceux et celles qui tiennent encore à leur autonomie et à leur liberté n'auront qu'à s'unir de fait, sans se marier.

Si l'on avait voulu remédier aux injustices constatées, on aurait pu trouver ou imaginer des moyens appropriés. Comme par exemple la mise sur pied de services de consultation gratuite offerts à tous les couples mariés, en premières noces, avant 1970, et la mise au point de mécanismes de perception automatique des pensions alimentaires qui doivent être versées. Mais comme il arrive souvent dans ce genre de projet de loi, on a voulu réparé le passé en conscrivant l'avenir, présuposant, à tort, l'incapacité congénitale des mariés d'aujourd'hui et de demain, à la lumière de difficutés éprouvées par ceux d'hier.

Que faire, alors que la plupart des élus des deux partis, qui ont de sérieuses réserves à propos de ce nouveau patrimoine « familial », sont muselés par la crainte de paraître antiféministes ? Demander au premier ministre de jouer son rôle de chef d'État en prenant ses distances par rapport aux élus piégés et aux hauts-parleurs trop bien synchronisés. À moins que ce projet de loi ne soit expurgé de son caractère rétroactif et obligatoire, monsieur Bourassa, malgré l'artificielle unanimité des parlementaires qui n'illusionne personne, ne doit pas le laisser passer.

— BENOIT LAUZIÈRE

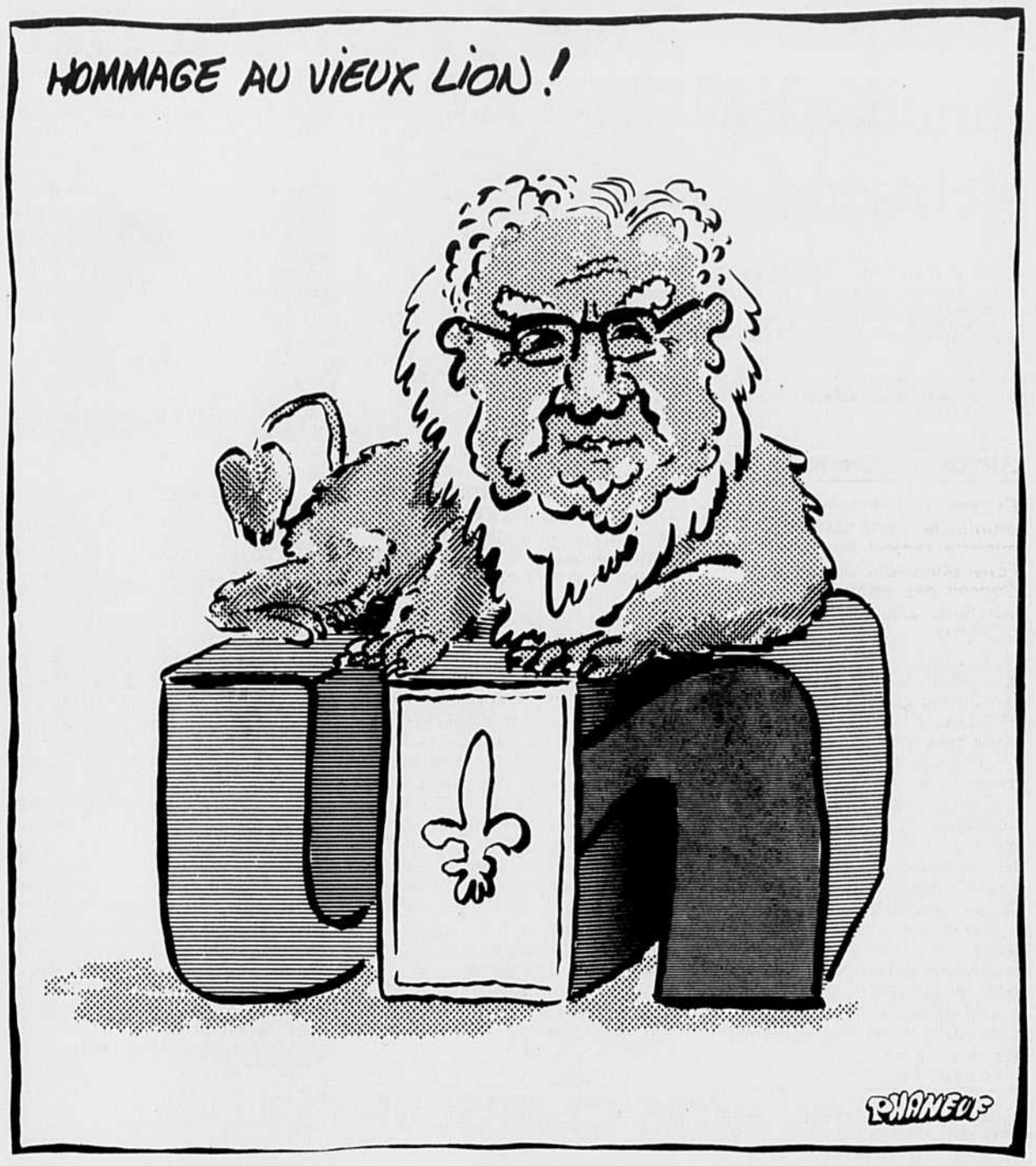

La gorbamanie en RFA

Il n'y a pas d'alternative au rapprochement Est-Ouest

JAMAIS un chef soviétique n'a été accueilli à l'Ouest avec autant d'enthousiasme et de frénésie que ne le fut cette semaine Mikhaïl Gorbatchev lors de sa visite en Allemagne fédérale. Le numéro un soviétique est manifestement apparu comme un « libérateur », celui qui fait renaître l'espoir d'une Europe pacifiée, voire d'une Allemagne réunifiée.

« Nous ressentons la persistance de la division comme une blessure ouverte », a rappelé le chancelier Helmut Kohl à son invité, en ajoutant « que le peuple allemand manifeste sa volonté de parvenir, dans le cadre d'une libre autodétermination, à l'unité et à la liberté de l'Allemagne, qui pourrait ainsi servir la paix dans le monde comme membre de plein droit d'une Europe unie. »

Ce projet ouest-allemand n'est pas nouveau (il est même inscrit dans la Constitution de la RFA), mais le contexte économico-politique a considérablement évolué ces dernières années. En particulier, l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev et le train de réformes qu'il a lancées ont bouleversé les conceptions antagonistes (qui ont longtemps prévalu) des relations Est-Ouest. Au point, où les indestructibles optimistes y voient déjà les premiers jalons d'une Europe nouvelle.

Pourtant, devant les perches tendues, tantôt concernant l'effroyable mur de Berlin, tantôt au sujet de l'indifférence de l'autre Allemagne (la RDA) à l'égard de la *glasnost*, le leader soviétique s'est habilement cantonné dans une impressionnante discrétion.

Et si Gorbatchev en venait à décevoir lamentablement tous ces espoirs que l'Europe de l'Ouest met en lui ? Car, paradoxalement, malgré toutes les réformes qu'il a mises en route, il n'a jamais fait l'objet dans son propre pays de démonstrations aussi chaleureuses que celles dont il fut l'objet en RFA. En fait, rien n'est encore véritablement joué en URSS, et il faudra attendre encore quelques années, sinon plusieurs (voir la contre-réforme chinoise), avant que la *perestroïka* ne devienne irréversible.

Et il en est de même en matière de désarmement, où le chef soviétique, tout en exprimant sa satisfaction à l'endroit de la dernière position de l'OTAN sur la réduction des troupes en Europe, n'a pas manqué de soutenir la politique de la RFA (ou du moins celle de son ministre des Affaires étrangères, M. Genscher) sur les armes nucléaires à courte portée, cherchant ainsi, à l'instar de ses prédécesseurs, à isoler Bonn de ses partenaires de l'Alliance atlantique.

Mais quel que soit le scepticisme que suscite l'ouverture en Union soviétique, il n'y pas d'alternative au rapprochement et à la coopération entre l'Est et l'Ouest.

— ALBERT JUNEAU

Le lac Meech en détresse

Le rejet de ces accords accentuera le clivage Québec/Canada

DOIT-ON vraiment reprendre la démonstration en faveur des accords du lac Meech ? Y-a-t-il encore espoir de sauver une entente qui, il y a deux ans, paraissait presque providentielle ? Depuis quelques jours, trop de messages sont lancés tous azimuts pour ne pas les assimiler à de véritables cris de détresse. Avant que le reste du Canada ne commence à allumer des feux de joie, il n'est pas inutile de reprendre l'écheveau de ce qui ressemble de plus en plus à la toile de Pénéloppe.

Avant d'envisager les conséquences possibles de l'enterrement d'une entente qui devait signifier la réconciliation de la famille constitutionnelle, quelques rappels élémentaires. Cet accord, conclu contre toute attente, répond aux exigences minimales auxquelles le Québec pouvait soumettre son retour au sein du bercail constitutionnel. Rien de plus ! À l'extérieur du Québec, on ne parvient toujours pas à saisir cet aspect de la question.

Aussi doit-on dès maintenant, dans les autres capitales provinciales, se convaincre d'une évidence qui au Québec a statut de lapalissade. En cas d'échec de cet accord, tout premier ministre du Québec devra obligatoirement négocier au delà des termes de cette entente : c'est à dire exiger davantage que ce qui a été concédé, il y a deux ans, et qui constitue un strict minimum.

Il faut cesser de s'abriter derrrière les nobles prétextes qui ne sont en fait de que simples faux fuyants. C'est avant tout et sans doute uniquement la notion de*société distincte* qui est à la base de toute l'opposition à ce projet de loi. Nier cette réalité ? C'est aussi brillant qu'affirmer à la fin du XXième siècle que l'homme n'a pas encore marché sur la lune. La réalité d'un Québec différent ne s'affadira pas avec les années, ni devant la fin de non-recevoir que signifient les opposants au projet.

Il est un cas-problème dans ce dossier et c'est celui des francophones de la diaspora. Et ici, l'incompréhension au sein de la même famille est *époustoufflante*. En fin de semaine, le président de la Société nationale des Acadiens exprimait son inquiétude au sujet des droits des femmes et des autochtones en regard de l'accord du lac Meech. Il y a deux jours, le gouvernement du Québec se tirait dans le pied en refusant de prendre clairement position en faveur des Franco-albertains dans l'affaire du droit des minorités à gérer leurs établissements scolaires. Il donnait merveilleusement flanc aux critiques de ceux qui brandissent l'épouvantail de l'abandon des minorités francophones. Il n'y a pas de quoi être fier ! En fait de stratégie, on a déjà vu mieux !

Et l'après-lac Meech ? Personne n'a dansé dans la rue lorsque les premiers ministres ont conclu cet accord. Personne ne perdra le sommeil si l'entente doit être oubliée, au même titre que tant de projets antérieurs depuis plus d'un demi-siècle. Les Québécois ne consommeront pas plus de *valium* parce qu'on aura refusé de reconnaitre leur spécificité dans la constitution. Il n'y a pas de scénario apocalyptique à l'horizon en ce qui regarde l'ensemble de la population qui a perdu tout intérêt pour les questions constitutionnelles.

Au sein de la classe politique, les réactions seront d'un autre ordre. Le Parti québécois aura eu raison par défaut. Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, subira un échec qui ne lui sera pas fatal, mais qui l'éloignera longtemps de la table constitutionnelle. Certains députés conservateurs abandonneront sans doute leur siège à Ottawa. Encore ici, rien de dramatique.

Et, dans l'ensemble, il n'y aura ni pleurs, ni lamentations. Mais le Québec jouera ses cartes selon ses instincts et ses intérêts, à l'extérieur de ce qu'on appelle joliment le giron constitutionnel. Fort d'une économie de plus en plus maitrisée, sûr d'une population qui n'envie plus rien à personne au chapitre de la scolarisation et de la formation supérieure, le Québec vivra sa vie à côté d'un Canada, sans tapage ni éclats. Superbe indifférence ? Non, mais la vie de tous les jours dans une société qui n'a pas besoin de quêter une forme de reconnaissance de la part de ses partenaires, 125 ans après la conclusion du « pacte confédéral ».

Il faut être clair. En 1980, le Canada a multiplié les exhortations aux Québécois pour leur faire préférer l'option canadienne. Il faudrait maintenant que les Québécois prennent la place qu'on veut bien leur assigner. Il faudrait que les Québécois acceptent de s'en tenir au rôle qu'on daigne bien leur confier et jouer la partition qu'on leur impose « pour leur plus grand bien. ». La réponse est prévisible : « Non merci, on a déjà donné... ».

Sans casser de vitres, il est possible de vivre à l'extérieur du giron constitutionnel. Et laisser le reste du pays poursuivre sa réflexion métaphysique sur l'opportunité d'inscrire dans la constitution un fait de société.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

LETTRES AU DEVOIR

Pas à ce prix

Lettre à M. Joe Clark

C'EST avec grande tristesse que j'ai pris connaissance des coupures budgétaires effectuées par votre collègue M. Wilson au chapitre de l'aide au Tiers-Monde. Même si l'aide aux pays en voie de développement ne représente que 2 % des dépenses fédérales, c'est sur ce secteur qu'ont porté un quart des coupures.

Il est crucial de s'assurer que ces coupures n'affectent pas les populations les plus pauvres du Tiers-Monde. On pourrait couper dans les projets de prestige ou les projets qui bénéficient aux élites sans affecter sensiblement le sort des segments pauvres de la population.

Par contre, si on touche aux dispensaires ou aux projets de développement agricole, l'effet ne pourra qu'être désastreux. Déjà, les pays pauvres ont dû couper de moitié leurs dépenses de santé à cause de leur propre crise budgétaire. Cela a accru de 500 000 le nombre d'enfants morts de carence sanitaire et nutritionnelle au cours des douze derniers mois, selon l'UNICEF.

Des réductions dans les services de base aux populations pauvres se traduiront immanquablement par des morts supplémentaires. Ottawa devrait protéger les plus démunis de la terre contre l'effet des coupures budgétaires. Réduire le déficit, voilà une intention louable. Mais pas au prix de vies innocentes.

— JEAN-FRANÇOIS TARDIF
Hull, le 8 juin.

Une campagne réussie

APRÈS LE succès qu'a connu la campagne de financement du diocèse, je tiens à dire ma reconnaissance et mon admiration à toutes les personnes qui ont contribué à cette vaste entreprise : responsables, bénévoles, bienfaiteurs et bienfaitrices.

À mesure que la campagne avançait et dépassait même son objectif, c'est avec satisfaction que je prenais connaissance des chiffres qui allaient équilibrer notre budget et rendre possibles des projets nouveaux. Mais, au-delà des chiffres, nous avons fait des découvertes qu'il fait bon partager aujourd'hui.

En lançant un appel à l'ensemble de la population, je ne pouvais deviner l'accueil qu'on y réserverait. Or, cet accueil fut chaleureux et spontané. Des milliers de gens ont été heureux non seulement de donner, mais de manifester leur attachement à l'Église. De tous les milieux, j'ai reçu des témoignages émouvants en ce sens. Une fois de plus, nous avons touché du doigt la crédibilité de notre Église diocésaine.

Nous avons découvert aussi qu'on pouvait faire une campagne respectueuse et de grande qualité grâce à la compétence d'experts en publicité et en communications. C'était une première. Elle a été efficace tout en conservant une approche d'où la pression était absente. On faisait appel à la liberté des gens, à leur générosité. On leur a décrit franchement la situation concrète de notre Église, avec ses problèmes, ses projets et ses défis. J'ai apprécié ce style de campagne.

Les fidèles, de plus en plus, veulent participer à la vie de leur Église. Ils n'hésitent pas à donner généreusement de leurs biens, de leur temps, de leur personne. La campagne de financement a mobilisé beaucoup de compétences et d'énergies. J'ai été frappé par le dynamisme de tant de paroisses qui avaient pourtant bien d'autres soucis. Dans chacune d'elles, on cherchait les meilleures façons de procéder tout en gardant le lien avec les autres paroisses. Le travail s'est fait dans l'unité et la concertation. Je dois ici remercier de façon particulière les curés et leurs proches collaborateurs et collaboratrices.

Une question nous vient spontanément à l'esprit : y aura-t-il une autre campagne l'an prochain ? Dès maintenant, je dis oui. L'expérience de cette année a mis en branle un mouvement que je veux encourager. Dans un grand diocèse comme le nôtre, il ne suffit pas de boucler le budget. Il faut aller de l'avant et se donner les moyens de bâtir une communauté chrétienne vivante, capable d'être présente à tous dans un esprit de service et de partage. Cet objectif qui me tient à coeur, j'ai plus que jamais la conviction que nous le voulons ensemble.

— PAUL GRÉGOIRE
Archevêque de Montréal
Montréal, le 7 juin.

Son sentier

Julien Bigras est mort. Il était revenu de France avec une détermination et une volonté de faire entendre une humaine psychanalyse qui n'avait guère de lieu ici. À sa manière.

Dans un temps replié, dans un milieu de méfiance, il a été une sorte de trouble-fête. Souvent il a ouvert sa porte à ceux qui, comme lui, vivaient la discipline psychanalytique comme une trouée de l'imagination : une recherche d'un « mieux vivre », d'une plus supportable destinée. Il a rêvé que la vérité était le propre de l'homme plus que certaine science.

Il n'invitera plus personne. Il nous laisse un principe : une maison rouge pour des gens qui ont passion de rencontrer. La maison certaine de ses découvertes à l'Institut Albert Prévost où il avait beaucup travaillé et sa maison à la campagne où bien des psychanalystes d'ici s'accoutumaient de rencontrer des étrangers.

En ces sentiers-là, il laisse un vide inquiétant.

— Jean-Jacques COUVRETTE
Outremont, le 13 juin.

Que veut le FMI ?

Lettre à M. Michael Wilson

PERMETTEZ-MOI de vous féliciter pour l'excellent travail que vous effectuez.

Que vous coupiez trop ou pas assez, et vous étiez perdant. Un premier pas devait être fait et je crois qu'il a été franchi avec beaucoup de doigté, d'autant plus que le Fonds monétaire international (FMI) exerçait des pressions pour que vous réduisiez la dette, qui s'élève à près de $ 330 milliards.

J'aimerais vous poser les questions suivantes à propos du FMI :

1) Qu'a-t-il demandé au Canada ?

2) A-t-il dit de façon spécifique dans quels champs couper ?

3) A-t-il été jusqu'à demander de couper dans le budget d'aide au développement ?

En effet, le bât blesse en ce qui concerne ces coupures de $ 1.8 milliard dans le budget d'aide. Le Canada qui, jusqu'ici, avait une réputation des plus enviable à travers le monde pour sa grande générosité vient de se placer dans une situation très pénible.

Dans le document *Partageons notre avenir* (1987), le gouvernement affirmait sa volonté de porter sa contribution à l'aide au développement à 0.7 % du PNB en l'an 2000. Loin de s'en approcher, le dernier budget nous éloigne de cet objectif. De 0.47 % avant le budget, nous investissons maintenant seulement 0.43 % du PNB.

Il est inadmissible que l'on coupe dans l'aide au développement. Ici, la plupart des citoyens peuvent réduire leurs dépenses sans nuire à leur santé; là-bas, 14 millions de personnes meurent de les avoir déjà trop réduites. Nous ne pouvons tolérer que 23 % des coupures budgétaires soient faites sur le dos des plus pauvres.

Sachant très bien que vous prenez à coeur l'intérêt des moins nantis, j'espère apprendre bientôt que vous avez corrigé la situation et ce malgré les pressions contraires qui s'exercent sur vous.

— CHRISTIAN AINSLEY
Montréal, le 5 juin.

Ses menaces

M. ROBERT Bourassa a menacé de boycotter les rencontres constitutionnelles si le Canada anglais rejette l'entente du lac Meech. « S'il y a une réelle volonté de réintégrer le Québec dans la Constitution canadienne, l'accord sera adopté. »

Voilà un argument superficiel et inacceptable. On pourrait dire, à l'inverse : si le Québec a une réelle volonté de réintégrer la famille constitutionnelle canadienne, il accepterait des amendements au lac Meech.

M. Bourassa demeure confiant que les « récalcitrants » vont finir par « faire preuve de bon sens et de logique. » Il croit que les deux provinces qui s'abstiennent vont finir par ratifier l'entente.

On parle de logique. Si le Québec signe la Constitution grâce aux changements apportés par Meech, ceci ne rendra pas l'entente automatiquement bonne au sens constitutionnel. Peut-être les doléances des « récalcitrants » sont-elles justifiables au sens légal et constitutionnel.

On utilise le mot « récalcitrant » pour désigner les provinces qui ont des réserves. Selon Larousse, « récalcitrant » est défini par « rebelle ». Or, ce terme est exagéré et inexact. Nous sommes dans un pays démocratique et on a le droit de s'opposer aux désirs du gouvernement central, toujours en respectant les limites garanties par la loi.

Si une province décide de s'opposer à l'accord, elle n'est pas automatiquement anti-Québec.

— RICHARD BLANCHER
Ottawa, le 12 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements : **(514) 844-5738**

La planète est à bout de souffle

Pauvreté et pollution vont de pair. Nous ne supprimerons pas l'une sans enrayer l'autre

LUCIEN BOUCHARD

Extraits de l'allocution prononcée mardi dernier par le ministre fédéral de l'Environnement devant le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)

LES HOMMES et les femmes de ma génération ont vécu dans la terreur d'une apocalypse nucléaire. Le cauchemar de la génération actuelle n'est pas moins terrifiant.

Nous savons que du train où vont les choses, le monde va finir. Les mers et les fleuves seront stériles, les terres sans fertilité naturelle, l'air étouffant dans les villes et la vie un privilège.

Du côté de l'environnement, les tendances foisonnent qui menacent la planète et les espèces qui l'habitent, dont l'espèce humaine.

Chaque année, six millions d'hectares de terres arables se transforment en désert. Sur trente ans, c'est une surface équivalant à l'Arabie saoudite. On détruit onze millions d'hectares de forêts; sur trente ans, l'équivalent de l'Inde. La meilleure partie de ces forêts donne de mauvaises terres qui ne permettent même pas à ceux qui s'y installent de vivre.

En Europe et en Amérique, les vents et les pluies acides ruinent la santé des habitants, tuent les sols, lacs et forêts, et abîment le patrimoine architectural.

Le développement industriel, l'abus des combustibles fossiles et la déforestation modifient la composition de l'atmosphère terrestre.

Des origines de la vie jusqu'en 1900, il ne s'était guère éteint plus d'une espèce par année. Il en disparaît maintenant une chaque jour.

La planète est à bout de souffle. L'apocalypse n'est plus un fantasme. Nos enfants la touchent du doigt.

La Commission Brundtland déplorait que les ministères et agences responsables de l'environnement n'aient jamais d'autre mandat que de corriger les effets des décisions politiques et économiques sur l'environnement. Elle souhaitait que les gouvernements s'attaquent aux causes de ces effets.

En conséquence, le premier ministre m'a confié la présidence d'un nouveau comité du cabinet réunissant les ministres qui jouent un rôle clé dans l'économie. Le comité doit veiller à ce que les décisions du gouvernement reflètent ses objectifs en matière d'environnement. Nous espérons que, s'inspirant de ce modèle, d'autres pays tiendront compte de l'effet de leurs décisions politiques et économiques sur l'environnement.

Le gouvernement a aussi mis sur pied une table ronde nationale sur l'environnement et l'économie qui groupe les décisionnaires des secteurs public et privé, et qui a pour mission de concilier les impératifs de l'expansion économique et de la protection de l'environnement.

Non seulement mon ministère a-t-il été épargné par les compressions budgétaires du ministre des Finances, mais ses crédits ont été portés à $ 871 millions, en hausse de $ 75 millions ou de 9,4 % par rapport à l'année précédente, et la plus forte augmentation des dépenses pour l'environnement depuis l'exercice financier 1984-1985.

L'environnement était à l'ordre du jour du Sommet de la francophonie, à Dakar, et sera l'un des trois grands points qu'aborderont les chefs de gouvernement des Sept, à Paris, en juillet. Le Canada tentera d'orienter le Groupe des Sept et le Sommet du Commonwealth vers des mesures concrètes pour combattre la pollution de l'atmosphère et des océans et arrêter la destruction des forêts.

Nos démarches pour en arriver à un accord avec les États-Unis sur les pluies acides sont encourageantes. Nous voulons élargir nos relations avec notre voisin du Sud en matière d'environnement dans l'espoir de montrer la voie aux autres pays.

De la même façon, nous cherchons à conclure avec nos voisins du Nord, en particulier l'Union soviétique, des ententes de coopération afin de protéger le fragile écosystème de l'Arctique. Nous souhaiterions qu'un traité relie éventuellement toutes les puissances qui ont une fenêtre sur les régions Arctiques. Aussi avons-nous fait bon accueil à l'initiative de la Finlande de convoquer une conférence sur l'environnement des régions polaires.

Contrairement au Club de Rome, qui proposait en 1972 une « halte à la croissance », la Commission Brundtland nous convie à une croissance de type nouveau, une croissance qui préserve et prolonge les ressources de la planète, une croissance en harmonie avec l'environnement.

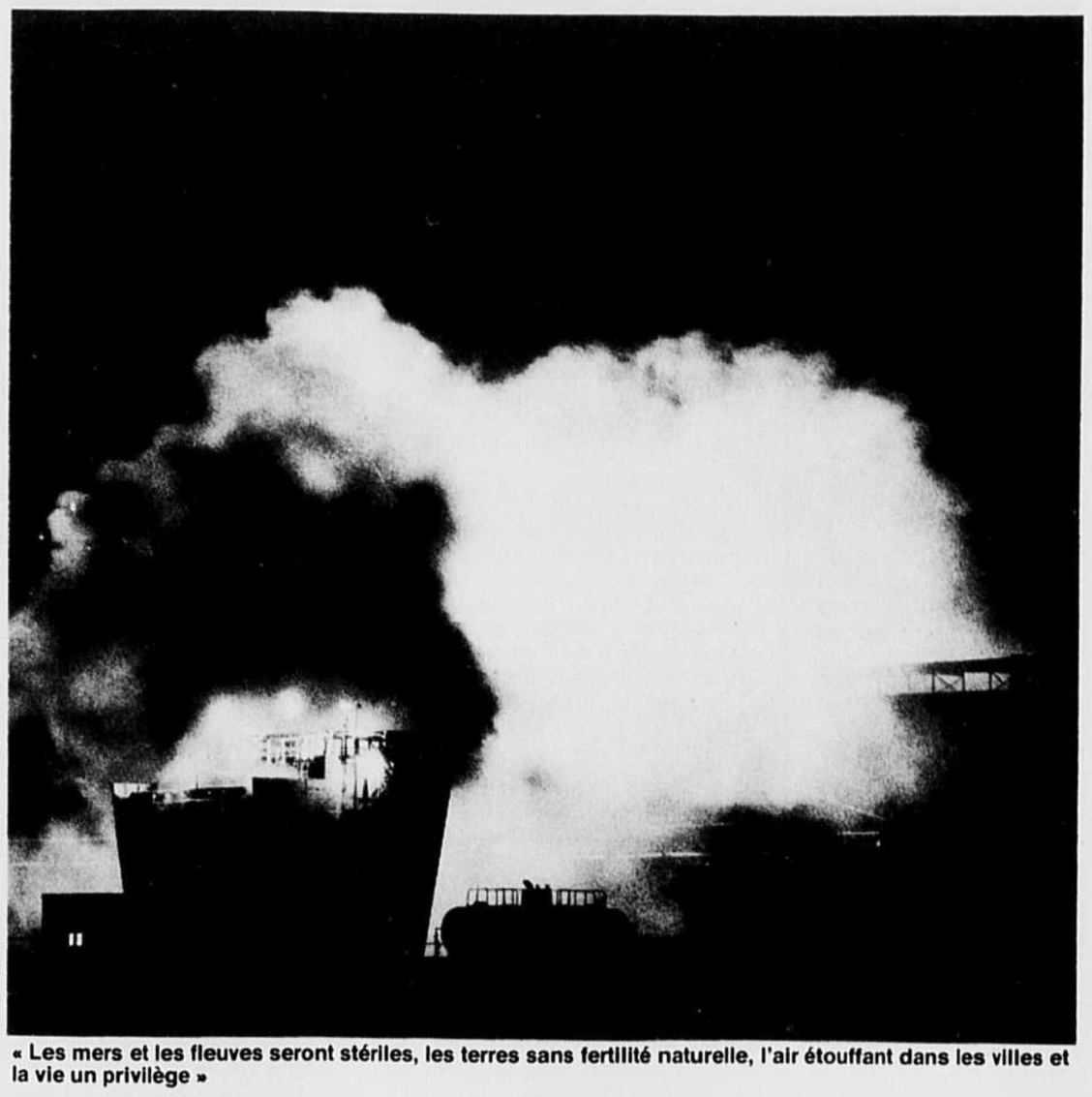

« Les mers et les fleuves seront stériles, les terres sans fertilité naturelle, l'air étouffant dans les villes et la vie un privilège »

Elle a compris qu'il était présomptueux de la part des pays riches de penser restreindre le développement. C'est une option interdite aux pays en développement. Pour sortir de l'indigence et procurer à leur population un niveau de vie décent, il leur faut au contraire accélérer leur développement : quintupler, voire décupler leurs activités économiques.

Or, la planète ne peut soutenir un tel rythme de développement que si les pays industrialisés s'habituent à faire un usage plus judicieux de l'énergie et des matières premières. Nous devons fournir au Tiers-Monde la possibilité et les moyens d'un développement durable. **Pauvreté et pollution vont de pair. Nous ne supprimerons pas l'une sans enrayer l'autre.**

L'Agence canadienne de développement international a ainsi fait du développement durable l'un des premiers critères des projets qu'elle subventionne à raison de $ 2 milliards par an dans le Tiers-Monde. Elle évalue chaque projet en fonction de ses répercussions sur l'environnement et favorise l'adoption de stratégies destinées à protéger l'environnement.

La Banque mondiale peut aussi jouer un rôle clé. À Berlin, en septembre, le ministre des Finances Michael Wilson l'a fortement engagée à subordonner ses décisions à des considérations environnementales.

Il est évident que les pays pauvres ne pourront reprendre leur vitesse de croisière avant d'être libérés du poids de leur dette extérieure. C'est pourquoi, à l'occasion du deuxième Sommet de la francophonie à Québec et du Sommet du Commonwealth à Vancouver quelques mois plus tard, le Canada a fait grâce aux pays de l'Afrique sub-saharienne de $ 670 millions de dettes reliées au développement. Notre programme d'aide au développement prend désormais la forme de subventions.

Le Canada cherche avec les pays en développement des façons justes et honorables de les dégager des énormes dettes qui les accablent. Il a donné son appui à l'étude de faisabilité d'une banque mondiale de conservation qui, de concert avec la Banque mondiale, pourrait effacer une dette en échange de programmes de reboisement ou de conservation de l'eau. On a aussi proposé la constitution de fonds pour faire face aux problèmes suscités par les changements atmosphériques et pour encourager la saine gestion des forêts tropicales.

Le développement durable ne tend pas, comme on le redoute parfois au Sud, à contrecarrer le développement du Tiers-Monde, mais à lui épargner les coûts prodigieux de la dégradation de l'environnement. Nous savons ce qu'il en coûte pour corriger la pollution chez nous et nous avons le devoir d'aider le Tiers-Monde à ne pas répéter nos erreurs.

Les problèmes d'environnement confèrent une nouvelle dimension aux relations internationales. Leur portée est encore difficile à calculer, mais il est évident qu'ils rapprochent de plus en plus la politique extérieure de nos préoccupations de chaque jour et, de ce fait, aiguisent l'intérêt de la population pour les questions internationales. Espérons qu'ils feront en même temps germer une nouvelle solidarité entre les peuples de la Terre.

Cela sent bon

Daniel LATOUCHE

▲ À propos...

SUR l'autoroute des Cantons de l'est, un peu après le Richelieu, on se met subitement à « sentir » la campagne. Pas celle du dézonage agricole, mais celle du fumier. Remarquez qu'entre les deux...

C'est une odeur qui ne ment pas, dans la mesure où une odeur pourrait mentir et en cacher une autre. Ce n'est pas une odeur agréable, mais c'est le prix qu'on doit payer pour une agriculture en bonne santé. Personne ne songerait à s'en offusquer. Et puis, c'est efficace. Pas besoin de panneaux indicateurs pour savoir qu'on n'est plus au coin de Peel et Sherbrooke.

Depuis samedi, une autre odeur s'est installée. Et elle est encore moins menteuse que l'autre. La campagne n'est pas la même, mais elle est toute aussi présente. C'est la campagne électorale; le doux fumier des promesses et des manoeuvres a déjà commencé à se faire sentir (si on peut dire). Il faudrait surtout éviter de s'en offusquer.

Après quatre ans d'explications compliquées pour justifier leurs actions et leurs inactions, après des mois pendant lesquels ils se sont amusés à nous faire peur avec leurs ballons d'essais, leurs fausses rumeurs, leurs discours du budget, voici qu'enfin, c'est nous qui avons le gros bout du bâton.

Elle est arrivée cette période bénie des dieux où les politiciens se donnent en spectacle. Occasionnellement, ils font preuve d'intelligence, mais le plus souvent ils sombrent dans le ridicule le plus profond. Peu importe, c'est la démocratie et notre seule garantie que ces individus seront par la suite incapables de mettre en pratique leurs plans les plus machiavéliques. Chose certaine, il suffit d'une bonne campagne électorale pour les remettre à leur place.

On apprend à les connaître sous un autre jour. Prenez le ministre Marc-Yvan Côté. Son intervention récente à l'effet que cette fois le Parti québécois ne réussirait pas le coup de 1976 alors qu'il salissait sans raison la réputation et l'intégrité du gouvernement libéral est un modèle du genre. Il est difficile d'imaginer que le reste de la campagne pourra susciter une déclaration mieux calculée et plus riche de retombées.

Avant même que le PQ ait pu lancer ses accusations, voici que celles-ci se trouvent dévaluées comme étant la simple répétition d'une tactique passée. Pour un parti d'opposition, se faire accuser de n'apporter rien de nouveau et de s'en tenir à de vieilles recettes est l'équivalent d'une condamnation à mort. Ordinairement, ces accusations sont l'arme préférée de l'Opposition. En indiquant clairement l'intention du Parti libéral de mener la campagne sur le dos du PQ, sur son usure, ses vieilles marottes, son ancien ministre des Finances, le ministre Côté a indiqué qu'il n'était pas question pour le gouvernement de perdre l'initiative.

Évidemment, le ministre Côté aura beau décider d'une stratégie, il lui faut la collaboration des médias pour que celle-ci réussisse. Certes, il peut compter sur la sympathie évidente des grands médias d'information, du moins pour ce qui est de leurs propriétaires, quant aux orientations économiques du gouvernement et de sa chasse aux assistés sociaux. Mais il est bel et bien terminé le temps où le propriétaire d'une entreprise de presse pouvait influencer directement le contenu des reportages.

Alors le ministre Côté y va d'une dénonciation des prétendus préjugés favorables que les journalistes entretiendraient à l'égard de tout ce qui est péquiste. Le prétexte qu'il a choisi, c'est la couverture de presse favorable dont certaines assemblées péquistes auraient bénéficié et le peu de cas que les médias feraient des réponses gouvernementales dans le dossier du dézonage.

Voilà le genre d'accusations qui marquent des points auprès des chefs de pupitre et des affectateurs. C'est aussi une façon habile d'indiquer aux journalistes que toute tentative de leur part de creuser quelque peu l'affaire et de poser ces questions embarrassantes sera automatiquement perçue comme une implication dans la campagne électorale.

Et cela marche. Alors qu'en temps normal, on aurait pu s'attendre à ce que ce soient les journalistes qui alimentent l'Opposition en soulevant des faits embarrassants, c'est déjà l'inverse qui se produit.

On comprend mieux maintenant cet empressement soudain du premier ministre à annoncer que nous étions déjà en précampagne électorale ainsi que la réflexion du ministre Côté à l'effet que toute cette question n'était qu'une manoeuvre de l'Opposition. En avouant que cette manoeuvre avait permis au PQ de marquer des points, il s'assure des points en banque pour plus tard.

Chose certaine, c'est lui qui a marqué le premier but, sans aide, de cette jeune campagne. Ce ne sera sûrement pas le seul but. Il faut cependant reconnaître qu'il a été marqué avec élégance.

L'entente Mc Gill/Sud-Ouest : un précédent à Montréal ?

LIBRE OPINION

MARCEL SÉVIGNY
PIERRE GOYER

Les auteurs sont conseillers municipaux, respectivement dans les districts Pointe Saint-Charles et Jean-Talon

NOUS ne pouvons ici analyser en détail le contenu de l'entente intervenue entre les groupes communautaires du Sud-Ouest de Montréal et l'Université Mc Gilll, en vertu de laquelle l'institution de la rue Sherbrooke offrira des compensations à la suite de la construction d'une résidence pour étudiants dans une ancienne zone industrielle du quartier. Nous nous contenterons plutôt d'en cerner quelques éléments de signification et d'orientation pour l'avenir du développement local.

Cette entente ne doit pas nous faire oublier qu'une seule approche a été choisie au cours du débat. La perte d'un site industriel, probablement viable et générateur d'activités essentielles à la revitalisation économique de la région fait l'objet d'une compensation en termes techniques et monétaires de la part du promoteur. On cherchait donc à obtenir une compensation pour les effets négatifs du projet.

Cette approche essentiellement palliative est due aux conditions expéditives dans lesquelles le projet fut amené. Le milieu communautaire, faute de temps, n'avait pu avancer de propositions alternatives. Ne restait qu'à sauver les meubles, à imposer les conditions d'implantation.

Une logique implacable

Ce qui est négociable, c'est l'ensemble des pertes occasionnées. Les nombreux facteurs de développement local sont évacués : la pertinence sociale et économique du projet, son impact sur le tissu urbain et ses conditions d'insertion ne peuvent faire l'objet du débat.

Inévitablement, l'approche de la compensation s'impose : il faut tout de même réussir à obtenir quelques gains. Pourtant, cette méthode fait germer un doute. Le danger pour les commmunautés locales, c'est de participer indirectement à la mise en place d'une logique implacable : dans les officines gouvernementales et chez les promoteurs consentants, la compensation peut vouloir dire qu'à un projet indésirable correspond un effort financier, technique ou autre, suffisant à en contrer les effets négatifs.

En la matière, aucune ligne directrice n'est émise par la ville. La CIDÉM (Commission d'initiative et de développement économique de Montréal) en est à ses premiers balbutiements sur les différents aspects de la compensation comme modalité d'insertion. Les exemples, dans les autres sphères d'activités municipales sont peu nombreux et souvent déplorables : l'Affaire Overdale, en habitation, est loin d'avoir rapporté les effets escomptés.

Les modalités concernant les garanties d'application de l'entente, l'arbitrage en cas de retrait ou de déficience de la part d'une partie et l'implication de la Ville sont loin d'être définis. Les paramètres d'une juste compensation dans le cas d'un développement industriel, d'un projet résidentiel ou social sont sûrement différents. En fait, que veut-on compenser : les besoins en habitation locale ou les nécessités du développement économique local ?

Si l'exemple doit servir, il soulève la question d'un éventuel déséquilibre entre les intervenants dans les différentes régions. La vitalité communautaire du Sud-Ouest est une caractéristique du milieu. Qu'en est-il de Parc Extension, de Rivière-des-Prairies ou des autres secteurs de la ville dont l'organisation sociale n'affiche pas la même cohésion.

Copak doit demeurer un cas d'exception

Du côté des promoteurs privés, les interrogations sont tout aussi nombreuses. Que signifie le désengagement de l'administration ? La planification urbaine et le développement économique laissés aux seuls intervenants du milieu, on peut s'attendre à de nombreuses luttes localisées, avec des représentants trop souvent inconnus et dont la légitimité ne leur semble pas assurée.

Enfin, l'administration municipale comprend-elle vraiment les nombreux enjeux en cause ? Si elle laisse entendre que le processus a porté fruit, elle demeure silencieuse sur les orientations qu'elle aurait souhaitées et sur les préjugés qu'elle devrait normalement, en tant que corps politique, afficher. À l'aube du plan d'urbanisme, le pouvoir municipal se contente-t-il de concevoir le développement local (social et économique) comme une denrée négligeable, oubliant ainsi ses fonctions de planificateur, de coordonnateur et de leader politique ? À moins que l'horizon choisi soit encore une fois 1992.

Pour l'ensemble des observateurs et des planificateurs désireux d'assurer un développement cohérent des quartiers de la zone centrale, la perspective est cependant différente. Dès aujourd'hui, nous ressentons le besoin de réfléchir sur les éléments d'une stratégie et d'une politique de développement économique local.

Le dossier Copak doit demeurer un cas d'exception. Une vision de planification basée sur des principes de développement intégré doit remplacer le cul-de-sac auquel peut mener les techniques de compensation et d'insertion forcée. La planification harmonieuse des quartiers doit pouvoir intégrer les besoins économiques et sociaux de la population locale et faire l'objet d'un sain arbitrage entre les intérêts souvent divergents des divers agents de développement.

En Roumanie, le présent engloutit le passé et l'avenir

TÉMOIGNAGE

MIRCEA DINESCU

Enfant terrible de la littérature roumaine, l'auteur a été écarté de la rédaction de Romania Literara et du Parti communiste roumain. Il nous livre ici ses commentaires sur l'exode des Hongrois et non-Hongrois de la Roumanie

IL N'EXISTE pas de discours présidentiel où le mot « bonheur » ne soit martelé sur tous les tons. Il suffit de regarder les membres du parti, ces visages éternellement sombres et renfrognés que la brise légère de ce mot n'a jamais effleuré. Il suffit d'observer les gens ordinaires qui emplissent les gares, avec leur air inquiet et préoccupé, leurs sacs bourrés de pains, leurs vêtements gris qui traduisent si bien leurs états d'âme, ou encore ces voyageurs concentrés dans les autobus ou ces piétons tourmentés par de secrètes pensées, pour en conclure que le peuple roumain n'est pas ce qu'on pourrait appeler un peuple heureux.

Depuis vingt ans, il semble que nous assistions à la projection d'un film muet, où quelques millions de figurants interpréteraient des rôles pour lesquels ils n'ont pas la moindre vocation. Nous ne sommes pas des Nordiques, et l'on riait chez nous de tout coeur, ce qui nous valait d'être parfois taxés de « balkanisme » car notre sens de l'humour s'étendait à toutes choses, souvent même aux choses tragiques. Aujourd'hui, le sourire est devenu une denrée rare en Roumanie.

C'est justement ce milieu et cette ambiance méditerranéenne qui avaient jusqu'ici permis la cohabitation des Roumains avec les Hongrois, les Juifs, les Allemands, les Serbes et les Tziganes. Mais ce climat s'est dissipé. L'homogénéisation forcée ne peut qu'engendrer tragédie et catastrophe. Le sort de la langue maternelle dans la famille, à l'église, à l'école inquiète les minorités nationales.

On ne peut dissiper une telle angoisse par des slogans tels : « en Roumanie, on ne parle qu'une langue : la langue du travail ». Rouvrir les blessures du passé, comme le font actuellement les quotidiens, ne fait que catalyser les antagonismes. C'est, au contraire, la survivance exceptionnelle des cultures hongroise et allemande aux côtés des Roumains, le maintien de leurs structures propres, de leur caractère et vocation dans un ensemble harmonieux, qui donnèrent à cette contrée, située entre le Danube et les Carpates, une saveur si particulière, porteuse du germe de l'Europe.

Le dépeuplement des villages souabes ou hongrois, l'exode des Juifs sont à mes yeux aussi alarmants pour l'avenir de ce pays que celui des villages roumains. Le vent du nationalisme dessèche tout sur son passage.

C'est derrière le kitsch et l'exubérance apparente du festival « Chantons la Roumanie » que se cache le véritable drame de la culture roumaine : le fait que, par exemple, les oeuvres de nos auteurs classiques ne puissent même pas paraître en édition abrégée, que les professeurs de langue et de littératures roumaines aient été contraints de se recycler dans la récolte du maïs, que les monuments historiques, les églises, érigés par les princes de cette terre soient maintenant jetés à bas, que le système de valeurs ait été anéanti et que des fantoches nous représentent — sinistre mise en scène qui nous donne l'impression de vivre dans une culture figée, sous occupation...

J'ai lu dans un annuaire d'apiculture un article qui, comparant l'abeille américaine à la roumaine, vantait la docilité de cette dernière. Il est peut-être possible que nos abeilles piquent avec plus d'empressement, mais leur miel est consommé par des enfants parlant anglais. Nos pauvres abeilles ne peuvent donc pas être taxées de nationalisme.

Ce n'est pas parce qu'ici la famine se nomme, par euphémisme, « Approvisionnement rationnel et scientifique » que les hommes partent, mais plutôt parce qu'ils n'ont plus aucun espoir. Comme si ce présent engloutissait, non seulement le passé, mais aussi l'avenir.

Maurice Bellemarre, un homme politique enthousiaste et coloré

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — Avec Maurice Bellemare disparaît l'un des personnages les plus colorés qui ait siégé à l'Assemblée nationale.

Au cours de sa vie parlementaire, il aura vécu toutes les époques de l'Union nationale, des années glorieuses de Maurice Duplessis, passant par les gouvernements des Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand jusqu'aux jours plus sombres du parti d'opposition des Gabriel Loubier et Rodrigue Biron.

Né à Grand-Mère, le 8 juin 1912, du mariage d'Arthur Bellemare, originaire de Manchester, Mass., et de Louisa Martin, née à St-Jean-des-Piles, Maurice était le deuxième d'une famille de 14 enfants. Il a fait ses études à l'Académie du Sacré-Coeur de Grand-Mère ainsi qu'à l'école St-François-Xavier de Trois-Rivières.

Il est d'abord, de 1935 à 1938, mesureur de bois pour la Consolidated Paper, avant de devenir commis voyageur de la maison Mozart, de Trois-Rivières, de 1939 à 1941. En 1939, il épouse Marie-Blanche Martel, mais le couple n'aura pas d'enfants. Il devient ensuite serre-freins pour le Canadien Pacifique et profite de ses temps libres pour suivre des cours du soir, notamment en anglais.

Il occupe encore ce poste quand, aux élections générales de 1944, il se fait élire député de Champlain à l'Assemblée législative du Québec, sous la bannière de l'Union nationale de Maurice Duplessis. Il a alors 32 ans et est le plus jeune député de la Chambre.

Il est réélu aux élections générales de 1948, ainsi qu'à celles de 1952, 1956, 1960, 1962 et 1966.

En 1953, il devient whip en chef de son parti, un poste qu'il occupera jusqu'en 1959. Il entre dans le cabinet du premier ministre Paul Sauvé, le 11 septembre 1959, en tant que ministre sans portefeuille. Il détiendra aussi ce poste dans le cabinet Barrette, en janvier 1960.

Leader parlementaire de l'Opposition officielle, de 1962 à 1966, et leader du gouvernement de 1966 à 1970. Il fait partie du cabinet Johnson où il est à la fois ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre du Travail. Il est ministre responsable d'Expo 67 et premier ministre par intérim à plusieurs reprises.

Dans le cabinet Bertrand, il sera ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre de décembre 1968 à mai 1970, alors qu'il choisit de ne pas se représenter et il accepte le poste de président de la Commission des accidents du travail, poste qu'il occupe de 1970 à 1972, alors qu'il démissionne pour des raisons de santé.

Il effectue un retour en politique, au printemps de 1974, alors qu'il accepte le poste de chef intérimaire de l'UN, à la démission de M. Gabriel Loubier. Il profite de l'élection partielle du 28 août 1974 pour se faire élire, dans le comté de Johnson, avec une majorité de 1100 voix, en pleine vague libérale.

Il demeure chef intérimaire de l'UN jusqu'à ce que Rodrigue Biron soit choisi à ce poste, en mai 1976, alors qu'il redevient leader parlementaire de son parti.

Il est alors doyen de l'Assemblée nationale. Il abandonne son siège le 19 décembre 1979 et s'en va habiter St-Jean-des-Piles, minuscule localité située sur les bords du St-Maurice, un peu en haut de Grand-Mère, où il a exercé éventuellement les fonctions d'échevin et de maire.

Sa dernière apparition à Québec avait été remarquée: il avait suivi, en larmes, le cercueil de René Lévesque, et déploré devant les caméras de la télévision de l'avoir tant malmené à l'Assemblée nationale.

Il aura été un des députés les plus spectaculaires de son époque et il entretenait soigneusement cette réputation. Notamment en répétant un principe, qu'il disait avoir appris auprès des bûcherons et qui, supposément, guidait son action: « C'est pas la grosseur de la hache qui compte, c'est le "swing" du manche ». Autre principe qu'il aimait répéter: « Other days, other ways » (autres temps, autres moeurs).

Durant des années, il a pris un malin plaisir à désigner le Parti québécois le « Péquiou. »

Il n'en n'était pas à un truc près pour arriver à ses fins en politique. Alors qu'il était ministre et qu'il avait à faire adopter un projet de loi que l'Opposition se proposait de combattre, on l'a soupçonné d'avoir eu recours à un de ces tours.

Le projet de loi devait être débattu en après-midi et, à l'heure du diner, une rumeur s'est répandue qu'il ne pourrait défendre son projet de loi, son épouse étant mourante au Cap-de-la-Madeleine. Mais à la reprise de la séance, M. Bellemare était en Chambre pour défendre son projet de loi, suscitant l'admiration de ses collègues, même de ceux de l'Opposition, parce qu'il faisait passer son devoir avant sa vie personnelle. Par pitié, l'Opposition a écourté le débat pour lui permettre de se rendre au chevet de sa femme. Mais il n'était jamais parti et à ceux qui prenaient des nouvelles de son épouse, il répondait: « Elle s'est rétablie subitement ».

M. Bellemare avait trouvé les façons d'être chéri de ses commettants et d'assurer ainsi sa réélection. Par exemple, au début de sa carrière, quand quelqu'un lui demandait d'écrire à quelqu'un, il écrivait la lettre, la mettait dans une enveloppe qu'il adressait, y apposait un timbre et la remettait à la personne en lui recommandant de la mettre elle-même à la poste. Si la démarche n'aboutissait pas, aucun reproche ne pouvait être fait au jeune député.

Il n'hésitait pas à emprunter des méthodes qui s'étaient avérées efficaces ailleurs. Lors de négociations, alors qu'il était ministre du Travail, il avait enfermé les négociateurs dans un restaurant jusqu'à ce qu'ils en viennent à une entente.

Il aurait, une autre fois, repris un truc qui avait réussi au premier ministre Jean Lesage, en faisant surchauffer les calorifères de l'Assemblée nationale, au mois de juin, dans le but d'écourter un débat qu'on prévoyait orageux. Les députés, la sueur au front, perdaient le goût de pérorer.

Il aimait bien amuser la galerie et on ne compte plus ses réparties et les bons mots qu'il a faits en faisant mine de se tromper sur la prononciation d'un mot ou sur sa signification.

Un otage belge est libéré au Liban par l'entremise de Kadhafi et du Fatah-CR

BEYROUTH (AFP, AP) — Un otage belge a été relâché hier au Liban, où la guerre ouverte entre le général Michel Aoun et la Syrie entre dans son quatrième mois sans que les efforts arabes pour y mettre fin aient porté leurs fruits. Washington s'est dit « encouragé » par cette nouvelle.

Jan Cools, un médecin de 33 ans, a été libéré à Saïda (Sud-Liban) un an et trois semaines après avoir été enlevé. Les « Soldats du Droit », une organisation jusque-là inconnue, avaient revendiqué son rapt le 18 décembre dernier.

Amaigri, les cheveux bien coupés et la barbe taillée, vêtu d'une chemise et d'un pantalon gris foncé, M. Cools est arrivé chez M. Moustapha Saad, chef de l'Organisation Populaire Nassérienne, une milice qui contrôle Saïda, a-t-on constaté sur place.

Il était accompagné de deux responsables de l'organisation palestinienne du Fatah-Conseil Révolutionnaire (Fatah-CR, d'Abou Nidal).

« Je remercie tout le monde, mais surtout le Fatah-CR et le colonel Mouammar Kadhafi (numéro un libyen) pour m'avoir libéré », a-t-il dit, ému et, semble-t-il, en bonne santé.

Par ailleurs, le face-à-face entre, d'un côté, l'armée du général Aoun et, d'un autre côté, les 35,000 soldats syriens stationnés sur les deux tiers du Liban, et leurs alliés essentiellement musulmans, est entré dans son quatrième mois hier.

Les duels d'artillerie meurtriers du début de la « guerre de libération » lancée par le général Aoun le 14 mars ont fait place au bombardement systématique du littoral du « pays chrétien » par l'artillerie syrienne pour interdire l'approche des navires et en asphyxier l'économie.

Une dizaine d'obus ont explosé, hier en début d'après-midi, au large du port de Halate, au nord de Beyrouth, a indiqué la police. Dans la nuit de mercredi à hier, les ports voisins de Jounieh et Jbail avaient été la cible d'un violent pilonnage.

Ce blocus, doublé d'un fermeture par l'armée syrienne des quatre routes qui relient la zone chrétienne au reste du pays interdit un approvisionnement régulier en produits essentiels, notamment en carburants.

Les automobilistes se battent autour des stations-services devant lesquelles s'allongent, de jour comme de nuit, des files de centaines de voitures. Des soldats ou des miliciens des Forces Libanaises, bazookas à l'épaule, montent la garde devant les pompes au moment des distributions pour éviter que les rixes ne tournent en véritable batailles rangées.

Cependant, l'armée a été en mesure de mettre à la disposition des hôpitaux et de certaines entreprises de l'essence ou du mazout pour leurs générateurs qui pallient une distribution d'électricité réduite à deux heures par jour.

Le gouvernement de militaires chrétiens du général Aoun a affirmé hier qu'« en poursuivant son blocus maritime, aérien et terrestre, la Syrie entrave l'application des résolutions pratiques du sommet » arabe de Casablanca.

Ce sommet avait appelé, le 26 juin, à un cessez-le-feu « immédiat, total et durable », et à la levée des blocus. Ces résolutions 'sécuritaires » avaient été acceptées par le général Aoun.

Entretemps, les contacts internationaux sur le Liban se multiplient. Hier, au Vatican, le pape Jean Paul II a reçu le ministre des Affaires étrangères algérien, M. Boualem Bessaieh.

M. Bessaieh s'efforce avec ses homologues saoudien et marocain d'obtenir un soutien international pour un plan de paix décidé à Casablanca, qui prévoit, outre l'arrêt des hostilités, l'étude des réformes demandées par le camp musulman, l'élection d'un président de la République dont le pays est privé depuis neuf mois et, à terme, le retrait de toutes les forces étrangères du pays.

Mercredi, le président américain George Bush avait conféré à Washington avec le chef de la diplomatie soudienne, le prince Saoud al-Faycal, et avait exprimé son « soutien enthousiaste » au plan de Casablanca.

Après la libération de Jan Cools, il reste encore 16 occidentaux détenus au Liban, dont neuf Américains, en plus des otages du Fatah-CR qui a arraisonné en novembre 1987 en Méditerranée un bateau de plaisance et fait prisonniers ses passagers.

Cinq Belges de la même famille et deux Françaises sont toujours entre ses mains. Il avait libéré, fin décembre, en Libye, « à la demande du colonel Kadhafi », deux fillettes françaises, Marie-Laure et Virginie.

Le ministre belge du Commerce extérieur, M. Robert Urbain, qui s'était rendu, via Damas, à Saïda, a souligné la « contribution » du colonel Kadhafi à la libération du médecin belge.

Par ailleurs, l'artillerie syrienne a bombardé et incendié un pétrolier transportant du carburant à destination de l'enclave chrétienne de Beyrouth, a annoncé la police.

Selon un porte-parole de la police, le bateau a été touché par des obus syriens au large de Tabarja, à 25 kilomètres au nord de Beyrouth.

Le pétrolier, le Timex Star, qui transportait trois milions de litres de pétrole, a pris feu et « est en train de couler ». Dix-neuf membres d'équipages, dont la nationalité n'a pas été précisée, ont été secourus.

La lueur de l'incendie éclairait la ville de Tabarja et le port voisin de Jounieh alors que plusieurs milliers de chrétiens libanais pris de panique se sont réfugiés dans des abris souterrains.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Chinois

À Pékin, certains sont accusés d'avoir tué des militaires, d'autres d'avoir incendié des véhicules militaires ou de s'être opposés à l'entrée de l'armée au centre de la capitale.

La télévision (CCTV) a ainsi montré les images de trois manifestants arrêtés et accusés d'avoir participé à la pendaison dans la capitale d'un conducteur de blindé, dont le corps a été brûlé par les manifestants. La mère de ce soldat a été longuement montrée accompagnée d'officiels, dont le maire de Pékin, M. Chen Xitong, se rendant sur les lieux du drame, et saluée par la troupe en armes.

Pour inciter la population à dénoncer les « contre-révolutionnaires », le commandement chargé de l'application de la loi martiale a également fait diffuser sur les antennes de la CCTV les images des corps calcinés de six soldats, attaqués à coups de pierres et de cocktails molotov par des « bandits », la nuit du 4 juin sur la place Tian An Men.

La télévision a également annoncé hier l'arrestation à Hohhot (capitale de la Mongolie intérieure) de Liu Qiang, chef d'un syndicat de travailleurs illégal, et l'un des « contre-révolutionnaires » les plus recherchés du pays.

À Washinton, un haut responsable américain a déclaré que les États-Unis n'avaient pas d'autre choix que de traiter avec le numéro un chinois Deng Xiaoping malgré la répression contre les manifestants, mais qu'ils se réservaient le droit de prendre de nouvelles sanctions si nécessaire.

Ce responsable, qui a requis l'anonymat, a estimé au cours d'une interview à quatre agences de presse dont l'AFP, que malgré un « pas en arrière spectaculaire », M. Deng n'avait pas forcément décidé d'abandonner la voie des réformes qu'il a suivie au cours des dernières années.

À la question de savoir ce que les États-Unis allaient faire face à l'accentuation de la répression en Chine, ce responsable a souligné qu'ils avaient déjà décidé d'un embargo sur les ventes d'armes à ce pays. Le gouvernement américain suit la situation et « de nombreuses choses pourraient se passer si les circonstances l'exigent », a-t-il toutefois ajouté, se refusant à toute précision.

Le responsable a reconnu que la position des États-Unis — un « équilibre » entre des « principes de base très importants » en faveur de la démocratie et « des relations très importantes avec un pays très important » — était difficile.

« Il n'y a pas de moyen parfait pour réaliser cet équilibre », a-t-il dit.

Il a estimé que Washington devait être « prudent » parce que la situation en Chine n'est toujours pas très claire. Les dirigeants chinois « ont pris la décision de restaurer l'ordre et de rediscipliner le système mais il n'est pas clair si ils ont décidé d'un changement de direction », a-t-il dit.

Mais, a-t-il ajouté, s'il y a eu « un pas en arrière dur et spectaculaire (...) je ne pense pas qu'en raison de son importance, on puisse dire que M. Deng ait décidé d'abandonner la voie qu'il a suivie dans l'ensemble depuis la révolution culturelle ».

À la question de savoir si les États-Unis devaient continuer de traiter normalement avec M. Deng, même s'il s'avère qu'il a été directement responsable de la répression, le haut responsable américain a souligné qu'il était chef d'un pays très important. « Nous traitons avec beaucoup de chefs d'État et de gouvernement qui font ce que nous n'aimons pas », a-t-il dit, mentionnant les anciens numéros un soviétique Nikita Khroutchev et Leonid Brejnev.

Le responsable s'est refusé à dire si Washington allait rapidement reprendre des relations normales avec Pékin, soulignant que beaucoup de choses pouvaient encore se passer.

Mais, a-t-il dit, « il ne fait aucun doute que la Chine va payer » le prix des mesures de répression sur le plan économique, notamment des investissements et du tourisme.

◆ Infirmières

Lorsque les périodes de vacances arriveront, le nombre de lits «fermés» augmentera encore considérablement. En situation normale, les hôpitaux «ferment» entre 2,000 et 3,000 lit pour permettre aux employés de prendre leurs congés annuels.

Interrogée par l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale, Mme Lavoie-Roux devait par ailleurs reconnaître que la disponibilité des soins risquait cet été d'être affectée aussi par l'absence d'omnipraticiens dans les salles d'urgence. À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, on prévoit ainsi qu'à compter du 1er juillet, deux omnipraticiens seront disponibles alors qu'on en aurait besoin de 20.

Ce problème est examiné attentivement, a indiqué la ministre qui a dit espérer trouver une solution pour le ddbut de juillet. Là aussi, il s'agit d'un problème monétaire, les omnipraticiens travaillant en salle d'urgence désirant obtenir les mêmes tarifs que ceux qui travaillent en région éloignée. Actuellement, certains hôpitaux, pour éviter des problèmes de disponibilité, paient à leurs médecins omnipraticiens « des dessous de table », a reconnu Mme Lavoie-Roux qui se dit en total désaccord avec cette pratique.

◆ Postes

a rappelé pour sa part que son bénéfice ne représentait encore que 1 % de ses recettes, alors que ce pourcentage se situe autour de 6 % à 7 % pour les entreprises similaires du secteur privé.

Le président-directeur général de la société, M. Donald Lander, a affirmé en conférence de presse hier qu'il existait un lien direct entre l'amélioration du service, la marge de profit et le niveau d'investissement.

La société investira $ 2.5 milliards au cours des cinq prochaines années pour notamment renouveler le matériel de tri, rénover et remplacer certains biens immobiliers, acquérir de nouveaux camions et mettre en place des systèmes de contrôles de la distribution et des systèmes de soutien administratif.

Dès 1989-90, Postes Canada investira $ 39 millions dans des installations administratives et informatiques.

Par contre, la société ne reviendra pas sur sa décision d'installer des superboîtes dans les nouveaux développements résidentiels. En 1989-90, elle devrait desservir 220,000 nouveaux foyers avec ces boîtes postales communautaires.

La société entend également poursuivre son effort de privatisation des bureaux de postes ruraux, qui permet selon elle d'améliorer le service en augmentant les heures d'ouverture.

Cependant, le plan quinquennal est demeuré muet au sujet des hausses prévisibles du prix du timbre et le nombre d'employés qui pourraient être mis à pied au cours des cinq prochaines années.

La société s'est donné comme objectif de réduire de 1 % le nombre d'heures travaillées, mais elle n'a pas voulu traduire cette réduction en terme d'emplois.

M. Lander a affirmé qu'une bonne partie de la réduction des heures travaillées pouvait s'effectuer au niveau des heures supplémentaires.

Il a par ailleurs assuré que les augmentations des prix des timbres demeureraient en-deçà du taux d'inflation.

Le critique libéral en matière de postes Don Boudria a cependant profité de l'occasion pour demander à la société d'annuler l'augmentation des tarifs du courrier de première classe prévue pour le 1er janvier prochain.

Il a également demandé à ce que la société cesse de fermer des bureaux de poste ruraux et assure la livraison du courrier à domicile partout en milieu urbain.

« La société est sensée veiller à l'autofinancement de son exploitation tout en offrant des services qui répondent aux besoins de la population du Canada, et non pas amasser des profits en sabrant les services », a-t-il lancé.

Le président du Syndicat de postiers du Canada, M. Jean-Claude Parrot, a abondé dans le même sens.

Il a affirmé que la Société canadienne des postes pourrait remplacer les superboîtes par la livraison à domicile, au coût de $ 17 millions, et enregistrer quand même un profit respectable de $ 79 millions.

◆ Bellemarre

aux funérailles. On songeait également à mettre en berne le drapeau de l'Assemblée nationale.

Le premier ministre canadien Brian Mulroney a lui aussi rendu hommage au « Vieux Lion » par le biais d'un communiqué émis par son bureau.

« Depuis sa première élection à l'Assemblée législative du Québec, en 1944, jusqu'aux dernières années de sa vie, durant lesquelles il s'intéressait toujours à la chose publique, M. Bellemare a défendu avec fougue et détermination sa vision du développement économique, social et politique du Québec.

« Tous ceux et celles qui ont eu le privilège de connaître M. Bellemare et tous ceux et celles qui ont été témoins de son action politique gardent le souvenir d'un homme entier, courageux et généreux. Pendant plus de 30 ans, Maurice Bellemare a consacré le meilleur de ses énergies et de ses talents au service de ses compatriotes. », relate la lettre. M. Mulroney a aussi transmis un message de condoléances à l'épouse du défunt.

Le décès de cet homme politique coloré a d'ailleurs suscité une multitude d'élans de sympathie au cours de la journée chez les parlementaires québécois.

Pour le chef péquiste Guy Chevrette, Maurice Bellemare était de la même trempe que l'ex-premier ministre unioniste Antonio Barrette.

« Ces gens-là se sont formés eux-mêmes et je pense qu'ils ont rendu de grands services au Québec pendant 25, 30 ans », a déclaré M. Chevrette.

« J'ai toujours admiré la façon de se battre de Maurice Bellemare, surtout lorsqu'il était ministre du Travail. Il avait l'habitude de forcer les groupes à s'enfermer en disant : parlez-vous donc, c'est de même que vous vous entendrez », a dit le chef parlementaire du PQ.

Le ministre des Finances Gérard D. Levesque, qui a connu M. Bellemare à l'Assemblée nationale au milieu des années 50, a raconté l'anecdote suivante : « Je l'ai vu à l'enterrement de René Lévesque. Nous parlions de longévité et il me disait de faire attention, que je finirais bien par le dépasser. Je lui ai dit : c'est fait, M. Bellemare, j'en suis à ma 31ème année alors que vous n'avez fait que 30 ans de vie parlementaire ».

Pour le président du conseil du Trésor Daniel Johnson, fils du premier ministre unioniste Johnson, Maurice Bellemare faisait partie de mon « paysage politique et même familial ».

« C'était un politicien très fougueux. Il avait un enthousiasme débordant et contagieux. »

Les funérailles de M. Bellemare auront lieu samedi à 11h à l'église Saint-Paul, à Grand-Mère. La dépouille mortelle sera exposée à compter de vendredi après-midi au salon funéraire Jean Carbonneau, 1,250 6e avenue, à Grand-Mère. L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Jean-des-Piles.

◆ Départs

que de 42 ans. Son nom a été considéré pendant un certain temps comme président du CRTC, mais le premier ministre fédéral, Brian Mulroney, a plutôt choisi le libéral Francis Fox dont la nomination sera annoncée plus tard cet été.

Député de D'Arcy McGee depuis 1979, M. Marx aurait aimé être nommé à la Cour d'appel du Québec ou par tradition un poste est occupé par un juriste d'origine juive. Il semble acquis toutefois que ce poste ira au criminaliste Harvey Yarosky. M. Marx qui a été ministre de la Justice pourrait toutefois être nommé à la Cour supérieure ou encore au nouveau Tribunal des droits de la personne dont la création sera autorisée par une loi qu'étudie actuellement l'Assemblée nationale. Il peut aussi retourner enseigner le droit à l'Université de Montréal où son poste l'attend.

Ajouté au départ de Clifford Lincoln et à celui possible des députés Robert Middlemiss (Pontiac) et Joan Dougherthy (Jacques-Cartier), les départs de MM. French et Lincoln posent à M. Bourassa tout le problème de la représentation anglophone dans le prochain gouvernement libéral.

Les dirigeants du Parti libéral travaillent activement à la solution de ce problème. Déjà certains noms circulent et lorsqu'on parle de candidats de prestige possible, on entend les noms de Patrick Kenniff et David Allnut. Ce sont des gens de cette qualité qui seront candidats, dit-on en soulignant que rien n'est acquis dans ces deux cas.

D'origine américaine, M. Kenniff est le principal de l'Université Concordia depuis cinq ans. Il a été sous-ministre des Affaires municipales et professeur de droit à l'Université Laval. M. Allnut est un ancien journaliste du Montréal Star. Agé d'une quarantaine d'années, il est un ami personnel de M. Bourassa.

Chez les ministres, M. Fortier est le deuxième ministre à avoir définitivement décidé de quitter. La semaine dernière, Michel Gratton, le ministre du Tourisme et leader parlementaire du gouvernement, avait annoncé son départ. Officiellement celui-ci retourne au secteur privé mais n'a pas d'emploi précis en vue. En fait, il quitte parce qu'il est mal à l'aise avec le côté trop nationaliste qu'a adopté le premier ministre.

D'autres ministres ont aussi discuté avec M. Bourassa de leurs départs éventuels. On indique à son bureau qu'il a eu des entretiens avec Marc-Yvan Côté qui réfléchit à une retraite en raison d'ennuis de santé; Pierre Paradis qui subit des pressions familiales; Lise Bacon qui se trouve surchargée de travail; Pierre MacDonald qui aimerait effectuer un retour au secteur privé.

Tous ces ministres ont accepté, si jamais ils quittaient, de demeurer en poste jusqu'après les élections. M. Bourassa veut éviter d'avoir à effectuer un remaniement ministériel avant les élections, assure-t-on.

D'autres ministres n'ont pas pris de décision quant à leur candidature. La convention dans Bonaventure n'est toujours pas fixée mais Gérard-D. Levesque devrait être à nouveau sur les rangs. Paul Gobeil n'a pas non plus pris de décision mais ne semble pas hésitant. Il affirme vouloir réfléchir à la question qu'une fois les élections déclenchées. John Ciaccia est dans la même situation. Thérèse Lavoie-Roux aurait opté pour sa part pour un départ, cela depuis longtemps, mais retarde l'annonce de sa décision pour conserver son autorité sur un ministère difficile.

Les autres ministres ont tous accepté officiellement d'être candidats, candidature confirmée par voie de convention ou sur le point de l'être. C'est le cas notamment de Louise Robic et Guy Rivard dont les performances avaient été jugées sévèrement par le premier ministre lors du dernier remaniement.

Chez les députés, il y aura aussi un certain nombre de départs. Gérard Latulippe (Chambly) a annoncé mercredi qu'il quittait. Il est nommé délégué géndral du Québec à Mexico. Claude Trudel (Bourget) l'avait fait la semaine précédente. Jean-Paul Théorêt (Vimont), il y a déjà un mois. Ce sont tous des députés qui avaient conclu qu'ils pourraient faire de plus belles carrières hors de l'Assemblée nationale où ils semblaient être destinés à demeurer députés d'arrière-banc.

Le départ de Georges Vaillancourt (Orford) est un secret de polichinelle. Claude Dubois (Huntingdon) et Jacques Tremblay (Iberville) partent également. Roma Hains (Saint-Henri) devrait quitter aussi.

◆ Libéraux

le premier ministre David Peterson. Bien que sa candidature soit encore peu probable, les jeux de coulisse témoignent du malaise général dans le parti, face à un choix entre deux Québecois, Jean Chrétien et Paul Martin;

■ par contre bon nombre de députés, dont leur président Brian Tobin (Terre-Neuve), sont impatients d'avoir un nouveau chef aux Communes pour marquer plus de points dans les attaques contre le gouvernement et mettre de l'ordre dans le fouillis des prises de position sur les grandes questions politiques.

Les critiques contre le coût d'un congrès politique à Calgary — d'autant plus vives que le parti a toujours une dette de plus de $ 4 millions — semblent s'être estompées: le transport des délégués à Calgary ne coûterait que de $ 100 à $ 150 de plus qu'à Ottawa en raison d'un système de péréquation entre les régions, et le prix des hôtels est un peu moins élevé. De plus, Francis Fox souligne que les délégués avaient aimé se rendre à Winnipeg en 1981 et il pense qu'ils seront enchantés de profiter de l'occasion du congrès d'octobre pour visiter Calgary et l'Alberta.

Quant au congrès au leadership, il soulève des problèmes majeurs d'organisation. Il y aura maintenant 6,000 délégués et 3,000 substituts (sans compter leurs conjoints), de 2,000 à 3,000 observateurs et plus de 2,000 journalistes. C'est donc un congrès de près de 15,000 personnes que seules les métropoles de Toronto et Montréal pourront acceuillir.

Une autre question brûlante qui pourrait être discutée dès dimanche matin si l'éxécutif fixe immédiatement la date du congrès, est celle des dépenses des candidats. André Ouellet a proposé un plafond de $ 250,000, ce que bien du monde trouve irréaliste étant donné que plusieurs candidats ont dépensé jusqu'à $ 1,65 million en 1984.

16 juin

par la PC et l'AP

1987: un jury de New York acquitte Bernhard Goetz d'une accusation de meurtre après qu'il eut abattu quatre adolescents qui l'avaient attaqué dans le métro.

1986: grève massive en Afrique du Sud, pour le 10e anniversaire des incidents de Soweto.

1983: le pape Jean-Paul II entame sa deuxième visite dans sa Pologne natale par une dénonciation de la Cour martiale et des emprisonnements politiques.

1981: l'ex-ambassadeur du Canada en Iran, Ken Taylor, devient le premier étranger à gagner la médaille d'or du Congrès des États-Unis; Monsieur Taylor avait aidé six ressortissants américain à sortir d'Iran pendant la crise des otages américains en Iran en 1979-80.

1977: Léonid Brejnev est élu président du présidium du Soviet Suprême; décès de Wernher Von Braun, à l'âge de 65 ans, un des dirigeants du programme spatial américain.

1976: l'ambassadeur des États-Unis à Beyrouth, Francis Meloy, et son adjoint sont enlevés et assassinés.

1963: la cosmonaute soviétique Valentina Térechkova devient la première femme à entreprendre un voyage orbital.

1950: les États-Unis et le Japon signent un accord de 10 ans sur l'énergie atomique.

1952: réarmement de l'Allemagne de l'Est.

1903: la compagnie Ford Motor vend sa première automobile.

LE GUIDE DU WEEK-END

CAHIER 2

Montréal, vendredi 16 juin 1989

PHOTO ONF

Une scène du film *Le pouvoir de Solovki*, de Marina Goldovskaia, présenté dans le cadre du *Documentaire se fête*, demain à 22 h, au Cinéma ONF du Complexe Guy-Fravreau.

Les goulags oubliés à l'heure de la *glasnost*

Nathalie Petrowski

UNE VIEILLE RUSSE dont on devine qu'elle fut jadis une beauté, raconte comment en sortant du Goulag après trois ans d'internement, elle tomba sur un miroir et chercha en vain sa réflexion pour vérifier si elle existait encore.

« Nous étions une vingtaine devant un immense miroir et j'avais beau chercher, je ne voyais pas ma réflexion. Finalement au bout de quelques minutes, j'ai aperçu une femme fatiguée, fourbue, vieillie et j'ai cru reconnaître ma mère. C'était moi. »

Ces mots livrés dans un silence chargé de fatalité sont les plus touchants et les plus éloquents d'un documentaire soviétique tourné dans ce que Soljenitsyne appelait « l'Archipel du Goulag » et qui en réalité portait le nom de camp de Solovki. Le documentaire réalisé par Marina Goldovskaya, s'intitule *Le pouvoir de Solovki* et sera présenté samedi à 22 h au Cinéma de l'ONF du Complexe Guy-Favreau.

Première dans l'histoire du documentaire soviétique puisqu'aucune caméra libre, n'avait pu jusqu'à ce jour, entrer ni filmer dans ces camps aujourd'hui fermés, *Le pouvoir de Solovki* frappe moins par sa forme que par l'interdit qu'il lève enfin. À l'heure de la *glasnost*, le cinéma soviétique semble avoir le goût de remettre les pendules à l'heure et de reprendre l'histoire là où elle a été brutalement muselée.

Le documentaire porte sur les années du stalinisme triomphant racontées par les survivants des camps, des hommes et des femmes qui ont perdu parfois dix parfois 30 ans de leur vie pour avoir seulement émis des idées politiques ou fait un voyage aux États-Unis. À travers leurs témoignages factuels colorés par une rage silencieuse, on voit surgir le portrait d'une généra-

Voir page 12 : Goulags

NOS CHOIX CINÉMA

Terre jaune. Projection spéciale organisée par les membres d'Intercinéart et les organisateurs du Festival international du cinéma chinois de Montréal du film de Chen Kaige, *Terre jaune*, dont les images saisissantes sont de Zhang Yimou, réalisateur du *Sorgho rouge*. Les profits de cette projection seront versés au Comité pour la démocratie en Chine et serviront plus précisément à l'éducation et au secours de jeunes Chinois. Dimanche 18 juin à 13 h au cinéma Rialto, entrée $ 5.

MUSIQUE

Phantom of the Opera-The Play. À l'affiche au cinéma Outremont ce soir et dimanche à 20 h et samedi à 18 et 21 h, le drame musical *The Phantom of the Opera-The Play*, une adaptation du roman de Gaston Leroux qui raconte l'histoire touchante d'un artiste défiguré qui fit dans les passages souterrains de l'Opéra de Paris. Mise en scène de Barry Garber, les passages du Faust de Gounod faisant partie de la pièce sont chantés en français. La distribution comprend plusieurs voix et comédiens francophones dont Yves Soulière (notre photo), Gisèle Crépeau, Jacques Lavallée, Michel Lepage.

◇

La communauté italienne et l'opéra. Une soirée-bénéfice organisée par la communauté italienne de la métropole au profit de l'Opéra de Montréal a lieu ce soir à 20 h à la salle Le Rizz à Saint-Léonard. Accompagnés au piano par Mme Claudette Denis, Gianna Corbisiero, Hélène Fortin, Lyse Guérin, Chantal Lambert Benoît Goulet et Claude Corbeil interpréteront les plus beaux airs du répertoire lyrique. Renseignements: Nicole Guerra, 521-5577.

◇

Nouvelles voix. Le Choeur de Ville-Mont-Royal, un ensemble bénévole qui oeuvre avec l'orchestre de cette ville pour offrir deux grands concerts tiendra des auditions pour de nouveaux choristes toute la journée de samedi. La programmation de la prochaine saison comporte le *Requiem allemand*, de Brahms, à la fin de novembre, et la *Missa Solemnis*, de Beethoven, vers la fin de mars 1990. Les prérequis des candidats: avoir une voix timbrée et juste, pouvoir faire de la lecture à vue, et, bien sûr promettre ponctualité et assiduité aux répétitions qui ont lieu chaque lundi soir de 19 h 30 à 22 h 30. Renseignements auprès de Benoit Des Roches: 385-9578.

— Marie Laurier

CINEMA /chronique

Un festival n'attend pas l'autre . . .

Marcel Jean

CE SOIR, au cinéma Parisien, le 5e Festival international des films et vidéos de femmes de Montréal se terminera alors que s'ouvrira, simultanément, l'importante manifestation intitulée *Le documentaire se fête*.

Quatre prix seront remis ce soir : le Prix du public Alcan pour les longs métrages de fiction, le Prix du public Pétro-Canada pour les courts métrages, le Prix du jury Alcan pour le meilleur documentaire et le Prix du public Air Canada pour la vidéo.

Pour ce qui est du prix qui couronnera le meilleur long métrage de fiction, la course est ouverte. Cinq films se disputent la palme et aucun ne fait l'unanimité. Du côté des documentaires, *Krik ! Krak ! Contes d'un cauchemar*, un voyage au bout de la nuit haïtienne réalisé par Vanyoska Gee et Jac Avila, peut être considéré comme le favori.

Quant au court métrage, *La Police*, de la Française Claire Simon, et *Perfect image ?*, de l'Anglaise Maureen Blackwood, devraient recevoir des pointages élevés. Cela se décidera entre ces deux films, à moins que Michka Saal, bénéficiant de l'appui local, ne vienne les coiffer avec *Loin d'où ?*

Comme on l'a déjà dit, ce 5e Festival des films de femmes ne passera pas à l'histoire comme celui des découvertes. Les oeuvres réellement stimulantes étaient rares, et les meilleurs moments se situaient plus du côté de la rétrospective Delphine Seyrig que de celui des nouveautés.

Heureusement pour les organisatrices, le public étaient au rendez-vous (en augmentation par rapport à l'année dernière). Souhaitons seulement que le festival saura, dès l'année prochaine, offrir à son public une programmation du niveau de sa première ou de celle de l'année dernière.

Documentaires à voir

SI L'OUVERTURE officielle du *Documentaire se fête* n'a lieu que ce soir, les projections liées à cet événement débutent dès 13 h.

Le tout partira rondement puisqu'à 14 h, au cinéma 1 du Complexe Desjardins, on pourra voir *Tokyo Ga*, l'excellent film-journal de Wim Wenders qui s'est rendu au Japon sur les traces du grand cinéaste Yasujiro Ozu.

Plus tard, à 18 h dans cette même salle, on verra une autre oeuvre majeure, *La Guerre d'un seul homme* d'Edgardo Cozarinsky qui, à partir d'images d'archive et du journal de l'écrivain allemand Ernst Junger, relate l'occupation de Paris par l'armée d'Hitler.

Toujours dans cette salle, mais à 20 h, *Sanrizuka : the Peasants of the Second Fortress*, un document choc sur l'expropriation des paysans lors de la construction de l'aéroport de Narita, près de Tokyo, la preuve qu'il y a eu, ailleurs, d'autres Mirabel.

Enfin, signalons que la Cinémathèque québécoise, qui consacre actuellement sa programmation à l'histoire du documentaire, présente ce soir trois films « incontournables » :

— d'abord, au programme de 18 h 35, *At the Spring Sea Camp*, un document ethnographique du Québécois Asen Balikci sur le mode de vie des Inuit Netsilik, un film exceptionnel par la rigueur de son observation.

— à la suite de ce court métrage, on pourra voir le film qui est au documentaire ce que *Le Cuirassée Potemkine* est à la fiction : *Nanook of the North*, de l'Américain Robert Flaherty.

— au programme de 20 h 35, Luis Bunuel prendra la relève avec l'étrange et fascinant *Terre sans pain*, un documentaire sur la région pauvre de La Hurdes tourné juste après *Un chien andalou* et *L'âge d'or*.

Silence ! On tourne !

UN PETIT MOT pour dire ce que l'on pourra voir à l'écran dans les prochains mois.

D'abord, au Québec, François Labonté (*Gaspard et fils*) tourne actuellement un téléfilm intitulé *Manuel, le fils emprunté*. C'est l'histoire d'un petit Portugais qui fait une fugue et se retrouve chez un vieux cordonnier réfugié de la guerre d'Espagne. C'est le grand acteur espagnol Francisco Rabal (*Les Saints Innocents*, *Padre Nuestro*) qui interprète le cordonnier en question.

Ensuite, Richard Roy (*Transit*) commencera bientôt à tourner son premier long métrage, *Moody Beach*, une production du tandem Pierre Gendron et Roger Frappier. Le tournage devrait se faire au Québec et dans le Maine.

Du côté de nos voisins du Sud, on nous annonce quelques films amusants. Martin Scorsese (*The Last Temptation of Christ*) retouvera son vieux compère Robert de Niro pour *Good Fellas*, une adaptation d'un roman de Nicholas Pileggi qui mettra aussi en vedettes Ray Liotta, Lorraine Bracco, Joe Pesci et Paul Sorvino.

De son côté, le Soviétique Andrei Konchalovski (*Maria's Lovers*, *Runaway Train*) fera de son mieux pour diriger Sylvester Stallone et Kurt Russel dans *Setup*, une histoire de flics à Los Angeles.

Quant à Brian de Palma (*Carrie*, *The Untouchables*), il tournerait *Le Bûché des vanités*, d'après le best-seller de Tom Wolfe. Rappelons que ce même de Palma a déjà un film en boîte qui atend sa sortie, il s'agit de *Casualties of War*, qui met en vedettes Michael J. Fox et Sean Penn.

Enfin, chez nos amis les Français, on annonce *La Vengeance d'une femme*, de Jacques Doillon (*La Puritaine*), qui mettra en vedettes Isabelle Huppert et Béatrice Dalle; *La Gloire de mon père* et *Le Château de ma mère*, deux oeuvres de Marcel Pagnol portées à l'écran par Yves Robert (*La Guerre des boutons*); Belmondo dans l'adaptation de *Notre-Dame de Paris*, mise en scène par Robert Hossein (*Les Misérables*); *Contes des quatre saisons : conte de printemps*, d'Éric Rohmer; et *Reproduction interdite*, de Jean-Jacques Beineix.

La Révolution française à la nouvelle Maison de la culture Parc Frontenac

Lyne Crevier

NOS ANCÊTRES ont-ils vibré aux échos de la Révolution française ? En 1789, comment le Québec a-t-il réagi à ce vent de démocratie politique et sociale venu d'outre-Atlantique ? Jusqu'au 4 septembre, l'exposition offerte à la nouvelle Maison de la culture Parc Frontenac tente d'y répondre.

Malgré les 360 articles (objets tridimensionnels, peintures, gravures, documents manuscrits et imprimés) présentés dans un cadre remarquable, malgré la possibilité de louer un audio-guide pour s'y retrouver et de visionner aussi quelques vidéos portant sur la révolution, une impression de déjà-vu se dégage de *Montréal, le Québec et la Révolution française, 1789-1805*.

L'exposition a été conçue par la Ville de Montréal, en collaboration avec les Archives nationales du Canada, le Musée McCord d'histoire canadienne et d'autres institutions qui ont contribué au projet.

« Le bon peuple catholique et français a suivi, d'une manière très sensible le déroulement des événements », soutient Jacques Lacoursière, concepteur de l'exposition.

Les efforts de l'historien ratent un peu la cible, s'il voulait faire ressortir les répercussions qu'aurait eues, selon lui, la Révolution française chez nous.

On voit mal comment les portraits d'époque de Horatio Gates, l'un des fondateurs de la Banque de Montréal ou celui de John Molson, brasseur et politicien, peuvent éclairer le « bon peuple » d'aujourd'hui au sujet de la période révolutionnaire.

Par contre, on saisit mieux dans quel état d'esprit se trouve la colonie sous tutelle anglaise, à la fin du 18e siècle.

C'est le début du parlementarisme où on adopte des lois comme celles de transformer la milice ou d'obliger les habitants à des corvées pour la construction des chemins. Deux mesures qui vont porter les gens d'ici à protester violemment contre ces entraves à la liberté collective.

C'est aussi l'époque où Benjamin Franklin (1706-1790) tente de convaincre les Canadiens de se joindre aux insurgés américains, peu avant la déclaration d'Indépendance, rédigée contre la monarchie anglaise, adoptée par le Congrès le 4 juillet 1776.

Voir page 12 : Révolution

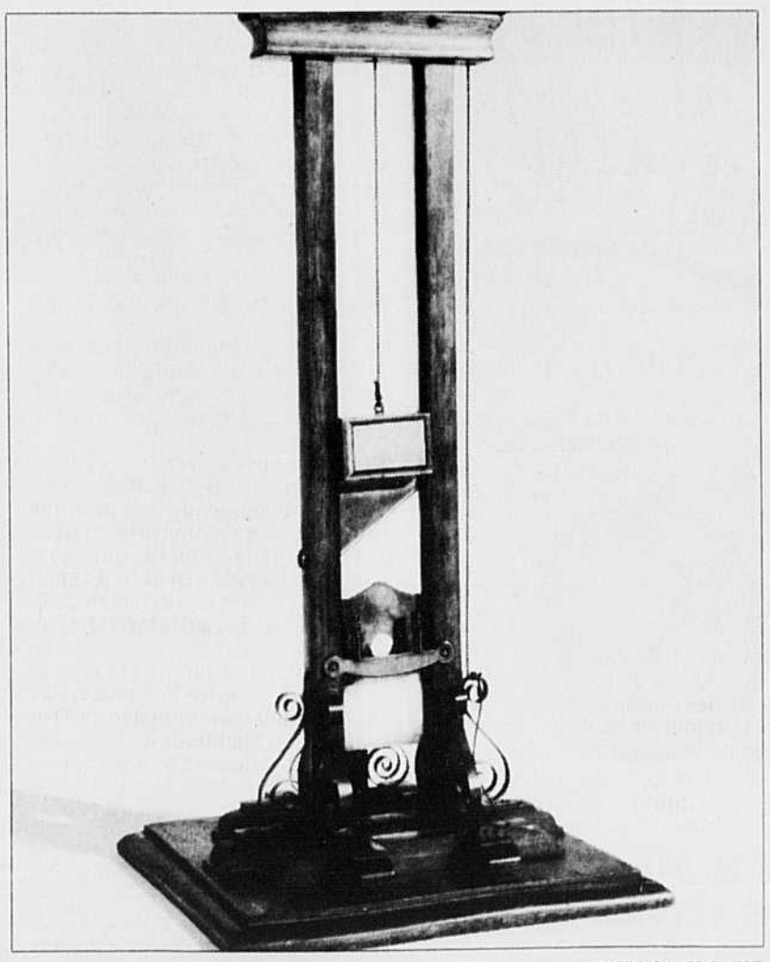

PHOTO GILLES RIVEST

Le 20 mars 1972, à la demande du docteur Guillotin, député à l'Assemblée législative de France, on adopte cet instrument d'éxécution « plus humain et plus égalitaire ». Ci-dessus, une version du 19e siècle.

Tout le théâtre de Michel Garneau est publié chez VLB éditeur

MICHEL GARNEAU
Prix Victor-Morin de la société Saint-Jean-Baptiste
vlb éditeur
DE LA GRANDE LITTÉRATURE

LES GUERRIERS
Une pièce sur la guerre et ceux qui la font. Un fort texte dramatique qui démonte les mécanismes de fabrication des images idylliques.
130 pages — 9,95$

CORIOLAN
de William Shakespeare
Une traduction habile et moderne de ce classique toujours contemporain qui nous parle de ceux qui nous gouvernent et nous mènent à notre perte!
222 pages — 12,95$

LA TEMPÊTE
de William Shakespeare
Une autre traduction d'un classique de Shakespeare. Une pièce sur la colère profonde et l'amour immense.
128 pages — 10,95$

LE GUIDE DU WEEK-END

Le Festival d'été de Québec devient compétitif

Lyne Crevier

LA PROGRAMMATION de la 22e édition du Festival d'été de Québec offrira cette année la première édition du Prix international de la chanson francophone.

Du 6 au 16 juillet, 600 artistes provenant de 15 pays donneront 400 spectacles, dont plusieurs sont gratuits, sur les diverses scènes de la capitale.

L'an dernier, 2.5 millions de spectateurs ont assisté à cette manifestation importante de l'été québécois, dont 500,000 Montréalais, annonçait cette semaine Jean Beauchesne, responsable de la programmation du Festival.

L'été, assure-t-on, nous sera servi beau, chaud et plus exotique que jamais. Richard Séguin, précédé de l'accordéoniste louisianais Wayne Toups et son groupe Zydecajun ouvriront le bal à la Place d'Youville le 6 juillet.

Sur la même scène, Robert Charlebois clôturera le Festival, le 16 juillet, en compagnie du groupe antillais Kassav qui casse la baraque de Paris à Abidjan avec une musique inédite, le *zouk*, synthèse de *funk*, *calypso* et *biguine*. Notons que ce spectacle sera télédiffusé à Radio-Canada le 23 juillet à 21 h 30, dans le cadre des *Beaux Dimanches*.

Durant 11 jours, les vedettes québécoises de l'heure dont Pierre Flynn, Céline Dion (accompagnée par le nouvel orchestre, Pop philarmonique de la Capitale), Luc de la Rochellière, Marie-Denise Pelletier, Paparazzi, Jim Corcoran, Sylvie Bernard et d'autres seront de la fête.

De France, Bernard Lavilliers viendra chanter au Festival les 6 et 7 juillet. Maxime Le Forestier, troubadour actuel et émule de Brassens, se produira les 13 et 14 juillet. Quant à sa grande copine Geneviève Paris, elle « fera » la première partie de son spectacle du 13 juillet.

Côté classique, le pianiste Aldo Ciccolini, un des plus grands interprètes de Érik Satie, donnera un récital le 9 juillet au Grand Théâtre de Québec.

La Belgique n'est pas en reste cette année. Du plat pays nous arrive le Tom Waits d'Ostende, Arnos Hintiens, qui annoncera ses couleurs tango et blues les 10 et 11 juillet. Maurane, de sa voix « rarissime », nous fera voler dans les plumes les 8 et 9 juillet. Viktor Lazlo, elle, née d'un savant métissage antillais, présentera des chansons originales, signées Lavilliers, Gainsbourg, Le Forestier, les 7 et 8 juilet.

Des artistes africains sont aussi attendus cet été. Le saxophoniste ténor camerounais et roi du *makossa* Manu Dibango qui fusionne les sons africains aux sons occidentaux populaires, sera à Québec le 6 juillet.

Du Zaïre, Raï Lema, à l'instar d'un Bob Marley ou d'un King Sonny Adé, nous réserve une soirée effrénée, le 9 juillet. Il est à la fois pianiste, guitariste et musicologue, et a composé la musique du film *Black Mic Mac*.

Du Gabon, la jeune chanteuse Aziz Inanga, l'une des « richesses » de son pays après les minerais et le pétrole, dit-on, sera de la fête les 14 et 15 juillet.

D'Afrique australe, Mahlathini & The Mahotella Queens sont attendus le 9 juillet. Mahlathini, « le lion de Soweto », a inventé le *mbaqanga* il y a une trentaine d'années. Celui-ci trône au milieu de ses « reines » qui chantent et dansent de manière endiablée, « à faire danser une jambe de bois ».

Du Brésil, le chanteur international, Gilberto Gil, a déjà étonné le monde avec sa version brésilienne de *Touche pas à mon pote*. Autre étonnement : il vient d'être élu conseiller municipal à Salvador de Bahia. Mais c'est évidemment le chanteur qui viendra dans la capitale le 8 juillet.

Le Festival gère un budget de $ 2 millions pour produire un événement qui en exigerait bien davantage alors que les subventions tendent à diminuer d'une année à l'autre.

Paparazzi toute voile dehors

Jean Sébastien
Collaboration spéciale

PAPARAZZI est à la musique populaire ce que sont le clown blanc de l'auguste au cirque. Un numéro de contraste et d'équilibre où le clown blanc assure la progression dramatique des facéties de l'auguste.

Nul doute, Morris, le chanteur de Paparazzi est facétieux. Il grimace, se tord, et quelquefois saute sur scène comme le bossu de Notre-Dame. Mais sa voix est surtout marquante.

Et s'il chante l'amour, plus que tout autre chose, il chante un amour grotesque et sans réponse. Il lui suffit, nous a-t-il dit cette semaine au Spectrum, en présentant la pièce *Tant d'amour*, que les amours s'additionnent même s'ils restent sans réponse.

L'amour physique passe aussi à la moulinette de Paparazzi. Sur *Danse*, Morris joue de sa sexualité mieux que ne l'a jamais fait un David Lee Roth. Comme ce dernier, il porte les collants de rigueur, se dandine, présente son postérieur à la foule et s'excite avec le micro !

Si la présence scénique de Morris est subjuguante, elle ne serait rien sans le ton que sait donner le claviériste Mikhaïl C. LeBerg à l'ensemble. Ouvrant le spectacle sans leurs musiciens, le duo a donné une interprétation émouvante de *Elle est une ombre*; LeBerg, un petit foulard au cou, jouait de l'accordéon, l'air mélo de dîner romantique sur lequel Morris pouvait livrer le texte en se donnant des airs de Piaf.

Pour donner plus de force à la chanson, on avait tout simplement laissé descendre un écran devant la scène sur lequel le duo faisait un jeu d'ombres. La scénographie toute simple, mais efficace de l'ouverture allait donner le ton. La présence scénique de Morris nécessitait peu de gadgets.

En contraste, le personnage de scène de LeBerg est moins défini. Jamais il ne s'adresse à la foule; il joue de son synthétiseur. Il construit les rythmes sur séquenceur et joue au clavier des mélodies du music-hall français.

Ce jeu « électro-pop » avec les clichés de la chanson française n'est pas la seule influence dont s'est réclamé Paparazzi. La reprise de *Tainted Love* du groupe britannique Soft Cell à laquelle on avait greffé une finale toute dramatique de Genesis puise au « *new wave* » électronique qui aurait passé le dernier coup de torchon sur les méfaits du punk et le rock dit « progressif » des années 70.

De Genesis, Paparazzi a repris le tapis sonore des claviers, se limitant le plus souvent à une guitare aérobique. Cet environnement pourrait n'avoir aucun sens; mais le falsetto de Morris, comme ses pitreries, fait contrepoids au « *straigtman* » LeBerg.

Bernard Lagacé lauréat du prix Calixa-Lavallée

L'ORGANISTE Bernard Lagacé recevra ce soir le prix de musique Calixa-Lavallée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

L'artiste vient tout juste de terminer l'interprétation intégrale des oeuvres pour orgue de Bach, un projet commencé il y a deux ans et réalisé au cours d'une série de 16 récitals à l'église Immaculée-Conception.

Né le 21 novembre 1930, Bernard Lagacé a d'abord étudié le piano avec Yvonne Hubert, l'orgue avec Conrad Letendre, l'harmonie et le contrepoint avec Gabriel Cusson.

Boursier du gouvernement du Québec en 1954, il poursuivit ses études à Paris et à Vienne. À son retour à Montréal, en 1957, il devint professeur dans plusieurs institutions universitaires et camps musicaux. Il fut membre du groupe Ars Organi et contribua au mouvement de renaissance de l'orgue classique en Amérique du nord.

Le lauréat du Prix Calixa-Lavallée a également été juge à de nombreux concours nationaux et internationaux et il remportait en 1978 le Prix Denise-Pelletier attribué par le gouvernement du Québec.

Stevie Ray Vaughan nous arrive avec ses solos blues

Serge Truffaut

LE CONCERT de la fin de semaine est blues. Demain soir en effet, le guitariste Stevie Ray Vaughan et son groupe *Double Trouble* se pointeront sur la scène du Centre sportif de l'Université de Montréal pour exécuter à coups de longs solos des blues vieux et jeunes.

En guise de première, les producteurs de cette heureuse initiative ont invité Colin James de Vancouver qui vient de signer un album qui lui a permis de gravir assez rapidement les chemins de la notoriété. Tellement, que c'est lui que Keith Richards avait choisi pour chauffer les salles lors de la tournée qui avait marqué la sortie de l'album *Talk Is Cheap* du grand Keith.

PHOTO DEBORAH FEINGOLD

Steve Ray Vaughan

Jean Millaire

TOUJOURS dans le blues, le troisième numéro de la revue *Blues Local* propose un portrait de Jean Millaire dans lequel on apprend, entre autres choses, qu'il a eu l'occasion de jouer avec Willie Dixon, Muddy Waters, Junior Wells, Buddy Guy et quelques autres. Outre ce portrait, Guy Ferraton signe un article consacré au sympathique Elvin Bishop. Intéressant et plein d'informations.

Jones et Ballantyne

AU DÉBUT de la semaine prochaine, la compagnie *Justin Time*, fondée par le Montréalais Jim West, mettra sur le marché les derniers enregistrements des pianistes Oliver Jones et Jon Ballantyne ainsi que du saxophoniste alto Dave Turner. Ce dernier justement sera au 2080 de la rue Clark ce soir et demain. À ne pas rater.

Sylvain Gagnon

À L'AIR DU TEMPS, on présente la formation du contrebassiste Sylvain Gagnon qui représentera le Québec lors de la ronde finale du concours de jazz qu'organisent chaque année le Festival de jazz de Montréal avec le soutien de Radio-Canada. Gagnon sera accompagné par James Gelfand au piano, Jean-Pierre Zanella au saxophone et Michel Bernard à la batterie. Une excellente formation.

Primeau et Penfold

DANS LE CADRE de son « jam » hebdomadaire, le batteur Bernard Primeau aura comme invité le trompettiste et compositeur Alan Penfold. Une bonne occasion d'aller écouter ces musiciens qui nous proposent un très bon album paru tout récemment sur l'étiquette *Jazzimage* de Radio-Canada. Cela s'intitule tout simplement *Bernard Primeau sextet*. Dimanche soir chez *Biddle's Jazz & Ribs*.

Moebius

APRÈS DES MOIS d'efforts et de patience, la revue *Moebius* a réussi à éditer un numéro consacré exclusivement au jazz. Sous la direction de Charles Collard, une douzaine de collaborateurs ont signé des textes qui sont tour à tour intéressants, passionnants, barbants et rasants.

◆ Goulags

tion prometteuse écrasée par un système cruel et tout-puissant.

Dans ces camps sur le bord de la mer Blanche, les criminels et les meurtriers étaient non seulement confondus aux libres penseurs, ingénieurs, philosophes et écrivains de l'époque, mais accèdaient à des postes de pouvoir dans une prison qui fonctionnait comme un ministère ou un état. Ces criminels en fin de compte jouissaient d'une immunité à laquelle les autres, les politiques, n'avaient pas droit.

Un des survivants relate la visite de Gorki, envoyé par les autorités pour calmer l'opinion publique à la suite du massacre de 300 prisonniers. Il raconte comment la veille de sa visite, les autorités ont fait le ménage, sorti les nappes blanches, les uniformes propres et gratifié les prisonniers de journaux du jour. Pour protester et signaler l'imposture à Gorki, un groupe de prisonniers s'est mis à lire les journaux à l'envers. Gorki s'empara d'un journal, le remit à l'endroit et sortit sans dire un mot mais en ayant fait savoir à tout le monde qu'il avait compris.

Il y a beaucoup de redites et de longueurs dans ce film tourné selon les conventions du genre, avec des bouts d'entrevues entrelardés de films d'archives et d'images tournées aujourd'hui dans le camp fermé, mais la gravité troublante des personnages au visage buriné nous les fait oublier. De temps à autre, la caméra s'attarde sur le visage perplexe d'un jeune chercheur qui déchiffre péniblement les mots d'une lettre jamais postée et retrouvée, parmi des centaines d'autres, dans les fentes des murs.

Film-témoignage qui rappelle *La guerre oubliée* de Richard Boutet, avec la nature en plus et Joe Bocan en moins, *Le pouvoir de Solovki* est à la limite du film de propagande-*soft* dans la mesure où il contribue à la glasnost ou à son illusion. Le film est tout ce qu'il y a de plus orthodoxe et s'attaque aux années de stalinisme. On imagine que la cinéaste a tourné avec la complicité des autorités qui ont pu grâce à elle, prouver la bonne foi de leur transparence. Devant ces survivants, aujourd'hui réhabilités et bien en vie, on se dit que le pouvoir de Solovki, est le pouvoir d'une image que l'on n'a plus besoin de cacher.

◆ Révolution

Lors de son passage à Montréal, l'homme politique avait déclaré : « Il en coûterait moins cher d'acheter le Canada que de le conquérir » ...

D'autres éléments sont venus perturber le Québec sous le régime anglais. On lit dans un numéro de la *Gazette de Québec*, publié en novembre 1783, « qu'une Négresse d'environ 18 ans était à vendre ». Ce n'est qu'au début du 19e siècle que l'esclavage sera aboli.

En plus, « les autorités civiles croyaient que des espions à la solde de la France parcouraient le Bas-Canada (le Québec) pour soulever les habitants contre le gouvernement britannique ».

Par ailleurs, on offre aux jeunes de six à 13 ans, leur propre exposition, *Un saut dans le temps*, qui les amène à saisir le mode de vie des gens de l'époque en les faisant participer à des jeux interactifs.

Le public en général qui voudrait en savoir davantage sur le sujet pourra assister à l'une ou l'autre des conférences, dont celle de Jacques Lacoursière prévue le 5 juillet à 20 h.

De plus, il est loisible de visionner des films gratuitement, comme *La nuit de Varennes*, *Le diable boîteux*, *Danton*, tous les mardis à 20 h. Un catalogue abondamment illustré sera remis à ceux qui en font la demande.

La Maison de la culture Parc Frontenac est située au 2550, rue Ontario Est. Les heures d'ouverture sont de 12 h à 20 h du mardi au dimanche.

DANS LE CADRE DU 50e ANNIVERSAIRE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

DU 16 AU 25 JUIN À MONTRÉAL

QUAND LA RÉALITÉ DÉPASSE LA FICTION...

LE DOCUMENTAIRE SE FÊTE
A SALUTE TO THE DOCUMENTARY
CELEBRACIÓN DEL DOCUMENTAL

• Plus de 250 films documentaires, de 40 pays
• Un colloque international avec des cinéastes de renom

Programme disponible dans l'hebdo «VOIR» du 15 juin et aux cinémas suivants : Complexe Desjardins, Cinéma ONF du Complexe Guy-Favreau, Cinémathèque québécoise, Cinéma Parallèle, Goethe Institut.

Prix du public BANQUE NATIONALE DU CANADA accompagné d'une bourse de 5 000 $

Prix d'entrée : 2,50 $ Laissez-passer : 25 $ Renseignements : 496-6868

Une présentation de l'Office national du film du Canada, avec la participation de Téléfilm Canada, du Secrétariat d'État et du ministère des Affaires culturelles du Québec.

50 Depuis cinquante ans Du cinéma à notre image / For Fifty Years Sharing Our Vision

Office national du film du Canada / National Film Board of Canada

LE DEVOIR · CINEPLEX ODEON · AVIS · Pages Jaunes · ciel 98,5 MF

ROCK DEMERS présente CONTES POUR TOUS n°8 G

un film de ANDRÉ MELANÇON

FIERRO...
L'ÉTÉ DES SECRETS

produit par ROCK DEMERS et LITA STANTIC

avec HECTOR ALTERIO · ALEXANDRA LONDON THOMPSON · JUAN de BENEDICTIS · SANTIAGO GONZALES · MARIANO BERTOLINI

Radio-Canada Télévision · journal de montréal · CKAC 73 · El Gaucho · Hygrade

À L'AFFICHE! 2ième FILM AUX CINÉ-PARCS
Ma belle-mère est une extraterrestre

BERRI (métro) ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115	LONGUEUIL (métro) PLACE LONGUEUIL 679-7451	CARREFOUR LAVAL 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684
ASTRE 9480 LACORDAIRE 327-5001	POINTE-CLAIRE 6341 TRANSCANADIENNE 630-7286	PARADIS 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
ST-JEAN BOÎTE À FILMS	JOLIETTE CINÉMA JOLIETTE	SOREL CINÉMA LE ST-LAURENT
ST-JÉRÔME CARREFOUR DU NORD	VALLEYFIELD CINÉMA LE PARIS	
DRUMMONDVILLE CINÉMA CAPITOL	CINÉ-PARC ODÉON TRANSCAN SORTIE 95 655-0692	CINÉ-PARC LAVAL AUT. DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
TROIS-RIVIÈRES CINÉMA DE PARIS	CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY 6 KM DU PONT-MERCIER 691-1310	CINÉ-PARC TROIS-RIVIÈRES ROUTE 40 (SORTIE 192) 377-2109

la petite voleuse
Les 400 coups au féminin...
La dernière histoire signée François Truffaut
CHARLOTTE GAINSBOURG
17e SEM.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ (métro) COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:40 - 9:50
MALOFILM DISTRIBUTION

FAMOUS PLAYERS

G

Prix du meilleur long métrage VUES D'AFRIQUE MONTRÉAL

UN UNIVERS AUX COUTUMES CRUELLES

VERSION O. ARABE SOUS-TITRES FRANÇAIS

LA CITADELLE
EL-KALAA / MOHAMED CHOUIKH
LES FILMS DU CRÉPUSCULE-INTERNATIONAL

Le PARISIEN (métro) 480 STE-CATHERINE O. 866-3856

12:50-3:00-5:10-7:20-9:35

LE GUIDE DU WEEK-END

NOS CHOIX

ARTS VISUELS

Tenir l'image à distance. Cette exposition présente les oeuvres de 12 photographes de réputation internationale : Français, Chiliens, Canadiens, Allemands et Américains proposent en effet des oeuvres remarquables d'intelligence. Il faut voir les photosculptures de Dennis Adams et le colossal *Sphynx*, de Raymonde April, *Les Aveugles*, de Sophie Calle, et les mises en situation critique de Karen Knorr (notre photo). Un « *must* ». Vernissage dimanche. Au Musée d'art contemporain, Cité du Havre, jusqu'au 3 septembre.

— Claire Gravel

MUSIQUE

Messe des artistes. FideArt, centre des arts et de la culture, invite ses membres et leurs amis à la Messe des artistes ce dimanche à 11 h à la chapelle historique du Bon-Pasteur de Québec. On soulignera particulièrement la Fête des pères. Les artistes invités sont la Chorale Sainte-Geneviève sous la direction de Raymond Leclerc, avec la participation de l'organiste Jeannot Turcotte, la comédienne-lectrice Yolande Binet. La veille, le samedi à 20 h, au même endroit, il y aura récital des Chanteurs St-Coeur-de-Marie sous la direction de Claude Gosselin dans un répertoire de chants polyphoniques religieux.

— Marie Laurier

Al Mounia ou les ailes du désir

LA BONNE TABLE

Josée Blanchette

AL MOUNIA est à l'image du désir. Désir de plaire, désir de faire connaître, désir de choyer, désir d'éblouir et de dépayser, désir de recevoir et de mettre à l'aise.

Al Mounia — pour « le désir » en arabe — est la quatrième succursale marocaine d'une chaîne qui a pignon sur rue à Paris, Madrid, Casablanca et désormais à Montréal.

Le désir se traduit de façon éloquente dans l'art culinaire marocain et de façon frappante dans *Le Goût du Maroc*, un ouvrage tout à fait succulent et de surcroît abondamment illustré.

Une photographie nous montre des chèvres grimpées sur les branches de petits arbres noueux, des arganiers. L'ouvrage mentionne qu'une huile est tirée du fruit de cet arbre, une noix à saveur forte et acide dont les chèvres raffolent au point de ne pouvoir ralentir leurs élans. Le désir, toujours le désir !

Ce que l'ouvrage n'explique pas, c'est la façon fort originale qu'ont les Marocains de tirer l'huile d'argan du noyau de ce fruit. Par délicatesse pour le gourmand lecteur on aura omis de mentionner que cette huile utilisée dans certaines préparations culinaires est tirée du noyau « après » que les chèvres aient digéré leur repas.

En effet, les acides gastriques sécrétés par la chèvre durant la digestion attendrissent les noyaux et permettent une meilleure extraction de l'huile. Allez savoir si cette opération par voie naturelle ne lui confère pas également son petit goût unique et recherché des connaisseurs !

Les gastronomes montréalais n'ont pas à craindre de tels égarements rue St-Denis : l'huile d'olives et les olives sont à l'honneur. Servies en guise d'apéritif, de petites olives vertes marinées par la maison (coriandre et piment font partie des secrets) sont à la fois exquises et cruellement redoutables, dès qu'on y a goûtées on aurait plutôt tendance à viser le fond du plat.

Le menu est pourtant alléchant et lourd de promesses. La *pastilla farcie* l'est habituellement avec du pigeon mais les Montréalais — au contraire des Français et des Marocains — ne goûtent pas ce genre de bestiole dans leurs assiettes, on a donc remplacé par du poulet.

Des amandes, des oeufs, le tout bien parfumé et emprisonné dans une pâte croquante, mince et dorée, grasse à souhait, laissent échapper des arômes de sucre, de cannelle et de poivre.

La pastilla se partage aisément en deux portions tant elle est généreuse. On peut aussi l'accompagner de *chechouka*, une salade cuite servie froide, à base de poivrons grillés, de tomates et d'oignons. La ratatouille arabe a bien meilleur goût.

Les plats de résistance, apportés trop précipitamment, ont dû patienter sous un réchaud. Si le *poulet M'Chermel* n'y a vu que du feu, le *couscous à l'agneau*, lui, était asséché par cette attente provisoire.

Al Mounia présente son couscous comme on le fait au Maroc, c'est-à-dire tous les éléments déposés sur le lit de semoule, ne demandant plus qu'à être arrosés de bouillon mêlé à la *harissa*.

Probablement pour flatter nos papilles nord-américaines, la *harissa* n'était pas ajoutée d'office au plat et il fallait en faire la demande. Le bouillon clair et limpide ajoutait du moelleux au plat. La viande d'agneau était tendre et cuite à perfection. Ce couscous manquait toutefois de variétés dans les légumes utilisés.

Le *poulet M'Chermel* aux olives et au citron confit était servi dans son plat de terre cuite, bien cuit et tout à fait en harmonie avec le citron confit dans le sel et ces olives vertes tendres et débordantes de saveur.

Du pain maison à l'anis et au sésame est taillé en pointes de tarte dans une assiette et permet de goûter à une des bases (inconnue ici) de l'alimentation marocaine. Ce pain au goût piquant était frais et s'accommodait parfaitement d'une lampée de gris de Boulaouane ($ 21), le rosé d'Afrique du Nord si prisé avec la cuisine méditerranéenne (ou presque).

Dans un décor tout à fait approprié où les serveurs déambulent chaussés de babouches, vêtus de leur *saroual* bouffant et coiffés de leur *fez* national, on se croirait dans un conte des mille et une nuits.

Évachés sur vos coussins devant une table ronde orientale travaillée ou installée moins langoureusement à l'avant du restaurant qu'on a aménagé à l'occidentale, le désir passerait encore mieux si l'éclairage était plus discret, sous le soleil de minuit plutôt que de midi.

Unique à Montréal à ma connaissance est ce dessert national de la cuisine familiale à base de semoule, le *couscous sucré sffa* (prononcez « *ceffa* »). La semoule servie tiède est saupoudrée de sucre et de cannelle, agrémentée de dattes quasi fraîches, d'amandes blanchies et de raisins. On l'humecte de lait pour lui enlever sa consistance sèche.

Ce plat est un délice à goûter quand évidemment on n'a pas fait tout son repas de couscous. Comptez une assiette de couscous sucré pour trois ou quatre convives ! Le thé à la menthe oxygéné par le tour de main exercé des garçons se boit avec ou sans sucre selon que vous ayez envie d'être très fidèles à la coutume ou à votre régime...

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 55 avant le vin, la taxe et le service.

POUR : Un dernier né marocain avec tout le décorum et la grâce nécessaire pour faire passer le désir. Un service charmant mené de main de maîtresse marocaine. Une cuisine de femme avec tout le réconfort que cela suppose. Des détails séduisants de l'entrée au dessert. Préférez le couscous au dessert.

CONTRE : Un éclairage cru. La *harissa* sur demande. Le couscous sucré trop abondant et coûteux.

AL MOUNIA
4295, rue Saint-Denis
Montréal
Tél. : 848-9309

PHOTO JACQUES GRENIER

Le décor du restaurant Al Mounia convient parfaitement à sa cuisine. On s'y croirait dans un conte des mille et une nuits. Notre photo montre la propriétaire, Mme Fanda Sahri (à droite), avec deux de ses clientes.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ★ ***Vidéo club.*** Interview avec Joe Bocan. Reportage sur l'avenir du vidéo-clip. David Crosby parle de son retour sur la scène musicale. R.-C. 19 h 30.

★ ***Le livre-témoin.*** Un des premiers films de Steven Spielberg avec Peter Falk et Jack Cassady. Un officier de police perspicace démasque un auteur de romans policiers coupable de meurtre. T.-M. 20 h.

★ ***Ferland-Nadeau en vacances.*** Les invités sont Frank Michael, Marie Carmen, Gaston L'Heureux et Jean-Claude Malépart. T.-M. 22 h.

★ ***Gorky Park.*** Drame policier avec William Hurt et Lee Marvin. Un officier de la police russe enquête sur la découverte de trois cadavres mutilés dans Gorki Park. T.-M. 23 h 45.

Radio-Canada en Chine

de la Presse canadienne

EU ÉGARD aux graves événements secouant ce pays, Radio-Canada International (RCI) a décidé d'avancer de dix mois un service ondes courtes quotidien en direction de la Chine.

Dès le 20 juin, deux fois par jour du mardi au samedi, un bulletin de nouvelles de dix minutes en mandarin sera intégré aux émissions régulières en français et en anglais, déjà émises vers l'ensemble de l'Asie.

Ceci est possible grâce à un accord d'échange avec la société d'État NHK, du Japon, a précisé mardi Jane Organ, responsable de RCI; Radio-Canada dispose d'émetteurs à ondes courtes de NHK situés à Yamata, cette dernière de ceux de RCI à Sackville, au Nouveau-Brunswick.

◆ Horaires

CAFÉ CAMPUS: 3315 Queen Mary, Montréal (735-1259)— Tous les dimanches, dimanches alternatifs— Tous les lundis, lundi reggae

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal— Green Fish Jazz Quartet, les 16-17 juin à 21h.30

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, 11h. à 15h.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— Tous les lundis Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal— Lancement de l'album Hot'N-'Cold et spectacle de Ray Condo And His Hardrock Goners, le 16 juin à 21h.— Le groupe ska Me, Mom and Morgantaler, le 17 juin à 21h.— Soirée bénéfice Amnistie Internationale, avec E127, Ils Iront Au Firmament, ¼ Putain, Joe 90, le 18 juin à 21h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— John Gilbert en spectacle, mar. au sam. à compter de 20h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar Le Foyer: Deux pianistes en alternance, Tibor Ceasar, du lun. au ven. 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. 20h. à 24h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370)— Bar Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze, lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. 20h. à 01h.— Bar Tour de Ville: Le Trio Starlite, mer. au dim. 21h. à 02h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio au piano, du dim. au ven. 17h. à 20h.

LA FOLIE DU LARGE: 1021 Bleury, Montréal (397-1222)— Les ven. et sam. de juin, LeBlanc Blues à 22h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans, du mar. au dim. 19h. à 02h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., danse au son du groupe Ruffino Tino.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk-Jockey, du mer. au sam.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester ouest (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam. 19h. à 23h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. 21h. à 02h.

MAISON PERRAULT: 67 est St-Antoine, Montréal (861-4918)— Les Guitboys, jazz gitan, les 16-17 juin à 18h.30

PAVILLON DES GOURMETS: 5680 Des Laurentides, Auteuil, Laval (478-5730)— Les ven. et sam. danse avec animation, à 20h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Musique les ven. et sam. à 22h.30— Jazz brunch le dim. à 13h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Imperial Force, reggae, les 16-17 juin à 22h.— Reggae Jam-Down Session avec Mango, le 18 juin à 22h.— Blue Monday Jam Session avec Billyboy Blues Band, le 19 juin à 22h.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. 17h. à 22h.— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. 17h. à 22h.— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. 17h. à 24h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Marie-Denise Pelletier, le 16 juin à 20h.30— 10,000 Maniacs, le 17 juin à 21h.

À SURVEILLER

Ce soir à 21 h, soirée bénéfice : présentation du film *We Have Cried Enough*, au Caf'tiers (4837, av. du Parc). 278-5336.

■

Le Centre de Taï-Chi Édouard Roy invite le grand public aux soirées de méditation pour la paix tous les vendredis soirs de 19 h 30 à 20 h 30, jusqu'au vendredi 23 juin inclusivement, au 3643 St-Laurent, 3e étage. 845-8022.

■

Tous les mardis et jeudis à 13 h, dîner-rencontre « Parler pour parler » pour les aînés (50 ans et plus) dans différents restaurants. Les 20 et 22 juin, le thème sera : *Comment viveriez-vous votre jeunesse en 1989 ?*, Réserv. : 279-7846 (Hélène Gosselin).

■

Ce soir à 19 h 30, atelier-discussion sur le thème : *L'ouverture et la fermeture dans ma relation d'amour à l'autre* par Claire Reid, au Centre les Nouveaux Couples (356 Sherbrooke est). 845-1830.

■

L'Entre-Nous invite les personnes seules de 30 ans et plus à un souper-rencontre-dansant, tous les vendredis soirs au restaurant La Forge. Également brunch-rencontre musical le dimanche midi au complexe Le Fleuralie. Réserv. : 648-7075 (Violette).

■

Le service des Affaires culturelles de Blainville invite toute la population de la grande région métropolitaine à venir assister à un concert de l'Ensemble Claude Gervaise, le dimanche 18 juin à 11 h, au Parc équestre de Blainville (sortie 25 de l'autoroute des Laurentides). 430-2442.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; au Complexe Desjardins, sous-sol 1, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30; à Mascouche, au Carrefour Mascouche, (3113, boul. Mascouche), de 14 h 30 à 20 h 30, et à Blainville, Automobile Blainville (1113, boul. Labelle), de 14 h 30 à 20 h 30. 937-7761.

■

Viens jouer la comédie en fêtant le premier anniversaire du Soph en folie, au 1669 St-Hubert. Aujourd'hui : *Le Soph en habit de punk*. 597-1414.

■

Le samedi 17 juin de 14 h à 16 h, atelier : *Découvrir l'Icône* par S. Blanche LeBlanc, c.s.c., à la Maison de prière Emmaüs (2600 Desjardins). 255-4773.

■

Soirées rencontres pour gens seuls (25 à 45 ans) avec musique et danse, tous les vendredis et samedis dès 21 h, au Le Complice (7243 St-Hubert). Également soirée spéciale de la Saint-Jean les 23 et 24 juin. 954-1358.

■

Le Centre éducatif Intégration vous convie à sa journée bénéfice le samedi 17 juin à midi, au 404 St-Pierre dans le Vieux-Montréal. 735-7940.

■

« Jeunesse Lambda », organisme axé sur les discussions entre gais et lesbiennes de 25 ans et moins, vous invite ce soir à 19 h 30 sur le thème : *La violence envers les gais(es)*, au CLSC Centre-Ville (salle la Mi-Temps), 1199 Bleury, métro Place-des-Arts. 251-8175.

■

Danse de ligne et de groupe tous les vendredis à compter de 20 h, à l'école Curé-Lequin (653 Préfontaine).

■

L'Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain offre un service d'information et de consultation juridique sur l'aide sociale. 521-1602 tous les mardis, mercredis et jeudis, de 14 h à 16 h.

■

Tous les vendredis jusqu'à la fin août, Jass Inc. organise du tennis de 20 h à 22 h au parc Louis Riel (boul. Rosemont et Duquesne). 388-8727.

■

OPTION (4689, av. Papineau), service de thérapie pour hommes violents. Rens. : 521-7663.

■

Le Centre d'information horticole du Collège Macdonald offre ses services d'information gratuite à la population de l'Île de Montréal, jusqu'au 25 août, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Rens. : 398-7764.

■

Info-Sida du lundi au vendredi de 9 h à 22 h. Rens. : 282-9888.

■

Le Building Danse offre un stage de danse moderne avec Martine Haug, à partir des principes de la technique de Humphrey-Limon, du 19 au 30 juin, au 77 Mont-Royal ouest. 842-1887.

■

Le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal (1550 de Maisonneuve ouest, suite 703) recrute des bénévoles bilingues pour sa ligne d'urgence de 24 heures. 934-4504.

GASTRONOMIE

La Goélette
8551 boul. St-Laurent
près du boul. Métropolitain 388-8393

FESTIVAL DU HOMARD
2 jeunes homards 12.95$
1 homard (1 lb. à 1¼ lb.) 11.95$
Homard géant 9.95$/lb
Servi avec salade César et frites maison
SALLES PRIVÉES DISPONIBLES
STATIONNEMENT GRATUIT

Aux délices de Szechuan
Gastronomie pékinoise et szechuannaise
1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

RESTAURANT CAFÉ DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes: José, Franco
Cuisine française
spécialités;
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: (418) 694-9626

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

PRO-PORTIONS
Plus que des salades et des sandwichs
Plus qu'une ambiance sophistiquée et art déco
Plus que des cappuccinos, thés, tisanes et gâteaux
NOUS VOUS OFFRONS
TABLE D'HÔTE
7 SOIRS par semaine
à partir de 7,95$
SAVOUREZ NOTRE DÉLICIEUX
Fettucini Alfredo
Escalope de dindonneau
Filet de turbot aux crevettes
et nos autres choix gourmands!
Maintenant ouvert, Pour mieux vous servir! Un nouveau Pro-Portions situé au 3964 St-Denis
Le restaurant gourmet pour ceux qui apprécient une cuisine saine et savoureuse
BRUNCH du samedi & dimanche de 9h30 à 15h
SNOWDON 5405 Queen Mary Road Montréal, Québec H3X 1V1 (514) 481-1750
ST-DENIS 3964, St-Denis Montréal, Québec H2W 2M2 (514) 844-6616
Ouvert tous les jours jusqu'à minuit

L'ETOILE RESTAURANT
Terrasse ouverte: menus express le midi
243 Ouest, Mont-Royal, Montréal, Qc. H2T 2T2 (514) 848-0025

Aux Mouettes
FESTIN DU GOURMET
2 HOMARDS VIVANTS de 1¼ lb chacun
22.50 par personne
Chaque homard consécutif $7,50
Aux Mouettes
1280 boul. Laurentien, St-Laurent
Réservations: 336-9233

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Ghostbusters* sem. 7 h, 9 h 05. sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, ven. sam. dern. spect. 11 h 45
ASTRE II: — *K-9* sem. 7 h 15, 9 h 15. sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20
ASTRE III: — *Fierro, l'été des secrets* sem. 7 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15— *Renegades* tous les soirs 9 h 15
ASTRE IV: — *No Hold Barred* sem. 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 10

BERRI I: (288-2115) — *Fierro, l'été des secrets* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30— *Cadillac rose* 9 h 30
BERRI II: — *Dans le ventre du dragon* tous les jours 2 h 15, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 40
BERRI III: *Les Lavigueurs déménagent* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 45
BERRI IV: — *Combat à finir* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI V: — *Cheeeese* 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Criminal Law* dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 20, sam. et sem. 7 h, 9 h 20
BONAVENTURE II: — *No Hold Barred* dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. et sem. 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — *Équipe de rêve* sem. 7 h, sam. dim. 1 h 45, 7 h— *Field of Dreams* sem. 9 h 30, sam. dim. 4 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: *Cadillac rose* sem. 9 h 10, sam. dim. 1 h, 5 h, 9 h 10— *Police Academy 6* sem. 7 h 30, sam. dim. 3 h 25, 7 h 30
BROSSARD III: *Combat à finir* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— *Équipe de rêve* sem. 7 h 05, 9 h 20, sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 2: *Fierro, l'été des secrets* sem. 6 h 50, sam. dim. 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 50— *Cadillac rose* tous les soirs 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: *Jésus de Montréal* sem. 7 h 05, 9 h 40, sam. dim. 12 h, 2 h 10, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: *Renegades* sem. 7 h 30, 9 h 45, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 5: *Ghostbusters* sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: *Ghostbusters* sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— *Jesus of Montreal* sam. dim. 12 h, 2 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 30. sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— *Ghostbusters* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— *Ghostbusters* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— *Pet Sematary* sem. 7 h 10, 9 h 10. sam. 5 h, 7 h 10, 9 h 10, dim. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 10

CINÉMA OMÉGA 1: — *Diable vois-tu ce que j'entends* tous les soirs 7 h 10, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15
CINÉMA OMÉGA 2: — *Cimetière vivant* sem. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Sweet Lorraine* tous les soirs 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— Le documentaire se fête, du 16 au 25 juin: ven. *In the Dust of Development Il Pianeta Azzuro* 19 h 30— *Film documentaire gagnant du prix du jury Alcan du Festival international* 21 h 30— sam. *The World is Watching Making The News Fit* 19 h 30— *Shooting in Berlin Premiers mètres* 21 h 30— dim. *Cent enfants attendent un train While the River Flows* 19 h 30— *Fourteen Days in May* 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— *Ghostbusters* sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Ghostbusters* sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *K-9* sem. 7 h 30, 9 h 40. sam. dim. 1 h 40, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Scandal* tous les soirs 9 h 10— *Fierro, l'été des secrets* sem. 7 h, sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 7 h.
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *No Holds Barred* sem. 7 h , 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Jésus of Montréal* sem. 7 h 20, 9 h 30. sam. dim. 12 h, 2 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— Le documentaire se fête, du 16 au 25 juin: ven. *At the Spring Sea Camp Nanook of the North* 18 h 35— *L'homme à la caméra Terre sans pain* 20 h 35— sam. *Farrebique* 18 h 35— *Harlan County, USA Trains spéciaux* 20 h 35— dim. *Corral Le monde du silence* 15 h.— *Hunters Les maîtres fous* 18 h 35— *Misère au Borinage Nuit et brouillard Primary* 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
CINÉMA V - 2: *Dead Poets Society* sem. 6 h 55, 9 h 40, sam. dim. 1 h 15, 4 h 05, 6 h 55, 9 h 40

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Mississipi Burning* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — *Paper House* 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05— *Max and Son* 1 h 05
CINÉPLEX III: — *Équipe de rêve* 1 h 10, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 30.
CINÉPLEX IV: — *Liaisons dangeureuses* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX V: — *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — *La petite voleuse* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50.
CINÉPLEX VII: — *K-9* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉPLEX VIII: — *The Adventures of Baron Munchausen* 1 h 10, 4 h 10, 7 h, 9 h 35
CINÉPLEX IX: — *Dangerous Liaisons* 1 h 20, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 35

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— Le documentaire se fête, du 16 au 25 juin: ven *Tokyo Ga* 14 h.— *L'entraînement des femmes* 16 h.— *La guerre d'un seul homme* 18 h.— *Sanrizuka: the peasants of the second fortress* 20 h.— sam. *Not a Love Story: A Film about Pornography Un homme, un vrai* 14 h.— *La Tour Naissance du cinéma Symphonie mécanique Abel Gance, hier et demain* 16 h.— *Du pôle à l'équateur* 18 h.— *Films lumière Le grand Méliès* 20 h.— *Before the Guests Arrive Images du vieux monde* 22 h.— dim. *La turlute des années dures* 14 h.— *Ceux de chez nous Le sang des bêtes Le sabotier du Val de Loire Evariste Galois* 16 h.— *Kid Chocolate Pan is a Monor International Sweethearts of Rhythm* 18 h.— *Les petits métiers de Paris La croisière jaune* 20 h.— *Abattoirs For All Mankind* 22 h.
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Les aventures du baron Munchausen* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Camille Claudel* 1 h 30, 5 h, 8 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — Le documentaire se fête, du 16 au 25 juin, ven. *Disparaître* 13 h.— *Mother Tongue* 15 h.— *Un air de famille* 15 h.— *Familia Latina Les voleurs de job* 17 h.— *A Place to Stand Là ou ailleurs One second in Montreal Percé on the Rocks Quebec/U.S.A.* 19 h.— *Avoir des ailes Cry of the Wild* 21 h.— sam. *Buster Keaton Rides Again Cineboom Run, Throw, Hit, Steal* 13 h.— *Félix Leclerc, troubadour Paul Anka, Lonely Boy* 15 h.— *60 cycles L'homme vite La lutte Un jeu si simple* 17 h.— *Days Before Christmas* 19 h.— *Les servantes du Bon Dieu* 21 h.— dim. *De la tourbe et du restant Les petits arpents* 13 h.— *Le discours de l'armoire Noël à l'Ile-aux-Grues* 15 h.— *Jeunesse année zéro On sait où entrer Tony, mais c'est les notes* 17 h.— *High Steel Cree Hunters of Mistassini Alexis Ladouceur, métis* 19 h.— *Incident at Restigouche The Ballad of Crowfoot You Are on Indian Land* 21 h.

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— *Le documentaire se fête* (16 au 25 juin): sam. *Les grands événements et des gens ordinaires* 14 h.— *À la limite du chagrin et de la douleur* 16 h.— *Combien je vous aime* 18 h.— *Allô police* 20 h.— *Le pouvoir de Solovki L'arche de Zoé (série stripetease)* 22 h.— dim. *Le mouvement des choses* 14 h.— *Jouer sa vie* 16 h.— *El Salvador: la révolution ou la mort Chile Hasta Cuando* 18 h.— *Quel numéro What Number* 20 h.— *Gates of Heaven A Day at the Grave of Karl Marx* 22 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ven *Kes* 19 h.— *Cria Cuervos* 21 h.— sam. *Bach et Bottine* 19 h.— *Pelle the Conqueror* 21 h — dim. *Bright Eyes* 19 h.— *Les dernières vacances* 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Dans le ventre du dragon* sem. 7 h 15, 9 h 20, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

DAUPHIN I: (721-6060) — *Jésus de Montréal* sam. dim. 12 h, 2 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 30. sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: *Liaisons dangeureuses* sem. 7 h 30, 9 h 45, sam. dim. 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Ghostbusters* sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sem. 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: *Scandal* sam. dim. 2 h, 4 h 40, 7 h, 9 h 15, sem. 7 h, 9 h 15

DORVAL I: (631-8586) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 55
DORVAL II: *Dead Poets Society* sem. 6 h 35, 9 h 20, sam. dim. 12 h 45, 3 h 45, 6 h 35, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 45
DORVAL III: *Star Trek V: The Final Frontier* sem. 6 h 40, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 15, sam. dern. spect. 11 h 35
DORVAL IV: — *See No Evil, Hear No Evil* 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 30

DU PARC 1: (844-9470)— *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35, sam. dern. spect. 11 h 55
DU PARC 2: — *Dead Poets Society* sem. 7 h 05, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50
DU PARC 3: — *Star Trek V: The Final Frontier* sem. 6 h 55, 9 h 20, sam. dim. 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 35

DU PLATEAU 1: (521-7870)— *Rainman* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — *Histoires de fantômes chinois* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Roadhouse* sem. 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 55, 4 h 20, 7 h, 9 h 25, jeu. 7 h.— *Batman* jeu. dern. spect. 10 h.
FAIRVIEW II: — *Star Trek V: The Final Frontier* sem. 6 h 45, 9 h 20, sam. dim. 1 h 30, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— *Field of Dreams* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Scandal* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Renegades* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Earth Girls Are Easy* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 2: — *Bar routier* sem. 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h, 9 h 20, jeu. 7 h.— *Batman* jeu. dern. spect. 10 h.
GREENFIELD 3: — *Star Trek V: The Final Frontier* sem. 7 h 15, 9 h 40, sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40

IMAX: Vieux-Port de Montréal— *Vertige* lun. au dim. 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30— *Speed* lun. au dim. 12 h 30, 18 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 55

LAVAL I:(688-7776) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35 ven. sam. jeu. dern. spect. 24 h 10
LAVAL II:— *Cimetière vivant* sem. 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 10 ven. sam. jeu. dern. spect. 11 h 30
LAVAL III: — *Bar routier* sem. 7 h 15, 9 h 45, sam. dim. 12 h, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 45 ven. sam. jeu. dern. spect. 24 h 15
LAVAL IV:— *Diable vois-tu ce que j'entends* 7 h, 9 h, sam. dim. 12 h 20, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 10— *Batman* jeu. dern. spect. 11 h 10
LAVAL V:— *Star Trek V: The Final Frontier* sem. 7 h 05, 9 h 30, sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30, ven. sam. et jeu. dern. spect. 11 h 50

LAVAL 2000 1: (687-5207)— *Les Lavigueurs déménagent* sam. dim. 1 h 45, 3 h 35, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 30, sem. 7 h 30, 9 h 30
LAVAL 2000 2: *Combat à finir* sam. dim. 1 h 25, 3 h 15, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15

LOEW'S I:(861-7437) — *Star Trek V: The Final Frontier* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 25, 9 h 55, ven. sam. dern. spect. 24 h 20
LOEW'S II:— *See No Evil, Hear No Evil* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 35
LOEW'S III:— *Dead Poets Society* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
LOEW'S IV:— *Signs of Life* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 10. ven. sam. dern. spect. 11 h 05.
LOEW'S V:— *Beaches* 1 h 10, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05 ven. sam. dern. spect. 11 h 30

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Ven. salle 1: *Alouette, je te plumeral* 19 h 30— *Viva la vie* 21 h 30— Salle 2: *Salomes Last Dance* 19 h 15— *La dernière tentation du Christ* 21 h — Salle 3: *Nosferatu* 19 h— *La parole* 20 h 45 — Sam. salle 1: *Pelle le conquérant* 19 h — *Alouette, je te plumeral* 21 h 45— salle 2: *Viva la vie* 19 h 15— *Le dernier empereur* 21 h 20— Salle 3: *La nuit des morts vivants* 19 h 30— *Vampyr* 21 h 30— Dim. Salle 1: *Conte du Tsar Saltan* 14 h 30— *Les aventuriers du timbre perdu* 15 h 45— *Salomes Last Dance* 19 h— *Pelle le conquérant* 20 h 45— Salle 2: *Cinéma des anges* 14 h— *Le dernier empereur* 16 h 15 — *Beatles Washington Concert, Magical Mystery Tour* 19 h 15— *La dernière tentation du Christ* 21 h — Salle 3: *1er festival d'animation* 14 h 15— *Repentir* 16 h 30— *La nuit des morts vivants* 19 h 30— *Mon cher petit village* 21 h 20

PALACE I:(866-6991) — *Roadhouse* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30 ven. sam. jeu. dern. spect. 11 h 55
PALACE II:— *Pow Wow Highway* 12 h 25, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h. ven. sam. jeu. dern. spect. 11 h 10
PALACE III:— *Pink Cadillac* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h. mer. 1 h., jeu. 1 h, 3 h 40, ven. sam. dern. spect. 11 h 40— *Batman* jeu. dern. spect. 11 h 40
PALACE IV:— *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20
PALACE V:— *Lover Boy* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30, lun. 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 9 h 30, ven. sam. jeu. dern. spect. 11 h 45
PALACE VI:— *Pet Sematary* 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h, ven. sam. jeu. dern. spect. 11 h 15

PARADIS I: (354-3110)— *Fierro, l'été des secrets* sem. 7 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15— *La cadillac rose* tous les soirs 9 h 15
PARADIS II:— *Combat à finir* sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h.
PARADIS III:— *Les Lavigueurs déménagent* sem. 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PARISIEN I: (866-3856)— *Bar routier* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35
PARISIEN II:— *Cimetière vivant* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PARISIEN III:— *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 40, 9 h 20
PARISIEN IV:— *Diable, vois-tu ce que j'entends* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15, ven. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50
PARISIEN V:— *La citadelle* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — *Ghostbusters* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II:— *No Holds Barred* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON III:— *Outside Chance of Maximilian* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35

PLACE DU CANADA: — *Lawrence of Arabia* sem. 7 h 30, sam. dim. 1 h 30, 7 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Fierro, l'été des secrets* sem. 7 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h— *Les banlieusards* tous les soirs 9 h
PLACE LONGUEUIL 2: — *Les Lavigueurs déménagent* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ven. *Heathers* 7 h 15, 9 h 30— *Stop Making Sense* 11 h 30— sam. *Heathers* 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30— *Mondo New York* 11 h 30— dim. *Yellow Earth* 1 h.— *New York Stories* 3 h— *Heathers* 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— *Histoires de fantômes chinois* sem. 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, jeu. 7 h 10— *Batman* jeu. dern. spect. 10 h.

VERSAILLES I:(353-7880) — *Indiana Jones and the Last Crusade* tous les soirs 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35 ven. sam. jeu. dern. spect. 11 h 55
VERSAILLES II:— *Star Trek V: The Final Frontier* tous les soirs 7 h 30, 9 h 50, sam. dim. 12 h 40, 2 h 55, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 50 ven. sam. et jeu. dern. spect. 24 h.
VERSAILLES III:— *Rainman* sem. 6 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 30 ven. sam. jeu. dern. spect. 24 h.
VERSAILLES IV:— *Diable, vois-tu ce que j'entends* sem. 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 35— *Batman* jeu. dern. spect. 11 h 35
VERSAILLES V:— *Cimetière vivant* sem. 7 h, 9 h 10, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 ven. sam. jeu. dern. spect. 11 h 25
VERSAILLES VI:— *Bar routier* tous les soirs 6 h 50, 9 h 10, sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10 ven. sam. jeu. dern. spect. 11 h 25.

THÉÂTRE

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal (982-0740)— Le Théâtre du 100e Singe présente « Qu'est-ce qu'un trou? » du 14 au 24 juin, lun. au sam. à 20h.30

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario, Montréal (872-1644)— Comédie de Gaétan Coulombe « La complainte des secrétaires », m. en s. par l'auteur, dès le 20 mai.

ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand, local 211, Montréal (270-8664)— « Carta De Ajuste ou Nous n'avons plus besoin de calendrier » performance théâtrale latino-américaine d'Alberto Kurapel, du 16 juin au 22 juillet, les ven. et sam. à 20h.

STUDIO CLAUDE-GAUVREAU: UQAM, 405 est Ste-Catherine, Montréal (282-3074, après le 30 juin 987-3074)— Salle J-2020: « Chou Blues » production du Lag, texte et m. en s. Larry Tremblay, du 21 juin au 29 juillet, du mar. au sam. 20h.30, matinée le sam. à 15h.

THÉÂTRE OUTREMONT: 1248 ouest Bernard, Montréal (273-2525)— « The Phantom of the Opera — the Play » adaptation du roman de Leroux, m. en s. Barry Garber, dir. musicale Barry Rocklin, du 13 au 25 juin, mer. jeu. ven. et dim. 20h., sam. 18h. et 21h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455)— « Le gars de Québec » de Michel Tremblay, m. en s. Sylvie Dufour, du 10 mai au 17 juin, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRES D'ÉTÉ

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271)— « Un week-end bien rempli » de Michael Pertwee, traduction, adaptation et m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 16 juin, mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

LE CHANTECLERC: autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (229-3591)— « La menteuse » de Bricaire et Lasaygues, m. en s. Louis Lalande, du 20 juin au 27 août et les 2-3 sept., mar. au dim. 20h.30

LE PATRIOTE DE STE-AGATHE: sortie 83, autoroute des Laurentides, Ste-Agathe (861-2244 ou 819-326-3655)— « Les gaffeurs » de William Van Zandt et Jane Milmore, m. en s. Monique Duceppe, du 16 juin au 3 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h., les dim. 16 et 23 juillet à 20h.

THÉÂTRE DE L'AUBERGE MARIEVILLE: 217 Chambly, Marieville (514-460-2191)— « Coconut Beach » conception et m. en s. Réjean Wagner, du 15 juin au 12 août, du jeu. au sam. à 20h.30, souper-spectacle à 18h.

THÉÂTRE LA BELLE MADELEINE: Route 30, sortie 149, Verchères (521-2485)— « Coup de foudre » comédie de John Tobias, m. en s. René Gagnon, du 22 juin au 3 sept., mer. au sam. 20h.30, dim. 20h.

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-3344)— « Comédie dans le noir » de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 27 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE BOIS-DE-COULONGE: 81 rue St-Pierre, Québec (418-692-3064)— Théâtre-Famille, après-midi champêtre, tous les samedis à 15h., jusqu'au 19 août

THÉÂTRE DES CASCADES: Autoroute 40 ouest, sortie Ste-Anne-de-Bellevue, autoroute 20 ouest, direction Dorion, à Dorion, direction Pointe-des-Cascades (455-9341)— « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, m. en s. Sophie Clément, du 2 juin au 2 sept., du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel (Mtl 393-9022), (Sorel 743-8446) (ailleurs au Québec 1-800-363-9468)— « S.O.S. pantalons » de Ray Galton et John Antrobus, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 13 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ L'ÉPI D'OR: R.R. no2, Ripon (819-428-7120)— « Berthe et Rose en Floride » texte de Gérard Poirier, m. en s. Normand Dubuc, le 1er juillet à 20h.30

THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU: La Malbaie— « La vieille demoiselle » d'Albert Martin, m. en s. Joseph Saint-Gelais, du 23 juin au 3 sept.— « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée » d'Alfred de Musset, m. en s. Joseph Saint-Gelais, du 23 juin au 3 sept.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: Trois-Rivières ouest (819-377-3223)— « Haute Fidélité » de Ray Cooney, m. en s. Monique Duceppe et François Barbeau, à compter du 13 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Eastman (297-2860, 297-2862)— « Il était une fois » comédie musicale de Louis-Georges Carrier et Cyril Beaulieu, chorégraphie Dominique Giraldeau, dir. musicale Cyril Beaulieu, m. en s. Louis-Georges Carrier, du 24 juin au 26 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: Île Ste-Hélène (954-1344 ou 338-0132)— « L'abominable homme des sables » de Jean Barbeau, m. en s. Larry-Michel Demers, du 24 mai au 27 août, mer. au ven. et dim. 20h., sam. 21h., et les lundis 5 et 19 juin, relâche du 26 mai au 16 juin

THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: Île des Moulins, Terrebonne (492-4777)— « Acapulco madame » d'Yves Jamiaque, m. en s. Jean Dalmain, du 28 juin au 3 sept., mer. au sam. 20h.30

VARIÉTÉS

ARTICULE: 4060 St-Laurent, ste 106, Montréal (842-9686)— Cabaret Eclectica, musique, poésie, art, belly dancing, le 17 juin à 20h.

LE BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Tous les mardis à 22h. Jam Session avec Martin Soucy au piano, et la Bande à Magoo— Les mercredis, ateliers de la chanson— Claire Garand en spectacle, les 16-17 juin de 19h.30 à 22h.— Spectacle de Marjolaine Arseneault et Maurice Langford, les 16-17 juin à 22h.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art pour les enfants, jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) et 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5380 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants, jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

LE CARNAVAL DU SOLEIL: rue Crescent, Montréal— Événement sculpture Matière à Musée, Yvanhoé Fortier, Armand Vaillancourt, Serge Beaumont et Don Darby, exécuteront une oeuvre rue Crescent durant le mois de juin

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale, avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt et Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. 17h. à 01h.

IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de Montréal— Exposition internationale d'arts et nouvelles technologies: hologrammes, courts films en 3D par ordinateur, installations interactives avec le public. Thème: Bicentenaire de la Révolution française, tous les jours de 12h. à 23h. jusqu'au 24 sept.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov., mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

MAISON DE LA CULTURE AHUNTSIC: Mtl (872-8749)— Exploraction-Métro à la station de métro Henri-Bourassa, les composantes et les mécanismes de fonctionnement de notre transport souterrain, du 14 juin au 26 août— Maison du Pressoir: 10,865 rue des Pressoirs, Montréal— Exploraction: l'écriture au passé, au présent et au futur, depuis les plaquettes d'argile jusqu'à l'ordinateur, les différentes formes d'écriture et l'évolution du livre, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 Chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal (872-6889)— Exploraction: Énergia, le coeur qui bat, le sang qui circule, l'eau, le soleil et le vent, le big band, toutes les formes d'énergie et leurs applications, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal (872-2044)— Exploraction: Le dessin d'animation, à partir de techniques simples, l'enfant crée son propre dessin animé et s'initie aux mystères du dessin d'animation, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal (872-8755)— Exploraction: la chasse aux fantômes, des mises en situation permettent d'avoir une approche objective de ces faits tout en reliant à des causes scientifiques, du 14 juin au 26 août— La télévision expliquée aux enfants, la participation de l'enfant à un scénario ou à la manipulation des caméras, lui donne accès aux composantes techniques menant à la production d'une émission, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal (872-2157)— Exploraction: le masque, les différents usages du masque: la magie, le camouflage ou la protection, du 14 juin au 26 août— L'envers du décor, une maquette géante donne l'illusion parfaite du théâtre et renseigne sur tous les métiers de la scène, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE PARC-FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal (872-2273)— Exploraction: un voyage dans le temps, traite des fourrures et vie quotidienne à l'époque de la Révolution Française, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: Patro Le Prévost, 7355 Christophe-Colomb, Montréal (872-1730)— Exploraction: Le grand monde de la marionnette, rencontre avec des personnages fascinants, l'histoire de la marionnette et les techniques de fabrication et de manipulation, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal (872-2266)— Exploraction: l'automobile, à bord d'un véhicule dont le trajet est ponctué d'arrêts, le jeune conducteur apprend le fonctionnement des différentes pièces de son engin, du 14 juin au 26 août

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre, Montréal— « Rapprocher l'image » dans le cadre de l'exposition Tenir L'Image à Distance, rencontre avec les artistes, Raymonde April, Sophie Calle, Martin Guttmann, Jeff Wall et Réal Lussier, conservateur de l'exposition, le 18 juin à 14h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Auditorium Maxwell-Cummings: film: Sanjuro, les 17-18 juin à 13h.30— Visite commentée de la collection permanente, le 18 juin à 13h.30

PARC FRONTENAC: Montréal— Comédie: École de comédie Juste pour rire, spectacle d'humour, le 17 juin à 20h.

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Balades du 19e siècle avec 2 musiciens de folklore, tous les dim. au brunch 11h. à 15h.

RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558)— Spectacle de guitare et de danse Flamenco avec John et Danielle, tous les samedis 21h. et 23h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal (252-8687)— L'observatoire de la tour du Stade, accessible par funiculaire, tous les jours de la semaine, lun. 12h. à 23h., mar. au dim. de 10h. à 23h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— Le Groupe Sanguin en spectacle, le 16 juin à 19h., le 17 juin à 19h., le 18 juin à 20h.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Hangar no 9, Montréal— Montanaro Dance présente un spectacle intitulé: Un temps perdu de Zman Doe, du 8 au 18 juin à 20h.

MUSIQUE

Classique

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal-- La Chorale d'Enfants de la Rive Sud, dir. musicale Betty-Jo Christiani, le 16 juin de 12h. à 13h.30

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue. Pierre Grand'Maison

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Concert du Trio Sonos, avec Helmut Lipsky, violon, Leslie Sneider, violoncelle, Michel Kozlowsky, piano, oeuvres de Brahms, Chostakovitch, Granados et Helmut Lipsky, le 18 juin à 15h.30

LA CHORALE DONOVAN: et les Chanteurs d'Orphée, dir. Fred Stolztfus, sont à la recherche de chanteurs(euses) qui possèdent de l'expérience en chant chorale et une bonne lecture à vue, pour une audition 487-7921

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 8h.45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien)

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: Angle Rachel et Henri-Julien, Montréal (842-9811)— L'organiste Jacques Boucher jouera des oeuvres de Widor, Stanley, Hauffman et Pierne, à la messe de 17h. le 17 juin, et aux messes de 10h. et 11h., le 18 juin— À la messe de 10h. le 18 juin, participation du Choeur Grégorien, de l'Église St-Jean-Baptiste, dir. Dom André Saint-Cyr

MAISON TRESTLER: Chemin de la Commune, Dorion (455-6290)— Concert de Sylviane Deferne, pianiste, oeuvres de Mozart, Schubert, Martin et Chopin, le 22 juin à 20h.

MUSÉE D'ART DE ST-LAURENT: 615 boul. Ste-Croix, St-Laurent— Baroque N'Blues, flûte et trio jazz, avec Claire Marchand, flûte, Richard Dupuis, basse, Réal Léveillé, piano, et Marc Bonneau, batterie, oeuvres de Bolling, Gerswin et Brubeck, le 18 juin à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 4300 Reine-Marie, Montréal (733-8211)— Le dim. à 11h., Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude— Le 18 juin, la messe « Ecce Quam Bonum » de Hans Leo Hassler, et le motet « Exultate Justi » de Perluigi Da Palestrina— À 16h. Raymond Daveluy à l'orgue

PARC EQUESTRE DE BLAINVILLE: chemin du Plan-Bouchard, Blainville— Notes Endimanchées: Ensemble Claude Gervaise, 8 musiciens, le 18 juin à 11h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112)— Ballets Classiques de Montréal, Rossiniana, Le Lac des Cygnes, Don Quichotte, les 16-17 juin à 20h.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Jazz du mer. au dim. 22h.15 à 02h.30— Sylvain Gagnon Quartet, du 14 au 18 juin

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Dave Turner, sax, les 16-17 juin à 22h.— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 18 juin à 21h.30— Paul DeGagné, sax, le 20 juin à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Mardi Jazz avec Mike Gauthier, le 20 juin à 22h.

BAR LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis, Montréal (849-9275)— Jazz du dim. au mar. à 22h.30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Carl Tremblay, les 16-17-18 juin

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Billy Georgette, pianiste/chanteur les lun. mar. et sam. de 17h. à 19h.— Le trio de Bernard Primeau, le dim. de 19h. à 24h., invité le 18 juin, Alan Penfold, trompette

LE BIJOU: Complexe de Pointe-Claire, Pointe-Claire (694-0308)— Spectacle Comedy Nest Road Show, les mercredis à 20h.30, invité le 21 juin, Randy Credico

Voir page 13 : Horaires

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première Édition
12.15 Côté jardin
12.45 Rock, pop et relax
13.15 Télé-Feuilleton « La course à la bombe » (2 de 6)
14.15 Cinéma « Emma » amér. 83 avec Elizabeth Montgomery, Barry Newman et Nicholas Pryor
16.00 Fraggle rock
16.30 Exploration, sports et loisirs
17.00 D'une série à l'autre « Christophe Colomb » (4 de 6)
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Canadian Reflections
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Video Hits
17.30 Kate and Allie
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Double défi
12.30 Ferland Nadeau en vacances
13.30 En toute amitié
14.00 C'est déjà demain
14.30 Les joyeux naufragés
15.00 Québec à la carte
15.30 Barbecue
16.00 Paul et les jumeaux
16.30 Astrobulle
17.00 Double défi
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 Lingo
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Oprah Winfrey Show
17.00 Family Ties
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
14.50 Bonne journée
15.00 L'info-5
15.30 Temps présent: violence à l'ombre des familles
16.30 Histoires naturelles
17.05 Papier glacé
17.30 La cuisine des mousquetaires
17.45 Récréation
18.05 Le village dans les nuages

17 RADIO-QUÉBEC
15.00 La période de questions
16.00 Beau et chaud
17.00 Le magicien d'Oz
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le Grand Journal
13.00 La fourchette d'or
13.30 Les p'tites vues « La ruée vers l'or californien » amér. 81 avec Robert Hays, John Dehner et Henry Jones
15.30 La vallée des peupliers
16.00 Michel Jasmin en direct
16.30 Action Réaction
17.00 Double Jeu
17.30 Le grand journal

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Côté jardin	Vidéo Club	Prête-moi ta vie (dern.)				Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport		23h20 : Repêchage de la ligue nationale de hockey (spéc.)		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast		Movie : *Ghost of a Chance*— É.-U. 1987 Avec Dick Van Dyke et Redd Foxx				News à	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Jeopardy	USA Today	Highway to Heaven		Movie : *Mercy or Murder ?*—É.-U. 1987 Avec Robert Young et Michael Learned				News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Jim Henson		Street Legal		Thirtysomething		The National 22h 20 : The Journal		News	Good Rockin' Tonite	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Mimémo	Québec à la carte	Un homme au foyer	Cinéma : *Le livre témoin*—É.-U. 1971 Avec Peter Falk et Jack Cassidy			Alfred Hitchcock...	Ferland Nadeau en vacances		Nouvelles TVA météo/sport	23h45/Cinéma: *Gorky Park* Am.84 Avec William Hurt	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	The Campbells	Katts & Dog	Learning the Ropes	North and South: Book II (dern.)				News	Pulse	It's Garry Shandling's...
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	L'Info - 5	Pare-chocs	Le Canada sur deux...	Sacrée soirée		Marcheloup (dern.)		Papier glacé	Journal télévisé de A2	Radio-France internationale
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	5 pour 1	Biondi & Cie	La saga du parrain (5e/9)		La route des vacances	Beau et chaud		Parler pour parler: (rep.) *Femmes sans abri*		Loto-Québec Incursions	La route des vacances	
20 Musique Plus	Musique vidéo VJ: Francis Bay		Le décompte Coca-Cola VJ: Paul Sarrasin		Combat des clips VJ: Paul Sarrasin		Rock en bulle: Hart Rouge	Musique vidéo	VidéoDanse				
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Perfect Strangers	Full House	Mr. Belvedere	Just the Ten of Us	20/20 (information)		News	Pulse	Monsters
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	... Elephant Show	Discovery		The Last Place on Earth (1re/6)		Poppyland			The Canneries	Talking Film	Question Period-Federal	
25 Much Music	19 h : Rockflash Wrap			Muchwest	Coca-Cola Countdown		Vidéoclips	Rockflash News (21h40)	Midnight Oil	Vidéoclips			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Vermont this week	Washington week in...	Wall Street week	Great Performances : *Man From Moscow*		The Unknown Chaplin		Movie : *The Thin Man Goes Home*—É.-U. 44 Avec William Powell et Myrna Loy		
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Garden-Party		S.O.S. Télé	24/24	S.O.S. médecins		Le grand journal	Garden-Party		Sports plus	Cinéma: *L'enfer du Pacifique* Am.78 Avec Jim Brown	

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 16 juin 1989

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal	Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
1917.30 - 16.73	3769.74 - 17.24	2503.36 - .18

Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US$)	Taux d'escompte	Inflation
83.31 - .07	361 - 1	12.31%	4.6%

GTC achète 6 hedbos peu rentables pour alimenter ses imprimeries

Jean Chartier

Le Groupe Transcontinental GTC a acquis six hebdomadaires winnipegois de Southam. Depuis la vente de ses imprimeries de Winnipeg et Calgary à GTC pour un montant de $ 30 millions voici deux mois, il n'était plus utile pour Southam de garder ces hebdos.

C'est ce qu'a indiqué M. Brian Butters, directeur des communications de Southam Press à Toronto. Il n'a pas révélé le montant de la transaction, précisant seulement qu'il était nettement inférieur à celui des imprimeries. Southam a investi le produit de la vente de février dans un redéploiement portant sur une compagnie de formules mécanographiques d'affaires.

Les imprimeries vendues sont rentables de manière marginale avec un chiffre d'affaires de l'ordre de $ 50 millions. Les hebdomadaires sont quant à eux considérés comme un complément aux imprimeries mais ils ne présentent pas une rentabilité intéressante. Ils assument leurs frais sans plus.

Southam préfère concentrer ses énergies dans ses 15 quotidiens que dans un réseau d'hebdomadaires. La compagnie Southam est dirigée par un nouveau président depuis quelques jours, M. Russell Mills, qui était auparavant éditeur de l'*Ottawa Citizen*. Un nouveau président a aussi été nommé au quotidien *The Gazette* de Montréal, en l'occurrence, M. Norman Wesbster, auparavant éditeur du Toronto *Globe and Mail*. Il ne serait pas surprenant que suite à cette nomination, *The Gazette* renforce sa section d'information économique. L'ex-éditeur du journal *The Gazette*, M. Clark Davey, s'en va pour sa part diriger l'*Ottawa Citizen*.

Le Groupe Transcontinental ajoute les hebdomadaires *The Herald, The North Times, The South West Lance, The South East Lance, The South Metro* et *The North Metro* aux mensuels récents acquis au Québec, en l'occurence *Décormag, Son Hi-Fi* et *Le Bel Âge*. GTC procédera aussi prochainement par sa nouvelle filiale qui dirige ces magazines à une édition anglophone du magazine destiné aux personnes âgées. C'est Mme Francine Tremblay qui dirige cette filiale nommée Le Feu Vert. Groupe Transcontinental a aussi obtenu récemment l'impression de l'édition montréalaise du *Financial Post*.

Pour les six mois terminés au 30 avril, GTC a enregistré un chiffre d'affaires de $ 177 millions. Pour l'année, il passera les $ 400 millions facilement en incluant les résultats consolidés des nouvelles acquisitions. Le bénéfice net de GTC s'établit à $ 3.2 millions pour ses six premiers mois en comparaison de $ 2.6 millions pour les six premiers mois de l'exercice financier 1988.

Le salaire minimum est augmenté à $ 5

À cause de l'Ontario, le Conseil du patronat bénit cette hausse de 5.3 %

QUÉBEC (PC) — Le salaire minimum horaire sera haussé de $4.75 à $5 le 1er octobre prochain, soit une augmentation de 5.3 %. Pour ce qui est des emplois à pourboire, le taux actuel du salaire minimum de $4.03 l'heure sera porté à $4.28, une majoration de 6.2 %.

C'est ce qu'a annoncé hier en Chambre le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu André Bourbeau.

La nouvelle a été bien accueillie par l'Opposition péquiste et le Conseil du patronat, notamment.

Le président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, appuie la décision du gouvernement parce que, entre autres, elle est fondée sur une entente avec le gouvernement de l'Ontario qui procédera aussi à une hausse du salaire minimum en octobre.

Depuis l'accord de 1986, les taux du salaire minimum dans les deux provinces demeurent égaux et ils sont révisés périodiquement et simultanément, ce qui permet de préserver la position concurrentielle des entreprises au Québec et en Ontario.

Il s'agit là de la quatrième majoration du salaire minimum depuis 1986. Quelque 153,000 personnes travailleraient au salaire minimum au Québec, ce qui représente 6.7 % de la main-d'oeuvre.

Le ministre a exprimé l'espoir que cette nouvelle augmentation du taux horaire minimum contribuera à l'amélioration des conditions de vie des plus faibles salariés.

Mme Louise Harel, porte-parole du PQ, a rétorqué au ministre qui avait signalé que le taux du salaire minimum avait été gelé entre le 1er octobre 1981 et le 30 septembre 1986. La député de Maisonneuve a rappelé que les libéraux, dans l'opposition, ne cessaient de dénoncer le gouvernement péquiste qui procédait aux augmentations entre 1976 et 1981.

« Nous n'avons pas l'intention d'adopter l'attitude outrancière des porte-parole de l'Opposition libérale qui, en 1978, exigeaient un moratoire sur la progression du salaire minimum et considéraient la hausse périodique comme, et je cite, un glissement vers le socialisme », a dit Mme Harel.

Celle-ci s'est réjouie de la majoration du salaire minimum « qui s'inscrit dans le contexte nord-américain de prospérité continue depuis six ans ».

MONDE DE LA FINANCE

La CVMQ refuse une demande de Hees

LA COMMISSION des valeurs mobilières du Québec n'accorde pas la dispense demandée par Hees International Bancorp pour mettre en place deux mécanismes de protection contre les risques de perte, à savoir un maintien du cours de l'action de Great Lakes Group et une indemnisation de pertes éventuelles des actionnaires de Great Lakes Group. Ces deux mécanismes ont été envisagés dans le cadre de l'opération par laquelle Great Lakes céderait à Trilon Financial Corporation son secteur banque d'affaires. La CVMQ précise que dans le contexte de la réglementation par les provinces d'un marché unique qui ne peut être décomposé en segments provinciaux, il est inacceptable que ces mécanismes soient mis en oeuvre dans les autres provinces puisque cela aurait pour effet de déclencher une offre publique dont seraient exclus les actionnaires du Québec. Si ces mécanismes sont mis en oeuvre dans les autres provinces, la CVMQ convoquera les sociétés Hees International et Great Lakes Group ainsi que leurs dirigeants à une audience. Dans un tel cas, il est possible de retirer aux firmes impliquées les dispenses prévues par la loi sur les valeurs mobilières et conséquemment de leur interdire toute opération sur valeurs mobilières.

Milken quitte Drexel

MICHAEL MILKEN, ancien responsable du département obligations à haut risque (*junk bonds*) de la firme d'investissements Drexel Burnham Lambert et inculpé de fraude boursière, a annoncé hier qu'il quittait officiellement la firme pour créer sa propre société. Ayant son siège à Los Angeles, International Capital Access Group se chargera de « conseiller et assister les particuliers, les communautés et les compagnies » qui cherchent à réunir des fonds, précise le communiqué publié jeudi par M. Milken. La firme ne devrait pas vendre de titres, affirme-t-on de source proche de M. Milken. De même source, on notait que la « grande loyauté » dont bénéficiait M. Milken de la part des employés du département « junk bonds » de Drexel pourrait se traduire par des départs chez Drexel. Notant que la création de sa nouvelle société était une « extension logique » de son travail jusqu'à présent, M. Milken s'est dit toutefois « déçu d'être forcé de quitter Drexel ».

VIE DES ENTREPRISES

Cineplex tient une réunion spéciale

LE COMITÉ SPÉCIAL du conseil d'administration de Cineplex Odeon s'est réuni cette semaine et a relu le rapport initial de RBC Dominion Securities et de Morgan Stanley, conseillers financiers auprès du comité spécial. Dans ce rapport initial, on examine des structures de transaction de remplacement visant à permettre aux entreprises de soumettre des offres portant sur l'acquisition de la société. Le comité spécial a établi un calendrier pour la solicitation et l'évaluation des propositions des entreprises qui font des offres.

Télésat annonce le lancement d'Anik E1

TÉLÉSAT CANADA a annoncé que son satellite Anik E1 sera lancé en novembre et décembre 1990. Représentant la prochaine génération de satellites de télécommunications canadiens, le premier Anik E entrera en service en février et mars 1991. Anik E2 sera lancé en avril et mai. Chaque Anik E a la capacité d'une génération courante de Anik C et Anik D combinés, en faisant les satellites les plus gros et les plus puissants jamais lancés pour les communications domestiques. La Commission de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) devrait entreprendre ses audiences sur les tarifs pour Anik E au printemps de 1990. Télésat, une entreprise privée et le meneur mondial en technologie de communication par satellite, affichait en 1988 des revenus de $ 128.9 millions.

Hilton prêt à se demanteler

LE GROUPE Hilton Hotels a annoncé son intention de chercher à « maximiser la valeur de ses actions », une formule qui semble confirmer, estiment les analystes, l'intention de vendre tout ou partie de la compagnie. À la suite de cette annonce, le titre, qui avait déjà beaucoup monté mercredi sur des rumeurs à ce sujet, clôturait jeudi soir à $ 97.325 US, soit $ 5.75 de plus que son niveau de mardi soir. M. Barron Hilton, qui contrôle 34 % du groupe, avait déjà fait savoir le 12 mai dernier qu'il serait prêt à examiner toute offre d'achat. La déclaration du groupe, qui a également indiqué qu'il choisirait d'ici une dizaine de jours un conseiller en investissements, semble confirmer l'intention de vendre tout ou partie de la compagnie. Plusieurs personnes ou groupes ont exprimé leur intérêt pour Hilton depuis cinq semaines, bien qu'aucune offre formelle n'ait été faite, a indiqué le vice-président du groupe, M. Roy Judge. M. Hilton, qui se battait depuis longtemps devant les tribunaux pour faire valoir ses droits à l'héritage que son père avait légué à une fondation, était arrivé à un arrangement le 8 mai dernier, qui lui donne la propriété de 25 % du groupe et le contrôle de 34 % des droits de vote. Depuis cette date, la valeur du titre en Bourse, qui valait alors $ 63, n'a cessé de monter.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Le taux d'escompte reste à 12.31 %

LA BANQUE DU CANADA a maintenu son taux d'escompte inchangé à 12.31 % jeudi, à la veille de la publication du taux d'inflation en mai par le gouvernement central. Les spécialistes sont d'avis que les hausses de taxes prévues au budget fédéral et la montée des prix du pétrole vont attiser l'inflation, ce qui retardera une détente sur le coût du crédit. Le gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, inquiet au sujet de l'inflation, veut conserver les taux d'intérêt à leurs niveaux actuels, malgré une baisse du loyer de l'argent aux États-Unis et des pressions en faveur d'une diminution des taux sur les marchés monétaires canadiens. M. Crow résiste à ces pressions et préfère lutter contre la montée des tensions inflationnistes en tentant de ralentir le rythme de croissance de l'économie.

Réduction marquée de son bénéfice

La fiabilité des approvisionnements aussi importante que les ventes pour Lassonde

Claude Turcotte

POUR INDUSTRIES Lassonde, le succès futur dépendra autant de bonnes sources d'approvisionnement en fruits que de la croissance de ses ventes de jus, a souligné avec une certaine insistance le président et chef de la direction, M. Jean-Paul Barré, à l'occasion de la deuxième assemblée annuelle et publique des actionnaires de cette compagnie.

Les ventes de l'entreprise ont connu une croissance de 29.6 % au cours du premier trimestre de l'année, mais M. Barré concède que ce rythme ne se maintiendra pas pour le reste de l'année. La croissance devrait être de l'ordre de 15 %, a-t-il indiqué hier. Même si Industries Lassonde a connu une baisse de rentabilité en 1988 par suite d'une « compétition agressive » et d'une réorganisation à l'administration et à la production, M. Barré reste optimiste quant aux ventes futures, ce sur quoi le plus récent résultat trimestriel lui donne raison.

Avec des investissements de $ 14 millions, dont $ 10 millions provenant de l'émission publique de mai 1987, Industries Lassonde a vu sa capacité de production augmenter considérablement. M. Barré a mentionné que les équipements actuels permettraient d'augmenter la production de 30 % à 40 %. Il faut donc livrer une bataille incessante sur le plan du marketing avec de nouvelles présentations, aussi bien des emballages que des produits eux-mêmes. De nouveaux produits « Oasis » seront justement mis sur le marché en juillet. Un contrat obtenu des commissions scolaires catholique et protestante de Montréal lui permettra de distribuer cette année six millions d'unités aux écoliers montréalais, qui constituent une partie importante de la clientèle-cible.

Quant à la matière première, sa provenance est de plus en plus mondiale, depuis la pomme du Québec jusqu'aux fruits exotiques et tropicaux de l'Asie, de l'Amérique du Sud ou de l'Afrique. « Pour notre avenir les approvisionnements sont aussi importants que les ventes », déclare M. Barré, en pensant aussi bien à la qualité, qu'aux prix et aux livraisons garanties.

Dans cette perspective, Industries Lassonde cherche à conclure des échanges avec des pays fournisseurs. Elle a jusqu'à maintenant fait des ventes plutôt modestes dans divers pays, notamment Hong Kong, Taipei et un contrat d'environ $ 1 million avec la Thaïlande à qui elle a vendu son savoir-faire et des équipements pour transformer des fruits en jus. Des négociations sont en cours avec quelques autres pays, en particulier le Japon de qui on n'attend plus que la signature d'une première commande.

Mais pour l'avenir, Industries Lassonde cherche à trouver des partenaires à l'étranger, qui en échange de technologie et d'équipements lui donneront des garanties d'approvisionnement en fruits à des prix stables pour des périodes de deux ans. L'entreprise a déjà dû interrompre une production très populaire (Passion exotique) par suite d'une pénurie de fruits et d'une hausse très importante des prix.

Industries Lassonde manifeste également beaucoup de minutie à l'égard de sa matière première domestique, essentiellement les pommes. Ainsi, à la suite d'une controverse qui a surtout eu cours aux États-Unis et au Canada anglais depuis quelques mois à propos de l'utilisation du Alar ou daminozide par les pomiculteurs, elle a envoyé cette semaine à ses 1,000 fournisseurs de pommes des précisions sur sa politique d'achat. Elle refuse désormais tous les fruits provenant de vergers traités au Alar; elle exigera des fournisseurs une attestation en ce sens et renforcera ses mesures de contrôle, afin qu'il n'y ait aucun doute dans l'esprit des consommateurs.

M. Barré a rappelé toutefois que l'entreprise a depuis très longtemps fait des tests sur les pommes traitées au Alar et qu'on n'a toujours constaté une présence « négligable » de ce produit dans les fruits. Il a précisé que l'Alar n'est pas un insecticide mais un régulateur de croissance. Selon lui, la non utilisation de ce produit n'affectera pas la production de jus de pommes, mais peut-être davantage la quantité de pommes fraîches dans les marchés d'alimentation.

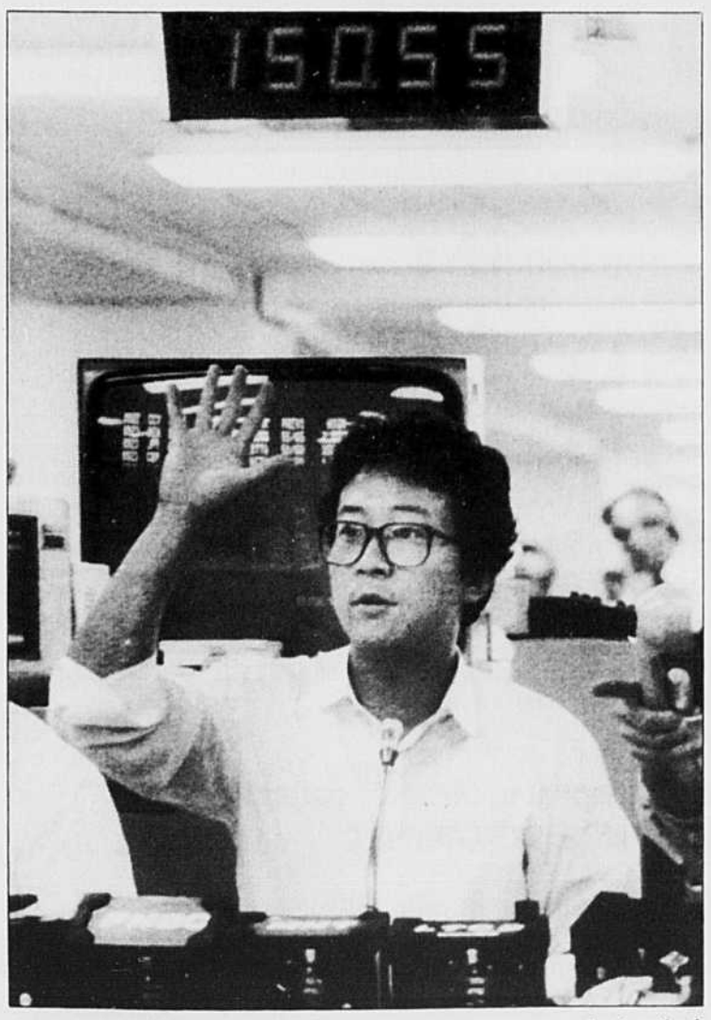

Le yen faiblit devant le dollar

PHOTO AP

Le dollar était en forte hausse hier à Tokyo, terminant la journée à 151,30 yen, en hausse de 3,25 yen par rapport à la clôture mercredi où il cotait 148,05 yen, grâce à des achats spéculatifs réalisés avant la parution des statistiques du commerce extérieur américain en avril et d'importants achats institutionnels. Les interventions répétées de la Banque du Japon, qui a vendu de la devise américaine contre du yen pour un montant estimé à près de $ 1,5 milliard US, n'ont guère eu d'effet sur le billet vert. « Le dollar restera fort quoiqu'il arrive », estime un cambiste. Pour sa part, le ministre japonais des Finances a déclaré hier qu'il prendrait « toutes les mesures possibles » dans le cadre de la coordination au sein du goupe des sept pour soutenir le yen et enrayer la hausse du dollar. Il a démenti que la récente hausse du dollar soit générée par les institutionnels avides de dollars pour financer leurs achats d'obligations américaines, alors que la perspective d'une baisse des taux d'intérêt s'éloigne aux États-Unis.

Domtex se lance avec Sobey's dans les tomates

Claude Turcotte

DOMINION TEXTILE et Sobey's, une chaîne d'alimentation de Nouvelle-Écosse et important actionnaire de Provigo, investissent conjointement $ 7 millions dans une usine horticole à Sainte-Marthe (Vaudreuil) pour la production de tomates de table.

On peut s'étonner de voir le géant Dominion Textile s'engager dans la culture des tomates. Le porte-parole de la compagnie, M. Michel Dufour, a expliqué que l'entreprise s'est d'abord intéressée aux serres, en pensant qu'elle pourrait fournir un tissu pour la toiture. Cette hypothèse de développement a depuis été complètement délaissée, mais Dominion Textile a choisi néanmoins de diversifier un peu ses activités dans l'industrie horticole.

Les premières unités de cette usine horticole de cinq acres devraient être en exploitation l'automne prochain et créer une trentaine d'emplois. Dans un communiqué commun, les investisseurs ont expliqué « qu'il existe au Québec un excellent potentiel quant au développement d'une industrie horticole hautement technologique car, contrairement aux autres provinces, les niveaux de lumière naturelle et les bas coûts d'énergie hydro-électrique lui confèrent des conditions de croissance maximale ». Les partenaires ont l'intention, une fois les opérations menées à bon port, de rendre la technologie impliquée dans ce projet disponible à d'autres horticulteurs.

Toutefois, M. Dufour a précisé que toutes les options demeurent ouvertes. Les partenaires pourraient vendre des projets d'usines clé-en-main mais ils pourraient très bien décider de donner de l'expansion à cette première usine et même étendre la production à d'autres produits horticoles. Cet investissement commercial fait suite à des études menées depuis trois ans dans une usine pilote exploitée par les Serres Naturtek, entreprise conjointe de ces deux mêmes investisseurs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LE 100e HÔTEL INAUGURÉ À MONTRÉAL

Des chambres, rien d'autre dans les Journey's End

Sylvain Blanchard

JOURNEY'S END a ouvert officiellement hier à Montréal le 100e établissement de sa chaîne hôtelière.

Journey's End est une société publique créée en 1978 par des Ontariens, MM. Maurice Rollins et Joseph Basch, qui gère des motels, des hôtels, et bientôt des suites, dans plusieurs villes canadiennes et américaines.

Ces établissements n'offrent à leur clientèle que des chambres. Pas de nourriture, de boissons, de salles de conférence, ou de piscine. Seulement que des chambres de 12 pieds par 24 comprenant un lit, un sofa et une table de travail. Les suites sont évidemment un peu plus grandes.

Persuadés d'avoir trouvé une niche à exploiter entre les hôtels de luxe et les petits motels mal entretenus, MM. Rollins et Basch ont inauguré en 1978 leur premier motel à Belleville, en Ontario, leur lieu de résidence. Aujourd'hui, 11 ans plus tard, Journey's End forme une chaîne nord-américaine de 97 motels et 4 hôtels. La clientèle visée demeure toujours la même : les voyageurs de commerce.

L'entreprise est surtout présente en Ontario, au Québec et dans le Nord-Est des États-Unis. Mais cela pourrait changer. Journey's End étudie en effet la possibilité de s'installer en Europe et en Australie. Des démarches ont déjà été effectuées en Australie et une décision finale sera prise d'ici un mois.

À plus court terme, c'est-à-dire d'ici mars 1990, 14 motels, 7 hôtels et 2 hôtels-suites seront inaugurés, ce qui portera à 123 le nombre total d'établissements. Les hôtels-suites seront situées à Québec et New York. L'édifice qui sera construit à Manhattan coûtera $ 20 millions. Il comprendra 29 étages et ouvrira en février prochain.

Les dirigeants de l'entreprise explique le succès de leur formule par la qualité des chambres offertes, les prix exigés et le haut niveau de professionnalisme des 2,500 personnes qui travaillent pour Journey's End.

« Les chambres sont toujours impeccables, explique M. Tom Landers, un ex-employé de la chaîne Howard-Johnson devenu en 81 le vice-président exécutif de Journey's End. Celles-ci sont inspectées régulièrement et entretenues avec un soin presque maladif. C'est ce qui fait la force de la chaîne, si on fait exception des prix de location ».

Les prix varient d'une ville à l'autre. Pour un motel, ils se situent entre $ 37 et $ 52 la nuit. Pour un hôtel, entre $ 55 et $ 68, et pour une suite, entre $ 66 et $ 79. Dans tous les cas, c'est à Toronto que les prix sont les plus élevés.

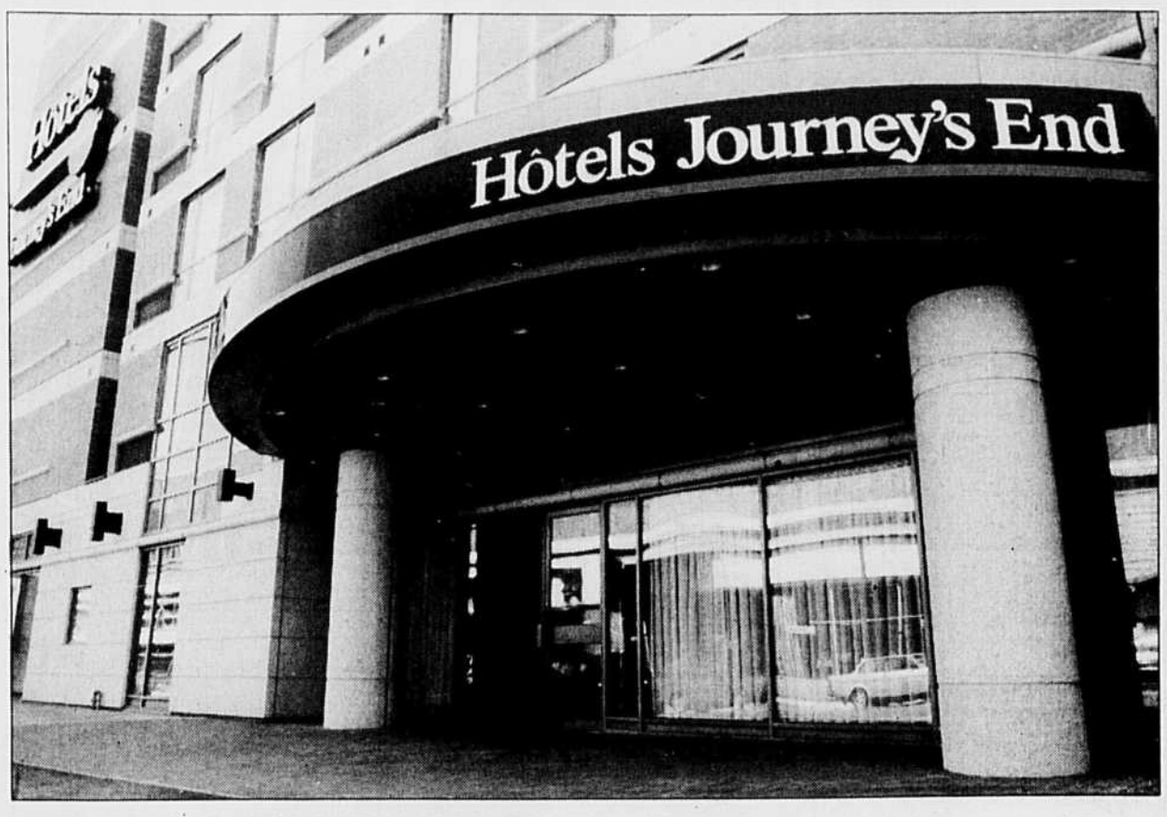

Avenue du Parc à Montréal, le 100e Journey's End.

Actuellement l'occupation moyenne des établissements Journey's End frise les 80 %, soutient M. Landers. La clientèle est en mesure d'effectuer ses réservations partout en Amérique du Nord grâce à une ligne téléphonique sans frais accessible 24 heures par jour, 365 jours par année. Les réservations se font à partir d'un bureau situé à Mississauga où 85 personnes répondent à plus de 6,000 appels par jour.

Les établissements Journey's End sont financés à parts égales entre la compagnie et des investisseurs locaux. Dans tous les cas, ces investisseurs possèdent 60 % des parts de l'édifice, le reste appartenant à Journey's End dont 75 % des actions sont détenues par MM. Rollins, Basch et Landers. Les actions de la compagnie sont cotées aux bourses de Toronto et Montréal depuis 1986.

DOMINION TEXTILE INC.

Norbert Tauchner

M. Milo Smith, vice-président et chef des finances de la société Dominion Textile Inc., annonçait récemment la nomination de M. Norbert Tauchner au poste de directeur administratif, systèmes d'information généraux.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. Tauchner devient responsable de la planification, de la coordination et de la direction technique de l'informatique et de la technologie connexe, tant au niveau du siège social de la société qu'à celui de ses compagnies d'exploitation à travers le monde.

Dominion Textile, Inc. dont le siège social mondial est situé à Montréal est l'un des plus importants fournisseurs de textiles et de produits connexes et son réseau international de filiales et compagnies associées s'étend à plus de 50 pays.

Le président de Montrusco souhaite créer une firme de placements internationaux

D'après PC

LE PRÉSIDENT de la firme de gestion de portefeuille Montrusco, André Marsan, a lancé le projet de créer à Montréal une firme de gestion internationale de portefeuilles qui pourrait ainsi tout au moins récupérer les millions de dollars en honoraires qui vont à l'étranger.

M. Marsan était hier l'un des nombreux conférenciers invités au congrès de l'Ordre des comptables agréés du Québec qui se tient à Montréal et qui s'intéresse aux défis de l'heure dans le monde des affaires.

La gestion de fonds internationaux à Montréal est encore balbutiante, comme l'était l'ingénierie il y a 30 ans, estime M. Marsan. À peine $ 4 milliards des $ 45 milliards des fonds de pension canadiens gérés à Montréal se trouvent dans des véhicules internationaux. Ces placements sont généralement gérés par des firmes étrangères.

Pour sa part, le président de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Jean Campeau, a fait porter son allocution sur le partage du contrôle des entreprises, un ingrédient important qui pourra permettre aux firmes québécoises de tirer leur épingle du jeu devant la mondialisation des marchés et l'accentuation de la concurrence internationale.

Le mouvement de globalisation des échanges commerciaux et de constitution de grands groupes financiers et industriels est irréversible, rappelle-t-il. Dans ce contexte, même les plus importantes entreprises québécoises ne pourront qu'être « modestes » lorsque comparées à leurs rivales asiatiques, européennes ou américaines. « Le total de l'actif des groupes financiers québécois ne représente pas le tiers de celui de la plus grande institution japonaise », a-t-il souligné.

Dans ce contexte, pour participer à l'économie mondiale, l'une des solutions pour les entreprises québécoises réside dans le partage du contrôle. M. Campeau constate que les mentalités des entrepreneurs québécois évoluent dans cette direction et que de plus en plus d'entre eux acceptent de ne plus être des propriétaires uniques. Il estime d'ailleurs que cette philosophie de contrôle unique peut devenir un frein à la croissance et même faciliter la vente à d'autres intérêts, parfois locaux mais aussi parfois étrangers.

Le président de la Caisse estime aussi que les entrepreneurs québécois doivent développer l'esprit des gestionnaires d'entreprises de grande taille, dont les défis sont d'un tout autre ordre que ceux de la PME.

L'un d'eux, Bernard Lamarre, président de Lavalin, est venu dire sa crainte qu'avec l'accord de libre-échange, les entreprises d'ici mettent tous leurs efforts sur les États-Unis et en viennent à oublier le reste du monde. La moitié du chiffre d'affaires de Lavalin provient maintenant de l'étranger, a souligné M. Lamarre, qui a insisté sur le fait que les entreprises canadiennes doivent développer elles-mêmes leur marché. « Les firmes américaines ont toujours avec elles quelqu'un de la CIA qui a des contacts, a raconté M. Lamarre. Les Français sont présents dans les agences internationales tandis que les Japonais ont leurs maisons de commerce. Nos ambassades canadiennes, sauf exception, ce sont des ambassades de cocktails », a-t-il lancé avec ironie.

De son côté, le président de la firme Shermag, Serge Racine, a tenu un discours qui est venu refroidir les ardeurs des partisans de la croissance à tout prix. L'obsession de devenir gros, a-t-il dit en substance, doit être remplacée par celle de devenir les meilleurs. « Le trip des guerriers de l'émergence a peut-être été socialement et économiquement bénéfique au Québec au cours de la dernière décennie, a-t-il déclaré, mais il faut passer à une nouvelle étape où les résultats de la dernière ligne (les profits) doivent être plus importants. » Prenant sa propre entreprise pour exemple, il a signalé que cette obsession de la croissance du chiffre d'affaires avait fait passer celui de Shermag de $ 22 millions à $ 60 millions en quelques années. « Nous sommes peut-être devenus gros plutôt que grands. »

Quelques minmutes auparavant, le président d'UAP, Jean Douville, présentait une vision différente de la croissance. « Pour améliorer la rentabilité, il faut accroître le volume », a-t-il affirmé après avoir signalé qu'UAP avait procédé à 103 acquisitions, très petites pour la plupart, au cours des cinq dernières années. M. Douville partageait toutefois l'idée que le rendement sur l'avoir des actionnaires devait demeurer l'objectif principal de la croissance.

Par ailleurs, le président de Télé-Métropole, Serge Gouin, tirait de l'expérience internationale de Vidéotron (France, Angleterre et Maroc) une leçon: pour retirer le maximum de ses investissements, une société qui dispose d'une expertise particulière doit contrôler la gestion des projets réalisés en coparticipation à l'étranger. « Ce n'est pas une bonne formule d'être partenaires minoritaires, du moins au niveau du contrôle de la direction », a-t-il fait valoir, en signalant qu'en France, l'investissement minoritaire dans la câblodistribution ne donne pas les résultats escomptés alors qu'en Angleterre ou au Maroc, où Vidéotron est en contrôle, les progrès sont beaucoup plus rapides.

Le congrès de l'Ordre des comptables agréés se poursuit aujourd'hui.

Le Japon demande des concessions

TOKYO (AFP) - Deux jours d'intenses discussions commerciales ont montré que le Japon, après avoir longtemps reculé devant les pressions des États-Unis, était désormais assez confiant pour demander des concessions réciproques malgré la menace de représailles économiques accrues.

Les premières consultations entre vice-ministres depuis le durcissement des demandes d'ouverture de marchés étrangers sous le président George Bush se sont achevées près de Tokyo sans résultat concret immédiat. Mais elles ont permis de dégager deux tendances, selon les comptes rendus de responsables américains et japonais.

La première leçon est qu'aucun des deux gouvernements ne souhaite aller à l'épreuve de force sur trois secteurs désignés le mois dernier par Washington comme des bastions protectionnistes (produits forestiers, super-ordinateurs et satellites) et passibles de représailles au titre de l'article « super 301 » de la législation renforcée sur le commerce.

Tokyo est d'autre part apparu assez confiant pour rejetter ce qu'un officiel aurait en privé qualifié de « chantage » américain et demander que la poursuite de la restructuration en profondeur de son économie s'accompagne de mesures réciproques aux Etats-Unis.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2617-5380 QUEBEC INC. Jardin du Bifteck 4730 Jarry Est, suite 103, St-Léonard	Changement de capacité d'un restaurant pour vendre	4730 Jarry Est, suite 103, St-Léonard
115299 CANADA LTD, Pizzamella 555 boul. St-Martin, suite 201, Laval	4 restaurants pour servir dont 1 sur terrasse	107 Prince Arthur Est, Montréal
MORRISSETTE, Lucie Restaurant au Bord du Village Chez-Ma-Nou Enrg., 325, rue Georges VI, Terrebonne	1 restaurant pour vendre	325, rue Georges VI, Terrebonne
CAMBRIDGE REALTY (OTTAWA) LIMITED, Welcominns Boucherville, 1195 Ampère, Boucherville	Changement de capacité d'un bar	1195 Ampère, Boucherville
CAFÉ TERRASSE MOONSTRUCK INC. Café Terrasse Moonstruck Inc., 9016-9020 boul. Maurice Duplessis, Montréal	1 restaurant pour vendre avec danse 1 restaurant pour vendre sur terrasse	9016-9020 boul. Maurice Duplessis, Montréal
LES DÉPANNEURS J.F.J. INC. Les Dépanneurs J.F.J. Inc., 11880 Nicolas Appert, Montréal	1 épicerie	7463, André Ampère, Montréal
GATIEN, Élaine, Bar de l'O, 744 boul. Richelieu, Beloeil	1 restaurant pour vendre 2 bars dont 1 sur terrasse	744 boul. Richelieu, Beloeil
MENHEM, Kadmouss, Rosemont Delicatessen, 2500 Holt, Montréal	1 restaurant pour vendre	2500 Holt, Montréal
2527-6338 QUÉBEC INC., Restaurant Ong Ca Can, 6230 chemin Côte des Neiges, Montréal	Permis additionnel 1 restaurant pour vendre sur terrasse	6230 chemin Côte des Neiges, Montréal
ARICHEM INC., Arichem Inc., 400 B bl. René Lévesque, Montréal	1 épicerie	400 B bl. René Lévesque, Montréal
HECTOR, Suzette, Marché Antillais, 10420 A, boul. Gouin, Roxboro	1 épicerie	10420 A, boul. Gouin, Roxboro
2646-2986 QUÉBEC INC., Restaurant Mike, 6136-A, ch. Côte St-Luc, Montréal	Restaurant pour vendre	6136-A, ch. Côte St-Luc, Montréal
2641-1728 QUÉBEC INC., Casa Deli, 241, boul. Taschereau, Greenfield Park	1 restaurant pour vendre (suite à cession)	241, boul. Taschereau, Greenfield Park
MENDAGLIO, Teresa, Dépanneur Mario E., 2836 rue Springland, Montréal	1 épicerie	2836, rue Springland, Montréal
BUI, Van Phuong, Café Billard Phuong, 7140, ch. Côte des Neiges, Local 21, Montréal	1 restaurant pour vendre	7140, ch. Côte des Neiges, Local 21, Montréal
CESAR ODAR, CRISTOBAL ODAR, ELEUTERIO VILLEGAS, Restaurant El Conquistador, 1426 Notre-Dame Ouest, Montréal	2 restaurants pour vendre	1426 Notre-Dame Ouest, Montréal
PEREIRA, Luis, Café Restaurant Bar, Le Batterie Park, 5169 A, ave du Parc, Montréal	2 restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	5169A, ave du Parc, Montréal
ALIMENTATION SERGERON INC. Alimentation Sergeron Inc., 1705 rue Victoria, St-Lambert	1 épicerie	1705 rue Victoria, St-Lambert
QUAI SERA BAR RESTAURANT INC. Quai Sera Bar Restaurant Inc., 164 Ste-Anne, Ste-Anne de Bellevue	Permis additionnels 2 restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	164 Ste-Anne, Ste-Anne de Bellevue
TRAN, Van Quang, Pho 89, 3736, Jean Talon Ouest, Montréal	1 restaurant pour vendre	3736, Jean Talon Ouest, Montréal
SERVICES ALIMENTAIRES LE CHATEL INC. Services Alimentaires Le Chatel Inc., 630 Place Basile, Laval	1 épicerie	3824 boul. St-Martin, Laval
LACURE, Huguette, La Petite Grignotrie des Atriums, 680, Victoria, Local O-P, St-Lambert	1 restaurant pour vendre	680, Victoria, Local O-P, St-Lambert
SIMARD, Ghislain, Marché d'Escompte Ghislain Simard, 1082, Curé Poirier Ouest, Longueuil	1 épicerie	1082, Curé Poirier ouest, Longueuil
143359 CANADA INC., La Kachette, 10-J, Donegani, Pointe-Claire	1 bar sur terrasse	10-J, Donegani, Pointe-Claire
LÉVESQUE, Laurent, L'Auberge de la Marine Enr., 3000 St-Joseph, Lachine	Changement de capacité 1 bar avec danse et spectacles et 2 bars sur terrasse	3000, St-Joseph, Lachine

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information.

Nouvelle émission

150 000 000 $

Société immobilière du Québec

Obligations Série "F" 10,50%
échéant le 16 juin 2014
(non rachetables)

Prix: 98,875 pour un rendement d'environ 10,63%
(plus intérêt couru s'il y a lieu)

Service de la dette (capital et intérêts) garanti par la PROVINCE DE QUÉBEC

Date de livraison: 16 juin 1989

Un exemplaire de la circulaire d'offre est disponible sur demande.

Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.

Wood Gundy Inc. — RBC Dominion Securities Inc.

Merrill Lynch Canada Inc. — ScotiaMcLeod Inc. — McNeil, Mantha, Inc.

Burns Fry Limitée — Richardson Greenshields du Canada Limitée — Casgrain & Compagnie Limitée

Nesbitt Thomson Deacon Ltée — Tassé & Associés, Limitée — Brault, Guy, O'Brien Inc.

Midland Doherty Limitée — Société de Financement Prudential-Bache Canada — Valeurs Mobilières SMC Inc.

Juin 1989

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements ..... (514) 844-3361
Administration ..... (514) 844-3361
Rédaction ..... (514) 842-9628
Annonces classées ..... (514) 286-1200
Publicité ..... (514) 842-9645
numéro sans frais *1-800-363-0305*

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal ..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec ..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059
Indicatif 418 1-800-463-4747
Indicatif 819 1-800-361-5699
Indicatif 613 1-800-361-5699

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Seuls les RÉA résistent à la baisse

MONTREAL (PC) — Nouvelle baisse des cours, hier à la Bourse de Montréal. Cette fois, l'indice général a chuté de 23.62 points et affichait 1893.68 en clôture. Les échanges ont porté sur 7,404,084 actions au lieu de 7,521,378 la veille.

Tous les secteurs du marché ont encaissé des revers. Les minières abandonnent 39.65 à 1894.35, les forestières 22.33 à 2988.74, les pétrolières 18.48 à 1590.61, les bancaires 14.74 à 1929.48, les industrielles 14.29 à 1668.49 et les services publics 11.74 à 1576.18.

Banque nationale, en baisse de 1-4 à $14 s'est traitée à 351,683 exemplaires. Louvem a monté de 15 cents à $1.95 et 764,350 actions ont changé de main. Par ailleurs, Inco a perdu $1 3-4 à $33, Canadian Tire A 1-2 à $21 3-4, Banque royale 3-8 à $44 3-4, Air Canada 1-4 à $13, Banque de Montréal 1-4 à $31¾ et Canadien Pacifique 1-4 à $22 5-8.

Sur 492 titres mis en jeu 115 étaient gagnants, 205 perdants et 172 stables.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
1893,68	1668,49	1929,48	2988,74
23,62	14,29	14,74	22,33
SERVICES PUBLICS	**MINES ET MÉTAUX**	**INDICE RÉA R.C.M.P.**	**VARIATION DES TITRES**
1576,18	1894,35	0,57	115
11,74	39,65	1380,02	172
			205

TORONTO

Le mouvement de baisse s'accélère

TORONTO (PC) — Le mouvement de baisse s'est accéléré, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a dégringolé de 32.37 points à 3737.37. Le volume des échanges a diminué à 27.9 millions d'actions contre 30 millions mercredi.

Les minières ont pris le plus gros de la baisse. Dans les industrielles, Inco a perdu 1 3-4 à $33, Alcan 1-2 à $25 3-4, Banque royale 1-4 à $44 7-8, Canadien Pacifique 1-4 à $22 5-8 et Falconbridge 7-8 à $29 3-8. Maclean Hunter X a gagné 1-8 à $13 7-8, Leon's Furniture 1 à $28 1-2, Rogers Communications A 1 à $143, Ford Motor Canada 1 à $169 et Polysteel Building 19 cents à $1.04. Dans les mines, Pamour a cédé 5-8 à $6 1-4, Metall Mining 3-8 à $11 3-8 et Rio Algom 1-4 à $25 1-2. Battle Mountain a gagné 3-4 à $16 3-4, Cambior 3-8 à $13 et Teck B 1-8 à $20 5-8. Dans les pétroles, Saskatchewan Oil abandonne 1-2 à $11, Total Petroleum 1 1-4 à $31 3-4 et Ocelot Industries B 3-8 à $12. Renaissance gagne 5-8 à $16 7-8, Ranger Oil 1-8 à $6 5-8 et Anderson Explorations 1-8 à $10 7-8.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
3737,37	2113,54	4991,02	9024,55
32,37	19,48	43,75	68,29
HAUTE TECHNOLOGIE	**AURIFÈRES**	**PÉTROLE ET GAZ**	**VARIATION DES TITRES**
778,95	12,08	3989,99	281
6,22	5714,01	23,04	341
			418

NEW YORK

Le Dow perd 28 points

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2,474.81 en baisse de 28.55 points, jeudi à Wall Street sur un marché actif. Quelque 181 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a largement dépassé celui des hausses: 1,078 contre 444; 466 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, les investisseurs se sont montré prudents à la veille de l'expiration simultanée d'une série d'options liées aux indices boursiers à terme, susceptible d'entraîner des fluctuations erratiques à Wall Street.

Une remontée des taux d'intérêt sur le marché du crédit, où les bons du Trésor à 30 ans ont atteint 8.30 % contre 8.16 % la veille, a accentué les déclins à partir de la mi-séance. Le marché n'a pas réagi à la contraction à 8.26 milliards de dollars du déficit commercial américain en avril, contre 9.54 milliards en mars car d'une part elle était anticipée et d'autre part les experts doutent qu'elle se poursuive, la récente hausse du dollar à ses plus hauts niveaux depuis 2 ans par rapport au yen japonais et au mark allemand réduisant la compétitivité des exportations américaines.

CBS a perdu 3 3-4 à 200 1-2; Time Inc 4 à 172 1-2 et Philip Morris 2 à 139 5-8. Monsanto a gagné 2 1-4 à 106 1-4; Hilton Hotel 2 1-8 à 96 7-8 et American Cyanamid 1 1-4 à 54 1-8. Du côté des valeurs canadiennes, Inco a perdu 1 1-4 à $27 5-8, General Reassurance 1 à $66 3-4 et Seagram 1 7-8 à $73 5-8. Genesco a gagné 1-8 à $6 7-8.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
2475,00	945,55	1139,55	206,85
28,36	9,23	10,51	0,89
S ET P 500	**S ET P 400**	**NYSE**	**VARIATION DES TITRES**
320,08	366,20	178,97	444
3,75	4,20	1,86	466
			1078

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4189	Hong Kong	Dollar	0.1544
Afrique franco	Franc CFA	0.003479	Inde	Roupie	0.0729
Allemagne-Ouest	Mark	0.5898	Israël	Sheqels	0.6658
Antilles Angl.	Dollar	0.4461	Italie	Lire	0.000816
Australie	Dollar	0.8901	Jamaïque	Dollar	0.2227
Autriche	Schilling	0.08383	Japon	Yen	0.007969
Bahamas	Dollar	1.2020	Liban	Livre	0.00238
Belgique	Franc	0.02818	Mexique	Peso	0.000492
Danemark	Couronne	0.1517	Norvège	Couronne	0.1635
Espagne	Peseta	0.009187	Nouv.-Zélande	Dollar	0.6737
États-Unis	Dollar	1.2020	Portugal	Escudo	0.007101
Finlande	Mark	0.2646	Royaume-Uni	Sterling	1.8078
France	Franc	0.1739	Suède	Couronne	0.1756
Grèce	Drachme	0.006889	Suisse	Franc	0.6806
Hollande	Florin	0.5240	Vénézuela	Bolivar	0.03131

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,25	1,25	0,042	4,00
83,56	362,50	6,314	438,00

MONTRÉAL

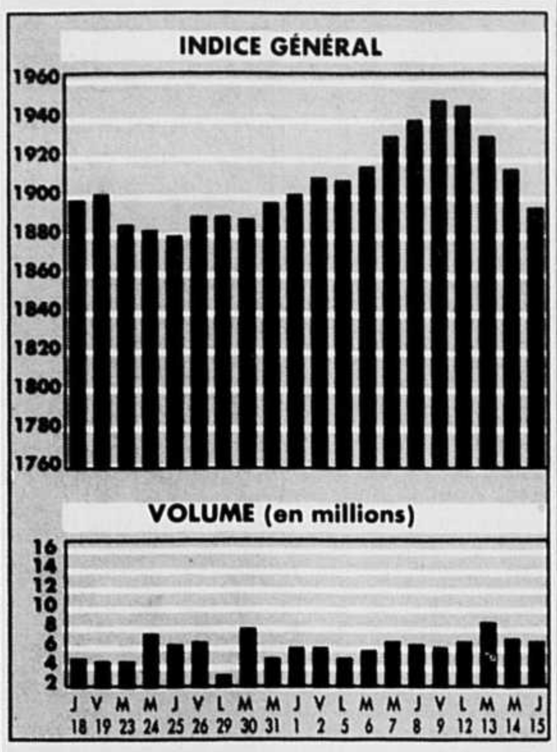

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACDS	z261	42	42	42	— 3
ACSI—Bio	10396	20	20	20	+ 2
AMCA Int	5099	470	470	470	
AMCA9.5	200	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
AME Ltd	13000	170	170	170	+ 5
Actidev	2700	125	125	125	
Agnico E	31300	$8¾	8¾	8¾	
fAgromx	9000	30	28	28	— 1
Air Canda	212160	$13¼	13	13	— ¼
Alta.energ	665	$16⅞	16⅞	16⅞	— ¼
Alt.E.7.75	900	$27	26½	27	+ ⅜
Alta N Gs	2000	$17	17	17	
Alcan Alu	64974	$26¼	25⅝	25¾	— ⅜
Algo Sr.1	z33	236	236	236	— 14
Algo.A	z19	415	415	415	— 5
Am.Barric	31500	$27⅜	27⅛	27⅜	+ ¼
Amisco	500	100	100	100	
Artopex	300	440	440	440	
fAstral A	z113	$12½	12½	12½	— ⅛
fAtco I	2000	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
fAtlant.A	1050	100	100	100	+ 10
Auberges	7400	455	440	450	
Audrey	2500	325	325	325	— 5
Avcorp	2850	110	106	110	+ 1
B Corp.A	600	$30	30	30	— ⅛
BC Tel	14380	$16⅞	16⅝	16⅞	— ¼
BCE $1.95	240	$25⅝	25⅝	25⅝	
BCE Inc.	73589	$39⅝	39¼	39¼	— ¼
BCE Mbl	2920	$35¾	35	35¼	— ⅝
BCED	14500	282	275	275	— 8
BCED.Wt	4500	34	32	34	+ 2
BCED Sr1	350	$24	24	24	
Bcshare.p	100	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Banister	500	$14	14	14	+ ½
Bq.Laur	600	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Baue Nat	351683	$14¼	13⅞	14	— ¼
Bq Royale	85583	$45⅛	44⅝	44¾	— ⅜
BqRy 1.45	1225	$17⅝	17½	17½	
Bq. T—D	27585	$41¼	40⅝	40⅞	— ¼
Bq.C.Imp	42934	$30¾	30⅝	30½	— ⅜
Baue Mtl	89049	$31⅞	31⅝	31¾	— ¼
BMO $2.50	500	$25⅝	25⅝	25⅝	
BMO Sr3	200	$25½	25½	25½	
Bq.N.Ecos	37079	$18¼	17¾	17⅞	— ⅜
Baton	1100	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Beaugrte	1000	50	50	50	
Bell.p.1.94	100	$24½	24½	24½	— ⅛
Bell.p.7.5	500	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Belmoral	11800	69	62	69	+ 7
Bestar	1300	125	120	125	+ 5
Biochem	31020	$11½	10⅜	10½	— ⅞
Bionaire	400	170	170	170	— 5
Bocenor	2600	205	200	205	+ 5
BF Royal	3900	140	132	132	+ 1
Bomb A	16465	$14½	14¼	14⅜	
fBomb B	68580	$14½	14¼	14⅜	+ ⅛
Bomb.Sr1	3800	$22¾	22⅝	22⅝	— ⅛
Bomb.w.B	3150	$33⅞	33	33½	+ 1
Bomem	343	100	100	100	
Bow Val	45278	$13¾	13¾	13¾	— ⅜
BowV12.02	300	$29½	29½	29½	— 2
IB.Brick.A	200	$10	10	10	
BrasdPrA	125	$39½	39½	39½	
Brascan.A	3650	$30¼	29¾	29⅞	— ½
Bruncor	3000	$17⅞	17¾	17¾	— ¼
Brunswick	500	$10¾	10¾	10¾	— ¾
C D					
CAE Ind	21800	$14¼	14	14	— ¼
CB Pak	2000	$19	19	19	
fCFCF.Inc	125	$16⅞	16⅞	16⅞	
CFS	62100	130	130	130	— 10
CGC Inc.	5275	$11¾	11⅜	11⅜	— ¼
Cabano	7200	125	121	124	+ 4
Cambior	11500	$13⅛	12½	13	+ ½
Cambio.w	21880	193	181	193	+ 8
Cambridg	222	$32½	32½	32½	
Camp Res	8700	89	87	89	— 1
Cmpbel.Sp	100	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
Camp.p.D	5400	$19½	19½	19½	
Campeau	1218	$16⅛	16¼	16¼	— ⅛
Can Malt	1100	$28¼	28¼	28¼	
Cda Pack	1652	$15½	15⅛	15½	+ ½
CP Ltd	76094	$23	22½	22⅝	— ¼
Cdn Tire	200	$33¼	33¼	33¼	— ¼
fC Tire A	84070	$22⅛	21¾	21¾	— ½
fC Utilit.A	14925	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
C Utilit B	25515	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
fCmnac.A	4789	$7⅛	7	7	
Conamax	1000	310	310	310	+ 10
Constar	2500	275	275	275	
fContrexA	1000	315	315	315	
Cara Oper	1000	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
fCaraOp.A	100	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Cascades	36800	$7⅛	7	7	— ⅛
Celanese	z2	$32⅞	32⅞	32⅞	+ ⅛
C.Capital	8700	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅜
fC.Cap A	1200	$10½	10⅜	10⅜	— ¼
Charan	3213	125	120	120	— 5
fCimStL.a	800	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
Circo Crft	1500	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
fCo—Steel	2500	$18⅝	18⅝	18⅝	
fCogeco	2341	$8¼	8¼	8¼	
CohoRs.A	28400	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Cominco	22865	$26¼	26	26⅛	— ⅜
Concom	300	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Comptime	14000	70	70	70	+ 5
Comterm	5664	35	33	35	— 1
Cons Gas	z65	$27⅝	27⅝	27⅝	— ⅛
fCPCI.A	1900	55	50	50	— 5
CPCI.B	900	60	60	60	— 5
Corby A	500	$28	28	28	+ ½
fCorby B	2300	$26½	25¾	26½	+ ¼
Cor.Mark	500	$5⅝	5⅝	5⅝	
fCorona A	49957	$9⅛	8⅞	9	
Corona B	1000	$9½	9½	9½	
Coron.srA	z45	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Coron.92w	2500	200	200	200	+ 5
Coron.90w	53850	86	82	86	+ 4
Crwn.Pr.1	550	$20	19⅞	20	+ ⅛
Crwn.wt.b	700	$14	14	14	
fDMR.grA	2700	310	310	310	— 5
Datamark	3500	270	265	270	+ 12
fDavis.B	500	240	240	240	— 5
Denison.A	1700	$5¼	5	5	— ⅜
Denis.w.a	2000	100	100	100	— 5
Denis 9.50	600	$22½	22½	22½	— ⅛
Denis 9.75	100	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Dera.Lg	z100	65	65	65	— 10
fDevtek	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Dionne	6250	430	425	425	
Disnat	500	260	260	260	— 9
Dofasco	7300	$27⅞	27⅜	27⅜	— ¼
Domco.lte	2850	480	475	475	
Domtex	16045	$15⅞	15⅜	15¾	— ⅛
Domtar	27052	$15⅛	15⅛	15¼	— ⅛
Dorel	1400	300	290	300	— 5
DuPont A	680	$24⅛	24	24	— ⅜
E F					
East Bak	1369	$8⅜	8⅛	8⅜	
Echo Bay	1000	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ⅛
Eldr.cdn.a	20000	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Encor Inc	52533	254	250	252	+ 1
EnerplusB	10100	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
EqDenis.A	8350	254	250	250	— 3
fEqDen.B	1500	248	240	240	+ 10
Eq Inv	1000	80	80	80	— 5
Expand.a	200	155	155	155	
FCA Inter	200	$9⅜	9⅜	9⅜	
FPI Ltd	400	$7½	7⅜	7⅜	
Falcon.W	9000	$6¾	6⅛	6½	— ½
Falcnbrdg	10600	$30¼	29¼	29⅜	— 1
Fi.Desj.sl	575	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Finan E.C	1828	170	165	165	
FCtyTcoW	z200	2	2	2	— 8
Flet.Can.a	15300	$17¾	17¾	17¾	
Flet.Inv	1200	$22	22	22	
F.Europ.w	10000	7	7	7	+ 2
fFdCr.Que	14900	$5⅜	5¼	5¼	
ForesbecA	2700	90	86	86	— 2
Forex	300	141	141	141	
G H					
GTC.tra.B	3110	$5¾	5⅝	5⅝	
Galactic	4500	350	350	350	
fGldcrp.A	800	385	385	385	+ 5
Goodfellw	200	320	320	320	
G.W.lifeco	600	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Grilli	1000	$6¼	6¼	6¼	
Gr.L.1.875	500	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
fGr.laur.b	9950	$8⅛	8	8	
G.Plas.Md	500	115	115	115	
Gdcor.wt	1000	90	85	85	— 15
Guard. T.	400	210	210	210	+ 20
Guard.p.A	700	$7	7	7	
GuilvA	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Gulf Res	5100	$14½	14½	14½	+ ⅛
Harric.A	500	310	310	310	
Hartco	4240	$7½	7⅜	7⅜	
Hees.Int	9410	$30¼	30	30	— ⅜
Hees 91wt	10900	$9¾	9½	9½	— ¼
Hemlo	3300	$14¼	13⅞	14⅛	
Henlys.Gr	700	$11	11	11	
Heroux	2100	$7¼	7	7	— ¼
Hollin Inc	500	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Honco	1000	41	41	41	+ 1
fHorsham	45300	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Hubbard	1800	195	195	195	
fHbay1.875	3350	$24	23⅞	23⅞	— ¼
H Bay Co	509	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅜
Hypocrat	5350	53	53	53	
I J					
IPL Inc	100	400	400	400	
Ideal Mtl	2775	285	280	280	— 5
Imasco.ltd	21589	$34⅜	34⅛	34⅛	— ⅜
Imp Oil A	5037	$53⅝	53¼	53½	— ⅛
Impertex	4000	27	27	27	
Inco Ltd	123407	$34¾	32¾	33	— 1¾
IFX 2000	1300	245	245	245	
Inlnd NG	3300	$15⅛	15	15	
Innopac	300	$12½	12⅛	12⅛	— ⅛
Intercan	500	440	440	440	+ 15
IBM	734	$131½	131	131	— 1
Inverness	425	375	375	375	
fIvaco A	1395	$11½	11½	11½	— ⅛
Ivaco.sr1	300	$18	18	18	— ⅜
Ivaco.sr2	200	$19⅜	19⅜	19⅜	
Ivaco.sr3	200	$21	21	21	+ ¼
Jannock	19872	$18⅜	18	18¼	— ⅛
Jnock.1.20	112	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
fJean.Cl.A	6225	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Jordan.A	8929	35	35	35	— 2
fJrny End	800	$13½	13½	13½	+ ⅛
K L					
Kaufel.A	2000	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Kaufel.B	11980	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅛
fLGS Inc.	300	112	112	112	
Labatt	3150	$24¼	24⅛	24⅛	— ⅛
Lac Min	510350	$11¾	11½	11⅝	
LacMin.wt	13500	285	275	275	— 10
Lacroix	2000	70	70	70	— 10
LfrgCan.p	325	$21	20⅞	20⅞	— ⅛
LafargeCo	214	$21	21	21	+ ⅛
Laidlaw A	100	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ⅝
fLaidlw B	32250	$17⅛	16⅞	17	
LamSo.inc	500	65	65	65	
LapVer	850	295	290	295	— 5
fLasond.a	6100	370	350	360	+ 10
Lavalnind	400	290	280	280	
Lvltec	2300	95	95	95	
fLMGL.A	9360	$11¾	11⅝	11¾	— ¼
Leader M.	1000	45	45	45	+ 5
LBL.inc	8800	210	200	205	
Loblaw	4100	$14⅛	14¼	14¼	
Loewen	1000	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅜
Log.G.Inf	1000	90	90	90	
Logis.Clb	300	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Lonvest	53000	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Lonvest A	500	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Louvem	764350	210	166	195	+ 15
Lou.gldwt	1000	291	291	291	
Louvm.pr	36300	300	175	210	— 40
M N					
M Corp	400	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
MaBaie	1650	320	320	320	— 5
McM Bldl	2275	$17⅜	17⅜	17⅜	— ¼
Mclean X	120300	$13⅞	13¾	13¾	
fMclean Y	600	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Macyro	z700	90	90	90	
fMalette	950	$11½	11½	11½	
MntbaP.p	3700	$25¾	25⅝	25⅝	
M.Cap.Sra	200	$24½	24½	24½	
Marconi C	1500	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅜
Marit El	340	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ¼
fMarit Tel	2210	$17	17	17	— ¼
Mrt Tel A	500	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Matco	4500	125	125	125	— 2
Mavtech	1000	140	140	140	
McNeil M	2700	230	230	230	
Memotec	1105	$9⅞	9¾	9¾	
fMetroR.A	11589	455	440	450	— 10
Mtp Mtl	543	165	165	165	+ 5
Mdlnd.Dty	300	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Mitel.Corp	3700	385	385	385	
Mitel 2.00	200	$19	19	19	— ⅛
fMolson A	750	$35⅝	35⅝	35⅝	— ⅛
Molson B	100	$35	35	35	— 1¼
Monenco	551	345	345	345	— 10
Mtsco.p.6	700	$21½	21½	21½	
Moore	21917	$37⅜	36⅞	37	— ½
Morgan F	500	90	90	90	
Morg.$1.75	900	$6⅝	5¾	5¾	— ⅜
Mbanc.p.a	4400	$17½	17⅜	17⅜	
Mbnc.cap	500	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Muscocho	2700	290	280	280	— 20
Mux Lab	3600	90	90	90	
Nautilus	5600	130	123	127	+ 1
NB.Tl 1.85	500	$20	20	20	+ ⅛
NB Tel p	100	$16⅞	16⅞	16⅞	
NfldL 9.84	200	$10	10	10	+ ¼
NewTel	16100	$20⅛	20	20	
Noramco	2000	45	45	45	
Nor.Forst	6550	$14	13⅞	13¾	— ¼
Noranda	36425	$23⅜	22⅞	23	— ½
Noran.srB	300	$32½	32½	32½	— ½
Noran.7.75	625	$29⅝	29¼	29½	— ¼
NorcenMv	500	$25	25	25	— ¼
fNorcenSv	38300	$23⅜	23½	23½	
fNormckA	5673	$7	7	7	
NormickB	1500	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Nor.can.O	500	$20½	20½	20½	— ⅛
NC oil.sr6	800	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
NC oil.sr7	500	$21⅜	21⅜	21⅜	
Nor Tel	33262	$23	22¾	22⅞	— ⅛
Nova Albt	293675	$10¼	10⅛	10¼	
Nova9.125	1800	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ¼
Noverco	25091	$12⅝	12⅜	12⅜	— ⅛
O P					
OE INC	100	$12¾	12¾	12¾	
Ogivar	10500	95	95	95	
Olco.A	3950	305	295	295	— 10
fOnexCorp	775	$14¾	14¾	14¾	
fOsha A	1300	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅜
Pancdn.Pt	500	$26½	26½	26½	+ ¼
Pantoram	2700	223	200	220	+ 5
Peerless	1300	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Perkins.P	400	$8¼	8¼	8¼	
fPerry.B	4125	49	48	49	+ 4
Pla.Dome	48475	$15⅞	15½	15⅝	
Plastibec	3100	105	105	105	
Pow Sr86	800	$43⅜	43¼	43¼	— ¼
fPowr Cr	159520	$15¼	15⅛	15¼	
Power.Fin	37900	$19⅛	19	19⅛	
Premier.a	2735	350	350	350	
Pr.Choix.a	10400	$10⅛	10¼	10¼	— ⅜
Prnor Gr	1275	$34¾	34¾	34¾	— ¼
Promatek	1000	85	85	85	
Provigo	49595	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
Q R					
Q—ves II	1485	170	170	170	
Que. Tel	3384	$15½	15⅜	15⅜	
QueT p f	z20	$17	17	17	
QuebecoA	4900	$18¼	17⅞	17⅞	— ½
fQuebecoB	25056	$16⅛	15⅜	15⅞	+ ⅛
Ry.nt.Fin	1500	$19½	19¼	19¼	
fRadio.A	1400	$6½	6⅜	6⅜	
Reed Cll	z62	$30	30	30	— ¼
fRepap	6450	$11⅛	10¾	10¾	— ⅜
Rio.Algom	1000	$25⅝	25⅝	25⅝	
Ro—na.s.2	500	$9⅞	9⅞	9⅞	
fRogerC.B	400	$118	118	118	+ ¼
fRolind A	200	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Royal.Lpg	13662	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
fRyTrstco	20390	$18	17¾	17⅞	
Rytrc.Wt	z48	$17	17	17	— ¼
RTrst G.fl	1600	$21⅞	21¾	21¾	
S T					
SHL Syst	500	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
fSNC	2800	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
SR.telcom	2000	$5⅝	5¼	5⅜	+ ½
San Frun	3500	340	335	340	+ 20
Sani Mo.a	4000	130	126	126	+ 2
Sanivan	200	225	225	225	
SasOil.7.25	400	$11	11	11	— ⅜
Saskoil	200	$11⅜	11⅜	11⅜	
Saturn.D	1500	60	60	60	— 10
Sceptre.wt	6953	150	148	148	— 19
Sceptre	2142	425	420	425	+ 5
Scot.paper	3450	$18	18	18	— ⅛
fScott Hos	300	$17	17	17	— ⅛
Seagram	7820	$90½	88½	88⅝	— 1⅞
Sears Can	3000	$13⅝	13⅝	13⅝	
Shell Can	1040	$42½	42	42	— ⅜
Shermag	400	135	135	135	— 5
Shirmax	6100	220	220	220	
Sico	1660	$13	12⅞	13	+ ¼
S—Beaud.	5200	350	350	350	— 10
S.Lemaire	z200	75	75	75	
fSoconovA	200	430	430	430	
SoconovW	z100	16	16	16	— 2
Sofimin I	6600	79	70	75	+ 5
Southam	2300	$34½	34⅛	34½	— ⅜
fSpar Aer	1650	$13¾	13½	13½	— ⅜
fSteinb A	2650	$43¼	42½	42¾	+ ¼
Stbg Pr C	400	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Stbg Pr D	100	$26½	26½	26½	— ½
Stnbrg.Sr1	57500	400	400	400	+ 5
Stelco A	1128	$23⅞	23⅞	23⅞	
Stel 1.94	250	$21¾	21¾	21¾	
Stratm.A	9100	125	120	120	
SumnerSp	17500	238	235	238	+ 3
TCG Gr.	9710	490	430	450	— 40
TCC Bev	3600	$10⅜	10⅜	10⅜	
Taurus.A	1400	45	45	45	— 1
Techmire	500	27	27	27	— 3
fTeck B	3015	$20⅝	20½	20⅝	+ ¼
Tee.com	500	80	80	80	— 5
fTelebc.s.4	5300	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅜
fTmedia.A	3000	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Tembec.A	12315	$9⅝	9½	9½	— ⅛
ThomCor	5966	$19	18¾	18¾	— ⅜
TIE.teleco	2300	230	210	210	— 20
fTorstr B	59985	$35⅛	34¾	34¾	— ¼
Total	1600	85	85	85	— 5
Total Pete	1400	$32¾	31⅞	31⅞	— 1
Tot.pet2.88	800	$50¼	49	49	— 1½
Totec	3324	175	170	175	+ 5
Trs mount	1000	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
TrAlta	6575	$14⅞	14⅜	14⅜	— ⅛
TrCan Pl	18764	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Transat	1000	156	156	156	
fTransit	750	185	180	180	— 10
Tridel Ent	300	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Trilon Fin	300	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Trilon Sr3	500	$21	21	21	+ ¼
Trimac	1500	430	430	430	— 5
Trit.Cda.R	2600	160	160	160	— 5
Triton	600	32	32	32	
fTrizec A	z100	$37⅜	37¼	37¼	— ¼
Trizec.sr4	800	$22⅝	22⅝	22⅝	+ ¼
Trco Desi	8400	425	410	420	+ 5
Trust Gen	8125	$7	6¾	6¾	— ¼
TrGen.pA	1200	$21¾	21¾	21¾	— ¼
fTurbo Rs	7000	73	72	73	+ 1
U V					
fUAP.In.A	2910	$16¼	16	16¼	— ⅛
Ultrmar	16900	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
fUniges B	17275	360	355	355	
UnigesprB	1200	$9⅛	9	9	
Val Royal	400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Verity Co.	2200	330	325	325	+ 5
Venmar	1300	100	100	100	— 5
fVideotron	14400	$19	18⅝	18¾	— ¼
fVisiontr.a	600	10	10	10	
Vittforge	36000	48	42	45	
W X					
Wajax A	3000	$13¾	13¾	13¾	
Walwyn	1000	350	350	350	+ 15
Westcoast	5750	$18¾	18⅝	18⅝	— ⅛
West8.25	100	$26⅞	26⅞	26⅞	— ⅛
Westmin	1000	$9⅝	9⅝	9⅝	
Weston	500	$41½	41½	41½	— ⅜
Woodward	1440	$5¾	5⅝	5¾	+ ¼
Total Sales:				5,508,660	
Partially Paid Shares					
B Corp r	7550	$9¾	9⅝	9¾	— ⅛
Bcshare.r	2500	$13⅝	13¼	13⅝	— ⅛
Ry.Fin.Ir	4050	$19¼	19⅛	19⅛	— ⅜
Total Sales:				14,100	
Trust Units					
Con.In.Un	500	$9	9	9	
EnpFnd.B	3100	$8½	8½	8½	— ⅛
EnpFnd.C	1100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
F.Europ.u	1100	$8¼	8	8¼	+ ¼
Total Sales:				5,800	
Junior					
Aur Res	92819	$6¼	5½	6¼	— ⅛
Abcourt.b	2000	30	30	30	+ 4
Ab.Met	33174	4½	3½	4	+ ½
Achates	1846	11	11	11	— 1
Amer res	900	140	140	140	— 9
Anodor	4000	42	40	40	— 4
Arbor	5000	20	20	20	— 2
Armistc	5765	59	58	58	+ 2
Aster.A	4200	9	9	9	
Augmitto	600	18	18	18	
Aunore	36000	15	15	15	— 1
Aurizon	43157	49	40	40	— 5
Aurtec.A	27800	130	120	120	— 9
Aylmer	10125	16	16	16	+ 1
Barexor	3238	8	8	8	— 1
Bateman	2000	8	8	8	
Beaufield	55212	35	25	30	+ 4
Breseo	500	60	60	60	— 5
Brex	1000	30	30	30	
Cartier.R	3000	5	5	5	+ ½
Chabela	75000	4½	4	4	— ½
Coleraine	24273	28	26	28	+ 3
Con Abit.	158890	99	65	68	+ 23
Contin pr	z88	190	190	190	— 10
Cristobal	z81	9	9	9	— 1
Denn'Or	10000	7	7	7	+ 2
Dumagmi	2500	$13¼	13	13¼	
Forbex	4000	20	18	20	
Freewest	9000	198	195	197	
Globex	6500	40	35	35	— 5
Gdn Day	31500	4½	4½	4½	+ ½
G Knight	1000	$7⅞	7⅞	7⅞	
G.Rock	10000	6½	6½	6½	
Gordex	z270	16	16	16	
Gfr.Lenor	1000	43	42	42	— 25
JAG.Min	2000	13	13	13	+ 1
LaFoss	2400	40	40	40	— 2
La Sarre	29882	12	11	11	
Lynx	500	11	11	11	— 4
LyonLake	7625	24	23½	24	+ ½
MSV cl.A	2372	50	50	50	— 5
Macamic	162046	3	2	3	+ 1
Maufort	20000	13	13	13	
Mazarin	45740	65	64	64	
Messeg	4202	11	11	11	
Mimka.M	19412	125	125	125	— 5
N.Gldcor	11200	10	10	10	— 5
N.Pasclis	z40	50	50	50	
Normab	z1	5	5	5	
NAR.met	2500	40	35	35	+ 2
Nva.Cgco	11410	70	66	66	+ 1
Oasis	10000	8	8	8	+ 1
Orex exp	214947	125	95	117	— 7
Orient	11111	16	16	16	
Parquet	2000	10	10	10	
Radisson	4000	36	34	36	+ 2
Rogi	101750	9	7	9	+ 4
Rouyn.Rs	5037	185	185	185	+ 5
Spctrm.A	z242	34	34	34	— 1
Sphix.M	8669	140	130	135	— 5
Spirit Lk	1000	105	105	105	
St.Genev	386960	133	118	123	+ 1
Stabell	1449	11½	11½	11½	
Sundust	10000	8	8	8	
Tandem	2624	24	23	23	— 1
TigerCl.A	z200	12	12	12	— 4
VSM	568	46	46	46	— 2
VSM.wt	3200	2	2	2	— 2
Val D'Or	105000	24	20	24	+ 3
Vassan	1636	3½	3½	3½	— ½
Vaug.A	z298	20	20	20	
Virginia	z365	17	17	17	+ 1
Wrightbr	16200	12	10	12	
Total Sales:				1,875,024	
Total Market:				7,403,584	

DIVISION INTERNATIONALE

French companies — $US

Stock	Bid	Ask	High (1988)	Low (1988)
Cascd s.a.	$10	10⅜	10⅞	10⅜
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$19½	20	22½	17¾
Maxwell	500	405	405	405 — 45
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	0	0
BET.plc.U	415	440	460	460
Others — $US				
Eldrs ads	230	238	290	238
Flet.Chllg	345	355	400	345
pLatonia	$50½	51½	52⅛	50¼

CERTIFICATS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	6000	5.250	5.170	5.250
Grdn gld	130	366.00	360.00	366.00
Grdn plat	10	480.00	480.00	480.00

MONTREAL MOST ACTIVE INDUSTRIALS

Baue Nat	351683	$14¼	13⅞	14	— ¼
Nova Albt	293675	$10¼	10⅛	10¼	
Air Canda	212160	$13¼	13	13	— ¼
Powr Cr	159520	$15¼	15⅛	15¼	
Inco Ltd	123407	$34¾	32¾	33	— 1¾
Mines and Oils					
Louvem	764350	210	166	195	+ 15
Lac Min	510350	$11¾	11½	11⅝	
Con Abit.	158890	99	65	68	+ 23
Coron.90w	53850	86	82	86	+ 4
Encor Inc	52533	254	250	252	+ 1
Junior Resources					
St.Ge5000	24	20	24	+ 3	
Rogi	101750	9	7	9	+ 4

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES	
ABC Group	
ynFully-Mgd	5.52
ynFund-Value	5.15
AGF Group	
Amer Grth	9.24
Cdn Gs Enr	7.40
Cdn SecGth	9.73
Cdn Trustd	4.73
Conv Inc	10.04
Corp Inv	12.80
Crp Inv Stk	6.04
gExcl Am Eq	5.50
gExcl Cd Bd	5.33
gExcl Cd Eq	5.10
gExcl GloBon	4.77
gExcl Japan	4.37
gExcl M	10.32-5.00
gExcl Special	5.76
Global	8.71
Grth Eqty	10.04
HiTech	12.54
Japan	5.29
nMMF	11.39-10.00
Optn Eqty	4.15
Pfd Inc	9.71
Special	5.74
AIC Advantage	
Advntage	11.11
All-Canadian	
Compound	15.16
Dividend	10.98
Natural Res	4.67
Revenue Gth	3.43
Univest	5.77
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.47
nDividend	4.73
nIncome	5.69
nInternt'l Cdn	4.76
nuInternt'l U.	3.97
nMMF	9.94-5.00
Altamira	
nCapital Gwt	8.90
nCdn. Bal	11.75
nCdn. Bond	11.04
nCdn. Equ	13.65
nCdn. Income	6.59
nDiversifd	10.91
nRab Bud Ca	7.40
nRab Bud Inc	6.03
A.M.D.	
Am Bl Chip	10.19
Cd Bl Chip	11.42
Dividend	9.15
Fix Inc	9.58
MMF	10.95-10.00
uMMF	8.34-10.00
T-Bill	10.92-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.71
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	5.15
Cda Cum	16.35
Cdn Bal	5.27
Discovery	5.31
Income	10.27
Intern'tl	7.23
gLDMK Ame	5.01
gLDMK B9M	5.02
gLDMK Can	5.01
gLDMK	9.97-10.00
gLDMK III	5.13
Mny F	11.94-10.00
Optiml Cdn	7.49
Pld. Rsces	11.01
Taurus	5.08
BPI Capital	
Cdn. Bond	9.89
Cdn. Equity	9.91
yEAFE Fd	7.02
Emerg. Gwt	8.22
Global Eq.	11.14
yGlobal Inc.	9.35
High Yield	9.86
nMMF	12.61-10.00
One Decisn	10.84
Option Eq.	10.05
Burns Fry	
ynBF Bond	10.37
ynBF Cdn	11.98
ynBF Fund	12.56
Calvin Bullock	
American	8.89
Balanced	10.42
Bond	7.63
CIF	7.25
Dividend	10.35
Growth	2.35
MMF	11.67-10.00
Canada Trust	
ynCTNAF	29.28
ynEquity	59.47
ynIncome	9.65
Central Guaranty	
ynFut Cd. Gt	11.96
ynFut Gov.	10.75
ynFut Incom	11.14
nFut M	11.12-10.00
ynFut Mortg	10.00
ynFut Select	11.06
Central Guaranty	
yBalanced	10.99
ynInv. Equity	6.86
ynInv. Incom	4.68
ynMortgage	10.32
yProp Fund	104.34
Century	
DJ	9.12
uDJ-U.S.	7.61
CGF Group	
yFund 4000	4.51
yInternatn'l	7.14
yVenture Fnd	3.32
Chou Assoc Mgt	
yAssociates	24.41
yRRSP	12.24
Church Street	
ynBalanced	11.21
ynEquity	11.95
ynIncome	10.32
ynMMF	11.22-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	11.11
nCdn. Equity	10.78
nFix Inc	10.26
nGlobal	10.36
nMMF	11.50-10.00
ynMortgage	10.84
Confed Group	
Growth	8.53
yMortage	4.99
Cooperants Group	
yuAmer. Eqt	10.11
yBalanced	10.06
yCdn. Equ.	10.17
yIncome	10.03
yReal Estat.	50.07
CT Inv Counsel	
nE-S Te	11.52-9.98
Ev Bal	11.42
yEv Int'l	12.94
Ev Spec Eq	11.89
Ev. Gth.	10.76
Everest Bn	10.37
Cundill Group	
Security	14.85
Value	12.83
Dean Witter	
yuHi Yield	9.70
ynuMM	10.51-1.00
Elliott Page	
EP Bal	26.95
EP Bond	27.01
EP Equ	28.04
nEP Mo	11.82-1.00
Ethical Gwth	
yEthical Gwt	6.51
Extra Group	
yInternt'l	4.47
Fidelity Inv.	
yCap Bal	11.59
yCap Buildr	12.44
yCap Conser	10.85
yIntP'folio	10.39
First Cdn Funds	
nBalanced	10.46
nBond	10.29
nEqty. Ind.	11.02
nMMF	11.30-1.00
nMortgage	11.14
First City Funds	
Growth	5.18
Income	4.87
ygReal	6.36
Fonds Desjardins	
ynActions	19.38
ynEquilibre	10.42
ynHypo	4.35
ynIntern'tl	15.71
ynOblig	4.65
Fonds MFQ	
yActions	9.69
yEquilibre	9.34
yObligations	9.86
Fonds SNF	
yEquilibree	9.61
yQuebecoise	7.85
yRevenu	10.22
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.32
nGolden Fund	6.52
nSilver Fund	3.52
nValue Fund	5.54
GBC Funds	
ynCanada	5.82
yHall Bon	10.93
ynMMF	11.75-10.00
ynNor Ame	3.37
Global Strategy	
yAmercas F	10.18
ynCSMn	11.03-1.00
yEurope Fd	8.50
yFar East F	11.39
yGlobal S Cp	17.03
yGlobal S Fd	14.95
yRRSP	10.13
ygRRSP Acc	11.17
ynUS MF	8.21-1.00
yWorld Bd	9.50
yWorld Mny	9.26
Guardian Group	
American E	20.68
Balanced	11.51
CIPF86	9.76
CIPF87	10.17
Canadian Eq	5.51
Enterprise	10.48
Global Eq.	4.08
Ill. Income	8.39
North Amer	5.31
Pac. Rim.	15.62
xPfd.Div	8.10-9.16
nS Mny	11.90-10.00
Strat Inc	9.62
uUS MM	8.88-9.79
gVantage Bal	5.16
gVantage Bon	5.17
gVantage Eq	5.84
gVantage Int'	5.19
gVantage U.S	5.05
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.84
Integra Cap	
Balanced	11.07
InvesNat	
nAct-Eqty	5.33
nEquil-Bal	5.22
nRev-Inc	5.16
Investors Group	
yBond	4.29
yCdn Equity	6.36
yDividend	9.55
yGlobal	5.11
yGro P'folio	5.07
yGroPlus P'fo	5.07
yGrowth	9.60
yInc P'folio	5.05
yIncPlus P'fo	5.07
yJapan	13.33
ynMMF	11.44-1.00
yMtge	4.89
yMutual	8.89
yReal Prop	5.38
yRetGro P'fol	5.09
yRetPlus P'fo	5.07
yRetiremnt	29.04
ySpecial	11.63
ySumma	5.30
yU.S. Growt	11.30
J. Heward Group	
JH Amer Cd	8.40
uJH Amer Us	7.01
JH FdLtd	9.11
Laurentian	
gEndur Bal	5.55
gEndur Bond	5.26
nV MM	11.17-10.00
Viking Cdn	15.80
Viking Com	15.26
Viking Div	8.00
Viking Gth	17.96
Viking Inc	4.18
Viking Int'l	18.37
Lotus Fund	
ynLotus Fun	11.66
MMF Funds	
Dividend	5.36
Growth	13.15
Income	11.27
Resc Con	11.29
Resource	7.71
Worldwide	13.62
MYW InvFds-Scot	
nCdn Balanc	9.68
nDIF	9.90
Medallion	
yRealty Gwt	11.42
Metropolitan Gr.	
yBond	2.85
yCdn Mutl	6.16
yCollective	15.77
yGrowth	6.48
yProtection	10.39
ySpeci.	6.81
yVenture	9.01
MOF Group	
yDOF-II	1.50
yDOF-III	2.00
yMult. Opp. F	1.55
ySpec. Opp. F	1.42
Montreal Trust Gr	
ynDividend	9.32
ynEquity	26.48
ynIncome	8.50
ynInternatl	25.32
ynMMF	11.20-10.00
ynMtge	9.91
ynRsp Equ	22.50
ynRsp Inc	18.20
ynRsp	11.20-10.00
ynRsp Mtge	9.90
Mutual Group	
Amerifund	12.73
CIF	9.39
Diversifd 25	12.57
Diversifd 40	13.80
Diversifd 55	14.14
Dividend	9.69
Equifund	15.91
nMMF	11.30-1.00
N.N. Funds	
MONY Gold	7.47
Noram	
yCanadian	9.63
yInternatl	11.28
Northern Group	
Cdn Equ	6.12
yInt MM	4.90
Prvtz	9.32
US Equ	6.25
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressiv	12.70
ynBalanced	11.94
ynDiversifd	11.96
ynFixV	10.92-10.00
ynMtge	11.49
PHN Group	
nBalanced	11.10
nBond	8.55
nCanadian	20.99
nDiv Inc	14.98
nMMF	11.81-10.00
nPooled	40.20
nRRSP	12.10
nU.S. Fund	26.53
Vintage Fd	13.25
Prudential Group	
Diversifd	5.56
Dividend	5.06
Growth	7.83
Income	5.39
nMMF	11.54-10.00
Natural Res.	5.86
Prec. Metals	4.87
Realgrowth Fds	
yuA.Trend (U	5.98
yActive Inc.	9.80
yCdn Equity	14.69
yMMF	12.03-10.04
Royal Trust Gr.	
ynAdv. Bal.	10.52
ynAdv. Gwth	10.62
ynAdv. Inc.	9.97
ynAmerican	24.04
ynBond	9.17
ynCanadian	36.92
ynEnergy	7.64
ynGlobal Inv.	8.16
yGovt Bond I	9.11
ynJapanese	15.41
ynMMF	11.04-10.00
ynMortgage	10.31
ynPrec Meta	10.07
ynPreferred	9.50
Roycom Group	
ySummit RF	10.11
ySummit TD	10.32
RoyFund Group	
nBal	5.56
nBond Fnd	5.18
nEquity	22.00
nMMF	11.15-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.77
nSmall Cap	10.18
nStock	7.80
nWorld Gwth	12.12
Sceptre Funds	
ynBalanced	12.52
ynBond	10.98
ynEquity	13.23
ynInt'l	12.28
nMMF	11.10-10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	7.56
nCdn Eq Gth	9.91
nIncome	9.88
nStock Bond	10.26
Spectrum	
gCash	11.16-1.00
gCdn Equity	10.38
gDiversified	10.46
gDividend	10.32
gInterest	9.90
gIntl Equity	8.27
nSaving	11.48-1.00
Sterling Mtge	
ynSterling Mt	4.93
Strata Funds	
yGrowth	11.34
yIncome	10.53
ynMMF	11.21-1.00
yStrata-40	11.03
yStrata-60	11.13
TD Green Line	
nCdn Balanc	11.20
nCdn Bond	10.34
nCdn Equity	11.91
nCdn Index	6.37
nCdn M	11.85-10.00
ynMortgage	10.34
nuUS Index	6.15
nuUS M	8.35-10.00
Talvest Funds	
American	5.63
Bond	10.38
Diversfd	6.15
Global	5.51
Growth	9.84
Income	10.44
MMF	11.70-10.00
Templeton Grp	
yDev Growth	5.24
yGlobal Inc.	9.78
ygHeritage	5.07
ygHeritage R	5.04
nT-Bill	11.33-1.00
yTemp Cdn	6.03
yTemp Gr C	19.63
yuTemp Gr	16.37
Top 50 Gr.	
yTP50 T-Bon	5.03
yTop 50	10.88
Tradex	
ynTradex	8.07
Trimark Group	
Income Gth	5.66
Interes	10.42-10.00
gSelect Can	5.56
gSelect Grth	5.02
Trimark	12.04
Trimark Cd	12.23
Trust General	
ynAction Am	16.99
ynAction Ca	27.11
ynCroissance	12.16
ynEquilibre	9.98
ynHypo	10.36
ynInternatl	10.11
ynMar Mon	10.04
ynOblig	9.80
Trust La Laur.	
ynAction	10.76
ynOblig.	10.01
20-20 Group Fin	
nSunrise	.41
Sunset	13.11
gSunset Ame	10.36
Sunset Deb.	8.76
Sunset Pfd.	9.96
Sunset Worl	10.11
United Group	
Accum	12.24
Accum R.	12.27
American	6.77
MMF	12.15-10.00
uMMF U	8.91-5.00
Mortgage	5.10
gP'folio Fds	10.71
gP'folio RSP	10.49
Security	4.10
Venture	8.88
Venture Ret	13.10
UnivAve Gth	
ynUnivAve	11.83
Waltaine Funds	
ynBalanced	11.02
nDiv. Growth	9.41
nIncome	9.29
nInstan	11.70-10.05
NON-MEMBRES	
C-Anaes	
ynC-Anaes	10.73
Can Nat Res	
yCon Nat Res	4.94
Canwst RSP	
nCanwest rs	95.43
Capstone Group	
nCS Mg	11.65-10.00
nInternt'l C$	4.84
nuInternt'l U	4.04
nInvestment	6.10
Co-op Trust Group	
ynGrowth	14.70
ynIncome	9.28
Counsel Trust	
ynReal Estat	19.28
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.28
Goldtrust	4.75
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.47
nDK Ame	16.90
nDK Ent.	11.67
Domequity	
ynDomequity	5.20
Dunedin	
yInternt'l	95.86
Dynamic Group	
yAll Dyn IX	4.45
yAll Dyn VI	3.57
yAll Dyn VII	3.60
yAll Dyn VIII	5.04
D Income	5.58
D.Div	5.26
yDy Global	4.99
uDyAm US	7.06
DynAmCn	8.46
DynCdn Fd	14.07
yDynGBF	4.75
nDynPartners	5.37
DynPrecMet	1.06
MMF	8.80-10.00
Mgd P'folio	6.22
F.I. Exar	
yImmobilier	10.14
Friedberg Com.	
yDouble Gold	5.00
Gyro Equity	
ynGyro Equi	12.81
Harvard	
Harvard	2.94
Industrial Gr.	
CS Mg	11.66-10.00
Indust Am	8.27
gIndust Bon	10.46
Indust Div	11.62
Indust Eq	19.88
Indust Futur	5.88
Indust Global	6.13
Indust Gwth	16.43
gIndust Hor	6.10
Indust Inc	10.49
Indust Pens	6.63
Mack Eq	2.75
Mack Mtge	1.27
MRF Group	
yMRF Mutual	9.85
Mar Equity	
ynMar Equity	5.96
Marlboro	
yMarlboro	8.77
Md Mgmt Fd	
ynCMAIF	34.15
ynCMASTDF	39.40
ynMD Bond	10.34
ynMD Grth	18.33
ynMDR.A	147.16
ynMDR.B	141.38
yPerp G.	1.86
yPerp G. II	3.48
yPerp G. III	5.65
yPerp G. IV	6.02
yPerp G. V	7.44
MTC Group	
Growth	10.33
National Trust	
ynEquity	20.92
ynFeb Pro	104.04
ynGlobal	201.41
ynIncome	79.22
nNatrusco	7.69
NW Group	
yCanadian	8.72
yEquity	11.86
NW Trust Eq	
ynNW Trust	21.56
Pacific Group	
Growth	6.68
Ret Bal.	4.69
US Growth	4.54
PMF Mgt. Ltd.	
Pension	2.93
Xanadu Fd	1.93
Pret et Revenu G	
ynAmerican	27.79
ynCanadian	9.89
ynFonds H	5.10
ynOblig.	9.92
ynRetraite	22.43
Princor Funds Inc	
yuGrowth	18.95
yuWorld Inc	4.58
Sagit Group	
Cam Americ	8.82
Cam Balance	6.61
Cam Diverst	7.50
Cam Growth	7.35
yCam Pacific	2.03
Cam Resourc	2.76
Cam Spe Eq	10.68
TC Bon	10.83
TC Equ	7.95
TC Inc	6.74
ynTC	10.08-10.00
TC Pen	14.87
Sentinel	
Am Eq Cdn	10.53
JAm Eq US	8.78
Cda Bond	9.80
Cda Equity	9.86
Global	8.59
1MMF	9.34-10.00
Synchrovest	
ySynchrovest	6.48
Universal Group	
American	10.06
Equity	12.28
Global	5.06
Income	5.55
Pacific	8.14
Resource	6.09
Sect Ame	6.18
Sect Cdn	6.38
Sect Cur	5.35
Sect Glo	5.13
Sect Pac	5.33
Sect Res	5.03
Westrn Grth	
yWestrn Grth	4.44

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Les 5 titres les plus actifs de TCO	Vol	Opt. en cours
TSE 35 Index	3007	20198
Bk Of Montreal	1567	27890
Inco Ltd	1416	6938
Nova Alta Corp	1293	35202
Falconbridge	1249	6997

Série		Off	Dem	Dern. opt.	Vol	Opt. en cours
Agnico-Eagle	C	8¼		Opt Vol		160
Fb $9		145	150	145	160	380
Air Canada	C	13		Opt Vol		10
Jy $13		50	60	50	10	1953
Alberta Energy	C	16⅞		Opt Vol		10
Sp $17½		40	60	45	10	160
Alcan Aluminum	C	25¾		Opt Vol		285
Jn $25		60	85	85	5	85
$27½		2	10	9	5	853
$27½	P	170	195	190	127	80
Jy $25		135	150	150	8	48
$27½	P	185	200	155	10	174
Ag $25		165	180	200	5	132
$25	P	40	55	45	23	260
$27½		35	40	40	56	643
$27½	P	200	225	200	14	166
Nv $25		235	260	240	3	101
$27½		80	95	90	25	717
$27½	P	210	230	215	4	68
Alcan Aluminum	C	25¾		Opt Vol		122
Ag $25		165	180	180	20	345
$26⅝	P	135	150	140	32	433
$28⅝		10	20	20	60	715
$28⅝	P	260	285	270	10	133
Amer Barrick	C	27¼		Opt Vol		500
Ja $25		460	485	460	190	236
$27½		300	325	275	5	34
Jn $27½	P	25	50	25	120	100
Jy $25		285	310	300	45	590
$25	P	30	35	35	19	181
$27½		105	125	110	89	313
Oc $25		375	400	375	10	93
$27½		210	235	210	22	326
BCE Inc.	C	39⅛		Opt Vol		201
Fb $40		140	165	145	10	281
Ag $40		40	50	50	67	1555
Nv $37½		260	285	275	30	347
$40		105	120	105	94	932
BC Telephone	C	16⅝		Opt Vol		15
Jy $15		170	195	180	5	25
Dc $17		40	60	65	10	30
Bk Nova Scotia	C	18		Opt Vol		252
Jn $15		270	295	275	65	1349
$17½		30	55	40	16	4259
Sp $15		285	315	310	10	1044
$18		70	85	75	21	1203
$19		35	45	45	30	75
Dc $15		300	330	325	20	589
$16		205	230	225	10	343
$18		100	120	120	70	572
$19		60	85	70	10	111
Bk Of Montreal	C	31¾		Opt Vol		1567
Ja $32		180	205	180	750	835
$33		125	145	145	10	112
Jy $29		290	315	300	2	1935
$30		210	235	215	5	7492
$31		135	160	160	750	1512
$32		60	70	70	10	233
Oc $30		260	285	255	10	1482
$31		195	220	195	5	977
$33		80	100	85	25	278
Bombardier B	C	14⅜		Opt Vol		662
Ja $14		170	180	170	120	263
$14	P	65	90	70	10	27
$15		100	105	100	48	101
Jy $13		150	155	165	252	1087
$14		55	60	70	44	506
$15		15	25	25	5	15
$15	P	85	110	90	10	10
Oc $12	P	5	30	20	10	10
$13		195	200	190	8	396
$14		110	125	120	46	858
$15		50	60	50	84	147
$15	P	100	125	100	25	25
Bow Valley Ind	C	13⅜		Opt Vol		75
Ja $15		50	65	65	5	5
Oc $15		30	50	40	70	855
Brascan Class A	C	29⅞		Opt Vol		65
Ja $27½		375	385	400	10	95
$30		210	235	235	10	80
Oc $30		165	190	180	30	135
$30	P	115	140	120	15	45
CAE Industries	C	14		Opt Vol		20
Sp $14		90	105	90	10	614
Dc $12		255	280	265	10	72
Cambior Inc.	C	13		Opt Vol		205
Ag $12½		100	125	100	175	431
$15		25	40	30	20	283
$15	P	180	205	200	10	50
Campeau	C	16⅜		Opt Vol		166
Ja $16		250	270	255	3	3
$17		190	215	215	15	30
Jy $15	P	15	40	25	10	482
$17½		40	50	45	119	864
Oc $16		160	185	180	13	180
$18		80	105	85	6	85
Canadian Pacific	C	22⅝		Opt Vol		882
Jn $22		50	65	95	110	5207
$23		1	5	3	450	491
$23	P	35	55	55	181	120
Jy $23		40	50	35	75	2305
Ag $22		110	125	125	5	607
$23		70	80	65	10	1159
$23	P	75	90	65	6	166
$24		30	40	40	25	2368
$24	P	140	160	135	10	515
Nv $22		175	200	185	5	37
$24		80	95	90	25	668
Cascades Inc.	C	7		Opt Vol		140
Jn $5		195	220	210	20	284
$6		95	120	110	20	663
$7		1	10	10	60	858
Dc $6		140	160	140	10	230
$7		40	45	40	30	118
Cdn Imp'l Bank	C	30½		Opt Vol		84
Jn $27½		285	310	325	36	458
$30		30	55	50	25	70
Sp $27½		340	365	365	10	486
Dc $30		215	240	220	13	390
Cdn Tire Corp	C	21¾		Opt Vol		160
Jn $17		465	490	$5	65	25
$19		265	290	275	15	44
$21		65	90	100	20	54
Jy $22	P	35	50	40	10	52
Ag $22		70	95	80	15	15
Sp $17		475	$5	$5	10	10
$21		165	190	185	10	68
$22		100	125	110	10	1010
Dc $22		140	165	160	10	78
Centralcap	C	10¼		Opt Vol		40
Fb $10		140	165	165	10	68
$11		80	105	110	10	34
$11	P	85	110	90	20	20
Cineplex	C	15⅜		Opt Vol		141
Jn $15		55	80	75	30	142
$17	P	125	150	150	30	140
Jy $15		140	150	155	25	130
$16		100	120	120	5	116
Sp $16		180	200	200	10	146
$17	P	225	245	225	10	35
$18		105	125	110	10	570
Dc $17		220	245	225	3	79
$17	P	270	295	265	3	3
$18		185	205	205	15	86
Cominco Ltd	C	26⅛		Opt Vol		66
Jn $22½		360	400	360	32	49
$25		110	135	110	8	163
$27½	P	125	150	125	10	109
Sp $25		240	265	255	6	79
$27½	P	185	210	205	10	76
Corona Corp A	C	8⅞		Opt Vol		1163
Fb $7		270	295	280	15	69
$8		225	240	225	12	122
$9		160	185	175	6	374
Ag $7		210	235	225	30	951
$8		150	175	160	30	3282
$9		95	100	100	41	8865
$10		60	65	60	575	8911
Nv $8		200	215	200	20	1386
$8	P	45	70	55	20	338
$9		130	145	140	81	2146
$10		95	100	95	328	4988
$10	P	145	170	155	5	607
Dofasco Inc	C	27⅜		Opt Vol		45
Jn $27½		1	10	1	35	121
Sp $27½	P	85	110	90	10	30
Domtar Inc	C	15¼		Opt Vol		173
Fb $15	P	90	95	90	10	100
$17½	P	265	290	270	10	20
Ag $12½		275	285	300	70	340
$15		85	100	85	25	3036
$15	P	45	50	45	19	1261
Nv $15		145	165	145	4	300
$15	P	85	90	80	20	837
$17½		65	70	70	15	953
Echo Bay Mines	C	17⅝		Opt Vol		418
Ja $17½	P	145	160	160	140	142
Jy $17½		85	105	70	228	530
$20		15	20	15	15	338
$20	P	220	245	285	30	45
Oc $20		70	80	70	5	153
Falconbridge	C	29⅜		Opt Vol		1249
Fb $30		300	320	305	10	10
$32½		190	210	210	5	5
$32½	P	325	340	330	50	87
Ag $27½		275	300	305	10	92
$27½	P	35	45	40	50	202
$30		115	130	120	421	960
$30	P	135	155	140	25	630
$32½		35	40	40	648	1415
Nv $27½	P	80	90	85	20	610
$32½	P	320	345	340	10	270
Gulf Can. Res.	C	14½		Opt Vol		15
Ag $15		40	50	40	5	293
$15	P	60	85	85	10	29
Hees Int'l	C	30⅛		Opt Vol		30
Ag $32½		10	25	20	30	198
Hemlogold	C	14⅛		Opt Vol		30
Ja $13		200	240	200	10	55
Oc $13		170	190	165	5	91
$15		70	85	70	15	300
Horsham Corp.	C	10¼		Opt Vol		1035
Jn $7		305	330	325	10	55
$10		25	30	30	5	950
Sp $10		100	105	105	20	289
$11		55	70	60	1000	1005
Imasco Ltd	C	34⅛		Opt Vol		74
Jy $27½		$6⅝	$7⅛	$6⅝	71	56
Oc $35		140	165	145	3	129
Imperial Oil A	C	53¼		Opt Vol		65
Ag $50		440	480	465	10	68
$52½	P	100	125	100	5	129
$55		155	165	175	10	920
$55	P	190	215	200	40	261
Inco Ltd	C	33		Opt Vol		1416
Jn $35		1	10	5	160	318
$35	P	170	195	215	80	122
$37½	P	420	445	285	5	58
Jy $32½		180	195	190	20	10
$35		50	75	60	220	158
$35	P	180	205	195	40	438
$37½		10	25	25	55	227
$37½	P	425	450	395	15	23
Ag $32½		210	235	225	24	868
$32½	P	80	100	85	77	892
$35		100	120	95	141	708
$35	P	210	235	220	70	561
$37½		40	50	40	41	485
$40		20	25	25	18	309
$40	P	$6¾	$7⅛	$6⅝	20	41
Nv $32½		330	355	350	335	365
$32½	P	135	160	110	20	83
$35		205	230	225	15	84
$35	P	240	265	235	40	168
$37½		115	135	130	20	169
Inter-City Gas	C	24⅛		Opt Vol		297
Jn $23		145	170	165	100	62
$24		45	70	65	28	578
$25		5	10	15	10	220
Sp $22	P	20	40	40	5	35
$23	P	40	65	50	40	70
$24	P	75	100	85	50	100
$25		125	140	135	104	877
Dc $24	P	100	125	110	30	100
$25	P	140	165	150	30	20
Jannock	C	18¼		Opt Vol		168
Jn $19	P	95	105	105	30	120
$20	P	195	205	185	5	181
$21	P	290	315	290	5	70
$22	P	390	415	425	10	85
Sp $17	P	45	70	50	20	38
$18	P	100	125	115	20	215
$21		25	50	40	10	248
Dc $18	P	130	155	140	35	81
$19	P	190	215	175	5	10
$20		95	120	110	10	71
$22	P	390	415	415	10	10
Lac Minerals	C	11⅝		Opt Vol		818
Jn $11		50	75	55	120	190
$12	P	40	60	50	10	123
$14		2	5	5	10	1349
Jy $11	P	50	65	60	47	195
$12		65	75	75	67	702
$13		50	60	50	220	392
Sp $10	P	40	55	40	12	42
$11	P	70	85	70	10	163
$12		110	125	125	54	1289
$13		85	90	90	69	1855
$13	P	170	195	175	10	62
$14		65	70	70	75	2688
$14	P	275	300	285	20	42
Dc $10	P	40	60	35	12	12
$11	P	80	90	80	3	117
$12		150	170	170	22	293
$13		100	115	100	20	195
$14		85	95	90	37	901
Laidlaw B	C	17		Opt Vol		296
Jn $15		200	210	195	5	662
$16		100	110	115	6	449
$17		8	8	8	110	2065
Sp $17		75	85	85	25	1762
$18		35	40	30	75	1716
Dc $16	P	30	55	55	10	118
$17		115	120	115	50	525
$18		75	90	80	15	578
Memotec Data	C	9¾		Opt Vol		9
Nv $10		105	110	100	9	60
Molson Cos A	C	35⅝		Opt Vol		5
Jy $35	P	55	70	60	5	25
Moore Corp Ltd	C	36⅞		Opt Vol		4
Ag $37½	P	90	115	90	4	47
National Bank	C	14		Opt Vol		137
Fb $13		150	175	185	30	30
$15	P	135	160	125	10	40
Ag $13		100	125	110	35	650
$14		40	50	50	42	822
Nv $14		85	100	95	20	955
Noranda Inc.	C	23		Opt Vol		217
Fb $24		110	120	120	40	37
Ag $20		295	305	320	6	229
$22½		115	120	110	35	4720
$24		40	50	50	20	147
$25		25	30	30	10	2023
Nv $22½		160	165	195	60	367
$22½	P	70	75	45	1	230
$23		115	120	130	45	106
Northern Tel	C	22¾		Opt Vol		199
Ja $24		150	160	155	22	60
Jn $21		175	200	175	10	45
Jy $20		300	320	320	22	1095
$22		125	140	125	15	124
$23	P	65	80	75	15	65
Oc $23		145	160	155	10	56
$23	P	105	125	120	20	51
$24		100	105	100	85	166
Nova Alta Corp.	C	10¼		Opt Vol		1293
Fb $10		140	150	150	20	100
$10	P	45	60	50	130	285
$11		100	110	100	55	229
$11	P	105	125	115	56	211
$12		50	55	50	185	454
Ag $9	P	5	20	5	96	10
$10		75	85	80	55	1440
$10	P	30	35	30	13	318
$11		25	30	30	30	5198
$11	P	80	95	85	42	924
$12	P	185	200	185	28	843
$13		6	9	8	3	3848
$13	P	270	295	295	10	50
Nv $10		100	115	110	25	1089
$10	P	40	45	45	30	138
$11		60	65	65	217	1880
$11	P	90	100	95	140	965
$12		30	40	35	148	2889
$12	P	185	190	185	10	565
PWA Corp.	C	16⅝		Opt Vol		37
Jy $17		35	55	40	7	321
Oc $17		110	130	130	30	110
Placer Dome	C	15⅛		Opt Vol		718
Jn $12½		310	335	300	50	-
$15		75	85	75	184	4068
$17½		1	5	1	200	2952
Jy $15		95	110	110	110	827
Sp $15		140	150	145	141	3168
$17½		35	45	40	3	2191
Dc $15		185	210	190	10	262
$17½		70	80	70	10	395
$17½	P	185	210	200	10	60
Power Corp Cda	C	15¼		Opt Vol		95
Fb $16		75	95	80	5	79
Ag $15	P	45	50	35	10	2900
Nv $15		100	125	115	30	286
$16		40	55	50	50	551
Provigo Inc	C	10⅜		Opt Vol		20
Jn $10		25	45	25	20	20
Ranger Oil Cda	C	6⅝		Opt Vol		52
Jy $6	P	5	15	5	40	142
$7		15	20	15	2	4128
$7	P	30	50	50	10	50
Renaissance	C	16⅞		Opt Vol		10
Jn $15		175	200	140	10	1005
Repap Ent Corp	C	10¾		Opt Vol		20
Ja $12	P	110	135	100	20	165
Rogers Comm.B	C	117½		Opt Vol		90
Ja $95		29¼	30¼	30¼	5	-
$120		12½	13½	12¾	1	1
$120	P	11¼	13¼	12¼	4	15
Jy $95		23¼	24¾	23½	7	101
$105		14¼	15¼	14¼	3	120
$110		$9¾	10¾	$9¼	15	295
$115		$5¼	$6¼	$5¾	17	59
$120		350	450	410	10	42
Oc $115		11⅝	12⅝	12⅝	1	24
$120		$9¼	10¼	$9⅝	17	82
$120	P	$8	$9	$8¼	10	86
Royal Bk Cda	C	44⅞		Opt Vol		285
Jn $40		455	495	465	22	116
$42½		205	245	230	3	128
$45		1	10	10	140	474
$45	P	20	35	20	50	70
Jy $42½	P	20	40	40	40	292
$45		75	100	85	5	706
$45	P	100	105	100	5	161
Seagram Co	C	88⅝		Opt Vol		67
Ja $90	P	345	395	355	5	45
Jy $80		10¼	10¾	10⅞	25	481
$90		225	255	275	20	119
$90	P	200	250	155	10	107
Oc $90	P	280	330	285	2	49
$95		235	260	235	5	28
Shell Canada A	C	42		Opt Vol		70
Ag $42½	P	105	130	110	20	149
$47½	P	$5⅛	$5⅝	$5¼	10	10
Nv $42½		275	310	280	10	10
$42½	P	150	175	155	20	70
$45		160	185	160	10	105
Southam Inc	C	34½		Opt Vol		14
Jn $30		425	450	485	2	29
$32½		175	200	200	2	277
Sp $35	P	205	230	205	10	43
Spar Aerospace	C	13½		Opt Vol		20
Ja $13		145	170	155	20	50
Stelco A	C	23⅜		Opt Vol		73
Ag $25		35	45	40	60	1695
Nv $22½		200	225	215	13	70
TD Bank	C	40⅞		Opt Vol		221
Jn $35		$5⅝	$6	$5⅞	5	74
$37½		320	355	350	10	1573
$40		70	95	90	42	152
$40	P	1	10	5	40	248
Sp $40		225	240	250	100	319
$40	P	70	90	75	5	142
$42½		90	100	90	4	362
Dc $37½		475	$5	485	5	716
$45		70	90	75	10	63
Total Petroleum	C	31¾		Opt Vol		107
Jy $35		15	35	25	10	245
$37½	P	$5¼	$5¾	$5½	92	92
Oc $32½		200	230	230	5	15
Transalta Util.	C	14⅜		Opt Vol		5
Dc $14		105	125	120	5	20
TSE 35 Index	C	197.73		Opt Vol		3007
Jn $185		12¾	13¼	13⅛	4	30
$190		$7¾	$8¼	$8	10	90
$195		280	310	300	518	1450
$195	P	2	5	5	160	1908
$200		80	10	5	168	585
$200	P	225	245	235	924	752
$205		5	10	5	5	220
$205	P	$6⅞	$7⅜	$7¼	30	213
Jy $185		14⅜	14⅜	14½	1	14
$185	P	8	25	15	10	1290
$190		$9⅝	10⅛	$9½	2	125
$190	P	45	60	60	90	302
$195		$5⅝	$6⅛	$6	70	701
$195	P	105	125	115	303	748
$200		275	295	270	96	1896
$200	P	280	320	315	206	1007
$205		90	100	95	110	301
$205	P	$5⅝	$6⅛	$6	43	427
Ag $190	P	100	120	105	18	1213
$195		$7⅛	$7⅜	$7⅛	18	249
$195	P	185	205	200	30	304
$200		420	460	440	60	321
$200	P	385	425	400	55	1533
$205		175	195	175	54	1273
$205	P	$6⅝	$6⅞	$6⅝	22	1021
Cda 10.25 Feb 04	C	105⅞		Opt Vol		126
Jn $97½		$8	$9	$8¾	2	2
Jy 102½		335	360	415	3	50
$105		130	155	150	30	70
107½		35	55	80	20	180
Ag $105	P	70	90	70	4	53
107½		70	95	95	23	70
107½	P	185	210	205	10	14
Dc 102½		430	450	450	20	117
$105	P	130	155	140	14	34
Cda 10.25 Feb 94	C	102⅜		Opt Vol		757
Jn $90		$12	$13	1240	105	105
$102		45	65	80	12	-
$103		1	5	10	40	40
Ag $102	P	50	70	60	400	800
$103		45	65	50	200	203
Cda 9.5 Oct 01	C	100		Opt Vol		555
Jn $95		475	$5¼	515	8	49
$97½		240	265	240	70	198
$100		15	25	100	92	609
$100	P	25	35	30	103	364
Jy $97½	P	10	25	20	12	296
$100		75	100	110	4	161
$100	P	75	85	75	57	263
102½		10	35	20	10	52
Ag $100		115	140	130	24	185
102½		45	65	85	4	51
102½	P	250	275	270	12	128
Sp $92½		735	785	$8½	5	62
$95		$5	$5½	$5¼	13	298
$95	P	10	25	20	10	584
$97½	P	45	60	45	4	643
$100		155	180	165	6	300
102½		70	90	110	8	100
102½	P	265	290	265	30	70
Dc $95		535	585	535	8	207
$100		220	245	230	29	310
$100	P	160	180	150	4	134
102½		115	140	120	42	101
Cda 9 Mar 11	C	96⅛		Opt Vol		1115
Jn $70		$26	$27	26¾	105	40
$92		450	475	$5¼	22	253
$94		250	275	325	56	376
$96		55	80	125	95	68
$96	P	10	20	10	120	213
Jy $94	P	10	15	10	10	42
$96	P	55	70	60	20	134
$98		150	175	125	8	27
Ag $96		160	180	220	174	178
$96	P	75	95	65	183	358
$98		65	85	115	4	25
$98	P	170	195	180	70	83
Sp $92		$5	$5¼	565	40	318
$96		200	220	215	10	323
$96	P	105	125	105	112	399
$100		40	60	60	35	45
Dc $92		$5½	595	615	20	233
$96		285	310	350	19	347
$96	P	155	175	125	1	450
$98		185	210	240	4	154
$100		110	130	150	7	74
Total contract volume						22624
Total open interest						496714

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours ont fléchi et l'activité était modérée, hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a baissé de 10 cents. Le moyen terme et les titres de société ont cédé un demi-point. Le long terme et les obligations des provinces ont perdu un quart de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 11.5 pour cent.

Indices RCMP

MONTREAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, avec, entre parenthèses, leur position lors de la précédente clôture.

Réa (XRC): 1380.02 (1379.45)

Services (XRS): 1339.21 (1340.20)

Manufacturières (XRM): 1438.64 (1435.77)

L'ACTUALITE BOURSIERE

TORONTO

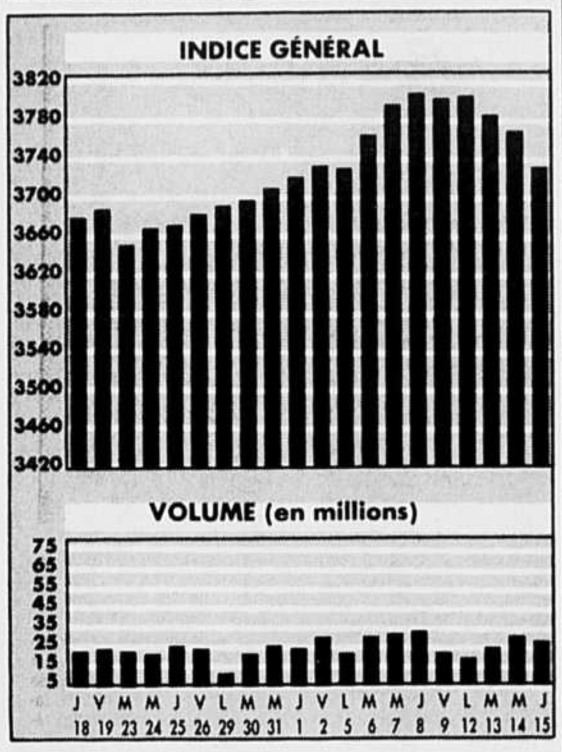

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AGFM B f	18300	$7	6¾	6¾	— ⅛
AHA Auto o	500	85	85	85	
AMCA Int	11776	475	470	470	
AMCA p	500	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
AMCA 2 p	1500	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
AMCA 3 p	600	$24⅛	24⅛	24⅛	
ARC Int	1400	320	320	320	—30
Abbey E o	26996	5½	5½	5½	+ ½
Abermin o	16650	14	12	12	— 2
Abti Prce	34519	$19⅝	19½	19½	
Abitibi w	2000	18	18	18	— 2
Acadia M o	10000	37	37	37	
Agassiz	320	290	290	290	
Agnico E	6750	$8¾	8¾	8¾	
Agra Ind A	1900	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Agra B f	1850	$10⅞	10½	10¾	+ ¼
Agra I w	3300	$10	9½	9⅞	+ ⅛
Air Canada	285660	$13¼	13	13	— ⅛
Akaitco o	1000	30	30	30	— 4
Alt Energy	37681	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
Al Enr 775	1350	$27	26⅞	27	+ ½
Alta Nat	35300	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Alcan	359540	$26¼	25⅝	25¾	— ½
Alcan C p	1900	$22⅞	22¾	22¾	— ⅛
Alcan E p	100	$23¼	23¼	23¼	
Alexis N 1	20000	$25¼	25⅛	25¼	+ ¼
Algo Gr A f	1200	415	415	415	—10
Algma St A	100	$25⅝	25⅝	25⅝	
Algma St C	150	$25½	25½	25½	+ ½
Alied Lyns	14600	$8⅛	8	8⅛	
A Barick	390725	$27½	26⅞	27¼	
A Barik w	46700	$9	8⅝	9	+ ¼
Am Eagle o	8000	80	77	80	+ 3
Am Leduc	4000	25	25	25	
Am Pacific	2500	340	325	325	—20
Anderson	12700	$11⅛	10⅞	10⅞	+ ⅛
Arbor B f	2800	$7¾	7½	7½	— ¼
Argus B pr	800	$29⅝	29⅝	29⅝	— ⅜
Argyll A f	z640	7	7	7	
Asmra Mnl	500	400	400	400	
Asmra M w	z250	5	5	5	
Asbestos	z21	$7⅞	7⅞	7⅞	
Atco I f	10972	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Ateba o	1000	9	9	9	+ 1
All Shop A f	1000	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Atlantis	2000	63	63	63	— 2
Augmitto o	10000	20	20	20	+ 2
Aur Res o	880628	$6¼	5½	6¼	— ⅛
Aurizon o	154611	49	40	40	
Avcorp Ind	1000	110	106	110	
BCE Inc	158560	$39⅛	39¼	39⅛	— ⅛
BCE 2.05 p	z50	$39¼	39¼	39¼	
BCE I 195	500	$25½	25½	25½	+ ½
BCED	25773	282	275	275	— 8
BCED 9¾	900	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
BCED 1 p	4400	$24⅛	23⅞	24	
BCE Mobl	63072	$35⅞	35	35½	— ⅜
BCED C I	4700	$24	24	24	
B C Bancor	103287	128	126	128	+ 1
BC Banc A	500	$29	29	29	
BC Banc B	100	$28¾	28¾	28¾	— ¼
BC Rail p	1520	$25⅞	25⅝	25¾	+ ⅛
BC Sugar A	6386	$16⅛	16⅝	16⅝	
B Corp p	2500	$30	30	30	— ⅛
BGR A	2400	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
BII Ent	18000	485	485	485	—15
BMO nt fin	300	$10½	10½	10½	— ⅛
BMO II p	3150	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
BNT Ltd	4450	$12¾	12½	12½	— ⅛
BNT Eaty	2300	$28¾	28½	28⅝	— ⅛
BP Canada	2700	$15½	15¼	15¼	— ¾
BYG o	7500	45	40	45	
Bancshr p	3000	$22¼	22¼	22¼	
Banister C	8100	$14	13¾	13¾	— ¼
Bank Mtl	158960	$32	31⅝	31⅞	
Bk Mtl 250	3880	$25⅛	25⅛	25⅛	
Bk Mtl 3p	4910	$25⅝	25½	25⅝	
Bank N S	282362	$18⅛	17¾	18	— ¼
Bk N S 1p	3150	$22½	22⅜	22½	
Bakincor f	2000	200	195	200	+ 15
Baffle M	2950	$16¾	16⅜	16⅜	+ ¾
Bedu CA o	4500	25	25	25	
Beaufield o	241487	35	25	30	+ 3
Beaver R o	5250	35	33	35	
Becker B f	200	$41	41	41	
Bedford o	300	220	220	220	
Bell 1.94 p	1400	$24⅛	24⅛	24⅛	
Bell 9 p	6700	$24¼	24	24	— ¼
Belmoral	146614	69	62	69	+ 7
Bema Gl o	17700	125	119	125	+ 3
Ben ads	600	$16¾	16½	16½	— ¼
Bethlem R	8000	90	88	88	+ 8
Biomira o	1600	370	360	360	—10
Bionaire I	1000	170	170	170	— 5
Blk Cliff o	5000	40	40	40	+ 2
Blackdom o	1000	340	340	340	— 5
Bombdr A	12255	$14½	14⅛	14½	+ ¼
Bombdr B f	107525	$14¼	14¼	14⅛	
Bmbdr 1 p	300	$22⅝	22⅝	22⅝	— ⅛
Bombdr B w	700	$33½	33	33	+ ¼
Bonanza O	4500	52	45	52	+ 2
Bonar	1800	$25	25	25	
Bovar Inc	8207	110	110	110	
Bow Valy	9143	$13⅞	13⅝	13¾	— ¼
Bow Vly 205	200	$20	20	20	+ ⅛
Bracknel f o	500	139	139	139	+ 4
Bralorne	z12	31	31	31	
Bramalea	5670	$32¼	32	32	— ⅜
Brml Pty n	200	$25⅝	25⅝	25⅝	
Brmptn A f	3700	$10	9¾	9⅞	— ¼
Brascan A	45655	$30⅛	29¾	29⅞	— ½
Brkwater o	127998	276	270	270	—10
Brik Brw o	700	165	165	165	
BC Phone	61490	$16⅞	16⅝	16⅝	— ⅛
BCPh 4¾ p	100	$53	53	53	+ ½
BCPh 4.84	500	$14½	14¼	14½	+ ⅛
BCPh 5.15	z25	$62	62	62	
BCP 7.04 p	800	$20⅛	20⅛	20⅛	
Br Gas ads	130	$33¾	33¾	33¾	+ ¼
Broulan	6300	135	130	130	+ 4
Bruncor	5203	$17⅞	17¾	17¾	— ¼
Brunswk	850	$11⅛	10¾	10¾	— ¼
Budd Can	2200	$39	38¾	38¾	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	69796	$14¼	13⅞	14	— ¼
CB Pak	1050	$19	19	19	
CCL A	500	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
CCL B f	8446	$10⅛	10½	10⅛	+ ⅛
CFS Grp	1000	130	130	130	+ 5
CFS Gr w	z500	1	1	1	
CGC Inc	26000	$11⅛	11½	11½	— ¼
CHC Hlcpt	9300	495	485	485	
CM NT Equ	1200	$17	16½	16½	— ¾
CM Pref p	4650	$14¼	14¼	14¼	
CSA A f	500	475	475	475	—25
CT Financl	700	$24⅛	24	24	
Cableshr A	57600	59	55	57	— 2
Cableshr B	5500	60	60	60	
Cabre	200	370	370	370	
Calgary I p	550	$25	25	25	— ⅜
Cambior	28000	$13⅛	12½	13	+ ⅜
Cambior w	55100	198	181	193	+ 8
Cambridg	4555	$32⅝	32½	32⅝	+ ⅛
Camco Inc	1200	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Camp Res	10302	89	88	89	+ 3
Camp Soup	2350	$21⅞	21½	21½	— ⅛
Campeau	22875	$16½	16⅜	16⅜	
Campeau B	1800	$23	22½	23	+ ¼
Camreco o	700	21	21	21	— 1
C Nor West	504	$7¼	7¼	7¼	
CNor Wst B	4605	$23⅝	23¼	23½	
CNor Wst C	500	$15¾	15¾	15¾	
CNor Wst w	z1	2½	2½	2½	
C Packrs	13389	$15½	15⅛	15¼	+ ⅛
CS Pete f	600	305	305	305	— 5
C Trsco C	550	$19	18⅞	18⅞	
C Trsco G	700	$21¼	21⅛	21⅛	
C Tung	700	$6¾	6¾	6¾	— ¼
C Tung w	5000	65	65	65	— 5
Canadex o	4500	115	110	115	+ 5
C Energy	500	430	430	430	+ 5
C Exprss f	47900	102	101	101	— 1
CForms A f	z10	305	305	305	
C Futr Ao	69289	46	40	40	— 3
CG Invest	200	$47⅛	47⅛	47⅛	— ⅛
C Home o	500	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
CI Bk Com	116869	$30¾	30¼	30½	— ⅛
CIBC 4 p	100	$91	91	91	
Cdn Jorex	2500	145	139	145	+ 6
C Manoir f	1200	215	215	215	
C Marconi	1900	$17	16½	16½	— ⅜
Cdn Nat Res	20200	75	73	73	
C Nth Star	1430	$5¼	5¼	5¼	
C Ocdental	18750	$20¾	20½	20¾	+ ¼
CP Forest	1100	$43	42½	42½	— ¼
CP Ltd	403962	$23	22½	22⅝	— ⅛
Cdn Roxy	2400	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Cancom o	2000	$15⅛	15⅛	15⅛	
Cdn Tire	200	$33½	33½	33½	
CTire A f	170056	$22⅛	21¾	21¾	— ½
CUtil A f	115556	$22⅛	21¾	21⅞	— ¼
C Util B	37438	$22	21¾	21¾	— ⅛
CUtil 2nd I	300	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
CUtil 2nd N	600	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Cdn Wn Bk	19900	435	435	435	
CWN G 4 pr	400	$9½	9½	9½	+ ⅜
Canamax	11100	310	300	300	+ 5
CanCapti	1825	425	425	425	
Candol D o	3716	13	11	11	+ 1
Cantor	13500	$24¼	23¾	23¾	— ¼
Capsule T	2000	97	97	97	— 2
Cara	1300	$17¾	17½	17½	+ ⅛
Cara A f	1000	$17⅛	17¾	17⅛	+ ⅛
Carena	9650	$25¾	25⅝	25⅝	— ⅛
Carl A p	2900	$53	53	53	+ ¼
Carl B p	2600	$52¼	52¼	52¼	+ ¼
Carolian o	26508	150	145	147	+ 2
Carpita C	2200	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Cartier o	166200	7	5	5	+ ½
Cascades	950	$7⅛	7	7	— ⅛
Cassiar	44700	475	455	460	—10
Cathedrl o	100	215	215	215	—10
Celanese	1652	$32⅞	32½	32½	— ¼
Celanes 2 p	300	$18	18	18	
Celanes 1 p	400	$29	29	29	
Cntrl Cap	11365	$13	12¼	12¼	— ¾
Cnt Cap Af	54500	$10¾	10¼	10¼	— ⅜
Cnt Cap Ap	400	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Cnt Crude o	13600	420	405	420	+ 10
CFund A f	7500	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Cnt GtTr 1	100	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Cnt GtTr 2	1530	$21½	21	21	— ½
Cnt GtTr 3	100	$25	25	25	— ¼
Cntl G Trc	4144	$23½	23¼	23¼	— ¼
Centurion	200	215	215	215	—10
Chancelor o	500	24	24	24	+ 6
Charan	11800	125	120	120	— 5
Chauvco A o	2200	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Cheni Gld o	5950	320	305	305	—10
Cheni Gld w	650	45	45	45	— 5
CHUM B f	1800	$22	22	22	— ¼
Cimaron o	700	$6¼	6¼	6¼	— ⅜
Cineplex	15450	$16⅛	15⅞	15⅞	— ½
Cinram	500	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Circo Crft	30600	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Citadel G o	4000	120	115	120	+ 5
City Res o	2000	90	90	90	—10
Clarpine I	1250	80	80	80	
Claude R o	15887	360	345	355	— 5
Cliff o	11000	30	28	30	
Co Steel f	54700	$18½	18⅛	18¼	— ⅛
Cobi Food	z75	62	62	62	
Cogeco f	4900	$8⅝	8¼	8¼	
Cognos	4936	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Coho A	11470	$6½	6⅜	6⅜	
Coin Lake o	11500	154	153	154	— 1
Colin Enr o	8060	105	105	105	+ 2
Colony P o	5400	74	74	74	
Cirtech A of	6100	280	280	280	
Cominco L	95979	$26⅜	26	26⅛	— ¼
Comnco A p	100	$24½	24½	24½	
Comnco B p	600	$24⅞	24¾	24¾	
Comnco H p	2100	$14	14	14	
Comnco R	32650	284	281	284	+ 3
Comnco R w	37000	21	19	21	+ 1
Cmrcl Fin	318	415	415	415	+ 5
Compu H o	3750	68	66	66	— 9
Computlog	88900	420	420	420	— 5
Comstate o	1000	40	40	40	—10
Connaught	6750	$27	26⅝	26¾	
Conpak S o	z469	60	60	60	
C Brinco Ao	500	385	385	385	
C Carma A	3073	240	230	235	+ 5
C Carma w	z300	36	36	36	
C General	1200	65	65	65	— 5
C HCI Af	8755	$10½	10¼	10½	+ ½
C HCI B	8826	$11	10¼	10⅝	+ ⅜
C Mercntl o	4000	108	108	108	— 1
Con Prof o	3000	50	50	50	— 2
C Rambler	1600	$10½	10½	10½	
Cons TVX	5700	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅛
C Talcorp	800	225	220	220	—10
Cons Gas	6499	$27⅞	27⅝	27⅞	
C Gas 13½	200	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Con Pkg	1786	$23	23	23	
CTL Bank	400	165	165	165	
CPhrma A f	1000	55	55	55	— 5
Contrns A f	3950	210	205	205	
Contrns A p	300	$15½	15½	15½	+ ⅜
Conwest A	z80	$11½	11½	11½	
Conwst B f	1570	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Co enerco A	500	370	370	370	— 5
Coral Gld o	5200	380	380	380	
Corby	1825	$28	27⅞	28	+ ⅛
Cor Mark	32856	$5¾	5½	5½	— ⅛
Cor Mrk A	4600	$21½	21¼	21½	
Corncopa o	34800	164	152	162	— 3
Corona A f	1041217	$9⅛	8¾	8⅞	— ⅛
Corona B	z5	$9¼	9¼	9¼	
Corona A p	1772	$9	8⅞	9	
Corona C p	3000	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅜
Corona w	104199	86	82	86	+ 4
Corna 92 w	6500	205	200	205	+ 10
Coronet C	1300	310	310	310	— 5
Corp Food	900	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Coseka R	8100	27	27	27	— 2
Counsel	72607	$14⅛	13⅞	14	— ⅛
Coxheth o	63300	25	23	23	— 2
Crain RL f	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Crestbrk	150	$20½	20½	20½	— ½
Crwn Lfe I	200	$173	170	173	+ 7½
CLife I A	300	$24⅛	24⅛	24⅛	
Crownx	1520	$11¾	11¾	11¾	
Crownx A	128036	$5⅞	5⅜	5⅜	— ¼
Crownx 1 p	5300	$20	19⅞	20	+ ⅛
Crownx 2 p	1200	$19¾	19⅝	19¾	— ⅛
Crownx B w	28650	$14⅛	13⅞	14	
Cusac Ind o	11000	91	90	91	— 2
Cyberm B f	11960	$20⅛	20½	20½	
Czar Res	6400	118	117	117	
Dale Prz p	200	$6¼	6¼	6¼	
Dalmy C f	6050	$8⅛	8½	8½	
Datatech o	6000	37	35	35	
Davis B f	3850	240	230	230	—15
Deak Res o	6500	95	80	95	— 5
Dejour o	500	24	24	24	— 1
Denison A p	18210	$5¼	5	5	— ¼
Denison B f	11847	$5⅛	485	4⅞	—27
Denison p	2100	$24¾	24⅛	24⅛	
Denison B p	30900	$22⅛	22⅞	22½	
Denisn B w	3400	100	99	99	— 3
Deprenyl o	2000	$8⅛	8⅞	8⅞	
Derlan	65675	$14	13⅞	13⅞	— ¼
Develcon	2500	85	80	85	
Devlo Ind o	2425	99	99	99	
Devnic E o	27600	100	85	100	+ 15
Devran P o	41500	121	115	120	
Devtek f	2200	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Dexleigh	14200	255	246	250	
Dicknsn A f	4664	485	465	485	+ 15
Dicon Sys	150	180	180	180	—20
Discov W	9420	135	130	130	— 8
Dofasco	97110	$27⅝	27¼	27⅜	— ¼
Dofasco 260	4400	$33½	33¼	33½	
Dolphin o	5500	75	75	75	
Doman A	44204	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Doman B f	100270	$8⅛	7⅞	7⅞	
Doman 2 p	20000	$26⅞	26½	26½	— ⅛
D Expl fo	750	16	16	16	
D Textile	9705	$15⅞	15⅜	15⅞	+ ⅛
Domtar	52164	$15¼	15⅛	15⅛	+ ⅛
Domtar 225	400	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
Domtar B	900	$21¾	21½	21¾	+ ¼
Domtar pr	300	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
Donohue	100	$13	13	13	
Dore Nbsk	22027	9½	8½	8½	— 1
Dover Ind	600	$20⅛	20¼	20¼	— ⅛
Dumagmi o	7750	$13¼	13	13¼	— ¼
Dmi w	7000	217	215	217	— 3
Dunraine o	3500	66	66	66	
Du Pont A	4300	$24½	24	24½	— ⅛
Dylex Ltd	500	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅜
Dylex A f	1100	$11¾	11½	11½	— ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	4600	$64	63¾	63¾	
ERG Res o	1000	207	207	207	+ 12
Eagle P	1400	265	260	260	—10
Est Bakrie	500	$8⅛	8⅛	8⅛	
Eastmaq o	24100	370	355	365	
Echo Bay	137620	$17⅝	17⅜	17⅜	+ ⅛
Eco Corp	1100	$8⅛	8	8	— ¼
Econ Inv	516	$48½	48½	48½	
Ekaton A o	23600	103	101	103	
Elders A	97700	$24⅞	24⅜	24⅜	— ⅛
Elcthm Y f	300	$8⅜	8⅜	8⅜	
Electhom p	z10	$75¼	75¼	75¼	
Elks	1000	420	420	420	
Emco	1000	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Empire A f	7200	$15¼	15	15	— ¼
Empire 3 p	12800	$25½	25½	25½	+ ⅛
Encor Inc	190140	253	250	252	+ 1
Enrpls C A	200	$7½	7½	7½	
Enrpls C B	200	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Enfield	7100	$7⅜	7⅛	7¼	
Enfield 1 p	200	$19½	19½	19½	
Ennistel A f	3400	450	450	450	
Enscor Inc	2000	260	260	260	+ 1
Enserv C	2300	370	360	370	+ 5
Epic Data o	1164	475	475	475	—10
Equinox o	2000	135	135	135	— 5
Eauty Pres	1000	80	80	80	—10
Eauty Res	3500	85	84	84	— 1
Eauty Svr A	7900	405	400	405	
Equity Svr p	545	$16⅛	16⅛	16½	+ ⅛
Etac Sols	65336	$7½	7¼	7½	+ ¼
Etac A w	2500	15	15	15	
Exall o	z100	33	33	33	
Excel o	z20	95	95	95	
FPI Ltd	7300	$7⅜	7⅜	7⅜	
Fahnstk A	2000	240	236	236	— 4
Fairfax f	11507	$15½	15⅛	15½	— ⅛
Flcnbrd G	16740	200	192	195	+ 1
Flcnbrdge	298450	$30⅜	29¼	29⅜	— ⅞
Flcnbrdg w	120600	$6¾	5⅞	6	— ⅞
Far West	4600	250	250	250	
Farady R	870	460	460	460	+ 5
Fed Ind A	8200	$16	15¾	15¾	— ½
Fed Ind C	2500	$26¼	26¼	26¼	
Fed Pion	3146	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Fin Truco	3200	25	25	25	
Finning L	19600	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Firan	16300	425	425	425	
F Austria	16400	$10½	10⅛	10⅛	— ⅛
F Austri w	15700	27	25	25	— 2
FClgry A o	1860	12	12	12	
F City Fin	4100	$30	29¾	29¾	— ⅛
F Cty Tr A	100	$10	10	10	— ¼
F Cty Tr C	250	$7½	7½	7½	
F Cty Trco	3901	$7⅛	7	7	— ⅛
F Marth A f	23150	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
FMrcn A f	550	$8¼	8¼	8¼	
F Tor Mng	23453	470	460	470	+ 10
Flanagan o	151000	230	230	230	— 5
Fleet Aero 1	7050	395	385	395	— 5
Flet CCan A	19845	$17⅞	17¾	17¾	— ⅛
Flet C Inv	10880	$22	21⅞	21⅞	
Flet CI B	20200	$21⅛	21	21	— ⅛
Flet CFin 8	2300	$24¼	24⅛	24⅛	+ ⅛
Flet CFin B	200	$24⅛	24⅛	24⅛	
Flet C Ltd	200	355	355	355	
Focus nmc	4225	$24	23¾	24	
Ford Cnda	500	$169	168	169	+ 1
Fortis Inc	2300	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
FSesn HI f	36793	$35½	35	35	— ¾
Franco o	2700	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GSW B f	200	$17¼	17¼	17¼	— ¼
GTC Tr B	450	$5⅛	5⅛	5⅛	
GW Util	120	$24¼	24¼	24¼	
Galactic	13111	355	340	350	
Gandalf	2873	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Geac Comp	26875	280	265	280	+ 5
Geddes o	9300	174	170	170	— 8
Gemini T o	5500	79	77	77	— 3
GE Canada	400	$29¼	29¼	29¼	
G Lease	500	$7¾	7¾	7¾	— ¼
GMC	329	$49¼	49¼	49¼	—1⅛
Gen Trstco	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Geoma	10500	17	17	17	+ 1
Giant Bay o	4500	25	25	25	
Gibraltar	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
Glamis	19700	140	130	135	+ 5
Glen Adn o	10000	25	25	25	+ 5
Glenayre	15800	$17	16½	16½	— ½
Global Gov	137096	$7¼	6⅞	7⅛	— ⅛
Goldcorp f	7100	385	375	380	+ 5
Goldcorp w	4000	12	12	12	— 1
Gld Knight o	7600	$8⅛	7¾	8	+ ¼
G Knight w	10500	4	3	4	
Gld Myra o	19000	50	47	50	— 1
Gldn Nth o	1400	270	255	265	+ 10
Gldn Rul o	1800	110	105	110	— 9
Gld Rule w	2800	100	100	100	
G Shield o	22000	14	12	14	
G Star o	3000	235	230	235	— 5
Goldex o	2850	140	136	140	+ 2
Goldex 2 w	z800	3	3	3	
Goldfarb A	500	$6¾	6½	6½	+ ⅛
Goldpost o	30500	43	40	40	+ 1
Goldast o	6500	22	22	22	+ 1
Goldsil o	3906	55	54	54	— 3
Gldteck o	5000	35	33	35	+ 3
Goodyear	100	$38	38	38	
Gordex M o	500	18	18	18	+ 2
Grafton A f	84100	$10⅛	10	10	
Grandma	7000	35	33	35	
Granduc	31000	170	165	165	
Granges	120100	315	300	315	
GL Group	4600	$19⅞	19¾	19¾	— ¼
GL Nickl o	2000	60	60	60	
Gt WLife 770	500	$25	25	25	
Gt W Lifeco	4061	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Gtr Lenor o	8019	42	42	42	— 1
Grn Forest	300	380	380	380	+ 20
Grnstne o	2000	385	385	385	—15
Greyhnd	6500	$30½	30¼	30¼	+ ¼
Growth A	3400	$18¾	18⅜	18½	— ⅜
Growth p	1525	$25½	25⅜	25½	
Gulf Res	36978	$14⅛	14¼	14⅜	— ⅛
Gulf R 1p	21402	485	480	480	— 5
Gulfstrm o	9315	35	35	35	+ 5
HSK Mnrl o	25000	66	64	64	— 1
Haley	2600	$6⅝	6½	6⅝	
Hmrsn C Bp	400	$25¼	25¼	25¼	
Hamond A f	500	200	200	200	— 5
Harris A f	2200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Hartco	740	$7⅛	7⅛	7⅛	
Hawker	1300	$25¾	25¾	25¾	
Hayes D	133749	$14¼	14⅜	14⅜	— ⅛
Hayes r o	13000	32	32	32	+ 2
HCare A of	4400	270	270	270	—10
Hees Intl	17210	$30¼	30	30⅛	— ¼
Hees D p	500	$25	25	25	— ⅜
Hees w	11800	$9¾	9½	9⅝	— ⅛
Hemlo Gld	69970	$14¼	13⅞	14⅛	
High Rivr o	18500	95	91	95	+ 3
Highwod o	1100	155	155	155	— 5
Hilcrest o	150	155	155	155	— 1
Hollingr I	29170	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅜
Holingr w	125400	360	350	350	
Home B f	8200	155	151	151	— 4
Hope Brok	500	285	285	285	— 5
Hope B w	10000	165	165	165	+ 5
Horsham f	259231	$10⅜	10⅛	10¼	+ ⅛
HBay Mn s	1800	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
H Bay Co	17514	$29⅝	29⅜	29⅜	— ⅛
HBC A p	2800	$19¼	19	19	
HBC Hp	10900	$24	23⅞	24	
Hy Zels	1100	$5¾	5⅝	5⅝	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ICG Ont 260	200	$34½	34½	34½	
ISG Tec o	31489	155	140	155	+ 20
ISG Tec w	1000	30	30	30	+ 5
ITT Can 2p	5000	$25	25	25	+ ¼
Icor o	30000	22	20	21	— 1
Ideal Gr Af	100	$10	10	10	+ ⅛
Imasco L	24480	$34½	34⅛	34¼	— ⅛
Imsco L Cp	300	$24½	24½	24½	— ⅛
Imp Metal	1050	118	115	115	— 5
Imp Oil A	45415	$53⅞	53¼	53¼	— ¼
Inca o	2000	30	30	30	— 1
Inco	619411	$34½	32⅞	33	—1¾
Inco 7.85	325	$22⅛	22⅛	22⅛	
Inland Gas	68430	$15⅛	15	15	— ⅛
Innopac	1000	$12¼	12	12	— ¼
Inspiratn	300	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Intensity r	227500	1	½	1	
Inter Cabl p	200	180	180	180	
Inter-City	21336	$24¾	24½	24⅝	
Inter C C p	3200	$40⅞	40½	40⅞	
Interactn o	13550	40	40	40	— 1
Interhome	4179	$49	49	49	
I Amco A	1062	265	265	265	
IBM	1127	$131	131	131	
IForest A f	36422	$6⅞	6⅜	6¾	+ ⅜
I Forest 1p	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅜
Intl Lardr	z245	43	43	43	
IMhgny B o	500	305	305	305	
I Mirtone	z200	59	59	59	
I Platinm o	3900	120	110	120	
I Polaris o	z6	26	26	26	
Intl Pattr	9659	360	360	360	+ 10
I Pursuit o	7000	80	80	80	
I Retail o	42100	330	275	330	+ 45
I Semi Tch	26900	$8½	8¼	8½	— ¼
I Thunder o	7000	75	75	75	+ 4
I Verifac o	25300	58	56	58	+ 3
Intraust o	4000	27½	27½	27½	
Invntnic o	2100	135	120	120	—15
Inv Grp	6200	$19⅛	19	19	— ¼
Iona o	2000	135	135	135	
Ipsco	5293	$18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
Irwin Toy	z30	$5¾	5¾	5¾	
Irwin Toy f	425	490	475	475	—10
Ivaco A f	2800	$11½	11½	11½	— ⅛
Ivaco 2nd 1	1650	$18⅛	18	18	
Ivaco 2nd 4	4400	$31½	31½	31½	
Jannock	38040	$18⅜	18	18⅛	— ¼
Jannock 8	1300	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Jascan o	11000	40	38	40	+ 2
Jean Cout f	1400	$12¼	12⅛	12⅛	
Jonpol o	1200	70	70	70	
Jordan P A	5131	35	32	35	— 2
Journey f	16200	$13⅜	13⅜	13⅜	
Joutel o f	4500	16	16	16	+ 1

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Cred o	3000	8	8	8	— 1
Kaufel G A	2450	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ¼
Kaufel GB f	3000	$11¼	11¼	11¼	
Kelly DA f	z30	$78½	78½	78½	
Kelsey H	600	$23	23	23	— ¼
Kerr Add	115295	$19½	19½	19½	
LSI Logic	2200	193	190	193	— 2
La Fosse o	11099	41	40	40	
Labatt	19096	$24¼	24⅛	24¼	— ⅛
Lac Mnrls	91837	$11⅝	11⅜	11½	— ⅛
Lac Mnrl w	88200	289	275	276	— 9
Latrg Can p	25265	$21	20⅞	20⅞	— ⅛
Laidlaw A	28849	$17¾	17⅜	17½	— ⅛
Laidlw B f	201763	$17⅛	16⅞	17	
Laidlw G	2450	$23	22¾	22¾	— ⅛
Landmrk f	10000	25	23	23	
Laramid o	700	50	50	50	+ 5
Laur Bk	2800	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Laur Gr B	3100	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Laur Gr 1	2000	$23⅜	23¼	23¼	
Laur Life p	1000	$24⅜	24⅜	24⅜	
Lawsn M Af	55300	$11⅞	11⅝	11¾	— ¼
Lencourt o	z200	29	29	29	
Leons Frn	900	$28½	28	28½	+ 1
Levon o	6100	37	35	35	— 4
Lidco Ind o	7000	68	66	66	— 2
Linamar	2000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Lincoln C	100	350	350	350	+ 10
Lincoln w	1050	20	20	20	+ 10
Linear T	1000	$10	10	10	
Loblaw Co	14650	$14⅜	14⅛	14¼	— ⅛
Lob Co pr	550	$28½	28⅜	28⅜	— ⅛
Loewn Gr	14325	$14	13¾	13⅞	+ ¼
Loewen A p	7600	$18⅜	18⅜	18½	+ ⅛
Lwen Ondi	18060	$5½	5	5½	+ ½
Lonvest	4600	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ¼
Lonvest A	2100	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ¼
Lynngld R	4000	138	138	138	+ 8
Lyngld w	3000	30	30	30	+ 7
Lynx Can o	21500	12	11	12	
Lytton M o	5000	8	7	7	— 1

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M-Corp	500	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
MDS B f	1500	$23⅛	22⅞	22⅞	— ⅜
MICC	4928	$14½	14⅜	14⅜	
MICC r	z3606				
MVP Cap o	106820	46	42	46	+ 6
MVP C w	4000	12	12	12	
Mackenzie	46480	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Mclan H X	291504	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Mcln HY f	103700	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Macmilan	66361	$17⅞	17¼	17⅜	— ¼
Mcmln B 8p	900	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
Mcmln G o	27500	115	110	115	+ 5
Madelin o	3000	340	335	340	— 5
Magna A f	44600	$13⅞	13½	13½	
Maher Inc p	100	$6	6	6	
Maistc Con	11575	$5⅞	5½	5⅝	— ⅛
Malette f	5300	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
Manitoba p	7600	$25¼	25⅛	25⅛	
Manville	1000	305	305	305	
Manridg o	10000	12	12	12	— 1
Mfg Life A	200	$24½	24½	24½	
M Lf Gard	z35	$41½	41⅜	41⅜	
Maritime f	6269	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Mark Res	11760	$8	7⅞	8	+ ⅛
Mark Wrk f	1230	155	145	145	
Mavtech	700	140	140	140	— 5
Maxon A of	1500	130	125	130	—15
McAdam o	12000	49	49	49	
McNelen o	2000	130	130	130	
Melcor	122	$6¼	6¼	6¼	— ½
Memotec	1400	$9⅞	9¾	9¾	
Meridian	16000	325	310	325	+ 10
Metal Mng	1100	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅜
Metalore	2018	$31½	30	31½	+ 3½
Midas M o	3500	38	38	38	+ 3
Mdlnd Dty	33000	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Minrl Res	3100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Minorco p	z25	$58⅞	58⅞	58⅞	
Minnova	2200	$18⅞	18½	18½	— ⅜
Minven Gl	62966	320	315	315	— 5
Mr Jax	915	$5⅝	5½	5⅝	+ ¼
Mitel Corp	55650	390	380	390	+ 5
Mitel 200 p	7800	$19¼	18⅞	19	— ⅛
Moffat	1500	$24	23¾	24	+ ¼
Moli o	43800	211	210	210	—10
Molson A f	5878	$35⅞	35½	35⅞	
Molson B	500	$35⅞	35¾	35⅞	+ ⅜
M Trsco B	400	$21½	21½	21½	+ ⅛
Moore	60241	$37⅜	36¾	36¾	— ⅜
Morden H f	500	$7	7	7	— ¼
Morgan F	1400	90	90	90	
Morgn F C	500	$6⅛	6⅛	6⅛	
Morgan	z24	345	345	345	
Morisn M o	1300	35	35	35	— 3
Morisn P	1400	$10	10	10	— ⅛
Mltibn F p	14900	$17½	17⅜	17⅜	
Mltibn Nt	2100	$15	14⅞	14⅞	— ⅜
Mun Fin Af	1300	$13¾	13⅜	13¾	
MF A w	2300	275	275	275	
Murgold o	6000	15	14	14	— 4
Muscocho	10700	299	280	280	—10
NLX o	z710	12	6	6	
NSR Res o	7000	12	11	11	
N-W Gr	20176	$6⅝	6¼	6¼	— ⅜
Nat Bk Can	51802	$14¼	13⅞	13⅞	— ¼
Nat Bk 7	500	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
Nat Bk 8	1000	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ¼
Nat Bsns	11700	120	117	117	
Nat Pete o	7000	15	14	14	— 1
Nat Sea	200	$8½	8½	8½	
Nat Trstco	6064	$27	26¾	27	+ ¼
Nelson H o	23000	64	60	64	+ 2
Nelson V o	49100	22	22	22	
Nevada o	500	210	210	210	+ 5
NGld Scpt o	z100	16	16	16	
N Hrdng m	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
N Kelor o	3000	14½	14½	14½	+ ½
N QRogln o	24500	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Newalta	15000	84	80	84	— 1
Newfld M o	33000	12	10½	12	+ 1½
Nfl CapA f	6600	$7⅞	7⅞	7⅞	
Nfld Exp o	7000	50	47	47	+ 4
Nfld Tel 725	200	$17½	17½	17½	— ⅛
Nfld Te 975	300	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Newhak o	43272	200	175	195	+ 20
Newtel Ent	7755	$20⅛	20	20	+ ⅛
Nexus o	15550	28	28	28	— 2
Noma A f	7220	$14¼	14	14	— ⅛
Noramco o	5900	46	45	46	+ 2
Noranda F	45200	$14	13⅞	13¾	— ⅛
Noranda I	226706	$23½	22⅞	23	— ⅜
Norndo I B	4000	$32⅞	32	32¼	— ¾
Norndo I C	18750	$29¾	29¼	29¼	— ⅜
Norcen	69534	$25⅛	24⅞	25	— ⅛
Norcn ord f	36850	$23⅜	23⅜	23⅜	— ¼
Norcn 8.12	700	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Normic A f	300	$7	7	7	
NC Oils	75299	$20⅜	20⅜	20½	
NCO 3 p	100	$30⅛	30⅛	30⅛	+ ⅜
NCO 6 p	1250	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
NCO 7p	1600	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Northair o	2100	33	33	33	— 1
Nor Tel	124397	$22⅞	22¾	22¾	— ⅛
Northgat	1000	$6⅛	6	6⅛	
Nthgat gl w	5867	10	10	10	— 5
Nthind O o	9500	14	13	13	— 1
Nwst Dgtl o	10975	130	110	110	—10
Nthws Drg	400	$8¼	8¼	8¼	— ¼
N Beauc o	1000	7	7	7	+ 1
Nva Coges o	4240	68	68	68	+ 3
Nova Cor f	2826529	$10¼	10	10¼	
Nova F p	400	$25⅜	25½	25¾	+ ⅛
Nova G p	320	$25	25	25	— ¼
Nova O p	2200	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Noverco	3800	$12½	12⅜	12½	
Nowsco W	172650	$13⅞	13¾	13¾	— ½
Nu Gro o	86000	128	125	125	+ 2
Numac	4900	$9¼	9⅛	9⅛	— ¼

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ocelot B f	66950	$12¼	12	12	— ⅜
Okanagan S	1800	$7⅜	7½	7½	— ⅛
Onex C f	7400	$14⅞	14¾	14¾	
Onitap o	17500	14	13	14	+ 1
Orbit 2 p	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Orbit 3 p	245	$7½	7½	7½	
Oshawa A f	16851	$26¼	26	26⅛	— ⅜
Osisko o	12500	32½	32½	32½	— ½
Otooles G	30033	385	380	380	
Oxf Prop	500	172	172	172	
PCL Indust	3193	$7⅛	7⅛	7⅛	
PMC Corp o	1000	65	65	65	+ 4
PPC OG o	5500	115	115	115	
PWA Corp	28061	$16⅞	16⅜	16⅝	— ⅛
PWA A p	4000	$25⅝	25⅜	25⅜	— ¼
Pac Aqua o	z400	40	40	40	
PCsar A o	3000	115	115	115	— 5
Pac Nat A f	15500	250	245	250	+ 5
Pac Nth 6¾	100	$18	18	18	— ¼
Pac TrOc o	1000	7½	7½	7½	— ½
Paurin A f	24450	$8½	8¼	8½	
Pamorex o	2000	36	36	36	
Pamour	1000	$6¼	6¼	6¼	— ⅜
PanCan P	1808	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ⅛
Pancontl	71800	$5½	5⅜	5½	
Paragon o	995	345	330	345	+ 5
Parmt FA f	2500	115	110	115	+ 5
Parmnt R	200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Parkland	500	$7⅛	7⅛	7⅛	— ¼
Pe Ben O	100	100	100	100	
Pegasus	15567	$12	11¾	11⅞	
Penn Wst o	2500	62	62	62	— 1
Penningtn	400	$11½	11½	11½	— ½
PJewl A f	59800	$17⅛	17	17	— ¼
Phillips Cb	300	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Phonix Can	3700	335	330	335	
Phnx Gld o	2700	18	18	18	
Pine Point	4875	$29⅛	28¾	29¼	
Pioner M o	15980	108	100	101	— 7
Pioner M w	8000	19	19	19	— 3
Placer Dm	189705	$15⅞	15½	15⅞	+ ⅛
Placer G w	5200	20	20	20	
Pisti Fab	2000	200	200	200	— 5
Platnova o	7000	110	110	110	+ 2
Plexus o	10500	305	280	305	+ 25
Poco Pete	14450	$8⅛	7⅞	8	
Poco D p	450	$13¼	13¼	13¼	
Polysteel o	16300	104	90	104	+ 19
Powr Cor f	62222	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Pow C 2.375	z10	$44⅛	44⅛	44⅛	
Powr C 1p	250	$43½	43½	43½	+ ¼
Powr Fin	1350	$19⅛	19	19⅛	
Pwr Fin A	z50	$22⅜	22⅜	22⅜	
Precamb	6008	225	220	225	+ 10
Precsn D A	100	190	190	190	
Primex F	500	375	375	375	—10
Provigo	9319	$10⅜	10¼	10¼	
Pure Gld o	3110	9	9	9	+ 1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadra L o	128549	$8⅛	7⅞	8	+ ⅜
Quartz M o	2000	59	55	55	— 5
Que Sturg o	3000	155	150	155	+ 10
Que Tel	100	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Quebecor A	700	$18¼	17⅞	18¼	
Quebcor B f	5600	$16⅛	15¾	16	+ ⅜
Queenstak	4654	90	87	90	+ 5
Quenstn G	6200	125	120	125	+ 5
Qintra B o	5000	17	17	17	+ 1
RBK Nt	14950	$18¼	17⅞	18	— ¼
RBK Nt p	25100	$30¼	30	30¼	+ ¼
RFC Res o	14200	270	261	270	+ 9
RY Fin p	1600	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
RY NT Fin	1000	$19¼	19¼	19¼	— ¼
RY II p	1900	$25¼	25¼	25¼	
Ram Pet	2000	260	260	260	+ 5
Ranchmen	1500	$5⅛	5⅛	5⅛	
Rnchmn p	100	$22¾	22¾	22¾	
Ranger	22800	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Rayrock f	6300	$7¾	7⅜	7¾	— ½
Rea Gld o	4900	280	270	270	
Redstone o	4000	72	70	72	+ 2
ReedSt 1 Sp	8470	$30½	30	30	— ½
Reitman A f	100	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
Renisanc	119300	$16⅞	16⅜	16⅞	+ ⅜
Renown o	1000	340	340	340	— 5
Repap f	15149	$11	10⅞	10⅞	— ⅜
Revn Prp A	566	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Revnu B f	9648	490	485	490	— 5
Rileys D	1300	85	85	85	
Rio Algom	4584	$25¾	25½	25½	— ¼
Rio 8.5	z60	$5⅛	5⅛	5⅛	
Rio Alg C	500	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅜
Robson P o	2000	30	30	30	— 5
Rogers A	660	$143½	143	143	+ 1
Rogers B f	58500	$118	117	117½	
Roman	1400	$12	12	12	— ⅛
Rothman	800	$61¼	61¼	61¼	— ¾
Rouyn R o	13000	185	185	185	+ 5
Roxmark o	4000	12	12	12	— 1
Royal Bnk	351890	$45⅛	44¾	44⅞	— ⅛
Ry Bk 1.88	1000	$23	23	23	
Ry Bk 1.45	1600	$17⅝	17½	17⅝	+ ⅛
Ryl Gld o	11150	70	66	66	— 4
Ry Lepg L	34312	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
Ry Oak o	5000	26	25	25	— 1
Ry Pacific	17700	95	92	92	— 8
Ry Trco	18827	$18	17¾	17⅞	— ⅛
RyTrco G p	1400	$21⅞	21⅝	21⅞	
RyTrco J p	400	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛
RyTrco M p	3900	$21¼	21¼	21¼	
Ry Trco w	500	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Systm	4400	$11⅞	11½	11¾	
SNC A f	1000	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
SR Telcom	2500	$5¼	5	5¼	+ 45
St Andrw o	400	180	175	175	— 5
St Geneve o	333944	133	115	125	+ 2
StL CemA f	13100	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Samoth C o	1160	125	122	122	+ 2
Samuel M T	3400	$15½	15¼	15¼	
Sandwell S	500	$13⅛	13⅛	13⅛	
Santa M o	2000	7½	7½	7½	— ½
Saskoil	144629	$11⅜	11	11	— ½
Saskoil A p	8181	$11¼	10⅞	10⅞	— ⅛
Sce Inv Af	600	$23	23	23	
Sceptre R	21234	425	420	425	
Scptr R 7	1900	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
Scptr R 8½	2000	$16⅜	16¼	16⅜	
Scpt R w	4298	152	150	152	+ 2
Scintilor o	14000	114	110	110	
Scot Paper	532	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Scotts f	3240	$17	17	17	— ⅛
Seagram	77010	$90½	88½	88¾	—1⅜
Sears Can	25086	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
Securty H p	4700	$7⅜	7⅜	7⅜	
Sedona I o	12500	80	75	80	+ 1
Seel Mfg	3000	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Service C	5100	$10⅛	10	10⅛	
ShawC B f	2800	$13	12¾	13	+ ⅛
Shell Can	111388	$42⅜	41¾	42	— ⅜
Sherritt	11500	$12⅜	12½	12⅜	— ⅛
Sico	100	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Silversid o	21250	25	21	21	— 4
Simco Eri	2000	$9½	9½	9½	
Skyline o	5700	450	425	450	+ 25
Slater A	4200	$7¾	7⅜	7¾	+ ½
Slater B f	11400	$7½	7¼	7½	+ ½
Slater 7½ p	100	$16	16	16	
Slocan F	3100	$14¼	14¼	14¼	
Socnav A f	200	435	435	435	
Socanav w	500	18	18	18	— 2
S Louvem o	1552150	210	167	195	+ 15
Sonora o	7403	184	180	180	
S Amercn o	4000	52	52	52	— 3
Southam	14984	$34⅞	34⅛	34½	— ⅜
Southern o	1000	5	5	5	
Spar Aero f	6700	$13¾	13⅜	13½	— ⅜
Std Trstco	200	$19¼	19¼	19¼	+ ⅜
Starrex o	2025	163	155	155	—15
Steinbg A f	7735	$43¼	42½	42¾	+ ⅛
Stinbg 195	100	$23¼	23¼	23¼	+ ¾
Stnbg 29375	100	$26	26	26	— ¾
Stelco A	33755	$23⅞	23½	23⅝	— ¼
Stelco C p	3930	$21¾	21⅜	21⅜	
Sterivet o	11000	205	200	200	
Stewart Ik o	500	165	165	165	
Stonbridg	2966	$5⅜	5⅜	5⅜	
Strathfld p	500	$8½	8½	8½	+ ¼
Sud Cont o	1100	85	85	85	+ 7
Summit R	z80	$7⅛	7⅛	7⅛	
Sun Ice Ltd	10500	290	270	290	+ 15
Sunburst o	25000	5½	5	5½	+ ½
Synrgst A	200	460	460	460	
Synex Intl o	21290	70	65	70	+ 13
Syngold o	35000	52	50	50	— 2
TH Res o	5500	70	70	70	+ 5
TBM NT	187700	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
TBM NT p	1700	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
TCC Bev	16650	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
TIETel	3600	240	190	190	—40
TSC Shn Ao	1233	110	105	110	
Tarragon O	1000	80	80	80	+ 5
Taurus A	z200	45	45	45	
Teck B f	39460	$20¾	20⅜	20⅝	+ ⅛
Tecsyn f	2500	255	250	250	—10
Tee Comm o	16600	81	77	77	— 7
TelMet B f	100	$18¾	18¾	18¾	
Terra Mn o	13710	33	31	33	+ 2
Tex C Pet	42323	95	93	93	— 2
Thd CGInv	z16	$47⅜	47⅜	47⅜	
ThomCor	281307	$19	18⅝	18¾	— ¼
Time Air	500	$9	9	9	— ¼
Tombill A	z25	210	210	210	
Tombil B f	z75	190	190	190	
Tor Dm Bk	113218	$41¼	40⅝	40⅞	— ⅛
TD Bk 1.835	900	$22½	22⅜	22⅜	
TD Bk D	100300	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅛
TD Bk 1p	110	$92	92	92	+ 1
Tor Sun	1960	$23⅜	23½	23½	— ¼
Torstar B f	27960	$35⅜	34⅞	34⅞	— ½
T Enrgld o	6310	270	265	265	+ 5
Total Pet	33080	$32½	31¾	31¾	—1¼
Total PA p	6400	$50¼	48¾	48¾	—1½
Trac Ind o	4000	16	16	16	
Traders 5 p	z60	$27	27	27	
Tr C Glass	2600	$14⅞	14½	14⅞	+ ⅜
Trans Dom	16198	65	65	65	
Trns Ml	150	$15½	15½	15½	— ⅛
TrnAlta U	132868	$14⅞	14½	14⅝	— ⅛
TrAlt 9	600	$25⅝	25⅝	25⅝	
TrAlt 8.40	1150	$25⅛	25⅜	25⅜	+ ⅛
TrAlta 7.20	1600	$24⅛	24¼	24¼	— ⅛
TrAlta 7.08	1100	$24⅛	24⅛	24⅛	
TrCan PL	73140	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅛
TrP 2.80 p	z30	$33⅜	33⅜	33⅜	
TrP 1st E	300	$50½	50½	50½	
TrP 1st H	600	$50⅛	50⅛	50⅛	
TrP 1st I	500	$50½	50	50	— ½
TrP w	1000	1	1	1	
Trpac Res o	65000	7½	7	7	— ½
Trical R o	13500	155	150	155	+ 4
Trident f	20400	132	125	125	—10
Trilogy	21353	72	70	70	
Trilon A	21187	$20¾	20⅜	20⅜	— ⅛
Trilon Fin	140100	$21½	21⅛	21½	+ ⅛
Trlon Fin II	6100	$21	20¾	21	+ ⅛
Trilon A w	8300	$12¾	12¾	12¾	
Trimac	18364	435	430	430	
Triton Can	6700	165	150	165	+ 5
Triton C 1	100	$8¾	8¾	8¾	
Trizec A f	24450	$37½	37¼	37½	+ ½
Trizec 4 p	1200	$22⅛	22½	22½	+ ⅛
Trizec 6 p	500	$21½	21½	21½	+ ⅛
Turbo	56600	74	72	73	+ 2
Turbo w	21000	17	16½	16½	— ½

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP A f	600	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
ULS Cap p	1300	$25½	25¼	25½	
Ulster P o	14225	210	207	210	— 2
Ultmr C 1p	700	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Ultmar plc	197600	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
Unican A	200	$9¼	9¼	9¼	
Unicorp A f	1300	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Unicorp 10	1000	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅜
Unicorp 117	200	$12	12	12	
Unigsco B f	37000	360	355	355	
Un Carbid	200	$21¾	21¾	21¾	
U Entprise	1851	$9⅞	9⅜	9¾	— ½
UGas 5½	z20	$37	37	37	
UGas 6 pr	200	$33½	33½	33½	+ ½
Un Corp	304	$33½	33½	33½	
U Keno	1100	380	360	380	+ 15
Un Reef o	15000	26	25	25	— 1
US Steel 1p	2000	$25	25	25	
Un Tri Star	4000	41	41	41	— 2
Uranium	1500	265	260	260	— 9
VGM Cap	z20	445	445	445	
Value Inv	9252	$17⅛	16⅝	16¾	— ⅜
Value p	600	$25½	25½	25½	
Varity C	91308	325	320	320	—10
Varity w	13400	50	48	50	+ 1
Vedron o	11214	20	20	20	— 2
Ventech o	9100	210	205	205	—10
Ventra Gr	1000	110	110	110	
Ventra 2 p	100	$9	9	9	
V Hom Af	1600	425	425	425	
Vicery R o	14200	365	350	365	+ 10
Videotrn f	21000	$19	18¾	18¾	— ¼
Vista Mn o	11950	185	160	165	—22
Vitran A	35000	335	335	335	—15
WIC B f	1860	$16	15⅞	16	
Waddy o	z400	33	33	33	
Waiax A	400	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Walwyn	800	350	350	350	+ 5
Weldwod	305	$15½	15⅜	15½	
Wellore A o	5305	186	180	180	— 5
Werner D	2700	115	105	115	+ 5
Wst Frasr	1100	$17¾	17¾	17¾	
Westar Gr	21531	90	88	89	— 4
Wstar Gr p	11200	$27¼	26⅞	26⅞	— ⅛
Westar M p	10915	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Wstbrdg A	550	$11¼	11¼	11¼	
Wcoast E	94605	$18⅛	18⅛	18⅛	— ¼
Wcoast A p	1900	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Wcoast 1 p	500	$24⅛	24⅛	24⅛	
W Deldna o	993	101	100	101	+ 6
Westfield	12100	130	130	130	— 5
Westfort o	1500	11	11	11	— 1
Westley o	700	27	27	27	— 3
Westmin	2619	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Westmin p	2600	$22⅛	22½	22½	— ⅛
Weston	8290	$41¾	41¼	41¾	— ⅛
Wstn p	38800	$25¼	24⅞	25¼	+ ⅜
Wharf	12100	$5¼	5⅛	5½	+ ½
Wharf w	5500	230	215	230	+ 10
Whim Crk o	z10	185	185	185	
Wilanour o	600	260	260	260	—10
Windarra o	13000	80	75	75	— 5
Winpak	300	$12½	12½	12½	— ½
Woodwd A	8151	$5⅝	5⅜	5¾	+ ⅛
WW Mnrl o	3000	23	23	23	+ 1
WEqu II w	1000	271	271	271	+ 1
X Cal o	1500	52	50	52	— 1
XL Foods	11500	165	165	165	
Xerox Can	150	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Yorbeu A o	10000	25	25	25	
Zavitz	3000	30	30	30	— 3
Debentures					
Cambr 7.5 d	340	$101	100⅞	100⅞	+ ⅛
Gld Rule d	5	$80	80	80	— 1
Oxf Prop d	485	$78½	78	78½	+ 2
Scpt R 8deb	14	$94	93	93	— 1
Thornmk d	20	$103	103	103	+ 1
Debentures in US Funds					
Amoco Sed	40	$104¼	104	104	— ½
Partially Paid Shares					
B Corp r	20200	$9⅞	9⅝	9⅝	— ¼
Bancshr r	9300	$13⅜	13¼	13¼	— ¼
Br Steel adr	7270	$15½	15½	15½	
RY Fin r	4380	$19⅜	19⅛	19¼	— ¼
Index Warrants					
BtBk Nk P	436210	350	330	335	+ 25
Bt Bk Nk ii	1792225	315	286	286	+ 15
Partnership Units					
P Storage	z80	$31⅜	31⅜	31⅜	
Saskoil E u	z50	$98¼	98¼	98¼	
Resale Restricted Trust Units					
C Income u	7300	$9	8⅞	8⅞	— ¼
C Trust un	6200	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Enrpls FC u	5450	$9⅞	9⅝	9¾	+ ⅛
Enrpls FD u	2850	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
FirstPr Tr u	2950	$22¾	22⅜	22¾	
Pngrwth u	1500	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅜
RPF Bnd u	13650	$7⅞	7¾	7⅞	
Rnb Gold U	18000	22	21	22	+ 2
RT En Iu	1800	$8⅞	8⅛	8⅛	
RT En IIu	4600	$8¼	8	8	— ¼
Traded in US Funds					
Alcan D p	1400	$24	24	24	
Nat Bk 6	250	$27⅞	27⅞	27⅞	
Ranger p	450	$25½	25½	25½	

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series		Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug	340p	20	100	2.00	2.00	2.00
Aug	360p	5	900	6.00	6.00	6.00
Aug	370	110	627	7.00	6.50	7.00
Aug	370p	30	2711	10.90	10.00	10.00
Aug	380	62	1800	3.90	3.50	3.50
Aug	390	126	1685	2.00	1.90	1.90
Aug	390p	1	642	30.00	30.00	30.00
Aug	400	287	2513	1.00	1.00	1.00
Aug	400p	31	108	37.00	37.00	37.00
Feb	360	5	0	29.50	29.50	29.50
Feb	360p	75	78	12.00	10.00	12.00
Feb	400	10	23	11.80	10.50	10.50
Nov	360	30	2136	21.50	21.50	21.50
Nov	370	27	1244	16.00	15.00	16.00
Nov	370p	10	290	13.00	13.00	13.00
Nov	380	60	1333	10.50	10.00	10.50
Nov	390	51	1477	7.50	7.00	7.00
Nov	400	250	1621	5.20	4.80	5.00
Nov	440	20	253	1.20	1.20	1.20
Total	market:					1,210

Non transigées

Series		Int. en cours	Offre	Dem.
Aug	340	0	28.00	31.00
Aug	350	33	20.00	23.00
Aug	350p	312	2.00	3.00
Aug	360	119	12.00	15.00
Aug	380p	846	16.00	18.00
Aug	420	1498	.10	.90
Aug	420p	12	55.00	58.00
Aug	440	1016	.10	.50
Aug	440p	0	75.00	78.00
Aug	460	1213	.10	.40
Aug	460p	0	95.00	98.00
Aug	480	524	0.00	.40
Aug	480p	0	108.00	113.00
Aug	500	6920	0.00	.40
Aug	500p	0	128.00	133.00
Feb	340	0	44.00	47.00
Feb	340p	141	3.50	5.00
Feb	350	500	36.00	41.00
Feb	350p	0	5.00	7.00
Feb	370	43	23.00	26.00
Feb	370p	40	11.00	14.00
Feb	380	115	18.00	21.00
Feb	380p	556	17.00	20.00
Feb	390	2	13.00	16.00
Feb	390p	30	25.00	28.00
Feb	400p	0	35.00	38.00
Nov	340	0	36.00	39.00
Nov	340p	40	2.50	3.50
Nov	350	5	28.00	31.00
Nov	350p	21	4.00	6.00
Nov	360p	550	7.30	8.50
Nov	380p	1089	16.00	19.00
Nov	390p	242	25.00	28.00
Nov	400p	195	35.00	38.00
Nov	420	710	1.70	2.70
Nov	420p	0	55.00	58.00
Nov	440p	0	75.00	78.00
open	interest:	36,313		

IOCC METAL OPTIONS
CANADA—EUROPE—AUSTRALIA
Distributed by The Canadian Press
(Prices in U.S. dollars)
Series traded JUN. 15
10 Ounce Contracts

Series	Vol	Op. Int.	High	Low	Close
PLATINUM					
Jun 500p	1	6	20.00	20.00	20.00
Jun 520p	1	1	40.00	40.00	40.00
Total market:					2

Untraded (Closing Quotations)

Series	Op. Int.	Bid	Ask
PLATINUM			
Jun 500	0	0.00	1.00
Jun 520	15	0.00	.10
open interest:	22		

DIVIDENDES

B.C. Rail, oriv.: 57.8125 cents; payable le 1er sept. aux actionnaires inscrits le 18 août.

Cassiar Mining, ord.: 10 cents; 11 juill., 30 juin.

Cancapital, ord.: 10 cents; 17 juill., 7 juill.

CGC Inc.: ord., $0.21, augmentation du taux. Payable le 15 août, aux 31 juil.

Firan, ord.: un cent; 30 juin, 27 juin.

John Labatt, ord.: 17.5 cents; 15 juill., 30 juin.

Hammerson Canada Inc.: prir. A, $0.57; priv. B, $0.5625. Payable le 30 juin, aux 16 juin.

Compagnie de la Baie d'Hudson: priv. H, $0.46875. Payable le 31 juil. aux 30 juin. Priv. A, $0.45. Payable le 15 sept., aux 22 août.

Hollinger, ord.: cinq cents; 10 sept., 25 août.

Mackenzie Financial, ord.: trois cents; 4 juill., 22 juin.

Maple Leaf Gardens, ord.: 10 cents; 17 juill., 30 juin.

Metallgesellschaft Canada Investments Ltd, priv.: 59.906 (estimation); 31 juill., 30 juin.

Pacific National Financial, classe: 1.5 cent; 30 juin, 23 juin.

Roy-L Merchant Group Inc., ord.: 8 cents; 30 juin, 23 juin.

Westmin Resources Ltd, ord.: 5 cents; 31 août, 4 août.

Wharf Resources Ltd, priv.: 43.75 cents; 30 juin, 24 juin.

West Fraser Timber Co. Ltd, ord.: 9 cents; 5 juill., 16 juin.

BENEFICES

Ivaco Inc., trimestre clos le 31 mars: 1989, $6,811,000 ou six cents par action; 1988, $12,471,000 ou 36 cents par action.

Phoenix Canada Oil Co. Ltd, trim. clos 31 mars: 1989, $205,587 ou quatre cents; 1989, $136,725 ou trois cents.

Roy-L Merchant Group Inc., exercice clos le 31 mars: 1989, $ 2,160,626 ou 38 cents par action; 1988, $ 1,398,312 ou 25 cents par action.

Schneider Corp., trim. clos 13 mai: 1989, $325,000 ou 12 cents; 1988, $1,011,000 ou 38 cents.

VS Services Ltd, semestre clos 29 mars: 1989, $1,509,000 ou 25 cents; 1988, $2,730,000 ou 44 cents.

Trizec, semestre clos 30 avr.: 1989, $46,800,000 ou 28 cents par action; 1988, $42,800,000 ou 25 cents par action.

L'OR

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal jeudi à $6.314 l'once et $303.00 le kilogramme, comparativement à $6.2272et $201.65 respectivement, lors de la précédente cotation.

Ces cotes sont en dollar canadien.

L'ARGENT

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, hier, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres.... $362.50 ($361.25)
Paris...... $359.89 ($261.56)
Francfort.. $360.64 ($361.76)
Zurich..... $361.75 ($361.25)
Hong Kong.. $360.65 ($362.05)

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a terminé hier en baisse de 37-100 et cotait $1.1967 can. au lieu de $1.2004 le jour précédent en clôture. La livre sterling a fermé en hausse de 3 51-100 à $1.8495.

En devise US, le dollar canadien a gagné 25-100 à $0.8356 US et le sterling 3 40-100 à $1.5455.

Le tabagisme menace votre santé

NEW YORK

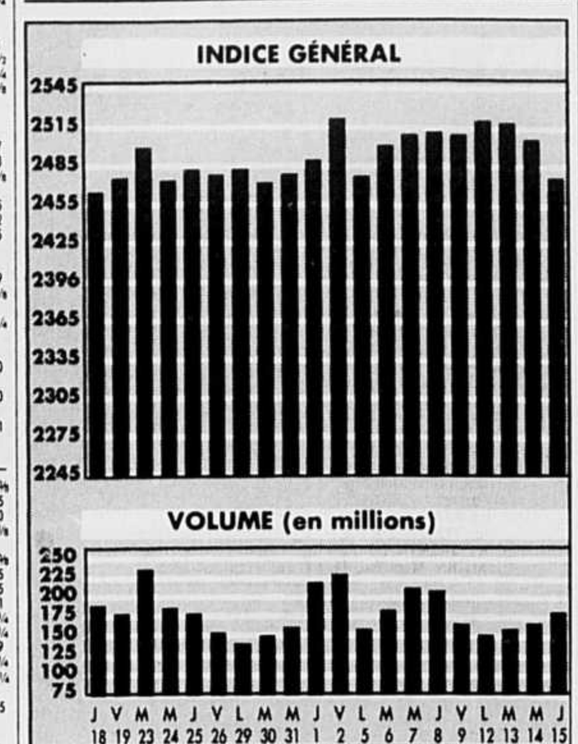

A B

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACM n	1.01		105	9¼	9⅛	9¼	
AMR		7	4166	62¼	61	61⅛	— ½
ASA	3a		356	41½	40½	41⅛	+ ⅜
AbtLab	1.40	16	6380	56⅞	55⅝	56	—1
AcmeC	.40		287	12¾	12½	12¾	+ ⅛
AdaEx	1.82e		151	15½	15⅜	15⅜	
Advest	.12	17	149	7¼	7⅛	7⅛	
Alcan s	1.12	5	11534	22	21⅜	21½	— ½
AlexAlx	1	16	707	25¾	25¼	25⅝	— ⅛
AllegCp	1.63t	11	49	86¼	85	85	— ½
viAlgInt			66	1¼	1⅛	1⅛	
AllgPw	3.08	10	424	37¼	37	37	— ¼
AllenG		14	270	12⅞	12⅝	12¾	+ ¼
AldSgnl	1.80	11	1526	34⅝	34⅜	34½	+ ⅜
AlstMu	.78a		216	10¾	10½	10½	— ½
Alcoa	1.60a	6	1865	66	65¼	65⅞	+ ⅜
AmaxG	.08	18	95	12	11⅞	12	+ ¼
Amcast	.48	9	146	12½	12¼	12⅜	
AmHes	.60	11	2849	36⅞	36¼	36¼	— ⅜
AmBrnd	2.44	11	2891	73	71⅝	71¼	—1½
ACyan	1.35	15	7578	54⅜	53	54⅛	+1¼
AEIPw	2.32a	9	4933	28	27¾	27⅞	— ⅛
AmExp	.84	14	7161	34⅛	33⅜	33¾	— ⅜
AGnCp	1.50	11	11974	36¾	35½	35⅝	—1⅛
AHome	3.90	14	2906	93½	91¾	92¾	—1
Amrtch	s2.92	13	3008	59⅜	57⅞	58⅛	—1¼
AMI	.72	24	1967	22⅜	22	22⅛	— ⅛
AmRlty	.72	2	131	4⅜	4¼	4⅜	
AmStor	1	26	240	64⅝	63⅞	63⅞	—1
AT&T	1.20	17	15301	35¾	35⅛	35¼	— ⅜
Ametek	.60	23	398	15	14⅞	15	— ⅛
Amoco	s1.90	11	5565	43¾	43¼	43⅜	— ½
AMP	1.20	14	2371	42⅞	41¾	42	— ⅛
Amrep		45	57	8¼	8⅛	8⅛	
Anheus	.72	17	6910	43⅛	41½	41¾	—1½
Apache	.28	26	1320	11¾	11⅝	11⅝	
Armco	.10e	7	1842	11⅛	11¼	11¼	— ⅛
Armc pf2.10		14	234	23⅜	23⅜	23¾	+ ¼
ArmWI	1.06	11	1268	38½	37⅞	38	— ¼
Asarco	1.60	5	1545	29⅛	28⅜	28⅞	— ⅜
AshOil s	1	13	1623	41½	41	41⅛	
AtlRich	4.50	10	1900	92	90⅞	91½	— ½
Avon	1		4977	35½	34½	34⅝	— ⅞
BCE g	2.48		924	33	32⅞	32⅞	— ⅛
BakrHu	.46	33	2660	17¾	17½	17⅝	+ ⅛
BkrH pf	3.50		21	47½	47⅛	47½	+ ½
BnkAm	.30e	8	10417	29	27¾	28	—1
Bausch	1.16	17	449	56⅜	56⅛	56¼	— ⅛
Baxter	.56	16	4953	21⅛	20¾	21⅛	
BellAtl	4.40	13	2519	87⅛	85⅜	86⅞	—1⅛
BellInd	.28	18	36	15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
BellSo	2.52	13	3840	49⅛	47⅞	47⅞	— ⅞
BeloAH	.44	60	213	34⅛	33¾	34	— ⅛
BenfCp	2.20	13	535	53½	53	53¼	
BethStl		5	5228	23½	22⅞	23	— ⅜
BlackD	.40	11	1917	19⅞	19¼	19⅜	— ½
BlckHR	1.04	17	853	29¼	29	29	— ¼
Boeing	s1.20		10832	51⅝	49¾	50½	—1¼
BoiseC	1.40	7	1938	45⅜	44⅜	44¾	— ⅜
Borden	1.80	15	1066	66¾	65¾	66¼	— ⅛
Bowatr	1.12	7	2347	30¼	29½	29⅞	— ⅛
BristMy	2	16	6610	48⅛	47¼	47½	— ⅜
BritPt	4.10e	14	2864	55¼	54¼	55¼	+ ¾
BritTel	1.92e	10	1166	43	42⅜	43	
BrwnGp	1.60	63	262	34⅜	34¼	34⅜	+ ¼
BrwnFr	.56	21	2759	34	33½	33⅞	— ⅛
Brnwk	.44	10	5792	18⅜	18¼	18⅜	— ½
Buckeye	2.40	8	88	22½	22⅜	22⅜	— ⅛
BurlnCt		10	24	22	22	22	— ⅛
BrlNth	n1.20	7	2265	24⅞	24	24	— ¾
BrlRsc	n.44e	81	7153	44⅜	43½	43⅞	— ¼
BusInld		12	1850	13⅜	12⅞	13	— ⅛

C D

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI In	.60	35	779	33¼	32¾	33	— ⅛
CBS	4.40	17	539	204¾	199¼	200½	—3¼
CCX			16	3⅜	3¼	3¼	— ⅛
CIGNA	2.96	10	1550	56⅞	55⅜	55⅝	— ⅞
CNW	.20e	8	2455	48¼	48⅛	48⅛	
CNW pf	2.12		89	37⅜	37¼	37¼	
CPC	1.60	16	1870	63⅞	62¼	62⅜	—1⅜
Calihn			54	14⅛	13¾	14	+ ⅛
CampSp	.92	21	1233	44¾	44¼	44½	— ⅜
CdnPc g	.76		4525	19¼	18¾	19	— ¼
Carlisle	1.16	11	58	43¼	42⅞	43⅛	
CartWl	.68	16	115	48⅜	47⅞	47⅞	— ½
Caterp	1.20	9	4116	59¼	58¾	59	
CentEn	1.60		1742	18	17¾	18	+ ¼
CenHud	1.76	9	86	22½	22⅜	22⅜	
Chmpln	1.10	7	2933	34⅛	33½	33¾	— ½
Chase	2.36	4	2099	39	38⅜	38⅜	— ¼
Chevrn	2.80	13	8708	53⅜	52⅜	52⅝	—1⅛
ChkFull	.31	21	125	8¾	8⅝	8⅝	
ChrisCr	1.561	47	1838	40¼	39	40	+1½
Chryslr	1.20	5	5457	25⅜	24⅞	25	— ⅜
CineOd			2049	13½	12⅞	13	— ½
Citicorp	1.62	6	9048	32⅜	31⅞	32	— ⅜
ClvEl pf7.40			z20	74⅜	74⅜	74⅜	— ⅝
ClvEl pf7.56			z400	75	75	75	— ½
Clorox	1.24	14	785	37¾	37⅛	37⅜	— ⅛
CocaCl	1.36	19	5531	56⅜	55	55½	— ⅜
viColec			672	1	⅞	⅞	— ⅛
ColgP	1.48a	11	11484	49⅝	49⅜	49⅞	+ ⅛
ColGas	2	19	1353	44¼	43	43⅛	— ⅞
CmbEn	1		1656	33	31⅞	32	— ⅜
CmwE	3	13	4834	37⅞	37⅜	37¾	
Comsat	1.32	11	1738	38⅛	37⅛	37¾	— ¼
CPsyc	.36	19	2516	31¾	30⅜	30⅞	—1⅛
CmpCre	.10i	14	566	11¼	11	11⅛	+ ⅛
CompSc		17	171	55	54	54⅞	— ⅛
Conseco	.20	3	25	12⅛	11⅞	11⅞	— ⅛
CnsFrt	1.06	10	419	30¼	29¾	29¾	— ¼
ConsNG	1.76	21	670	44⅜	43½	43½	— ¾
CntlCp	2.60		1132	34⅜	33½	33⅞	— ⅜
CntlBk n	.80	5	1264	25¾	25⅛	25⅛	— ⅜
CtData			7544	23	22	22¾	+1⅛
Cooper s	1	14	3123	32½	31½	31½	—1⅛
Crane	1	10	1078	u28½	27¼	28	+ ¼
CwnCk s		13	308	46¼	45⅜	46¼	+ ⅜
Curinc	1.10a		19	11⅞	11⅝	11⅞	— ⅛
Cyprus	.80a	5	407	40	39⅞	40	+ ¼
DataGn			635	18	17⅜	17¾	— ¼
Datapt			190	4⅛	4	4	— ⅛
Deere	1.40	13	3567	59⅝	59	59	— ⅛
DeltaAr	1.20	9	3321	67¼	66	66⅛	— ⅞
DensMt	1.32	12	115	29¾	29¼	29⅝	+ ⅛
DeSoto	1.40	57	87	41	40¾	40¾	— ¼
DetEd	1.68		1332	20⅞	20¾	20¾	— ⅛
Dexter	.80	18	2850	25⅜	24⅜	24½	— ¾
DianaCp			44	8	7¾	7⅞	— ⅛
DigtlCm		14	1633	22¾	21⅝	22	— ½
Digital		10	4145	91¾	91⅛	91¼	— ⅛
Disney	.48	21	3341	92	90⅝	91⅞	— ⅜
Divrsin		15	48	5¾	5⅝	5¾	
Domtar	.50		129	12¾	12⅝	12¾	— ⅛
Donlley	.88	17	967	45¾	44⅜	44⅞	— ⅞
DowCh	3.20	6	24505	88¼	86⅝	87¾	— ½
Dravo		27	610	21¼	20¼	20⅜	— ⅞
Dresr	1	18	2141	40⅝	39⅞	40¼	— ⅛
duPont	4.20	11	5863	110½	109¼	109⅝	—1⅛
DuqLt	1.28	10	998	u20⅜	20	20¼	+ ⅜

E F

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	.68	14	311	33¼	32⅝	32⅝	— ⅜
EKodak	2	12	22608	49⅞	47⅞	48⅝	— ½
ElecAs		40	33	3⅜	3½	3⅜	— ⅛
EmrsEl	1.12	14	2935	35¼	34⅜	34¾	— ⅜
Emhrt	.88a	20	95	39½	39⅜	39½	
Equifax	.84	22	84	33	32¾	33	+ ¼
Erbmnt	.60	13	770	28⅜	28	28	— ½
Ethyl	.48	13	787	26	25⅜	25⅞	
Excelsr	1.33e		9	15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Exxon	2.20	11	10762	44⅜	43⅝	43⅞	— ⅛
FMC		10	449	38¼	38	38⅛	— ⅛
FPL Gp	2.28	10	4130	31⅜	31	31¼	+ ¼
Fairchd	.20	27	125	17⅞	17¾	17¾	
Feders	.40	16	654	17¼	16⅝	16¾	— ⅜
FedExp		12	1122	46⅜	45⅜	45¾	—1
FireFd	.60	9	327	35⅛	34⅝	34¾	— ¼
Fghts s	.16	22	232	34¾	34⅜	34⅜	— ⅜
Fluor	.16	29	3581	30⅞	30¼	30½	— ¼
FordM	3	4	18816	49½	48¾	49	— ⅜
Foxbro	.40	36	66	34⅜	33⅞	34⅛	— ⅛
FruhfB			75	2¼	2⅛	2⅛	— ⅛
Frhf pfA1.471			410	8¼	8	8	— ¼

G H

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GATX	2	12	356	69	68½	68⅜	— ⅛
GEO		116	531	4¾	4⅝	4⅝	— ⅛
GTE	2.68	14	5148	53⅜	52⅝	53	— ⅜
GTE pf	2		15	41½	41⅜	41½	— ⅛
GTE pf	2.48		23	27⅞	27⅛	27⅞	— ⅛
Gannett	1.08	20	5020	46⅛	45⅜	45¾	— ¼
GemII C	.22e	3	244	16	15⅞	16	+ ⅛
GemII I	1.41e		73	12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
GenCrp	.60	9	3422	17¼	16¾	17	— ¼
GnDyn	1	6	907	57⅛	56⅝	56¾	— ¼
GenEl	1.64	13	12488	53½	52¼	52½	— ¾
GnHost	.30		72	8⅝	8½	8½	
GnInst	.50	14	3916	36⅜	35⅛	35⅛	—1¼
GnMills	1.88	19	2066	66½	64⅞	65⅜	—1
GMotr	s2.75e	5	10167	42	40½	41	— ⅞
GMot pf	3.75		2	43¼	43¼	43¼	— ¼
GMot pf	5		4	58	57⅞	58	— ¼
GM E	.96	16	452	52	51⅜	51⅝	— ½
GPU	1.80	9	805	39⅜	39⅛	39¼	— ⅛
GenlRe	1.36	13	1862	67½	66⅞	66¾	—1
GnSignl	1.80	44	617	56¾	55¼	55⅜	—1⅜
Gensco		8	816	6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
GenuPt	1.20	17	2762	41½	39¾	39⅞	—1½
GaPac	1.40	9	2745	46⅞	46⅛	46⅛	— ¾
Gillete	.96	15	5464	40⅜	39¾	39¾	— ⅞
Gdrich	2	7	3195	55½	54	55¼	+1
Goodyr	1.80	9	2546	55¾	53⅞	54⅛	—1⅜
GordnJ	.52		3	36⅜	36⅜	36⅜	+ ⅛
Grace	1.40	13	1693	33½	33	33⅛	— ⅛
GtAtPc	.60	17	528	56⅞	56½	56¾	— ¼
GtWFn	.80	10	6095	20⅜	20	20	— ⅜
Greyh	1.32	14	3114	35⅞	34⅞	34⅞	— ⅞
Grumn	1	9	315	21¾	21⅜	21½	— ¼
GrdPrd	.50b	12	34	13⅛	13	13⅛	+ ⅛
GulfRs			42	11¾	11½	11¾	+ ⅛
Halbtn	1	42	4206	30⅜	30¼	30⅜	
Hanna s	.40	7	624	24⅞	24½	24¾	
Hanfrd s	.36	18	43	29¾	29⅝	29¾	+ ¼
Hanson	.85e	12	20671	16⅛	15⅞	16	+ ¼
Harris	.88	17	830	33⅜	32¾	33	— ⅜
Harsco	1.20	22	766	25⅛	24⅞	25	— ⅜
HeclaM	.05e	44	895	12¾	12⅜	12⅝	+ ⅛
Heinz	1.44	17	1831	54¼	53¼	53¼	—1
HelneC	.30	17	138	58¾	58	58	— ⅞
Herculs	2.24	18	900	47⅞	47½	47⅜	— ¼
Hrshey	.70	13	3735	u31½	31	31	+ ½
HewlPk	.34	15	7071	52⅜	51½	51¾	— ⅜
Hilton	1	40	9045	u98½	96¼	96⅞	+1⅜
Hitachi	.65e	26	448	108¼	105¼	108¼	+ ¼
Holiday		8	3346	50¼	49	49⅞	+ ⅛
Hmstke	.20	9	2099	13¾	13¼	13⅜	+ ⅛
Honwell	2.10		2799	74⅜	72¾	73⅜	— ¾
HousInt	2.14b	8	1555	55	54	54	—1
HouInd	2.96	9	6953	31⅞	31¼	31⅞	+ ⅜

I J

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ICM	1.36e		34	9¾	9¾	9¾	
ICN Ph		48	146	6½	6¼	6¼	— ⅛
INAIn	1.68a		1	17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
ITT Cp	1.48	10	2918	59⅛	58⅛	58¾	— ⅛
INCO	.80a	4	6128	28⅜	27⅜	27⅜	—1¼
IngerRd	1.20	13	1975	42½	41⅞	42	— ⅜
InldStl	1.40	6	1238	42	40½	41	—1
Interco			767	2¾	2⅝	2⅝	
IBM	4.84	12	15681	110½	108½	109⅜	—1
IntFlav	1.92	15	2068	54	52¾	53	—1⅛
IntMin	1	12	866	41¼	40⅜	40⅜	— ⅝
IntMult	1.18	12	411	29¾	29⅜	29⅜	— ⅛
IntPap	1.48	7	8426	48⅛	46¾	47	—1½
IntpbG	1.02	17	659	47¼	47	47⅛	— ⅞
Intrtan		13	41	52¾	52⅛	52¾	+ ⅛
IpcoCp			120	11¼	11⅛	11¼	— ⅛
JohnJn	s1.16	16	11043	49¾	48⅞	49⅜	— ¾

K L

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM	.75e	4	612	21⅜	21¼	21⅜	+ ⅜
K mart	1.64	10	6195	37¼	36¾	37	— ⅛
KaufBH	.30a	9	4800	18¼	17½	17⅞	— ½
Kellogg	1.72	18	1265	71⅜	69⅞	70	—1½
KerrMc	1.32	14	651	46	45¼	45¼	— ¾
KimbCl	2.60	13	1863	64⅜	63½	64	— ¼
Kuhlm	.421		93	13	12¾	12⅞	— ⅛
LAC	.12		144	9¾	9½	9¾	
viLTV			1322	2⅛	2	2⅛	+ ⅛
viLTV pfB			20	3½	3⅜	3½	
viLTV pfC			10	10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
LamSes		5	242	13½	12⅞	12⅞	— ⅛
Learnl	.48	13	307	16¾	16½	16½	
LeeEnt	.68	19	56	31⅞	31⅜	31⅞	— ⅛
Lilly s	1.35	19	5832	54⅜	53¾	54⅛	— ⅞
Lilly wt			1222	37⅜	36⅞	37⅜	—1½
Litton		12	153	85⅛	84⅝	84¾	— ⅜
Lockhd	1.80	5	1122	49⅛	49	49⅛	— ½
Loews	1	10	2445	111	108⅜	110½	— ⅛
Loral	.72	9	628	32⅛	31½	31¾	— ⅛
LaLand	1		826	37⅜	36⅞	36⅞	— ⅜
Lubys	.56	17	104	28	27⅞	27⅞	— ⅛
Lukens	1	7	822	27⅞	27	27⅛	— ⅛

M N

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	.68	26	4064	60⅛	58⅜	58¾	—1⅜
viMCorp			494	13-32	11-32	13-32	—1-32
MNC	1.90	8	1335	52⅜	52¼	52½	— ⅛
MfrHan	3.28	3	1881	37½	36¾	36⅞	— ⅜
Manvl n			513	7¾	7⅝	7⅝	
Marcde		17	517	2	1⅞	1⅞	— ⅛
MrshMc	2.50	16	628	63⅞	63	63⅛	— ¼
MartM	1.10	7	452	45⅜	44⅞	44⅞	— ½
Masco	.48b	14	2719	29⅛	28½	28⅞	
MasCp	3.80		84	34	33⅜	33¾	— ⅛
Mattel		17	2476	14¼	13⅞	14	+ ¼
Maxus	.05e		11768	8⅛	7⅝	8⅛	+ ¼
MayDS	1.42	12	1134	42	40¾	40⅞	— ⅞
Maytag	.90a	11	5559	23⅛	22½	22½	— ⅜
McDld	.20	15	20	7½	7½	7½	
McDnl	.62	16	4308	57¼	56⅞	57⅛	— ¼
McDnD	2.82	10	548	79½	78⅞	79¼	— ⅛
McGrH	2	18	1430	73⅛	71⅜	72⅛	— ½
Mead	.88	8	3782	41¼	40½	40⅝	
Mesrx	.40	14	237	29¼	28¾	29⅛	— ⅛
Melvill	s1.30	13	1909	43¾	42½	42½	—1¼
Merck	1.64	21	10012	68⅛	67⅝	67⅞	— ⅜
MerLyn	1	13	3546	30⅜	29⅞	29⅞	— ¾
MMM	2.60	14	3827	73¼	72⅛	72⅜	—1
Mitel		1	754	3¼	3⅛	3¼	+ ⅛
Mobil	2.60	10	11008	50	49⅛	49⅛	—1
Monsan	3.40	12	10372	109	105½	106¾	+2¾
Morgan	1.66	8	6120	41	40	40⅛	— ¾
MorgGr			320	u 9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Morton	.92	18	1162	46⅛	45	45⅛	—1⅛
Motorla	.76	16	8237	55⅞	54⅜	55⅜	— ½
NBI			30	1⅞	1⅞	1⅞	
NCR	1.32	10	3507	55⅞	54⅜	54¾	—1⅛
NL Ind n	.60	10	801	24¾	23⅜	23¾	— ⅞
NUI	1.56b	10	25	17⅞	17⅜	17⅞	+ ⅜
NWA	.90	16	4627	108¾	107¼	107½	—1
NatEdu		11	2937	17¼	16⅞	17¼	+ ¼
NatFGs	1.26	13	485	24⅛	23½	24	— ⅛
NII			849	17¼	16¾	16¾	— ⅜
NMedE	.68	14	3035	31⅛	30¾	31	+ ¼
NtSemi			2208	7¼	7	7⅛	
NtSvIn	.84	14	279	25½	24¾	24¾	— ⅜
Navistr		8	3828	5¼	5	5⅛	
NwtMg	.60	32	1179	35⅛	34⅜	34⅞	— ¼
NiaMP	1.20	13	1827	11⅜	11¼	11¼	
NiaM pf	3.40		z300	34½	34½	34½	+ ½
NiaMpf	4.85		z100	49½	49½	49½	— ¼
NorTel	.28	27	2382	19⅛	19	19	— ⅛
Nthgat g	.50e		114	5¼	5⅛	5¼	
Nova g	.52		9153	8⅜	8⅛	8½	
NuvNY	.68		219	10⅜	10¼	10¼	
Nynex	4.36	12	5410	80⅜	78	78¾	—1¾

O P

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OcciPet	2.50	27	6991	28⅞	28⅜	28½	— ¼
OhioEd	1.96	16	1341	20⅞	20⅝	20¾	— ⅛
Olin	2	12	524	58⅞	57⅞	58½	+ ⅛
OutbdM	.80	12	6694	41½	38⅜	39¼	—2½
OwenC		7	928	32⅜	32⅛	32⅜	— ¼
Oxford	.50	92	4	12⅛	12	12	
PPG	1.52	10	1517	45	44¼	44⅜	— ⅛
PacEnt	3.48	13	561	43¾	42⅜	42⅜	— ⅞
PacGE	1.40	13	4460	20⅛	19⅞	19⅞	— ¼
PacSci			46	12⅜	12	12	— ⅜
PacTel	1.88	14	7963	40½	39¾	40	— ½
PanAm			11264	4¼	4	4	— ⅛
PanEC	2		1958	22½	22⅜	22⅜	
ParkDrl		2	813	6¾	6½	6½	— ⅛
Penney	2.24	9	2270	57⅜	56⅞	57	— ½
Pennzol	3		321	83½	82⅜	82⅜	—1
PeopEn	1.60	10	328	22⅛	21¾	21⅞	— ⅛
PepsiCo	1	17	4066	52¾	51½	52	—1
Pfizer	2.20	12	6156	57⅞	57½	57¾	— ⅛
PhelaD	3	4	3901	58	57¼	57⅜	— ½
PhilaEl	2.20	10	2032	22	21¾	21¾	— ¼
PhilMr	4.50	15	6802	141	139⅛	139¾	—1⅞
PhilPet	.88	8	6352	23⅛	22⅜	22½	— ⅜
PitnyBw	1.04	15	2403	47¾	46¾	47	— ⅞
Pittstn	.20	17	1037	20⅛	19⅝	19⅝	— ⅜
Polaroid	.60		2765	38⅜	37¼	37⅜	— ⅞
Portec		39	124	8⅛	8	8⅛	+ ⅛
PortGC	1.96	12	1798	u25⅛	24¾	24⅞	— ⅛
Primca	.28	6	4241	23⅞	23⅜	23⅜	+ ⅛
ProctG	3.20	16	4120	110¼	109⅛	109½	— ¾
PSEG	2.04	10	1588	26⅛	25⅜	25¾	— ⅜
PugetP	1.76	9	687	20⅛	19⅞	20⅛	
PHICB	.85		158	7⅞	7¾	7¾	— ⅛

Q R

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qantel		2	45	9-16	½	9-16	+1-16
QuakrO	1.20	19	1929	61⅜	60¼	60¼	— ⅞
Quantm		3	3729	41¾	d41⅛	41¼	— ⅜
QkReily	.24	14	309	15	14¾	14¾	— ¼
RalsPur	1.65	13	1274	89	87⅜	87⅞	—1
RangrO		50	555	5½	5⅜	5½	
Raythn	2.20	10	786	74⅜	73	73	—1½
ReadBt			361	13-16	¾	13-16	+1-16
ReichTg	1.76	9	4	14	14	14	
Rxene n	1a	3	813	14¾	14⅜	14½	— ¼
ReyMtl	1.60	5	3024	53½	52½	53½	+ ⅛
RiteAid	.82	16	1754	36½	36⅛	36¼	— ⅛
viRobins		11	9	26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Rockwl	.78	7	2180	22⅜	22	22¼	— ⅛
Rorer	.80	19	2573	38¾	37¾	38	— ⅜
RoylD	s3.32e	9	4741	61¾	60⅛	61¾	+ ⅞
Ryder	.60	12	3390	27	26	26⅜	— ⅜
Rymer			58	12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛

S T

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCEcp	2.48	12	1261	36⅛	35⅜	35¾	— ¼
SabnR	1.32e	10	279	13	12⅞	13	+ ⅛
Salomn	.64	68	3578	25¼	25	25¼	
SDieGs	2.70	14	519	u40¾	40⅜	40⅝	+ ⅛
SJuanB	.23e	25	135	8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅛
SJuanR	2.25c	14	1	15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
SFeEP	2.88		100	13⅜	13½	13½	— ⅛
SaraLee	1.44	16	2037	55	53½	53⅞	—1⅛
SchrPlg	1.80	17	4186	64¾	64⅛	64½	— ½
Schlmb	1.20	23	2948	39⅜	38¾	39⅛	
ScottP	.80	9	1543	48	46½	46⅞	—1⅜
SeaCnt	.45e	21	1616	64⅞	63¾	64⅜	— ⅛
Seagrm	1.40	11	702	75⅜	73⅜	73⅜	—1⅞
Sears	2	16	7240	46⅞	45¾	46	— ⅞
SecPac	2.28	8	1911	48	47	47⅛	— ⅜
ShellT	s2.40e	10	454	38¼	37½	38¼	+ ⅜
Shrwin	.70	12	1093	28⅞	28⅜	28¾	— ⅛
Smithln			646	12⅛	11⅜	11⅝	— ⅜
SmkBck	1.84	40	8356	61⅛	60¼	60⅞	— ⅜
SnapOn	1	14	882	39¾	38⅞	38⅞	— ⅞
SonyCp	.29e	30	743	52¼	51⅛	52¼	+ ⅛
SourcC	3.60		93	u40	39⅜	39⅜	— ⅛
SoestBk	1.12	11	857	28⅜	27½	27¾	—1
SouthCo	2.14	9	4781	27⅛	26¾	26⅞	— ⅛
SoRy pf	2.60		15	30¾	30⅛	30⅛	— ⅛
SoUnCo	.20		4008	u12⅞	12½	12½	+ ¼
SwBell	2.60	14	3344	52⅛	51	51⅜	— ½
Sprague	.05e	21	205	11⅜	11⅛	11⅛	— ⅛
Squibb	2	17	2474	78½	77⅞	78⅛	— ¼
StdPac	1.80e	5	500	17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
StdPrd	.92	10	59	29⅜	29⅜	29⅜	
StanlWk	.96	14	1490	35⅜	34½	34⅜	— ½
StaMSe	1.08		80	10¾	10½	10½	
StrlCh	n.50e	4	679	12	11¾	11⅞	— ⅛
StoneW	2.40	17	32	89⅞	89⅞	89⅞	+ ¼
StoneC s	.72	4	5495	27⅜	d26⅛	26¾	— ⅜
StorTc n		10	779	15½	15¼	15⅜	
SunCo n	1.80	166	1343	41¾	41⅛	41½	— ¼
SunMn			1419	3⅛	3	3	— ⅛
Syntex	1.50	19	24570	52¾	51⅛	51¾	— ⅜
TRW	1.72a	10	650	45⅜	45⅜	45⅜	— ⅛
TacBt		47	125	15-32	7-16	15-32	
Tandy	.60	13	2477	46¾	45⅞	45⅞	— ⅞
TchSym		24	136	10⅞	10½	10¾	— ⅛
Tektrnx	.60	19	1397	22⅞	22⅜	22⅜	— ⅜
Teldyn	4	13	103	368¼	364¾	365¾	—2⅛
Telef	1.23e	12	4284	23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅛
Templl	1.16	8	327	57⅛	56¼	56¼	—1⅛
Tennco	3.04	22	1954	55½	54¾	55	— ¼
Texaco	3a	9	15957	49⅛	48⅜	48⅞	— ⅛
TexInst	.72	10	4811	42	41⅜	41¾	— ¼
Textron	1	9	1133	27⅞	27¼	27⅜	— ¼
Time	1	36	14075	173¼	170⅝	172	—3⅛
Timkn s	.92	13	943	36⅜	35½	35⅝	— ¾
Tonka			218	14	13¾	13¾	— ⅛
TWA pf	2.25		97	16⅝	16⅜	16½	— ⅜
Transm	1.88	7	1414	36½	35⅛	35⅛	—1⅜
Traninc	2.16	10	51	22¾	22½	22¾	+ ⅛
Transco	1.36		545	43⅜	43¼	43¼	— ⅛
Transcn			206	2¼	2⅛	2⅛	
Travler	2.40	14	936	42¼	41¾	41¾	— ⅜
TriCon	2.08e		x595	22½	22⅛	22½	+ ⅛
TritonG		8	65	16	15⅞	15⅞	— ⅛
TritEng	.10b	10	420	14	13⅞	13⅞	— ⅛
Tultex	.36	16	671	10½	9½	10½	+ ½

U V

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL Cp		8	4178	123⅜	122	122½	— ⅛
UNCInc		7	865	8	7⅞	7⅞	— ⅛
USG n		3	647	5½	5¼	5⅜	— ⅛
USX	1.40	12	20842	37⅞	36⅞	37¾	+ ⅜
UnINV	2.06e	12	1730	62⅞	62⅜	62½	+ ⅛
UCarb	1	5	11709	27⅛	26¼	26½	— ⅜
UnPac	2.20	13	1539	72⅜	71¾	71⅞	— ⅜
Unisys	1	11	5811	26⅜	25⅞	26	— ¼
Unisy pf3.75			469	50	49⅜	49⅞	
UtdMM			26	3⅜	3½	3⅜	
USWest	3.76	11	1755	69⅜	68¼	68¾	— ⅜
UnTech	1.60	10	2851	51⅜	50⅞	50⅞	
Unocal	1	14	1566	45¾	45⅛	45⅜	— ½
Upjohn	.88	16	9838	31⅞	31¼	31⅞	
Valero	.05e	25	1634	16⅞	16½	16⅞	+ ¼
Varco			63 335	4⅛	4¼	4⅜	
Varian	.26	10	410	27⅛	26⅞	26¾	— ¼
Varity		14	3347	2¾	2⅝	2¾	
VistaCh	1.80	6	1193	46¼	45⅜	46	

W X

		PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc		49	177	7½	7¼	7⅜	+ ⅛
WalMrt	.22	25	4864	39	38⅜	38⅝	— ⅜
Walgrn	.68	18	1459	43⅜	42⅞	43	— ¼
WarnC	.68	20	27302	u57⅜	55½	55⅞	+ ⅞
WarnrL	2.56	17	2594	88½	87⅛	87¾	—1¼
WeinRl	1.76	19	77	28⅜	28⅛	28⅜	+ ⅛
Wendys	.24	20	21753	6¾	6⅛	6¾	+ ½
WstctE g	.80	15	9	15⅜	15⅜	15⅜	
WUnion			2241	1¾	1⅝	1¾	
WstgE	2.40	11	2225	63	61⅞	62⅜	— ¾
Weyerh	1.20	10	3704	29⅜	28½	28⅝	— ⅜
viWhPit			120	13	12½	12⅜	— ⅜
Whitmn	1.02	17	9631	36¾	35	35¼	—1⅛
William	1.40		2510	37⅜	36⅞	37⅛	— ¼
Winnbg	.40	22	81	8½	8⅜	8½	+ ⅛
Witco	1.72	11	685	38½	37⅜	38	+ ½
Wolwth	1.88	12	3109	54⅛	53⅞	53¾	— ⅜
Wyse			865	7¼	6⅞	6⅞	— ¼
Xerox	3	18	4695	63⅞	63⅛	63⅜	
Xerox pf4.13			11	46	45⅜	45⅜	+ ⅜
ZenithE		988	1692	20	19¾	19¾	— ¼
Zero	.44	17	190	21¼	21	21¼	+ ¼
Zurnin	.68	18	326	36⅜	35¾	36	— ½

TAUX D'INTÉRÊT

Institutions	Dépôts à terme 30-59	Certificats de placement garanti* 1 an	3 ans	5 ans	Prêts hypothécaires** 1 an	5 ans	Prêts personnels Taux min.
Banques							
CIBC	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	14.50
Comm. Italienne	9.25	11.25	10.75	10.00	13.00	12.00	15.00
Laurentienne	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	14.50
Montréal	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	11.90	14.00
Nationale	9.25	11.75	10.50	10.25	12.50	12.00	14.25
BNE	—	—	—	—	—	—	—
Royale	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	14.00
TD	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	14.25
Fiducies							
Trust Atlantique	10.00	11.25	10.50	10.50	12.75	12.00	—
Canada Trust	9.50	11.25	10.75	10.50	13.00	12.75	13.50
Fid.Can.Ital.	9.50	11.50	11.00	11.00	13.00	—	15.00
Central Guar.Trust	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	11.75	—
Fiducie Desjardins	9.50	11.25	10.75	10.50	13.00	12.00	—
Trust First City	9.00	11.25	11.00	11.00	—	—	—
Trust Général	9.50	11.25	10.75	10.50	12.75	12.00	13.50
Guardcor	11.00	11.25	10.75	10.50	12.75	11.75	—
Gardian Trust	9.75	11.00	10.62	10.38	12.75	11.75	—
Trust Laurent.	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	—
Métropolitaine	9.75	11.25	10.75	10.50	—	—	—
Montréal Trust	9.50	11.00	10.50	10.25	12.75	11.75	—
Morgan trust	8.75	10.75	10.75	10.75	—	—	—
Trust National	9.75	11.75	11.00	11.00	13.50	—	14.25
Société Nat. Fid.	9.50	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	—
Fin.Prêts Epargne	9.00	11.00	10.50	10.25	12.75	—	14.25
Trust Prêt Revenu	10.00	11.00	10.50	10.25	12.50	11.75	—
Trust Royal	9.25	11.00	10.50	10.25	12.50	11.75	13.50
Shrbk Trust	9.50	11.25	10.75	10.50	12.75	12.00	13.50
Fid.Wellington	11.50	11.75	10.75	10.75	13.00	12.25	—

Certificat Pm Gm non encaissable pour la période investie.** *****Assurance-vie non incluse.
Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.
En vigueur le 13 juin 1989; sujet à changements sans préavis.
Compilation: Presse Canadienne

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-004232-893. Dossier: 4240. JANNEX ENTREPRISES (1980) LTD., demanderesse, -vs- 125472 CANADA INC., défenderesse. Le 22 juin 1989 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 3131, Côte Vertu # M2, en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 caisses enregistreuses Sharp. Enciron 350 chandails assortis, lot de lunette assorties, lot d'animaux en peluche, 1 comptoir en mélamine couleur noir. MEUBLES ET ARTICLES DIVERS. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, 8 juin 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-011308-892. GERTRUDE BATIST & SOLOMON KATZ, demandeurs, -vs- LOUISE BARRETTE, défenderesse. Le 28 juin 1989, à 11h30 de l'avant-midi, au lieu d'entreposage de la défenderesse, au no 1429 rue Poupart, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Oldsmobile 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 647-6400. PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS. Montréal, 14 juin 1989.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 28ième jour de février 1989, sous le no. 4126303, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par la Méthode Richard N. Taylor Inc., à la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite.
Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec.
Ce 12ième jour de juin, 1989.
La Banque de Nouvelle-Écosse.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-000769-881. FRANK OPPEDISANO ET ROCCO OPPEDISANO, demandeurs, -vs- MARC NADEAU & NADEAU & FILS LTÉE, défendeurs. Le 29 juin 1989 à 13h00 de l'après-midi au domicile des défendeurs, au no 80, rue Turcot, en la cité de Auteuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: télévision, micro-ondes, mags Keestone et pneus Dunlop etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY TREMBLAY, huissier, 491-7575. 165, rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5. St-Eustache, le 12 juin 1989.

Avis est donné que MARIE THÉRÈSE NATHALIE REMON, domiciliée et résidant au 2434, rue Duquesne, en la cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec pour changer son nom en celui de Marie Thérèse Nathalie LAMONTAGNE, et qu'à défaut de toute opposition auprès du Ministre, ce dernier recommandera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil d'effectuer ledit changement de nom.
MONTRÉAL, le 5 juin 1989.
LAMARCHE, FOURNIER, BARIBEAU,
Procureurs de la requérante.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC (statuaires), No.: 540-27-002819-884. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- MICHEL SIMARD, défendeur. Le 27 juin 1989, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 4441 rue Houde, en la cité Chomedey, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à diner en bois comprenant: 1 table + 6 chaises et 1 vaisselier. 1 four micro-ondes Admiral, 1 ensemble de salon 3 mcx, 1 télévision 20 po. Sharp. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222, DE L'ÉTUDE ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, 14 juin 1989.

Prenez avis que la compagnie « MACCABI COTE ST-LUC INC. » demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 9 mai 1989
Le président
JACQUES OHAYON.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE:
LES VIGNES DU SEIGNEUR INC. corps légalement constitué ayant son siège social au 544 Boul. des Laurentides à Laval, Québec H7G 2V4.

AVIS est donné que LES VIGNES DU SEIGNEUR INC. a fait cession de ses biens le 9 juin 1989 et la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 27 juin 1989 à 9h30 au bureau du Séquestre Officiel, 200 boul. René Lévesque ouest, Basilaire 00, chambre 07, Montréal, Québec.

Montréal, ce 16 juin 1989.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC., Syndic.
50 Place Crémazie, = 422
Montréal, Québec H2P 2T1
Tél.: (514) 382-3260

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-016539-897

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
c.
ANDRÉ GIRAUD,
LAURIER GATIEN,
THIERRY PAUL DELOURME,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ANDRÉ GIRAUD, LAURIER GATIEN ET THIERRY PAUL DELOURME de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine Est, Montréal dit district, salle # 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS SELON L'ART. 119.1 c.p.c. a été remise au greffe à l'intention de ANDRÉ GIRAUD, LAURIER GATIEN ET THIERRY PAUL DELOURME.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 13 juin 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-014896-893

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
c.
RESTAURANT LES MOUSQUETAIRES ET PAUL TAUSEMAN,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à RESTAURANT LES MOUSQUETAIRES ET PAUL TAUSEMAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine Est, Montréal dit district, salle # 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS SELON L'ART. 119.1 c.p.c. a été remise au greffe à l'intention de RESTAURANT LES MOUSQUETAIRES ET PAUL TAUSEMAN.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 juin 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

AVIS à Joël Carrier pour l'informer qu'il y a convocation à la Régie du Logement de son secteur le 26 juin 1989 pour le non-paiement du loyer.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC (statuaires), No.: 540-27-003364-880. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- SERVICE TECHNIQUES ALFIOS INC., défendeur. Le 29 juin 1989, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 4220 rue Souvenir, en la cité Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureu secrétaire en bois naturel avec crédence, 1 machine Paymaster verte, 1 fauteuil sur roulettes, 1 dactylo IBM, 1 photocopieur Minolta ep300. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222, DE L'ÉTUDE ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, 14 juin 1989.

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le No: 4159937, La Banque Canadienne Impérial de Commerce (ci-après appelée « La Banque ») a rétrocédé et transféré de nouveau a APPELANTS HERITAGE LIMITÉE/HÉRITAGE DECOYS LIMITED, 4180 De Courtrai, Suite 388, Montréal, Québec, H3S 1C3, tout droit, titre et intèret de la Banque en vertu d'un transport General de Créances fait par le client en faveur de la Banque en date 29 janvier 1985 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le No: 3552476.
FAIT CE 9IÈME JOUR DE JUIN 1989.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ AVIS DE PRÉSENTATION

AVIS EST par les présentes, donné que la SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET DE NUMISMATIQUE DE MONTRÉAL présentera un projet de Loi d'intérêt privé au Parlement du Québec ayant pour objet d'amender certains articles de sa charte tels qu'approuvés et ratifiés par les Membres de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal lors de l'Assemblée générale spéciale tenue le 15 juin 1988.
Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce sujet de Loi d'intérêt privé doit en informer le Directeur de la législation de l'Assemblée Nationale.
Montréal le 25 mai 1989.
Le Président
Me PAUL CASGRAIN C.R.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-05-005383-896

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
Demanderesse
-vs-
ROBYN MCKENZIE,
-et-
GEORGES NABIL MARDELLI,
Défendeurs

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ROBYN MCKENZIE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 Est, rue St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.
Une copie du bref de saisie et de l'Affidavit a été remise au greffe à l'intention de ROBYN MCKENZIE.
Lieu: Montréal
Date: 8 juin 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Outremont

APPELS D'OFFRES

1. Entretien et surveillance de l'opération du système de chauffage de la Patinoire, du système de chauffage du Garage municipal et de (11) onze autres systèmes aux Ateliers municipaux et autres.
2. Entretien et surveillance de l'opération des systèmes de réfrigération de la Patinoire.

Des soumissions cachetées dans des envveloppes adressées et fournies à cette fin et portant les mentions ci-haut, seront reçues jusqu'à midi (12 h), mercredi le 12 juillet 1989, au bureau du Directeur Général.

Chaque soumission devra être faite sur des formulaires officiels fournis par la Ville. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formulaires ainsi que le Cahier des Charges et les enveloppes de retour, au bureau de l'ingénieur municipal au 1311 av. St-Viateur, Outremont.

L'ouverture des soumissions aura lieu le même jour à 14 heures à la Salle du Conseil sise au 530 av. Davaar, Outremont.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jocelyne Perreault
Greffier

LA METEO

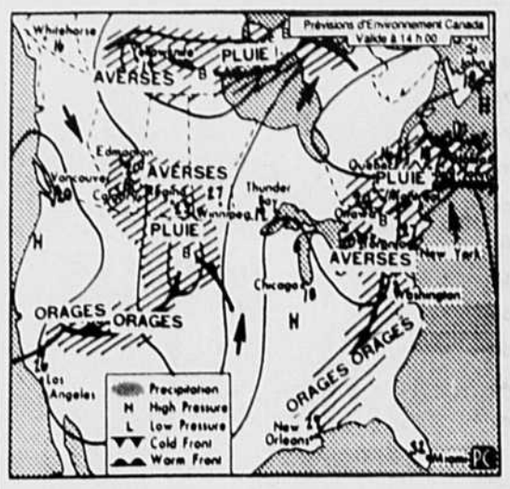

Situation générale: La dépression qui a ennuagé l'ouest du Québec, jeudi, recouvrira graduellement tout le Québec, aujourd'hui. Une série de perturbations accompagnant cette dépression passeront également sur le Québec, vendredi et samedi, donnant des périodes de pluie surtout dans le sud-ouest et l'Estrie. Les températures resteront près ou sous les normales saisonnières pendant ces deux jours.

MONTRÉAL

Nuageux avec un peu de bruine en matinée. Probabilités de précipitations: 40 %. Max.: 24. Samedi: averses. Probabilités de précipitations: 70 %. Min.: 10. Max.: 20.
LEVER DU SOLEIL 5 h 05
COUCHER: 20 h 45

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin:Pluie intermittente. Max.: 15. Probabilités de précipitations: 80 %. Samedi: Nuageux avec averses dispersées. Probabilités de précipitations: 40 %. Min.: 7. Max.: 18.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: Pluie cessant en matinée. Nuageux par la suite. Probabilités de précipitations: 70 %. Max.: 22. Samedi: nuageux avec averses dispersées. Probabilités de précipitations: 40 %. Min.: 10. Max.: 20.

Ottawa, Hull, Cornwall: Nuageux avec un peu de bruine en matinée. Probabilités de précipitations: 40 %. Max.: 24. Samedi: nuageux avec averses dispersées. Probabilités de précipitations: 40 %. Min.: 10. Max.: 20.

Estrie: Nuageux avec un peu de bruine en matinée. Probabilités de précipitations: 40 %. Max.: 24. Samedi: pluvieux. Probabilités de précipitations: 90 %. Min.: 10. Max.: 20.

Beauce, Trois-Rivières, Drummonville: Pluie en matinée. Nuageux par la suite. Vents modérés. Probabilités de précipitations: 70 %. Max.: 20. Samedi: averses. Probabilités de précipitations: 70 %. Min.: 10. Max.: 20.

Québec, Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve-faunique-des-Laurentides, Charlevoix, Rivière-du-Loup: Pluie intermittente cessant en fin d'après-midi. Vents modérés. Probabilités de précipitations: 80 %. Max.: 18. Samedi: nuageux avec averses dispersées. Probabilités de précipitations: 40 %. Min.: 10. Max.: 18.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: Nuageux avec pluie intermittente débutant en matinée. Vents modérés. Probabilités de précipitations: 80 %. Max.: 18. Samedi: nuageux avec quelques averses. Probabilités de précipitations: 70 %. Min.: 10. Max.: 18.

Sainte-Anne-des-Monts, Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé, Parc-Forillon: Nuageux avec pluie débutant en après-midi. Probabilités de précipitations: 70 %. Max.: 20. Samedi: nuageux avec averses. Probabilités de précipitations: 70 %. Min.: 10. Max.: 20.

Sept-Iles: Nuageux avec pluie débutant en fin de journée. Probabilités de précipitations: 60 %. Max.: 15. Samedi: nuageux avec quelques averses. Probabilités de précipitations: 70 %. Min.: 8. Max.: 14.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur de Chevery et à l'ouest: Ennuagement graduel. Probabilités de précipitations: 20 %. Max.: 16. Aperçu pour samedi: nuageux avec averses dispersées. Probabilités de précipitations: 40 %. Min.: 8. Max.: 16.

Secteur à l'est de Chevery: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 12. Samedi: nuageux avec averses dispersées. Probabilités de précipitations: 40 %. Min.: 8. Max.: 14.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO.: 500-02-010541-899. LOCATION C.D. INC., Partie demanderesse, -VS- Les Entreprises Mirabel MHL (1983) Ltée., partie défenderesse. Le 28 juin 1989, à 10h00, au 3530 Richelieu, App. 100, St-Hubert, district de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Les Entreprises Mirabel MHL (1983) Ltée, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion International Fleetstar 1910 et acc. couleur rouge, 1 camion International Diesel 2070 A et acc. avec attachement pour la neige en avant et acc. 1 remorque pour transport équipement lourd et acc., 1 remorque environ 45 pieds ferme et acc. série B ETW45 36927J5 et acc. 1 Plymouth Volare. Conditions: ARGÉNT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MAURICE GAUCHER HUISSIER, huissier (514)461-3340. Gaucher & Gaucher HUISSIERS, 14, rue Davis, St-Bruno, Qc. J3V 1C8.

AVIS PUBLICS

POUR VOS RÉSERVATIONS

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:
PIERRETTE ROUSSEAU
OU
SYLVIE LAPORTE

HEURE DE TOMBÉE:
15h30 POUR PUBLICATION
2 JOURS PLUS TARD
286-1200

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet no 110-1813-9** — Tonte de gazon dans l'emprise de l'autoroute Jean-Lesage (020) et de ses carrefours, dans diverses municipalités, M.R.C. de Kamouraska, circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata. Longueur d'environ 325 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 500 $ ou
— chèque visé: 750 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 27 juin 1989 à 15h**.

■ **Projet no 639-9401-8** — Réparation d'un pont en béton au-dessus de la Rivière Yamaska, sur la route 235, dans la municipalité de Farnham ville, M.R.C. Brôme-Missisquoi, circonscription électorale d'Iberville.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 17 000 $ ou
— chèque visé: 8 500 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 5 juillet 1989 à 15h**.

■ **Projet no 662-1811-9** — Tonte de gazon sur les autoroutes 025, 125, 040, 050 et 640 dans diverses municipalités, M.R.C. de l'Assomption, Joliette, Montcalm, D'Autrey, Des Moulins, circonscriptions électorales de Terrebonne, Rousseau, L'Assomption, Joliette, Berthier. Superficie de 395,07 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 4 000 $ ou
— chèque visé: 2 000 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 28 juin 1989 à 15h**.

■ **Projet no 665-1801-9** — Tonte de gazon dans l'emprise des autoroutes 13 et 15 et la route 138 dans les municipalités de Lachine V., Dorval C., St-Laurent V., Pierrefonds V., Montréal V. et Lasalle V., dans les circonscriptions électorales de Jacques-Cartier, Saint-Laurent, Robert-Baldwin, Saint-Henri, Notre-Dame-de-Grâce, Mont-Royal et Marquette. Superficie de 50,34 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 300 $ ou
— chèque visé: 650 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 28 juin 1989 à 15h**.

■ **Projet no 665-1802-9** — Tonte de gazon dans l'emprise de l'autoroute 20 dans les municipalités de l'Ile Perrot V., Sainte-Anne-de-Bellevue V., Baie d'Urfé V., Beaconsfield V., Pointe-Claire V., Lachine V., Saint-Pierre V. et Montréal V., dans les circonscriptions électorales de Vaudreuil-Soulanges, Nelligan, Jacques-Cartier, Marquette et Notre-Dame-de-Grâce. Superficie de 44,83 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 200 $ ou
— chèque visé: 600 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 28 juin 1989 à 15h**.

■ **Projet no 665-1803-9** — Tonte de gazon dans l'emprise de l'autoroute 20 dans la circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges. Superficie de 211,78 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 800 $ ou
— chèque visé: 900 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 28 juin 1989 à 15h**.

■ **Projet no 665-1804-9** — Tonte de gazon dans l'emprise de l'autoroute 40 dans la circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges, sur une superficie de 129,50 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 100 $ ou
— chèque visé: 550 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 28 juin 1989 à 15h**.

■ **Projet no 665-1809-9** — Tonte de gazon dans l'emprise de l'autoroute 19 dans la municipalité de Laval V., M.R.C. Laval, circonscription électorale de Mille-Iles. Superficie de 21,12 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 500 $ ou
— chèque visé: 250 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 28 juin 1989 à 15h**.

■ **Projet no 775-1813-9** — Tonte de gazon dans l'emprise de l'autoroute 50, dans les municipalités de Gatineau et Masson, M.R.C. Communauté régionale de l'Outaouais, circonscription électorale de Papineau et Chapleau. Longueur de 25,91 km.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 800 $ ou
— chèque visé: 900 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 28 juin 1989 à 15h**.

■ **Projet no 997-1908-9** — Concassage de granulat calibre 20-0 dans le banc de gravier no 097-128 de Baie-Trinité vl., M.R.C. de Manicouagan, circonscription électorale de Saguenay.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 200 $ ou
— chèque visé: 1 100 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 4 juillet 1989 à 15h**.

■ **Projet no 997-2416-9** — Réparation d'un pont en béton enjambant le canal de fuite de la centrale hydro-électrique Manicouagan I, sur la route 138, dans la municipalité de Baie-Comeau ville, M.R.C. de Manicouagan, circonscription électorale de Saguenay.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 19 000 $ ou
— chèque visé: 9 500 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 4 juillet 1989 à 15h**.

APPEL DE CANDIDATURES

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catégorie: Génie
Spécialité: Éclairage routier

■ **Projet no: 1140-89-040** — Préparation des plans, devis et estimations préliminaires et définitifs ainsi que les services durant la construction de deux projets d'éclairage localisés sur la passerelle Bellerive au-dessus du boulevard Ville-Marie et sur l'autoroute 15, entre le boulevard Jean-Talon et l'autoroute 40, municipalité de Montréal, circonscriptions électorales de Maisonneuve et Saint-Laurent.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boulevard St-Cyrille Est OU
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boulevard Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

La réception des offres est faite au Service des contrats, 255, boulevard St-Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

La réception des offres prendra fin **le mercredi, 28 juin 1989 à 15h.**

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

TRAITEMENT ET COMPILATION DES DONNÉES GÉOPHYSIQUES DIGITALES DES LEVÉS AÉROPORTÉS «EM INPUT» ET PRODUCTION DE CARTES SYNTHÈSES COULEUR ET CONTOURS

RÉGION DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS
CODE: 88-578

Sont admis à soumissionner ceux qui ont une place d'affaires dans la province de Québec, qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom et qui ont à la fois les compétences et une expérience reliée au traitement et à la compilation de données géophysiques digitales provenant de levés électromagnétiques aéroportés.

Les documents de soumission peuvent être obtenus, moyennant le versement de 10 $ (non remboursable), en argent, par chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, à l'endroit suivant:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Centre de diffusion de la géoinformation
1620, boulevard de l'Entente, local 1.06
Québec (Québec)
G1S 4N6

Garantie de soumission:

Cette garantie doit être équivalente à 10 % de la soumission, si elle est sous forme de cautionnement, ou à 5 % de ladite soumission, si elle est sous forme de chèque certifié.

IMPORTANT

Lorsque le fournisseur compte plus de cent (100) employés, il doit s'engager à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique aussi pour tout sous-contrat de 100 000 $ ou plus à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Clôture de l'appel d'offres: Lundi, le 10 juillet 1989 à 15h00.

Le sous-ministre associé aux Mines
Onil Roy

Le présent projet est financé par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement minéral.

Québec Canada

SPORTS

Expos et Cards à égalité après 9 manches

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

ST. LOUIS — Tony Pena a cogné un triple d'un point avec deux retraits à la neuvième manche et les Cards ont égalé le pointage à 3-3 après neuf manches de jeu contre le releveur Tim Burke au moment d'aller sous presse.

Incapables de marquer un seul point la veille contre le gaucher Joe Magrane, les Expos se sont montrés opportunistes dès le départ contre le jeune Ken Hill.

Ils ont inscrit un premier point en première quand Hubie Brooks a obtenu un simple dans la gauche après des buts sur balles à Tom Foley et Tim Raines.

En troisième, ils ont marqué une autre fois sans obtenir un seul coup sûr.

Otis Nixon a entrepris la manche avec un but sur balles, ce qui a semblé ennuyer Hill au plus haut point. Foley a suivi avec un roulant vers Terry Pendleton au troisième. Après avoir saisi la balle, il a relayé au deuxième, mais a atteint Nixon et tout le monde a été sauf. Un roulant de Andres Galarraga a alors fait avancer les coureurs et on a donné un but sur balles intentionnel à Tim Raines avant que Brooks ne produise un deuxième point avec un ballon-sacrifice dans la droite.

Mais à la quatrième, les Cards ont réduit l'écart. Vince Coleman a d'abord claqué un double dans la droite. Il a atteint le troisième à la suite du roulant de Milt Thompson et a marqué quand Ozzie Smith a été retiré lui aussi sur un roulant à l'avant-champ.

En début de cinquième, les Expos ont ajouté un autre point quand Tim Raines a poussé Foley au marbre avec le troisième simple de la manche pour les Expos. Mais Hill s'en est tiré sans plus de dégâts en retirant Brooks sur des prises et Tim Wallach sur un ballon au centre quand deux coureurs étaient sur les sentiers.

Mais en sixième, les Cards ont arraché un autre point au vétéran Dennis Martinez grâce à la rapidité de Ozzie Smith. Il a obtenu un simple après deux retraits, a volé le deuxième et a filé au troisième quand Nelson Santovenia a mal relayé la balle. Pedro Guerrero a suivi avec un paresseux ballon qui a tombé à l'entre-champ centre.

■ On a parfois reproché à certains joueurs des Expos de ne pas s'impliquer dans la communauté montréalaise. C'est souvent même de façon négative que certains joueurs étaient perçus. Mais cela change beaucoup depuis quelques années et on verra même cet été les fils des joueurs et des instructeurs des Expos se mêler de façon active à la population. C'est ainsi qu'on pourrait voir Dennis Martinez Jr et Rodney Sparks, fils de l'instructeur des frappeurs, Joe Sparks, évoluer dans les rangs midgets dans la région métropolitaine. Les deux jeunes hommes ont passé la semaine à St. Louis et on a vu le jeune Sparks passer beaucoup de temps sur le terrain à capter des roulants et effectuer des relais sur les buts. « Rodney est un joueur d'inter et de deuxième but, a dit Joe Sparks. Il a évolué pendant toute la saison d'hiver à l'école secondaire à Phoenix et il se cherche une équipe pour l'été. Il veut jouer et j'espère qu'on pourra lui trouver une place. » Quant au jeune Martinez, qui a évolué à l'école secondaire Columbus de Miami pendant tout l'hiver, il est un lanceur et un joueur de troisième but qui tentera sa chance avec l'équipe de Laval dans la Ligue de développement midget. « C'est impensable pour lui que de passer tout un été sans jouer au baseball, a dit Dennis Martinez père. Il est comme moi quand j'avais son âge. Je lançais, mais j'évoluais aussi au troisième but. Lui, il lance et joue à l'inter. Comme lanceur, il m'a surpris cet hiver. C'était la première fois qu'il lançait de la distance de 60 pieds et il a passablement bien fait. »

■ Martinez a par ailleurs exprimé le souhait qu'on fasse plus pour mousser la popularité du baseball chez les jeunes au Canada en général et à Montréal en particulier. « Je sais que le climat n'aide pas, mais on pourrait se servir du Stade olympique et du Skydome l'hiver pour faire jouer les jeunes les plus prometteurs dans une ligue à huit équipes par exemple. On pourrait disputer des programmes doubles les samedi et dimanche. Je serais même prêt à donner un coup de main. » C'est certain que le fait de jouer pendant toute l'année aiderait les jeunes Canadiens à améliorer leurs chances de percer chez les professionnels. Mais un tel programme entrerait directement en conflit avec le hockey et serait sans doute difficilement réalisable.

■ Ce soir, à leur retour au Stade olympique, les Expos entreprendront une série de trois matches contre les Cubs de Chicago, meneurs de la section Est. Les Cubs enverront au monticule Paul Kilgus (5-5), Rick Sutcliffe (7-4) et Mike Bielecki (5-2). Ils seront opposés à Bryn Smith (6-2), Pascual Perez (3-7) et Mark Langston (2-1).

■ Il y a 25 ans hier, alors que la date limite pour les échanges dans le baseball était le 15 juin, Bing Devine, directeur général des Cards de St. Louis, avait réussi un des échanges les plus fructueux de l'histoire du baseball. Certains disent qu'il s'agit d'un des plus grands vols du siècle. Il avait échangé aux Cubs de Chicago le lanceur droitier Ernie Broglio, un joueur établi, contre un tout jeune voltigeur : Lou Brock. « Je savais que le jeune Brock avait du talent, a dit Devine. Mais je n'aurais jamais pu m'imaginer qu'il allait devenir un membre du Temple de la renommée. »

ACCUSATIONS DE MARAUDAGE

Les Expos ont voulu passer un message

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

ST. LOUIS — Pour la direction des Expos, la mission est accomplie, le message est passé. Ils ne laisseront personne approcher le lanceur Mark langston tant et aussi longtemps qu'il sera sous contrat avec l'équipe.

Les Expos n'ont pas déposé de plainte officielle de maraudage auprès du commaissaire Bart Giamatti, mais ils ont parlé suffisamment fort de l'incident impliquant les Cards et Langston pour faire comprendre à tous qu'ils ne laisseraient rien passer.

« Nous avons envoyé un message à toutes les équipes, a dit Buck Rodgers. C'est un message clair. Il dit de ne pas toucher à Mark Langston. Il est un joueur des Expos et tant qu'il sera avec nous, personne ne pourra tenter de le convaincre d'aller ailleurs. »

Le président Claude Brochu, le directeur général David Dombrowski et Buck Rodgers se réuniront aujourd'hui à Montréal pour discuter de la stratégie à adopter.

« Tout ce que je sais, c'est qu'un membre des Cardinals a approché Langston lors de leur dernière visite à Montréal. Nous ne voulons pas que ce qui est arrivé à Raines l'an dernier se reproduise. Nous ne voulons pas cela pour le bien de Langston et pour le bien de l'équipe. Nous avons encore plus d'une demi-saison à jouer et nous voulons que cela cesse. »

Les Expos savent fort bien qu'ils disputeront prochainement une série contre les Mets à New York et que de tels incidents risquent de se reproduire au Stade Shea.

« Nous avons réalisé un échange pour l'obtenir et il porte l'uniforme des Expos. Quand il sera joueur autonome, les autres équipes pourront lui faire des offres. Mais pas avant. »

Quant à Whitey Herzog, gérant des Cards, il a mentionné qu'il était complètement ridicule de penser qu'il aurait pu se rendre coupable de maraudage.

« Je suis gérant depuis 15 ans et je suis dans le baseball depuis 40 ans. Il est tout à fait ridicule de croire que j'aurais pu commettre une telle maladresse. »

PHOTO AP

Le paradis sur un terrain de golf. Il s'agit du 13e trou à normale-5 du club Oak Hill où est disputé présentement l'omnium des États-Unis. Curtis Strange est au tertre de départ.

OMNIUM DES É.-U.

Triple égalité en tête

ROCHESTER, N.Y. (AP) — Les Américains Payne Stewart et Jay Don Blake et l'Ouest-Allemand Bernhard Langer ont tous trois remis des cartes de 66, quatre coups sous la normale, et ont pris une avance d'un coup à l'issue de la première ronde de l'omnium de golf des États-Unis.

Langer, qui a reconnu avoir repris fière allure sur le terrain récemment en raison d'une nouvelle approche sur les verts, a joué les neuf premiers trous en 31 coups pour s'assurer une brève avance. Les deux Américains ont pour leur part pris deux coups de plus.

Jack Nicklaus, ce bon vieux « Golden Bear », a rappelé des souvenirs d'une autre ère en ramenant une carte de 67 malgré la pluie.

Nicklaus était à égalité avec Scott Simpson, le vainqueur en 1987, Joey Sindelar, Tom Pernice et Tom Kite, le meilleur boursier sur le circuit de la PGA cette saison.

Les Sabres congédient Sator

BUFFALO, N.Y. (AP) — Ted Sator, qui a mené les Sabres de Buffalo au troisième rang de la section Adams au cours des deux dernières années, a été congédié, hier.

« C'est regrettable mais cette décision était devenue nécessaire », a fait savoir le directeur général des Sabres, Gerry Meehan, par l'entremise d'un porte-parole, Budd Bailey.

« Après une évaluation exhautive de la situation, j'ai pris la décision qu'un changement devait être effectué », a indiqué Meehan.

Bailey a nié la rumeur voulant que l'ex-Sabre, Rick Dudley, ait déjà signé un contrat d'entraîneur.

« Pour le moment, nous n'avons pas d'entraîneur », a-t-il dit.

Sator n'était pas disponible pour commenter son congédiement, tandis que Meehan se trouvait à Minneapolis pour les assises de la Ligue nationale de hockey.

Sator, qui a succédé à Craig Ramsay à titre d'entraîneur en décembre 1986, a maintenu une fiche de 96-89-22 avec les Sabres.

Il a mené les Sabres au troisième rang de la section Adams au cours des deux dernières campagnes, mais ils ont été éliminés les deux fois en première ronde des séries par les Bruins de Boston.

Sator a fait ses débuts dans la ligue à titre d'assistant-entraîneur avec les Flyers en 1983.

Il a été nommé entraîneur-chef des Rangers de New York en 1985. Les Rangers ont terminé en quatrième position au cours de la saison 1985-86 et ils ont surpris les Flyers et les Capitals de Washington en séries, avant de perdre contre le Canadien en finale de la Conférence Prince-de-Galles. Les Sabres sont la huitième équipe de la LNH à changer d'entraîneur depuis la fin de la saison.

Federko passe aux Red Wings

MINNEAPOLIS, Minn. (PC) — Les Blues de St. Louis ont échangé hier le vétéran Bernie Federko aux Red Wings de Detroit lors d'une transaction impliquant quatre joueurs. Federko, qui détient la majorité des records offensifs des Blues, a été cédé à Detroit en compagnie de Tony McKegney contre les attaquants Adams Oates et Paul MacLean.

Le directeur général des Blues, Ron Caron, avait prévenu Federko en mai qu'il serait échangé avant le repêchage qui aura lieu samedi.

« J'ai sans doute gâché son week-end », a dit le « prof » qui a annoncé qu'il tiendra une autre conférence de presse, aujourd'hui, à 16 h.

Federko, 33 ans, a amassé 22 buts et 69 passes la saison dernière. Il est l'un des 23 joueurs à avoir récolté au moins 1,000 points en carrière — 1,073 points en 927 parties.

Le directeur général des Red Wings, Jim Devellano, estime que Federko peut encore jouer deux saisons dans la Ligue nationale.

« Bernie n'est plus très jeune mais peut-être sera-t-il moins employé qu'à St. Louis. »

Brian Sutter, l'entraîneur des Blues, a indiqué que St. Louis voulait mettre l'accent sur la jeunesse mais que la venue de MacLean allait soulager le jeune Brett Hull qui subit une forte pression.

MacLean avait été réclamé par les Blues en 1978. Il n'a joué qu'un match à St. Louis avant d'être échangé aux Jets de Winnipeg en 1981. Les Jets l'ont cédé aux Red Wings il y a un an. La saison dernière, il a inscrit 36 buts et récolté 35 passes à Detroit.

McKegney en sera à sa sixième équipe dans la Ligue nationale. Devellano a expliqué son acquisition en laissant entendre que Bob Probert et Peter Klima ne seront vraisemblablement pas de retour avec l'équipe l'an prochain. La saison dernière, McKegney a marqué 25 buts en 71 parties.

Oates, qui a paraphé une entente de quatre ans d'un million de dollars à titre de joueur autonome en 1985, a inscrit 54 buts et 145 points en trois saisons à Detroit.

Birmingham : Martina en quarts

Lendl et Wilander sans problème à Londres

LONDRES (AFP) — Le Tchécoslovaque Ivan Lendl, tête de série numéro un, et le Suédois Mats Wilander (no 3) se sont qualifiés sans problème hier pour les quarts de finale du tournoi de tennis du Queen's, comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté d'un enjeu de $ 385,000.

Le numéro un mondial est apparu très affûté pour son troisième match sur herbe cette saison face à l'Allemand de l'Ouest Eric Jelen, 51e à l'ATP, qui s'est incliné en deux sets, 6-1, 6-3, en un peu moins d'une heure.

Lendl, qui s'est appuyé sur une première balle de service très lourde, s'est montré en outre adroit au filet et a joué avec une belle assurance.

De son côté, Wilander, cinquième joueur mondial, a presque fait aussi bien en dominant le modeste Américain Paul Chamberlin (90e à l'ATP) en deux sets, 6-1 et 6-4. Le Suédois, en progrès, a bouclé la première manche en 25 minutes puis a dû serrer un peu le jeu en fin de partie.

Dans le haut du tableau, Lendl et Wilander pourraient se rencontrer en demi-finales. Si le Tchécoslovaque semble promis à une facile qualification face au vainqueur du match Joey Rive(É.-U.)-Michael Stich (RFA), le Suédois devra en revanche se méfier de l'Américain Paul Annacone (no 12), contraint de s'accrocher face à son jeune compatriote Pete Sampras (17 ans), tombeur de l'Américain Kevin Curren qu'il a battu en trois sets 6-7 (3-7), 7-5, 6-3.

Par ailleurs, à Birmingham en Angleterre, l'Américaine Martina Navratilova, tête de série numéro un et deuxième joueuse mondiale, a fait forte impression en infligeant, hier, une cuisante défaite (6-1, 6-2) à la Britannique Jo Durie au troisième tour du tournoi de tennis sur herbe de Birmingham, épreuve du circuit féminin dotée d'une bourse de $ 150,000.

Navratilova (29 ans) a gagné son billet pour les quarts de finale au terme d'une rencontre de 43 minutes au cours de laquelle elle n'a cédé que six points sur son service. « J'ai pris un bon rythme depuis le départ, a déclaré Navratilova. Cela fait bien longtemps que je n'ai pas été aussi décontractée. »

Durie, qui n'a jamais battu l'Amé

En quarts de finale, l'ex-numéro un mondial rencontrera l'Australienne Kristine Radford, issue des qualifications.

Le sort de Prost ne sera pas connu ce week-end

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

IL FAUDRA attendre pour connaître le sort d'Alain Prost.

Lors d'une conférence de presse convoquée par Honda hier et réunissant Prost, Ayrton Senna et leur grand patron Ron Dennis, ce dernier a déclaré d'entrée qu'aucune décision ne sera prise au cours de la fin de semaine et que l'équipe McLaren allait se concentrer sur la course.

Mais il est probable qu'une décision sera prise d'ici le Grand Prix de France, qui sera disputé dans trois semaines.

« Tout est encore ouvert. Je n'ai encore rien décidé », s'est contenté de dire Prost, qui a lui-même remis en question son avenir chez McLaren, où il s'estime défavorisé par rapport à Senna. Il a même parlé de retraite et, encore hier, il s'est étendu sur les difficultés d'un métier de plus en plus exigeant, avec les vitesses de plus en plus folles, les voyages, les obligations promotionnelles, la pression, la fatigue. Même Senna a tenu un long discours dans le même sens.

« Quand on commence à faire de la course automobile, a noté Prost, c'est plus de la passion et du sport. Puis ça devient un travail et c'est un peu moins amusant. Mais ça fait toujours plaisir de gagner. »

Malgré tout, il serait surprenant que le pilote de 34 ans, détenteur d'un record de 35 victoires en carrière, annonce sa retraite.

D'autre part, qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, à moins d'accident ou d'ennuis mécaniques, Senna gagnera le Grand Prix du Canada de Fromule un, dimanche. S'il ne pleut pas, ce sera devant Prost.

Les McLaren-Honda sont trop fortes et seuls les impondérables peuvent faire varier le scénario et c'est là que réside le seul suspense.

La supériorité des McLaren s'explique par des raisons évidentes : c'est l'équipe la plus riche, avec les meilleurs châssis, les meilleurs moteurs et possiblement les deux meilleurs pilotes.

Prost ajoute que tout le monde a rejeté la proposition de Bernie Ecclestone, qui suggérait d'handicaper par un ou des arrêts aux puits le pilote gagnant de la course précédente. Mais lui-même serait d'accord si on s'entendait pour obliger les constructeurs à fournir leurs moteurs à au moins deux équipes. Ron Dennis, le grand patron de McLaren, s'est déclaré cependant contre cette formule, sous prétexte qu'elle diluerait les efforts.

EN BREF...

Les Nordiques aimeraient ravoir Haworth

(PC) — Les Nordiques de Québec ont entrepris des démarches afin de rapatrier l'attaquant Alan Haworth, qui évoluait à Berne, en Suisse, la saison dernière. Haworth a confirmé avoir reçu un coup de fil de la direction des Nordiques. À sa seule campagne avec les Nordiques, Haworth avait marqué 23 buts et récolté 34 passes.

Les Stars cacheraient un autre transfuge ...

TORONTO (PC) — Selon le *Toronto Star*, le jeune ailier gauche de l'équipe nationale tchécoslovaque, Robert Holik, aurait fait défection et se trouverait aux États-Unis. Selon le quotidien, les North Stars le cacheraient jusqu'à demain et Holik, âgé de 18 ans, deviendrait leur premier choix.

... qui intéresse les Fleurdelisés

MINNEAPOLIS (PC) — La nouvelle entourant la défection présumée du Tchécoslovaque Robert Holik a eu l'effet d'une bombe dans les corridors de l'hôtel Radisson de Minneapolis, hier, surtout dans l'entourage des Nordiques. Les Nordiques ont le premier choix de l'encan amateur et certains observateurs soutiennent qu'ils pourraient être tentés de sélectionner Holik s'ils obtenaient la certitude qu'il est vraiment passé à l'Ouest. Jusque-là, tous s'entendaient pour dire que les Nordiques opteraient pour le Suédois Mats Sundin, une valeur plus sûre.

Des universitaires à la voile au Lac Saint-Louis

POUR LA PREMIÈRE FOIS au Québec, des équipages universitaires s'affronteront dans cinq épreuves de voile pour l'obtention de la coupe Diva. L'équipe gagnante représentera le Canada, en août, à une compétition regroupant les pays du Commonwealth. Cinq universités — de Montréal, la polytechnique, l'université Laval, du Québec à Montréal et des Hautes études commeciales — relèvent le défi sur Kirby 25. Trois épreuves samedi et deux autres dimanche seront tenues sur des distances d'environ huit milles sur le Lac Saint-Louis.

BASEBALL

Ligue nationale

Mercredi
S. Francisco 10, Atlanta 4
New York 2, Chicago 0
Pittsburgh 6, Phil'phie 4
St. Louis 10, **Montréal** 0
San Diego 4, Cincinnati 2
Los Angeles 3, Houston 0

Hier
San Diego 1, Cincinnati 0
Atlanta 2, S. Francisco 1
Montréal à St. Louis
Phil'phie à Pittsburgh
Chicago à New York
Houston à Los Angeles

Aujourd'hui
Chicago, Kilgus (5-5) à Montréal, Smith (6-2), 19 h 35

Ligue américaine

Mercredi
New York 2, Baltimore 1
Texas 5-6, Calif'nie 1-3
Detroit 7, Boston 3
Minnesota 10, Seattle 8
Chicago 3, Cleveland 1
Toronto 6, Milwaukee 1
Oakland 2, Kansas City 1

Hier
Seattle 9, Minnesota 5
New York, Cone (3-5) à Philadelphie, Ruffin (0-3), 19 h 35
Pittsburgh, Kramer (1-2) à St. Louis, Terry (4-6), 20 h 35
Houston, Clancy (4-4) à San Diego, Whitson (9-3), 22 h 05
Atlanta, Glavine (6-3) à Los Angeles, Leary (5-4), 22 h 35
Cincinnati, Mahler (8-6) à San Francisco, Reuschel (11-2), 22 h 35
Milwaukee 6, Toronto 4
New York à Baltimore
Detroit à Boston, pluie
Kansas City à Cleveland

Aujourd'hui
Texas, Witt (5-6) et Brown (5-3) à New York, Hawkins (6-7) et Jones (1-1), 2, 16 h 30
Oakland, Davis (4-3) et Moore (8-4) à Baltimore, Tibbs (2-0) et Holton (2-4), 17 h 05
Kansas City, Aquino (3-1) à Cleveland, Black (5-7), 19 h 35
Californie, Blyleven (6-2) à Detroit, Schwabe (1-1), 19 h 35
Seattle, Holman (1-1) à Toronto, Flanagan (4-5), 19 h 35
Milwaukee, August (6-6) au Minnesota, Anderson (7-4), 20 h 05
Boston, Clemens (7-4) à Chicago, Hibbard (0-1), 20 h 30

Les frappeurs
Match d'hier non inclus

	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	64	12	5	0	.188
Brooks	223	59	25	4	.265
Fi'gerald	110	26	15	2	.236
Foley	172	39	17	3	.227
Galarraga	212	51	39	9	.241
Garcia	87	21	8	0	.241
Hudler	37	12	5	3	.324
Johnson	46	11	11	1	.239
Martinez	130	33	10	1	.254
Nixon	127	30	13	0	.236
Noboa	10	2	0	0	.200
Owen	180	43	19	3	.239
Pevey	36	8	3	0	.222
Raines	213	61	34	4	.286
San'venia	91	25	9	2	.275
Wallach	234	63	31	3	.269

Buts volés: Nixon 19; Raines 13; Martinez 7; Hudler 6; Galarraga 5; Garcia 4; Brooks, Foley, Wallach 3; Fitzgerald, Owen 2; Santovenia 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	4-1	35.1	11	23	2.80
Frey	1-0	11.2	2	7	1.54
Gideon	0-0	3.1	1	2	2.70
Gross	6-5	94.1	47	74	4.48
Hesketh	4-2	19.1	21	15	9.78
Langston	2-1	32.0	6	31	1.69
Martinez	6-1	96.1	29	51	2.71
McGaffigan	1-2	33.2	16	14	4.28
Perez	3-7	74.0	37	52	4.50
B.Smith	6-2	84.2	21	46	2.23

Victoires préservées: Burke 13; Hesketh, McGaffigan 2.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	35	28	.556	—
MONTRÉAL	**35**	**29**	**.547**	½
NEW YORK	31	30	.508	3
ST. LOUIS	31	30	.508	3
PITTSBURGH	24	36	.400	9½
PHILADELPHIE	22	38	.367	11½

Section Ouest

SAN FRANCISCO	38	27	.585	—
HOUSTON	37	27	.578	½
CINCINNATI	36	28	.563	1½
LOS ANGELES	32	31	.508	5
SAN DIEGO	32	35	.478	7
ATLANTA	25	39	.391	12½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

BALTIMORE	33	27	.550	—
NEW YORK	30	32	.484	4
CLEVELAND	30	33	.476	4½
BOSTON	28	32	.462	5
MILWAUKEE	30	34	.469	5
TORONTO	29	35	.453	6
DETROIT	25	38	.397	9½

Section Ouest

OAKLAND	41	23	.641	—
KANSAS CITY	38	25	.603	2½
CALIFORNIE	36	26	.581	4
TEXAS	36	27	.571	4½
MINNESOTA	30	33	.476	10½
SEATTLE	31	35	.470	11
CHICAGO	24	41	.369	17½